


3 1761 04634543 5



HANDBOUND
AT THE



UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS



Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

AU MAROC

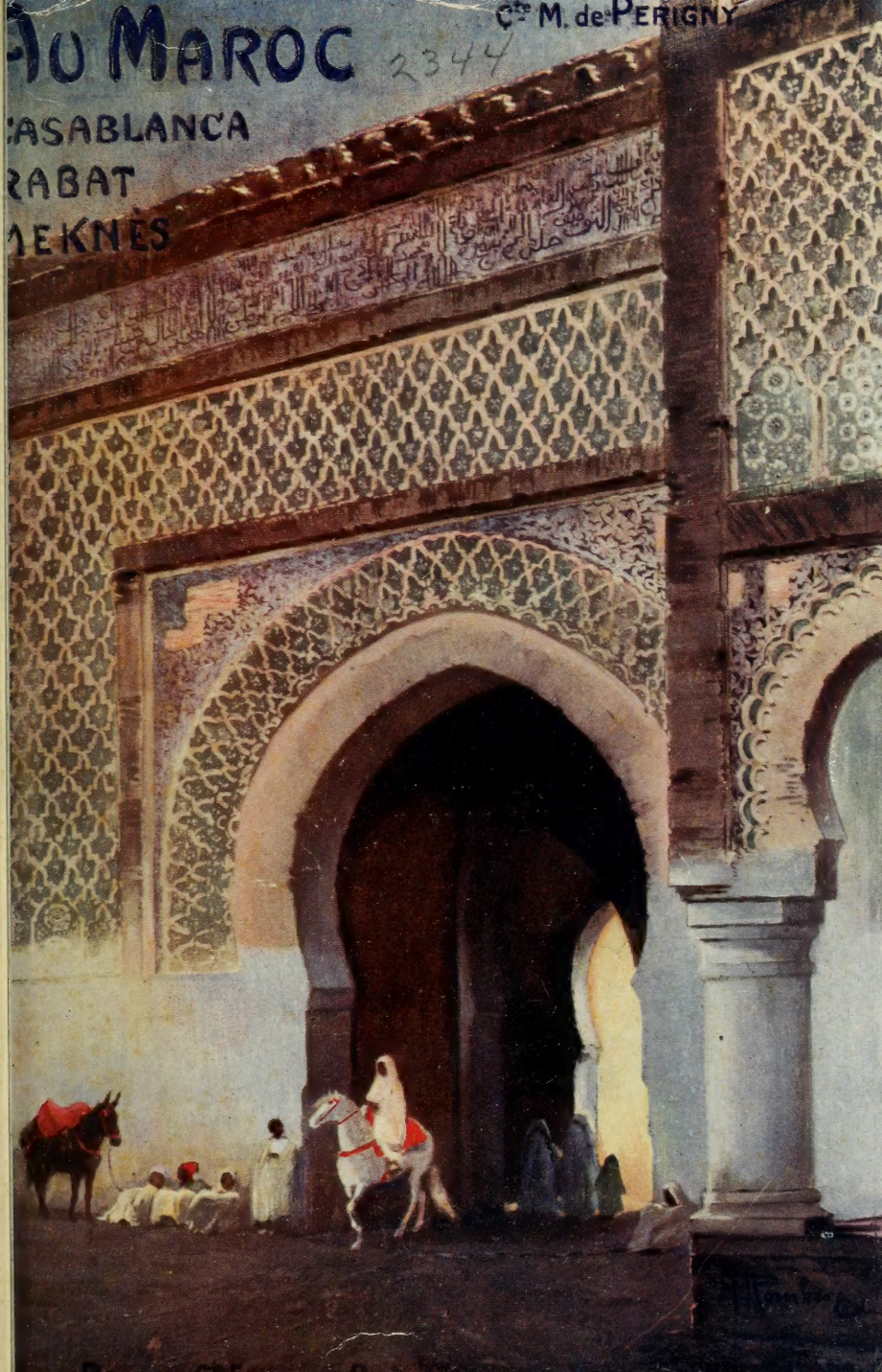
C^{te} M. de PERIGNY

2344

CASABLANCA

RABAT

MEKNES



Faint, illegible handwriting in brown ink, possibly a signature or name, located in the upper right quadrant of the page.





AU MAROC

Casablanca = Rabat = Meknès

Collection " Les Pays Modernes "

CHAQUE VOLUME IN-8 ÉCU, BROCHÉ (majoration comprise) . . . 7 fr. »

- L'Égypte moderne, par G. LECARPENTIER, 20 photogravures hors texte et 1 carte.
- La Grande-Bretagne au travail, par J.-F. HERBERT, ancien professeur à George Watson's College, et George MATHIEU, de l'Agence financière française à Londres, 22 photogravures et 1 carte.
- États-Unis — France, par Victor CAMBON, 26 photogravures hors texte, carte et plan (6^e édition).
- Au Maroc. *Marrakech et les Ports du Sud*, par le comte Maurice de PÉRIGNY, 26 photogravures et 2 cartes. — *Fès, la Capitale du Nord*, par le même, 25 photogravures hors texte et 1 carte. (2^e édition). — *Casablanca, Rabat, Meknès*, par le même, 25 photogravures hors texte et 1 carte.
- L'Italie au travail, par L. BONNEFON-CRAPONNE, conseiller du commerce extérieur de la France, président de la Fédération industrielle d'Italie, 26 photogravures hors texte et 1 carte (3^e édition).
- La France au Travail. — I. *Lyon, Saint-Étienne, Dijon, Grenoble*, par Victor CAMBON, ingénieur E. C. P., 20 fotogr. hors texte et 1 carte — II. *En suivant les côtes : de Dunkerque à Saint-Nazaire*, par M.-A. HÉRUBEL, docteur ès sciences, 20 photogravures et 1 carte. — III. *Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Nice*, par Victor CAMBON, ingénieur E. C. P., 22 fotogr. et 1 carte (3^e édition).
- La Belgique au Travail, par J. IZART, ingénieur civil, 20 photogravures hors texte (7^e édition).
- La Russie et ses richesses, par Étienne TARI, ingénieur, ancien élève de l'École polytechnique, 24 photogravures hors texte et 1 carte (5^e édition, revue et augmentée).
- Aux Pays balkaniques après les guerres de 1912-1913, par A. MUZET, ingénieur civil, 26 photogravures hors texte, 1 carte (2^e édition).
- L'Allemagne au Travail, par Victor CAMBON, ingénieur E. C. P., 20 photogravures hors texte (18^e édition).
- Les derniers progrès de l'Allemagne, par Victor CAMBON, ingénieur E. C. P., 21 photogravures hors texte, graphique et plans (13^e édition).
- Le Canada : *Empire des blés et des bois*, par A.-G. BRADLEY, traduit par G. FEUILLOY, 20 photogravures hors texte et 1 carte (8^e édition).
- L'Amérique au Travail, par J. FOSTER FRASER, traduit par M. SAVILLE, 32 photogravures (18^e édition).
- Le Mexique moderne, par BIGOT, ingénieur A.-M., 26 photogravures hors texte (6^e édition).
- Panama : *L'œuvre gigantesque*, par J. FOSTER FRASER, adapté de l'anglais par G. FEUILLOY, 20 photogravures hors texte et 1 carte (5^e édition).
- Les Cinq Républiques de l'Amérique centrale, par le comte M. de PÉRIGNY, 26 photogravures hors texte, 1 carte (nouvelle édition, revue et corrigée).
- L'Argentine moderne, par W. H. KOEBEL, traduit de l'anglais par M. SAVILLE et G. FEUILLOY, 24 photogravures hors texte (9^e édition).
- Au pays de l'or et des diamants, par H. H. FYFE, *Cap, Natal, Orange, Transvaal, Rhodesie*, adapté de l'anglais par G. FEUILLOY, 22 photogravures hors texte et 1 carte (4^e édition).
- L'Australie : *Comment se fait une nation*, par J. FOSTER FRASER, adapté de l'anglais par G. FEUILLOY, 20 photogravures hors texte, 1 carte (7^e édition).
- La Chine moderne, par Edmond ROTTACH, 26 photogravures hors texte, 1 carte (5^e édition).
- A travers la Hollande, par LÉON GÉRARD, 48 illustrations à la plume par J.-B. HEURELOM, 1 volume in-8.

"LES PAYS MODERNES"

AU MAROC

Casablanca = Rabat = Meknès

PAR LE

C^{te} MAURICE DE PÉRIGNY

CHARGÉ DE MISSIONS

25 PHOTOGRAVURES HORS TEXTE ET 1 CARTE

PARIS

PIERRE ROGER ET C^{ie}, ÉDITEURS

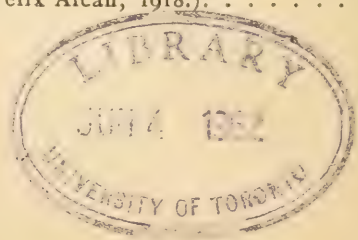
54, RUE JACOB, 54

Droits de traduction et de reproduction réservés.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

- En courant le Monde.** (Canada, États-Unis, Corée, Japon, Mexique.) 1 vol. in-16, 238 pages. (Librairie Perrin et C^{ie}, 1906.) 3 fr. 50
- Les cinq Républiques de l'Amérique centrale.** 1 vol. in-8 écu, 26 photogravures hors texte, 1 carte. (Librairie P. Roger et C^{ie}, 1911.) *Nouvelle édition.* 7 fr.
- Les États-Unis du Mexique.** 1 vol. in-8, 305 pages, 1 carte. (E. Guilmoto, 1912.) Couronné par la Société de Géographie commerciale de Paris. Médaille Pra. 5 fr. 50
- Au Maroc. Fès, la Capitale du Nord.** 1 vol. in-8 écu, 242 pages, 24 photogravures hors texte, 1 carte. (Librairie P. Roger et C^{ie}, 1917.) Honoré d'une souscription de la Ville de Paris. 7 fr.
- Au Maroc. Marrakech et les Ports du Sud.** 1 vol. in-8 écu, 255 pages, 26 photogravures hors texte, 2 cartes. (Librairie P. Roger et C^{ie}, 1918.) Honoré d'une souscription de la Ville de Paris. 7 fr.
- Au Maroc. Casablanca - Rabat - Meknès.** 1 vol. in-8 écu, 260 pages, 25 photogravures hors texte, et 1 carte. (Librairie P. Roger et C^{ie}, 1919.) 6 fr.
- La République de Costa Rica.** Son avenir économique et le canal de Panama. 1 vol. in-8 avec 10 planches et 1 carte. (Librairie Félix Alcan, 1918.) 5 fr.

DT
370
D38



196681

CHAPITRE PREMIER

Casablanca

L'ancienne *Anfa*. — Débarquement des troupes françaises. — Développement rapide. — Ère de spéculation. — Travaux d'aménagement. — Plan Prost. — Centre commercial et industriel. — Débouché des riches plaines de la Chaouïa. — Le grand port du Maroc.

Casablanca, vue de la mer, apparaît toute blanche, étalée le long d'une côte plate, au fond d'une anse peu profonde et largement échancrée qu'enserrent les deux minces promontoires d'Oukacha à l'Est et d'El Hank à l'Ouest. Elle a remplacé là l'antique cité d'Anfa, la capitale de la province de Tamesna, fondée à l'époque où les Romains dominaient au Maghreb. Prise en 1259, par le Sultan mérinide Yacoub ben Abd El Haqq, celle-ci réussit plus tard à se rendre indépendante et devint rapidement florissante grâce à son commerce de produits agricoles. « Mais, dit Léon l'Africain en parlant de ses habitants, deux choses furent la cause principale de leur dommage et ruine : l'une de vouloir vivre en liberté, sans qu'ils eussent les moyens de s'y pouvoir maintenir, l'autre pour avoir certaines petites fustes dans leur port avec lesquelles ils faisaient de grands

dommages en l'île de Calix et sur toute la rivière de Portugal ; tellement que le roy délibéra détruire cette cité. »

En effet, en 1468, l'infant don Ferdinand venait avec une flotte de cinquante navires et une armée de dix mille hommes donner l'assaut à la ville. Trouvant celle-ci dégarnie de ses habitants qui s'étaient enfuis à Rabat et à Salé, il s'en empara, la mit au pillage, la détruisit de fond en comble puis l'abandonna. Les Portugais la réoccupèrent vers 1575 pour la quitter de nouveau vers le milieu du XVII^e siècle et Anfa tomba au rang d'un simple village.

Quelques années plus tard, vers 1770, le Sultan Sidi Mohammed la repeupla avec des gens de diverses tribus, y fit construire une mosquée avec une médersa, un hammam, et entoura de remparts la nouvelle ville qui prit alors le nom de Dar-El-Beïda, Casablanca, la maison blanche, du nom de la maison du caïd, bâtisse carrée blanchie à la chaux autour de laquelle se pressaient des noualas en roseaux, occupées par quelques familles de mokhazenis et de pêcheurs. En 1789, il accordait à une importante compagnie espagnole de Madrid, *Compañia de Los Cinco Gremios Mayores*, le monopole du commerce de grains, de bétail, de pois chiches, de sel, de planches, pour ce port et celui de Fedhala, avec le privilège de ne payer pour les blés que huit onces par fanègue au lieu de dix qu'il fallait payer à Mogador. Mais en 1795, à la suite d'une révolte du gouverneur de la province de Chaouia établi à Casablanca, Moulay

Sliman fit partir de cette ville tous les négociants chrétiens qui y étaient installés, les obligea à venir à Rabat et ferma le port au commerce avec l'étranger.

Ouverte à nouveau aux transactions vers 1830 par le Sultan Abd-Er-Rahman, pourvue par lui de magasins, de douanes, la ville de Casablanca reconquiert un peu de prospérité avec son commerce d'huile d'olive, d'amandes et de laines en suint. Ce n'est pourtant que plus tard, en 1885, sous le règne de Moulay Hassan, qu'elle prend un réel développement. A son tour Abd-El-Aziz s'intéresse à Casablanca et décide d'y aménager un petit port à barcasses et à remorqueur dont il confie la construction à la Compagnie Marocaine pour la somme de trois millions de francs.

De ces travaux devait naître l'incident qui, mettant en péril la vie de nos compatriotes, obligea la France à débarquer des troupes à Casablanca et de ce fait fixa la destinée de cette petite bourgade marocaine qui en moins de dix ans allait se transformer en une grande ville moderne, emporium du Maroc. Ils commencent en mai 1907 par l'établissement d'une voie Decauville pour amener d'une carrière située sur la route de Rabat les matériaux destinés aux jetées. Presque aussitôt les tribus s'agitent, voient une menace de conquête et des délégués viennent sommer le Maghzen de suspendre tout travail dans les chantiers du port et réclamer en même temps la suppression du contrôleur qu'en exécution de l'acte d'Algésiras on venait de placer à la douane aux côtés des Oumana. Mais les ordres du Sultan sont formels : il entend s'engager son pays dans la

voie du progrès par la création d'un port et le contrôle des deniers publics ». Le lendemain, 30 juillet, des indigènes en armes parcourent la ville et soudain se précipitent vers la carrière où ils massacrent tous les ouvriers européens qu'ils peuvent surprendre. La cité est envahie par des gens des tribus et les étrangers se réfugient en hâte dans leurs consulats, tandis qu'une partie de la colonie réussit à s'embarquer sur un bateau en rade. Un médecin peut même se rendre à Tanger prévenir la légation. Le 1^{er} août le croiseur *Galilée* mouille devant Casablanca, puis le 5 arrive le *Du-Chayla*. Les indigènes s'opposent par une vive fusillade à l'entrée de nos marins qui, entraînés par la décision de leur chef, se fraient un passage jusqu'au consulat, pendant que les gens des tribus accourent de toutes parts. Devant le danger grandissant, au milieu de cette multitude qui se rue au pillage, l'ordre de bombardement est donné et une compagnie de renfort est débarquée. Pendant toute la journée du 6 août le bombardement redouble d'intensité tandis que des cavaliers indigènes continuent toujours à refluer en ville pour prendre leur part des marchandises enlevées aux boutiques défoncées.

La situation devient critique. Les munitions s'épuisent et les consulats d'Angleterre, d'Espagne et de France, principaux centres de résistance, sont serrés de plus en plus près. Enfin, le 7 au matin, l'escadre est signalée. Quatre croiseurs cuirassés amènent deux mille hommes d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie. Ils ouvrent le feu immédiatement et sous la poursuite des obus les pil-

lards abandonnent leur butin, les bandes fanatiques s'enfuient et se dispersent.

Le sort était jeté. Un caprice du hasard venait de choisir cette médiocre rade foraine pour en faire le grand port du Maroc. A cette époque Casablanca avait environ 25 000 habitants dont 5 000 Israélites et un millier d'Européens. Marchands français établis depuis 1860, quelques Espagnols, des Anglais venus plus tard en 1875 et des Allemands qui, arrivés les derniers, prirent rapidement une situation commerciale importante grâce à l'appui donné par leur gouvernement à toute entreprise en pays étranger, à leur ténacité, à leurs méthodes de vente à bon marché et de crédit à long terme, grâce aussi à leur politique sournoise de basse intrigue, au trafic éhonté des cartes de protection pour augmenter leur clientèle de censaux et d'associés agricoles. En 1906, les exportations : céréales, graines, laines, peaux, s'élevaient à 7 755 181 francs, dont 3 883 325 pour la France, 1 341 521 pour l'Angleterre, 1 653 711 pour l'Allemagne, tandis que les importations : sucre, thé, cotonnades, draps, épices, matériaux de construction, atteignaient la somme de 9 840 408 francs, dont 5 676 998 pour la France, 3 211 381 pour l'Angleterre, 414 951 pour l'Allemagne, 297 610 pour l'Espagne.

A la suite de nos troupes apparaissent les mercantis et les coureurs d'aventures en quête d'affaires à réaliser rapidement, énergiques et débrouillards, ne se préoccupant ni de la précarité de leur existence, ni des difficultés à vaincre, des obstacles à surmonter, l'esprit tendu

vers un seul but : gagner de l'argent. Autour des camps on dresse des boutiques, on installe des cantines, on ouvre des lieux de plaisirs. De leur côté, les commerçants de la ville, surpris un instant par l'arrêt des transactions avec l'intérieur, voient leurs affaires reprendre dès que les opérations du général Drude eurent refoulé les tribus et dégagé les abords de Casablanca. Puis, le rayon de sécurité s'agrandissant, les plus hardis commencent à s'aventurer plus loin des remparts, à s'avancer dans la campagne pour acquérir des terrains.

Les émigrants arrivent de plus en plus nombreux. Chaque débarquement de troupes en attire de nouveaux. Enfin l'instauration du Protectorat en 1912, l'établissement d'un régime de paix, où les villes vont pouvoir s'organiser et la campagne cultiver sans crainte de voir ses récoltes régulièrement pillées, surexcitent tous les espoirs. La réussite de certains engage d'autres à venir tenter la chance et c'est la ruée sur Casablanca, gens de toutes sortes et de toutes qualités, aigrefins et honnêtes commerçants, flibustiers riches d'audace et d'énergie, capitalistes sérieux et représentants de puissantes compagnies, entrepreneurs de travaux, artisans et manœuvres. C'est l'ère des spéculations effrénées, où des fortunes s'échafaudent en une journée, où des terrains passent entre plusieurs mains dans une seule matinée, au cours d'un déjeuner, où tout le monde est pris de la fièvre de construction. C'est l'époque que traversent toutes les villes nouvelles entraînées par un vertige de croissance, grisées par un trop rapide surcroît de richesses, l'épo-

que des « conquérants » avides de bruit et de lumière, pressés de satisfaire leurs appétits de luxe ou leur vanité, dépensant leur argent dans des beuveries au champagne, de copieux dîners, de bruyantes tournées dans des bouges décorés du nom de cafés-concerts, des soupers dégénéralant en folles orgies ou dans des parties de cartes se terminant au petit jour par de formidables culottes. C'est aussi l'époque héroïque, qu'évoquait pendant la guerre un des maîtres du barreau casablançais, « où, malgré la peste, le typhus, la typhoïde, on vivait d'une vie ardente, fière, énergique, au milieu de volontés tenaces, présage du réveil de la race française auquel nous assistons depuis deux ans ».

D'ailleurs, dès le milieu de 1913, Casablanca prend conscience de son importance sans cesse croissante, on songe moins à trafiquer et on travaille davantage. Jouissant d'une sécurité plus grande, les indigènes augmentent leurs transactions avec les négociants ; des industries se créent, des comptoirs s'organisent, de grands magasins présentent à leur clientèle européenne nouvelle les marchandises dont elle a besoin. Des installations plus confortables permettent aux colons de faire venir leurs familles. Les travaux de voirie commencés en 1912 se poursuivent partout dans la ville arabe entourée d'une épaisse muraille crénelée percée de huit portes, dont trois sur le front de mer, couvrant une superficie d'environ 60 hectares, affectant « la forme d'un polygone irrégulier d'environ 1 000 mètres dans sa plus grande longueur et de 500 mètres de largeur moyenne », et dans la ville nouvelle qui, débor-

dant les murs de trois côtés, s'étend actuellement sur près de 2 400 hectares.

Pendant l'année 1911, on comptait 369 maisons bâties dans la ville arabe, 208 dans la ville nouvelle, en 1912, on en construisait 103 dans la ville arabe, 316 dans la ville nouvelle et en 1915 on évaluait à environ 5 840 le nombre des immeubles construits dans le périmètre urbain européen.

Malheureusement, toutes les constructions entreprises selon les caprices des spéculateurs étaient loin de former un tout compact et bien ordonné. Particuliers et sociétés immobilières avaient accaparé autour de l'ancienne ville toutes les parcelles de terrain à bâtir et chacun avait édifié sa maison comme bon lui semblait, l'orientant à sa fantaisie et y accédant à sa guise, sans se préoccuper de la direction des rues ni de leur largeur. De différents côtés, aux extrêmes limites de la nouvelle ville, séparés par d'immenses terrains vides, des immeubles surgissaient, créés dans l'espoir que la cité future se porterait sur telle ou telle zone. Partout, il y avait des bâtisses ou des terrains réservés dont l'agiotage avait fait monter le prix à des proportions extraordinaires. Sur les grandes artères, dans la partie la plus proche de la ville arabe, le mètre carré valait de cinquante à cent francs ; autour des remparts il se payait de cent cinquante à deux cent cinquante francs, allant dans certains endroits jusqu'à quatre cents francs.

Transformer pareil chaos n'était pas chose facile, d'autant plus qu'il y avait là de nombreux intérêts établis dont on devait tenir compte. Aussi le général Lyau-

tey s'inclina-t-il devant le fait accompli. Avec sa parfaite compréhension des contingences, son clair jugement, son esprit rapide aux décisions, il ne songea pas à trancher dans le vif mais chercha à réparer les erreurs du passé en dressant un programme « qui coordonnât les initiatives privées et utilisât l'effort de chacun au plus grand profit de tous ». Pour cela il fit appel à un de nos architectes, premier prix de Rome. M. Henri Prost, qui dans le concours international ouvert en 1912 pour le plan d'extension de la ville d'Anvers s'était vu décerner le premier prix. Celui-ci, préoccupé d'utiliser ce qui avait été fait et d'adapter un plan d'ensemble sur les bases déjà existantes, chercha à délimiter trois zones, ville commerçante au centre, ville industrielle vers la gare, ville administrative et de plaisance s'étendant autour d'un grand parc. Il voulait que la cité qu'il allait transformer fût saine, agréable à habiter et plaisante à regarder. « J'ai mis, dit-il, toute ma foi dans cette pensée que Casablanca, grande métropole et grand port, sera une œuvre vraiment française, image du génie d'ordre, de mesure et de claire raison de notre pays. »

Une grande artère traverse toute la ville nouvelle. De larges voies, permettant aux voitures et aux camions automobiles, plus tard aux tramways, de circuler librement, font communiquer entre eux et avec les divers quartiers les deux organes essentiels, le port et la gare. Le boulevard du 4^e Zouaves part des quais, longe les remparts et aboutit à la place de France, devant la porte de l'Horloge, où se tenait jadis le marché. De là se détache, en face de la porte, en prolongement de la rue

du Commandant Provost, échine commerciale de la vieille ville, la rue de l'Horloge où s'amorce tout de suite une superbe chaussée de vingt mètres de large, bordée déjà de somptueux immeubles à arcades, l'avenue de la Gare. A une autre extrémité de la place, faisant suite au boulevard du 4^e Zouaves, c'est l'avenue d'Amade où s'élèvent les palais imposants des administrations publiques et municipales dont les blanches façades se détachent sur les frondaisons d'un parc de vingt hectares planté sur l'emplacement des anciens camps et où sont réservés un stade et un terrain de football.

A l'ouest, ce sont les quartiers de plaisance, Mers Sultan, Anfa, les quartiers des villas où l'homme d'affaires vient se reposer dans son logis familial entouré de verdure. L'air frais y souffle librement ; l'eau y est abondante et la terre fertile propice à la création de jardins. De grands espaces peuvent se transformer en parcs accessibles au public où les promeneurs viendront goûter les charmes du repos sous les frais ombrages des phœnix aux palmes larges et basses, à côté des ramures délicates des bambous et des longues feuilles déchiquetées des bananiers, parmi les géraniums et les roses, les hibiscus à fleurs rouges et les daturas aux grosses cloches blanches.

Une belle avenue existe déjà à leur intention, le Boulevard Circulaire, qui va de la mer à la mer en décrivant une vaste courbe tout autour de la cité nouvelle qu'avec ses larges allées latérales plantées d'arbres il pare d'une grande ceinture verte. C'est un agréable but de promenade sans l'ennui du retour par le même chemin qu'à

l'aller car il recoupe toutes les routes qui viennent de la campagne pour aboutir à la place de France, centre et cœur de la ville. C'est là, en effet, que, du matin au soir, se concentre toute la vie casablancaise, sur cette belle place allongée en un rectangle harmonieux, bordée d'un côté par les vieux remparts de la ville arabe, de l'autre par les restaurants, les cafés, la haute bâtisse de l'hôtel Excelsior nouvellement installé, le marché couvert, ornée à chaque extrémité de l'édifice élégant de la Banque d'État du Maroc et de l'important immeuble de Paris-Maroc avec les Magasins Modernes où trouvent à se satisfaire les goûts les plus divers jusqu'aux plus raffinés. Le long des remparts sont alignés de confortables victorias, attelées de deux chevaux en bon état conduits par des cochers espagnols ou algériens. En face, par delà un grand refuge asphalté, sont les bureaux des compagnies de transport devant lesquels viennent s'arrêter les voitures de tourisme et les lourds autobus qui vont quotidiennement à Rabat, à Mazagan et à Marrakech. Plus tard s'y croiseront pour se diriger vers les divers quartiers les lignes de tramways ayant leur point d'origine près du grand port en remplacement des vieux omnibus anglais à impériale et d'anciennes diligences de nos provinces qui circulent aujourd'hui par les rues commerçantes de la ville, emportant une multitude d'indigènes entassés à l'intérieur ou agrippés à la rampe de l'escalier.

Où que l'on aille, quoi que l'on fasse, on est obligé de traverser cette place de France plusieurs fois par jour, pour les nécessités de la vie, pour ses affaires ou

pour son agrément. Ménagères et élégantes, gens occupés et flâneurs s'y retrouvent à chaque instant au milieu d'un trafic incessant de bourriquets, de chameaux, de voitures et d'automobiles, parmi cette foule bruyante et bigarrée, où se mélangent vestons et burnous, chapeaux et calottes de laine rouge enturbannées ou simples bandes de cotonnade enroulées autour du crâne nu et luisant. A la terrasse des cafés se pressent de nombreux consommateurs, masse sombre piquée d'uniformes de toutes nuances, partants ou nouveaux débarqués, colons venus de l'intérieur, fonctionnaires de passage, vétérans du bled frémissants de joie d'aller sur le front de France, glorieux blessés venant se rétablir sous le soleil bienfaisant dans la molle atmosphère d'un service, quelques familiers se composant un visage de tristesse, se lamentant de ce que leurs capacités spéciales, en les rendant indispensables, les retiennent rivés au Maroc.

Sans grâce, sans cachet particulier, sans monuments, sans rien de ce qui fait le charme et l'intérêt des vieilles cités maghrébines, Casablanca apparaît à peine marocaine si ce n'est par le grouillement de ses travailleurs indigènes et la grêle silhouette d'un minaret s'élevant au-dessus des terrasses blanches de la ville arabe. Mais étincelante de lumière sous les caresses d'un soleil radieux, largement aérée, palpitante de l'activité de ses cent mille habitants, elle séduit par cette impression de mouvement et de vie, métropole commerciale et industrielle, ville de labour où, à côté de quelques flibustiers du début, nombre d'honnêtes ménages français édifient leur fortune, de repos pour les enfants sains et bien por-



L'éché du Service photographique de l'Aéronautique du Maroc.

CASABLANCA. — Vue générale prise d'un avion

tants qui, au sortir de l'école ou du lycée, vont jouer sur la plage, de délices pour les « bledards », officiers peinant dans les rudes postes de l'avant, ingénieurs, entrepreneurs, contremaîtres pataugeant dans la boue ou cuisant sous la tente surchauffée le long des routes ou près de ponts en construction. Pour ceux-ci qui, de temps à autre, pendant quelques jours, viennent chercher une distraction à leur pénible existence, un moment de plaisir avant de retourner à leur solitude, Casablanca, c'est un coin de terre européenne, c'est l'Eden où ils trouvent de la bonne cuisine, lampent des boissons fraîches, entendent de la musique, voient des femmes et des toilettes, la Beldat-es-Saâda, la ville qui donne le bonheur.

Une autre avenue part de la place de France, parallèle à la rue de l'Horloge, l'avenue du Général Drude où se trouvent les bureaux de plusieurs banques, des magasins de luxe, des comptoirs. Elle se prolonge par la large et importante route de Médiouna où sont situés tous les grands fondouks que fréquentent les indigènes pour y apporter leurs grains, leurs laines et leurs peaux, et prendre les marchandises importées dont ils ont besoin dans leurs tribus : sucre, thé, bougies, draps et cotonnades. C'est le chemin traditionnel des caravanes. Aussi est-ce en bordure de cette voie que le plan Prost prévu la petite cité indigène où le Marocain venu du bled pourra vivre selon ses coutumes, retrouver au milieu de la grande ville européenne un décor familier avec toutes les choses auxquelles il est habitué et qui lui sont chères, son marché, ses fontaines, ses petites boutiques et au-dessus de petites cases pour dormir la nuit

étendu sur une natte de palmier nain ou se reposer le jour en humant de multiples tasses de thé parfumé à la menthe.

C'est là aussi, des deux côtés de cette route, que la plupart des grosses sociétés ont établi leurs entrepôts garnis de planches et de poutres, de pièces de fer, de tôles ondulées, ou de vastes magasins où sont exposées des machines nécessaires à l'installation d'usines, des machines agricoles, moulins à vent, tracteurs, charrues, moissonneuses-lieuses, batteuses, presses. Car après le débarquement de nos troupes et l'établissement du Protectorat bon nombre de compagnies nouvelles sont venues s'ajouter aux quelques maisons françaises, espagnoles, anglaises, allemandes, déjà implantées à Casablanca au cours du XIX^e siècle, banques, sociétés d'entreprises, sociétés commerciales, sociétés foncières et agricoles. Toutes les sociétés de crédit qui peu à peu ont créé des agences dans presque toutes les villes du Maroc ont commencé leurs opérations à Casablanca et y conservent encore leur succursale principale. Il n'y a pas moins de neuf de ces établissements de crédit dont un anglais : Banque d'État du Maroc, Compagnie Algérienne, Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, Banque Commerciale du Maroc, Banque Algéro Tunisienne, Société Générale, Crédit Marocain, Banque Lyonnaise, British Bank of West Africa.

Puis ce sont les sociétés s'occupant de commerce, d'entreprises de bâtiment et de travaux publics, d'entreprises foncières et agricoles, la Compagnie Marocaine, la plus ancienne et la plus importante, créée en

1902, la Société Immobilière du Maroc, le Comptoir Lorrain du Maroc pour acheter, échanger, louer, retenir toutes propriétés urbaines, rurales, industrielles, minières au Maroc, la Compagnie Générale du Maroc, la Société d'Etudes et de Commerce au Maroc, la Société Franco-Marocaine Commerciale et Industrielle, la Société Nantaise d'importation au Maroc s'occupant spécialement de bois du Nord, la Compagnie de Constructions Modernes au Maroc, le Comptoir des Mines et des grands travaux au Maroc pour tout ce qui concerne les travaux publics, le bâtiment, les recherches et les exploitations minières, les eaux et l'assainissement, la Société Marocaine d'explosifs et d'accessoires de mines, le Comptoir Métallurgique de Casablanca, créé en 1913, sur l'initiative d'une maison de Lyon et d'une maison de Paris, constituant un large approvisionnement de laminés et de produits de fonte, d'outils à fer et à bois, de machines-outils. Enfin, toutes les maisons de commerce dirigées par des Européens et des Marocains, Musulmans et Israélites, s'occupant d'importations de produits d'alimentation et de produits manufacturés, d'exportation, de représentation, de commission, magasins de gros, de demi-gros et de détail.

Premier point de notre occupation, située à l'intersection des grandes voies commerciales se dirigeant vers le Nord et vers le Sud, desservant un très riche hinterland, Casablanca voit, avec tous ces capitaux et ces énergies, son activité économique progresser prodigieusement vite. Avant la présence de nos troupes son commerce oscillait entre 10, 14 et 19 000 000 de francs. Dès 1910, il

atteint 24 000 000 sur 125 que représente le commerce total du pays et l'année suivante il monte à 42 pour arriver à 63 en 1912 et à 79 en 1913. Cette ascension est remarquable par sa rapidité quand on la compare à celle d'autres grands ports. C'est ainsi que Philadelphie et San Francisco n'ont atteint ce chiffre de 80 000 000 de francs qu'en 1860, Stockholm en 1880, Rouen en 1875, Nantes en 1900, Oran en 1895 et Tunis en 1905. En 1914, la guerre causa naturellement une diminution sensible dans les transactions, mais en 1915 le chiffre d'importations et d'exportations réunies remonte à 82 000 000 et en 1916 il dépasse la centaine avec 107 000 000 pour progresser encore en 1917 jusqu'à 142 000 000 divisés en 39 000 000 pour les exportations et 103 000 000 pour les importations.

La nature des importations à Casablanca est sensiblement la même que dans les autres ports du Maroc. Les articles de consommation européenne y sont naturellement très nombreux : alimentation solide et liquide, matériaux de construction, machines et pièces de machines, vêtements. Les marchandises de consommation indigène entrent aussi dans une forte proportion, supérieure à celle des autres ports. Parmi les principaux produits importés en 1917 on comptait 618 tonnes de savon pour une valeur de 748 000 francs, 1 170 tonnes de bougies pour 2 000 000 francs, 854 tonnes de thé pour 5 millions de francs, 1 410 tonnes de tissus de coton blanchis pour 19 038 000 francs, 358 tonnes de tissus de coton teints pour 3 114 000 francs, 96 tonnes de tissus de coton imprimés pour 875 000 francs et 16 600 tonnes

de sucre pour 30 500 000 francs. Quant aux exportations, le plus gros tonnage est atteint par les céréales et les graines, puis viennent les œufs, les peaux, les laines et les porcs vivants. En 1917, on exportait à Casablanca 78 200 quintaux de blé pour une valeur de 2 millions de francs, 715 quintaux d'orge pour 11 millions de francs, 10 000 quintaux de laines pour 2 500 000 francs.

TABLEAUX.

Port de Casablanca (*Valeurs en francs*)

	1899	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906
Importations	6 907 433	7 267 488	8 858 544	9 493 414	9 703 422	9 800 614	7 301 465	7 872 327
Exportations	9 415 794	9 897 006	7 068 154	10 182 782	8 875 324	9 427 502	8 148 087	0 204 145
TOTAL	16 383 227	17 164 494	16 406 098	19 676 196	18 578 746	19 226 116	15 449 552	14 076 472
	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914
Importations	4 594 727	11 809 407	14 374 367	14 570 512	22 163 973	40 181 790	69 404 496	47 007 746
Exportations	4 073 941	7 199 156	11 384 735	9 740 748	19 752 075	23 084 338	9 967 290	8 668 021
TOTAL	9 268 668	19 006 623	25 759 102	24 311 260	41 916 048	63 266 128	79 371 792	55 675 767
	1915	1916	1917					
Importations	64 408 348	85 869 768	103 000 000					
Exportations	17 595 020	21 973 129	39 264 000					
TOTAL	82 093 368	107 842 897	142 264 000					

Port de Casablanca. — Importations (Valeurs en francs)
Années 1912 et 1913

	FRANCE		ANGLETERRE		ALLEMAGNE		AUTRICHE	
	1912	1913	1912	1913	1912	1913	1912	1913
	Sucres	9784 830	12982732	3 980	12 537	108 919	214 424	25 198
Bières	106784	229493	7 041	14 192	78 360	139 662	121	1 131
Alcools	5820	1 970	"	"	90 300	143 207	7 229	43 736
Fers et aciers	97 023	338 865	655 438	1 211 346	138 059	131 302	"	277
Cuivre	3 317	54 700	"	4 512	"	3 199	"	"
Produits chimiques	109 268	414 555	8 946	35 166	26 899	27 942	598	1 006
Teintures, couleurs, peintures	33 360	101 052	11 069	20 244	18 300	9 531	102	913
Parfumerie et savons de parfumerie	82 455	108 688	18 679	22 019	15 010	9 098	"	772
Savons ordinaires	111 480	120 001	68 832	139 056	13 824	16 570	"	423
Bougies	21 090	65 043	532 797	793 871	2 479	10 741	790	"
Faïences et porcelaines	64 147	156 771	4 196	7 029	37 818	59 427	2 456	9 601
Verres et cristaux	92 027	213 380	9 049	11 850	166 505	131 052	4 741	14 125
Fils, ficelles et cordages	74 704	148 473	14 533	829	20 599	16 824	18 658	33 036
Tissus de coton	312 884	690 905	0 600 338	4 833 790	68 368	40 320	5 383	23 534
Tissus de laine et draperies	151 460	207 925	68 294	43 528	300 407	359 547	5 620	25 880
Tissus et confections	1 443 785	3 124 647	200 416	373 443	40 496	115 538	16 183	27 386
Papiers de fantaisie et autres	77 602	171 714	2 240	5 410	4 237	8 190	300	"
Papiers d'emballage et carton	29 588	90 048	2 222	2 113	12 730	36 206	2 651	5 237
Horlogerie et mouvements d'horlogerie	10 944	19 210	9 025	329	17 056	22 038	899	4 562
Machines et mécaniques	203 512	685 802	35 209	119 157	86 781	141 779	34 853	536
Ouvrages en fer et acier	777 995	2 070 039	61 140	113 377	204 900	375 124	17 566	31 193
Bimbeloterie	160 836	175 586	11 536	17 191	48 239	41 125	554	3 986
Thés (pour tous les ports du Maroc)	871 497	1 186 755	4 496 713	5 222 670	1 404 210	1 002 171	1 880	609

Port de Casablanca. — Exportations (*Valeurs en francs*)

Années 1912 et 1913

	1912	1913	PAYS DE DESTINATION.
Cire brute	67 278	66 412	Allemagne, France, Angleterre.
Laine	1 174 675	2 787 250	Allemagne, France, Angleterre.
Peaux brutes	2 030 349	4 412 264	France, Allemagne, Espagne, Italie, Etats-Unis.
Céréales, grains	11 381 108	489 853	Allemagne, Italie, Angleterre, France, Espagne.
Légumes secs (pois chiches, fèves, lentilles)	3 239 798	576 912	France, Espagne, Angleterre, Italie, Allemagne.
Autres farineux alimentaires (millet, alpiste)	52 825	325	Angleterre, France, Allemagne.
Gommes et résines	13 403	1 140	France.
Fruits et graines (graines de lin, amandes)	3 102 024	341 500	Italie, France, Angleterre, Allemagne, Espagne.
Espèces médicinales (fenugrec, coriandre, cumin)	1 093 817	763 073	Angleterre, France, Allemagne, Italie.

Place de commerce très active, principale porte d'entrée du très riche empire marocain, Casablanca méritait d'être dotée d'un organe officiel ayant pour mission d'augmenter le mouvement d'affaires créé entre la France et le Maroc, de prolonger de façon permanente le contact entre producteurs et consommateurs si heureusement établi pendant l'exposition de Casablanca, puis au cours des foires de Fès et de Rabat. C'est le but de l'Office Économique : « Faciliter l'introduction au Maroc des produits français et en retour aider l'écoulement des produits marocains à l'extérieur. » Il faut absolument que nos fabricants secouent leur torpeur pour prendre la part qui leur revient dans le commerce du Maroc et ne pas se laisser évincer par des concurrents plus avisés et plus actifs que ce marché intéresse de plus en plus. La banque anglaise installée à Casablanca a ouvert en 1918 des succursales à Safi, à Fès et à Marrakech, donnant ainsi des facilités et des encouragements au commerce britannique dans ces régions. Une association de commerçants s'est formée à Londres, recueillant de suite un grand nombre d'adhésions, dont l'action doit s'appliquer à « rendre impossible dans l'avenir à n'importe quel gouvernement de négliger les intérêts britanniques en ce qui concerne le Maroc ». Une mission d'études commerciales, que nous avons vue nous-même à l'œuvre, a parcouru tout le pays pendant plusieurs mois. Organisée par le Ministère du Commerce, elle avait à sa tête des personnes choisies et éprouvées, un membre du Service Consulaire et un agent du Département du Commerce d'outre-mer.

Admirablement situé, sur la belle avenue de la Gare, à mi-chemin entre le port et la gare, tout près de la place de France, l'Office Économique ouvre ses larges portes, conviant le passant à pénétrer dans ses locaux spacieux et clairs. À leur arrivée sur le sol marocain les nouveaux débarqués trouvent là un accueil affable et instructif. Sur de vastes tables, où ils peuvent faire leur correspondance, ils ont à leur disposition journaux et revues, bulletins officiels, ouvrages sur le Maroc. Le touriste s'informe sur les hôtels, sur les points à visiter, sur les moyens de transport ; l'immigrant s'enquiert d'une situation à obtenir auprès de l'Office de placement qui centralise les besoins et les disponibilités de la main-d'œuvre. Le commerçant, l'industriel, l'agriculteur s'adressent au directeur qui leur fournit les indications nécessaires pour guider leurs premiers pas, leur donne des renseignements techniques, des conseils pratiques. Et ceci est particulièrement opportun au moment où tant de gens se précipitent au Maroc sans connaissance bien approfondie du pays, sans aptitude spéciale, sans métier, sans ressources suffisantes, souvent sans savoir exactement ce qu'ils désirent entreprendre, persuadés que les situations abondent et qu'étant bons à tout ils trouveront toujours quelque chose à faire.

Sur le grand hall d'entrée s'ouvre une salle de conférences où se réunissent les divers groupements et syndicats, le Comité d'Études Économiques, les Chambres de Commerce et d'Agriculture. D'un autre côté on entre dans les salles d'échantillonnage. L'une est réservée aux produits français d'importation, classés par nature de

produits : porcelaines de Limoges, draps fins d'Elbeuf, soieries de Lyon, satins, cotons de Villefranche et de Vienne, galons d'or et d'argent de Saint-Etienne, cottonnades de Rouen et d'Epinal, bijouterie, couleurs, etc., puis des objets à l'usage des Européens, vêtements, chaussures, papeterie, alimentation en général, articles de quincaillerie et d'électricité, machines-outils, matériel agricole, parfumerie, jouets. L'autre contient les produits marocains d'exportation classés par région de production. Les murs sont ornés de panneaux supportant des gerbes de céréales. Les grains sont placés dans des bocalx devant chacun desquels le produit se trouve exposé en vrac dans un casier afin d'examiner tous les échantillons et établir des comparaisons entre les diverses régions. On y voit cinquante types de laine différents, *baldia*, *urdighia*, *aboudia*, et aussi une cinquantaine de types de bois, cèdre, sunac, cinéne-zéen, chêneliège, tamaris, thuya, arganier, noyer, saule, olivier. Sur chaque échantillon est inscrit un numéro correspondant à une fiche portant nom et adresse du fabricant, conditions de vente et d'expédition, mode de paiement, adresse du représentant. C'est là certes un rôle très utile de l'Office Économique de faire de la réclame pour notre industrie, de mettre les acheteurs marocains au courant de ce que nous pouvons leur fournir susceptible de leur plaire ou de leur servir. Et ici, à Casablanca, auprès des grands commerçants auxquels il fournit le moyen de se documenter, il peut être très efficace, surtout si l'on prend soin de tenir constamment à jour les diverses collections.

Une autre institution, dont le besoin se fait sentir, c'est une Bourse de marchandises pour diminuer la spéculation et assainir le marché. Cette Bourse de Commerce est d'ailleurs prévue sur le plan Prost. Son emplacement est fixé en face de la nouvelle Poste et le bâtiment qui doit lui être affecté comporte un hall spacieux, des locaux aménagés pour les courtiers que ceux-ci pourront louer pour y réaliser leurs opérations et où ils trouveront toutes les commodités de communication soit à l'intérieur soit à l'extérieur. La réalisation de cette œuvre essentielle donnant le cours de toutes les marchandises de la place et assurant ainsi toute sécurité aux transactions à terme ne peut donc pas tarder mais il faut éviter une improvisation hâtive. La Chambre de Commerce de Casablanca, saisie de la question, a reconnu cette nécessité : « Bien que l'existence d'une Bourse de Commerce soit une des créations les plus désirables en ce moment, pour assainir la situation, mettre un terme à toute possibilité de spéculation, et par là, assseoir définitivement le crédit du commerce à notre place, il faut cependant envisager que la préparation en sera peut être longue et laborieuse. » D'autre part le Directeur de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation écrivait au Président de la Chambre de Commerce de Casablanca se déclarant « tout disposé à accepter le principe de l'établissement d'une Bourse de marchandises avec une corbeille installée provisoirement dans un des halls de l'Office Économique », et lui demandant de préparer « un projet d'organisation d'une Bourse de marchandises, projet qui serait basé sur la législation

générale en vigueur dans la Métropole, mais qui s'inspirerait, pour le détail de son application pratique, des conditions spéciales du commerce de Casablanca ».

Après notre occupation, l'industrie européenne ne tarda pas à s'implanter à Casablanca et elle prit très vite une notable extension. En 1917, on ne compte pas moins de quarante établissements dans lesquels sont engagés plus de vingt millions de francs, se rattachant au bâtiment : chaux, ciments, briqueterie, carreaux, construction manufacturée, — au travail du bois et à la métallurgie : scieries, menuiserie, ébénisterie, meubles, literie, forges, constructions en fer, électricité, serrurerie, ouvrages d'art, — à l'alimentation : minoteries, pâtes alimentaires, biscuiteries, boulangeries mécaniques, fabrication de glace, de limonades et d'eaux gazeuses. Il existe aussi des imprimeries, une corderie, une usine de décortication de légumes établie en 1918 et de nombreuses petites fabriques de crin végétal de création récente. La plupart de ces usines ont été montées pendant l'admirable période d'activité de 1912-1914. On put craindre un moment que toutes ces industries encore nouvelles aient à souffrir gravement du fait de la guerre. Il n'en fut rien heureusement, grâce à l'impulsion que le général Lyautey sut donner à tous par sa merveilleuse énergie et sa belle confiance, par ses habiles et sages mesures.

Le premier établissement important avait été fondé en 1908 par le docteur Veyre qui venait de séjourner sept ans auprès du sultan Moulay Abd-el-Aziz. Il organisa une minoterie pour fournir de pain le Corps d'occupation et la colonie européenne, une distillerie pour rendre

potable l'eau malsaine de Casablanca, une fabrique de glace artificielle, une usine électrique pour éclairer une partie de la ville, puis une scierie mécanique qui permit de monter rapidement et sans trop de frais les baraquements nécessaires. Par la suite ces diverses usines furent rachetées par la Sumica, Société Universelle de Mines, Industrie, Commerce et Agriculture. Celle-ci les agrandit et les modernisa pour l'utilisation du froid artificiel en transformant d'immenses sous-sols en chambres frigorifiques louées aux commerçants de Casablanca et la transformation des céréales en semoule, farine, son. D'autres minoteries se montèrent, jusqu'à huit dont quatre très importantes, absorbant un capital de douze millions, produisant 80, 170, 250 quintaux par vingt-quatre heures, les plus considérables jusqu'à 480. En 1913, le Maroc importait 287 597 quintaux de semoules et farines représentant une valeur de 9 367 440 francs, en 1916 il n'en importait plus que 76 236 quintaux pour une valeur de 3 949 642 francs. Bientôt il pourra exporter.

La S. I. M., Société Industrielle Marocaine, réussit à fonder en pleine guerre, en 1915, une fonderie de métaux, où elle fait chaque semaine des coulées de dix à douze tonnes, et un atelier de mécanique générale. Elle y adjoignait une distillerie dotée d'appareils puissants et perfectionnés et parvenait à livrer une eau distillée et aérée, absolument pure, répondant aux besoins domestiques et aux nécessités industrielles.

Les industries se rattachant au bâtiment, chaux et ciment, briqueteries, fabriques de carreaux, absorbaient

quatre millions et demi de capitaux. La Carrière et Usine d'El Hank comprend l'exploitation d'une carrière donnant une pierre siliceuse très dure, excellente pour l'empierrement des routes, la confection des pavés, la gavette du béton armé, et une usine pour le broyage de la pierre, la fabrication de la chaux et la fabrication de briques silico-calcaires, agglomérés de sable siliceux et de chaux, d'une grande résistance à la compression et à l'arrachement. La Société de Chaux, Ciment et Matériaux de Construction au Maroc fabrique aux Roches Noires du ciment Portland artificiel et de la chaux hydraulique dont la marque « Le Palmier » est classée au pair des meilleures d'Europe. Elle atteint comme production mensuelle le chiffre de deux mille tonnes.

Tout récemment, par suite de besoins nouveaux, il s'est installé un nombre considérable de petites fabriques de crin végétal. On en a compté jusqu'à soixante-trois, mais ce sont des installations rudimentaires et quelques-unes seulement sont pourvues d'une machine à vapeur. Elles se servent pour déchiqueter les feuilles de palmier nain d'un outillage très simple : deux rouleaux de bois et des peignes faits de longs clous traversant une barrette de bois. Enfin on va aménager à côté de l'abattoir un grand frigorifique dont la concession a été accordée à la Société des Abattoirs de France.

Certaines industries manquent encore à Casablanca, mais, lorsque la houille blanche sera organisée, on pourra envisager la création de fabriques de conserves de viande et de poissons, de distilleries, de laveries et de filatures de laine, d'une brasserie-malterie sûre de

trouver dans le pays une eau d'une qualité suffisante et des orges excellentes.

Si le commerce et l'industrie ont enrichi Casablanca, la base même de ces richesses se trouve dans l'abondante production de son hinterland, de l'opulente Chaouïa, de ces plaines fertiles de la Tamesna qui, de tout temps, suscitèrent l'envie de ses voisins. Administrativement la région des Chaouïa, d'une superficie de 12 500 kilomètres carrés, sur lesquels vit une population indigène de plus de 220 000 habitants est divisée en trois contrôles civils.

Le contrôle de Chaouïa-Nord, avec siège à Casablanca, comprend les tribus des Oulâd Zian, où abondent de belles terres profondes et noires à l'humus épais, des Zenata, des Mediouna, des Ziyaida autour du Camp Boulhaut établi sur une colline à la lisière de la forêt de chênes-lièges et des Mdhahra près du Camp du Boucheron. Le Contrôle de Chaouïa-Centre, avec siège à Ber Rechid, comprend les tribus des Oulâd Hariz, des Mzâb et A'Châch autour de Qaçba Ben Ahmed. Le Contrôle de Chaouïa-Sud, avec siège à Settât, comprend les tribus des Mzamza, Oulâd Bou Ziri, Oulâd Saïd, des Gdana et Beni Mesquine vers El Boroudj. Géographiquement le pays des Chaouïa se divise en deux parties : la région de la plaine et la région du plateau qui s'enfonce vers le Tadla. La coquette petite ville de Settât est placée à la limite des deux zones dans un site charmant plein de verdure. Marché important, ses habitants, agriculteurs, pasteurs et commerçants, sont venus se grouper sous la protection des murs crénelés de sa kasbah

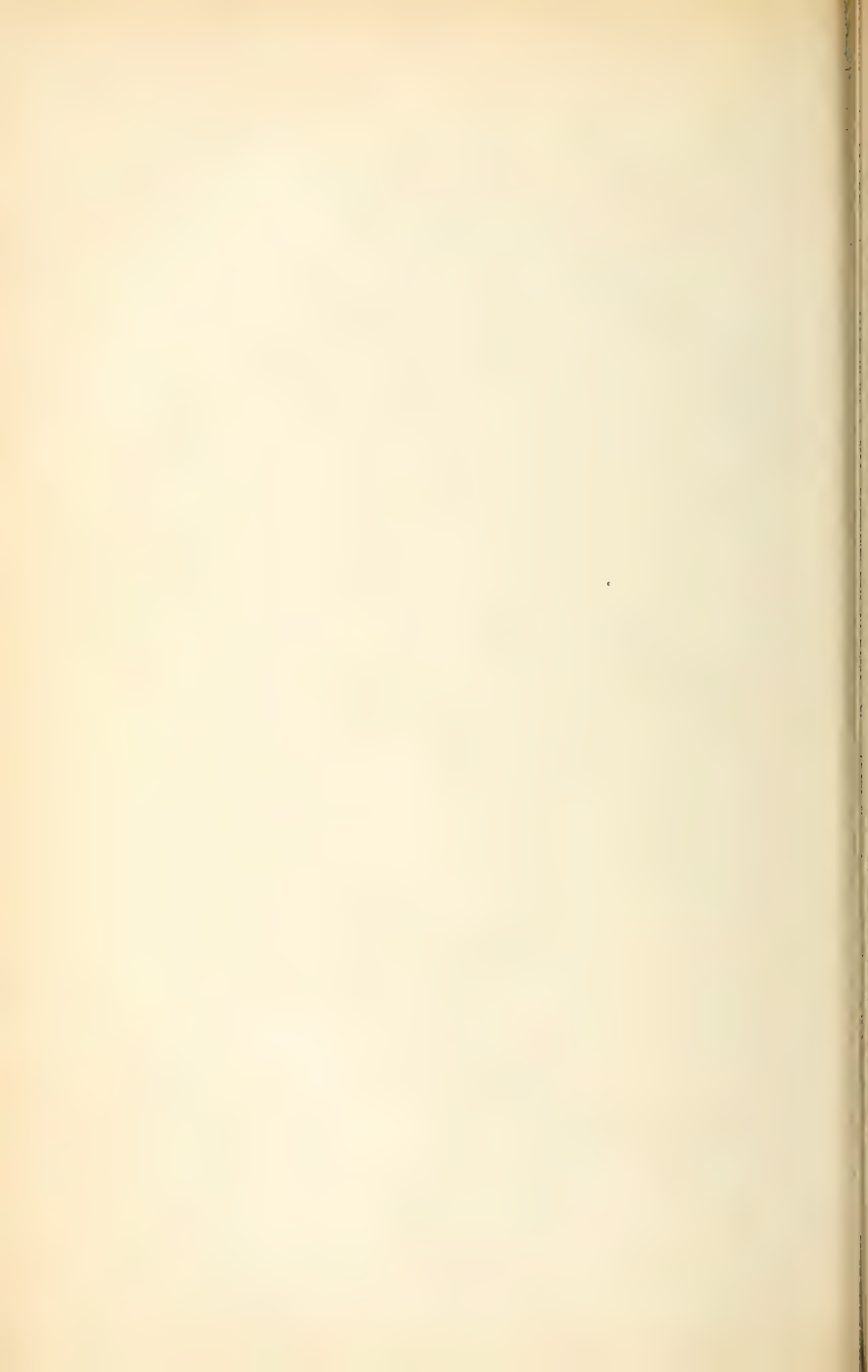


CASABLANCA

- I JARDIN PUBLIC & TERRAIN de SPORT
- II PALAIS de JUSTICE
- III HOTEL des POSTES
- IV SERV. MUNIC. Projets
- V THEATRE - Projets
- VI CERCLE MIL. *En compl.*
- VII SUBDIVISION
- VIII MARCHÉ
- IX XI ECOLES
- XII ECOLE FRANCO-ARABE
- XIII PLACE de FRANCE

OFFICE ECONOMIQUE

ECHELLE
 0 200 400 600 800 1000
 VOIES PROJETES
 VOIES EN CONSTRUCTION



près d'une source fréquentée par les caravanes, l'*Ain Settachen Res*, source des seize têtes, en souvenir de seize voyageurs qui furent décapités pour avoir refusé de payer un droit aux fractions de tribu avoisinant ce point d'eau.

Le mouvement des principaux marchés indique bien la prospérité de la région. Les taxes perçues comme droits de place sur les marchés et fixées pour la plupart des marchandises à 5 p. 100 de leur valeur ont rapporté en 1917 plus d'un million de francs, ce qui représente un trafic total annuel de plus de vingt millions.

Casablanca-banlieue	55 000 francs.
Boulhaut	100 000 —
Boucheron	86 000 —
Ber Rechid	128 000 —
El Boroudj	74 000 —
Oulad Saïd	100 000 —
Ben Ahmed	250 000 —
Settat	225 000 —

C'est dans toute cette région, la première soumise à notre influence, que se sont naturellement établis la majorité des colons européens. Autour de quelques centres, en bordure des routes, au milieu des champs, de tous côtés de nombreuses fermes se détachent en points blancs sur l'immense plaine aux longs replis onduleux rompant sa monotonie. En 1914, on comptait sur le territoire de Casablanca-banlieue, dans la région occupée par les Mediouna, les Oulâd Zian et les Zenata, 5 919 hectares cultivés appartenant à 86 Européens, dont 4 381 étaient

la propriété de 53 Français. La valeur totale de ces exploitations agricoles, domaines de grandes sociétés ou d'individus, achetés la plupart entre 1910 et 1913, s'élevait à la somme de 3 310 650 francs dans laquelle étaient compris le prix du terrain, celui des bâtiments et la valeur du cheptel. En 1917, la population européenne se répartissait de la façon suivante entre les différents centres : Fedhala 350, Boucheron 20, Boulhaut 80, Settatt 200, Ber Rechid 250, Ben Ahmed 150. Autrefois les Européens ne faisaient guère que des associations agricoles avec les indigènes mais, peu à peu, avec la sécurité, un certain nombre se sont établis sur leurs propriétés qu'ils exploient eux-mêmes, soit par le métayage avec les *khammas* qui, en échange de leur travail, reçoivent le cinquième de la récolte, soit directement avec un matériel approprié à la grande culture.

La zone des terres légères et caillouteuses, dites *sâhel* ou *remel*, s'étend le long de l'océan jusqu'à une distance moyenne de vingt kilomètres formée par une suite de vallonnements où l'on sème l'orge, le blé, le maïs et le lin, ou bien que l'on abandonne aux palmiers nains pour servir de terrain de parcours lorsque le rocher se trouve trop près de la surface du sol. Au delà de cette ligne commence la plaine des *tirs*, les fameuses terres noires, argileuses, fortes et compactes, riches en azote et en potasse, aptes à retenir longtemps une forte proportion d'eau. Aussi leur fertilité est-elle merveilleuse quand les pluies d'hiver ont été abondantes. A certains endroits l'épaisseur de la couche fertile atteint plusieurs mètres tandis qu'à d'autres elle ne dépasse guère dix centimè-

res. Ces *tirs* s'étendent sur une superficie d'environ 500 kilomètres carrés répartis chez les Mediouna, les Oulâd Hariz, les Mdhakra, les Oulâd Zian, les Zenata, les Oulâd Saïd, où abondent aussi les terres rouges argilo-calcaires que les indigènes désignent sous le nom d'*hamri*, moins fertiles que les *tirs* mais très bonnes aussi.

Dans ces riches terres à céréales, les cultures les plus importantes sont celles de l'orge, du blé dur, du maïs, dont le rendement annuel moyen est respectivement de dix à douze pour un quintal, jusqu'à seize dans certaines parties, de six à huit et de six. Des essais de blé tendre ont donné de bons résultats, particulièrement le blé colon d'Oranie ou blé barbu. Pour les graines, les plus intéressantes sont : la graine de lin, les pois chiches, le *holba*, fenugrec, le *kesbour*, coriandre, les fèves, les lentilles. L'assolement biennal se pratique en laissant en jachère la parcelle cultivée en céréales ou par l'alternance des deux genres de culture, cultures d'automne ou *keriya* : blé, orges, fèves, et cultures tardives ou *mazouya* : maïs, lin, pois chiches, fenugrec, coriandre, lentilles.

État des cultures pratiquées en Chaouïa (Année 1917)

Nature des produits.	Hectares ensemencés.	Production en quintaux métriques.	Part de la culture européenne.	
			Hectares.	Quint.
Blé	171 500	1 458 000	3 500	26 000
Orge.	173 700	1 509 000	2 700	17 000
Avoine.	1 340	12 400	1 100	10 000
Fèves	3 420	36 200	220	1 200
Maïs.	6 950	54 400	350	2 000
Pois chiches.	12 300	87 000	300	2 000
Mil	2 800	23 000	»	»
Sorgho.	3 500	33 000	»	»
Lin	4 070	31 400	170	1 200
Coriandre	2 400	23 400	»	»
Fenugrec.	700	7 000	»	»
Cultures diverses.	580	»	450	»
TOTAUX.	383 260	3 274 800	8 790	59 400

État du cheptel

Animaux.	Chaouïa			Euro- péens.	Totaux.
	Nord.	Centre.	Sud.		
Chameaux	4 500	7 000	6 800	250	18 550
Chevaux	5 600	9 000	6 500	800	21 900
Mulets.	1 400	1 200	1 500	600	4 700
Anes.	13 000	22 000	22 500	400	57 900
Bœufs, vaches	40 000	42 000	42 000	3 000	127 000
Veaux	14 000	14 000	16 000	1 200	45 200
Porcs.	»	160	450	17 000	17 610
Moutons.	107 000	295 000	390 000	17 000	809 000
Chèvres.	38 000	57 000	73 000	1 500	169 500
TOTAUX.	223 500	447 360	558 750	41 750	1 271 360

Il est probable que le rendement des cultures s'accroî-

tra dans de sérieuses proportions au fur et à mesure que s'étendront les exploitations européennes, surtout avec ces terres profondes que le rustique *mahrath* des indigènes, la charrue en bois à soc de fer et pointe d'acier, ne peut pas pénétrer suffisamment pour laisser l'eau s'infiltrer jusqu'au sous-sol. De même pour les semences, malgré toute l'habileté des Marocains à semer à la volée, le semoir en lignes fournit un travail plus régulier dont les champs montrent de suite les heureux résultats ainsi que nous l'avons vu chez certains colons de la Chaouïa. Le Protectorat a mis à la disposition des agriculteurs un certain nombre de tracteurs qui ont, paraît-il, donné un assez bon rendement. Mais il semble que pour réussir réellement il y aurait lieu de constituer une entreprise de motoculture. Pour le colon, en effet, l'emploi de tracteurs serait extrêmement onéreux par la nécessité d'avoir des mécaniciens et de former des approvisionnements de combustibles, de lubrifiants, de pièces de rechange. Une entreprise au contraire, montée avec d'importants capitaux, posséderait des ateliers de réparation, des magasins pourvus de tout le matériel nécessaire, un personnel spécialisé et pourrait mettre en action sur différents points des groupes de trois, cinq et dix machines. Le colon traiterait à forfait pour un nombre déterminé d'hectares, pour le labour, le déchaumage ou la moisson, et l'entreprise n'aurait qu'à s'entendre avec les propriétaires, grouper leurs contrats par domaines voisins les uns des autres afin de réduire au minimum les pertes de temps, tout en dépensant le moins possible de combustible et de main-d'œuvre.

Depuis l'occupation les indigènes, certains de la possession de leurs récoltes, ont cultivé de plus en plus leurs terres. La venue des Européens les a stimulés encore davantage par l'aide qu'ils leur apportaient en leur fournissant les capitaux dont ils avaient besoin et plus tard par l'enseignement qu'ils leur donnaient en appliquant des méthodes plus rationnelles en matière de culture et d'élevage. Il ne faut pas se dissimuler qu'il est très difficile en Chaouïa de se constituer de suite un domaine de quelque importance, à plus forte raison si on le désire vaste. Il faut se rendre compte aussi qu'il est presque indispensable d'avoir deux entreprises complémentaires, une de céréales et une d'élevage de bœufs, de moutons ou de porcs. Le mieux est de s'établir d'abord, d'apprendre à connaître le pays et les indigènes, et petit à petit on arrive à s'agrandir. Une propriété de mille hectares est un maximum que très peu sont parvenus à atteindre. La facilité d'achat de terres cultivables est de plus en plus restreinte. D'une part les fermes se sont multipliées, accaparant presque tout le terrain disponible. D'autre part les Marocains tiennent de moins en moins à se défaire de leurs terres et, comme la région est riche, ils n'y sont pas forcés par le besoin. Aussi les prix ont-ils considérablement augmenté et les beaux tirs noirs situés à une quarantaine de kilomètres de Casablanca ne valent pas moins de sept cents francs l'hectare. On peut calculer comme prix moyens à l'hectare : dans la Chaouïa Nord, les tirs défrichés de 300 à 650 francs et non défrichés de 200 à 300, les hamri défrichés de 250 à 350 et non défrichés de 80 à 150, les re-

mel de 50 à 150 ; dans la Chaouïa Centre et dans la Chaouïa Sud, les tirs et hamri défrichés de 300 à 500 et non défrichés de 150 à 300, les remel de 50 à 150. On a d'ailleurs souvent avantage, vu l'état de propreté et la situation, à acheter un terrain à 200 francs l'hectare et même davantage qu'un autre à dix et quinze francs, plus éloigné et d'un défrichement coûteux. C'est pourquoi la Chaouïa reste la région des réalisations immédiates, en attendant le moment où le réseau de routes s'étendant de plus en plus à l'intérieur du pays facilitera l'exploitation de terrains encore incultes, où le rail triomphant enfin des lenteurs administratives pourra aller chercher dans les régions les plus éloignées les sacs d'orge et de blé pour les accumuler dans les hauts greniers qui se dresseront bientôt sur les quais du port.

Ce port, on le connaît, pour avoir été tant de fois décrit. Cinquante millions ont été prévus dans l'emprunt de 1914, pour en faire un grand port, le grand port du Maroc, où convergeraient toutes les routes et les chemins de fer, à côté duquel prospéreraient d'autres petits ports à barcasses desservant chacun une région particulière. Voici, d'après le directeur général des travaux publics au Maroc, ce qu'il sera un jour : « De longues et puissantes jetées enserreront un vaste mouillage où les navires de toute calaison pourront, même aux jours de grande tempête, défier l'assaut des lames. A l'arrière, ceinturé encore par deux autres jetées que la protection des premières permet de faire moins épaisses et moins robustes, un petit port intérieur abritera, en eaux absolument calmes, les barcasses, les remorqueurs,

tout le matériel naval de transport ; à côté des quais anciens, prolongés ou avancés en mer, de nouveaux quais seront créés, accessibles à tout état de marée aux embarcations légères et aux bateaux de mer de faible calaison ; de vastes terre-pleins les longeront munis de tout l'outillage qu'exige un trafic important (grues, engins de manutention, magasins desservis par un double réseau de voies charretières et de voies de fer, etc.) ; plus tard, enfin, grâce à la construction, d'ores et déjà prévue, de quais en eau profonde, les grands navires jouiront à leur tour des bénéfices de l'accostage et, ce jour-là, Casablanca sera devenu le port mondial que nous rêvons. »

Le mouillage des bateaux de haute mer mesurera une surface totale de 140 hectares, protégé par la grande jetée de l'Ouest longue de 1 900 mètres et la jetée transversale de l'Est longue de 1 400 mètres qui se détachera de la première à 300 mètres en arrière de son extrémité et dans laquelle sera ménagée la passe d'entrée de 250 mètres de largeur. Le petit port, ou port intérieur, est aménagé devant le boulevard qui longe la mer au pied des vieux remparts de la ville arabe, défendu par deux jetées d'une longueur totale de 670 mètres coupées par une passe de 80 mètres. Du côté de la grande jetée une darse reçoit les barcasses et les remorqueurs, bordée par un terre-plein où viennent débarquer et embarquer les passagers. Les anciens quais de la Marine et de la Douane restaurés sont devenus d'un accès facile et constant pour les petites embarcations. Quant aux bateaux de mer de calaison restreinte, ils peuvent s'amarrer le

long de la jetée Est formant mur de quai du côté intérieur. Au delà de la jetée se trouvent douze hectares de terre-pleins neufs, munis de nombreuses grues fixes et d'une grue mobile de 25 tonnes, couverts en partie de magasins et de hangars desservis par de larges voies charretières et un réseau de voies de fer de 0 m. 60.

Pour l'infrastructure des jetées on s'est servi de blocs artificiels en béton de ciment armé. On a employé les plus gros d'un volume de 40 mètres cubes et d'un poids d'environ 100 tonnes pour la grande jetée du côté du large, tandis qu'on constituait le reste avec des blocs moindres de 50 tonnes et de 20 mètres cubes et pour les jetées du petit port on utilisait des blocs cubant 10 mètres et d'un poids de 25 tonnes. Un parapet très solide court tout le long de la jetée du côté de la mer et vers le port c'est un radier formant plate-forme.

Malgré les entraves apportées par la guerre, les travaux étaient poussés activement et, au mois de septembre 1918, la grande jetée était exécutée sur 872 mètres. Mais l'approvisionnement en ciment devenait de plus en plus difficile, les matériaux avaient subi une hausse fantastique, la main-d'œuvre avait augmenté de façon appréciable. Aussi le Service des Travaux Publics fut-il amené à envisager une modification importante au plan primitif pour l'exécution duquel on allait se trouver en présence d'un très gros déficit. Ces remaniements devaient se faire en trois étapes. Dans la première, on construirait la grande jetée jusqu'à 1 300 mètres environ et on reporterait la jetée transversale vers l'Ouest de façon à la faire aboutir à la grande jetée vers le

1 100^m mètre. On calculait que vers la fin de 1920 on aurait un mouillage absolument sûr, praticable en tout temps pour les opérations de déchargement et d'embarquement, qui mesurait une surface de 35 hectares. La seconde étape comprendrait la construction de 1 650 mètres de quais et, si l'on disposait des fonds nécessaires, le prolongement de la grande jetée de 600 mètres, c'est-à-dire que celle-ci atteindrait toute la longueur prévue au projet original. Enfin, au cours de la troisième étape, on aménagerait un second bassin en prolongeant la grande jetée jusqu'à 2 250 mètres et en établissant une seconde jetée transversale parallèle à la première. Ce bassin aurait une surface de 66 hectares avec profondeur de 9 m. 50 à basse mer et serait bordé de 2 250 mètres de quais avec un quai spécial de 900 mètres pour les phosphates. La Direction des Travaux Publics pensait ainsi « concilier dans la mesure du possible les nécessités de la situation présente, savoir : aménagement, dans un délai aussi court que le permettent les sujétions actuelles, d'un port où les opérations commerciales puissent se poursuivre normalement ; engagement graduel des dépenses, au fur et à mesure des besoins et dans les limites des ressources disponibles ; possibilité d'extensions ultérieures, notamment de celles que comporteront les exploitations minières et mesures prises en vue de les réaliser sans perte de temps, dès qu'elles seraient reconnues utiles ».

Ce ne fut pas l'avis de la Chambre de Commerce qui craignait que ce projet ne fût « un acheminement vers un compromis opportuniste où l'idée du grand port serait

sacrifiée ». L'opinion publique également s'émut et protesta contre toute restriction apportée au projet primitif du port proposé en 1913. En effet, « tous les efforts consentis à Casablanca au point de vue commercial, industriel et agricole, reposent uniquement sur l'espoir du grand port qui doit donner à notre ville l'essor qu'elle mérite et pour lequel elle a tant travaillé ». La Chambre de Commerce examina attentivement les avantages du nouveau projet proposé mis en parallèle avec ceux que présentait le projet primitif et conclut en faveur de ce dernier. « Malgré les difficultés financières et techniques que comporte le projet de 1913, il garde cependant l'avantage sur le petit port, même considéré comme une étape du grand. » Au bout de cinq ans Casablanca aurait un abri de 110 hectares tandis qu'avec le nouveau projet cet abri ne serait que de 34 hectares, avec un quai il est vrai. Mais ce dernier point n'est que secondaire ; ce qu'il est indispensable d'avoir au plus tôt, c'est un abri très large où de nombreux bateaux, moyens ou grands, puissent ensemble et rapidement décharger et recharger des marchandises. Un autre avantage était de construire à son emplacement définitif le quai à phosphates et de l'avoir prêt au bout de ces cinq ans justement lorsque la mine serait aménagée et le chemin de fer construit depuis El Boroudj à 140 kilomètres environ au Sud-Est de Casablanca. Or les prospections permettent d'escompter un gisement de plus d'un milliard de tonnes très semblable aux gisements de Gafsa en Tunisie, de Tebessa et du Kouif en Algérie. Mais les disponibilités financières actuelles rendaient impossibles l'achè-

vement de ce premier projet dont les Casablancais réclamaient le maintien intégral. Il fallait des ressources nouvelles et c'est sur ce point que se sont portés les efforts du Protectorat. Une nouvelle dotation va être demandée à un emprunt gagé sur le revenu de la taxe spéciale de 2,50 p. 100 des douanes et sur des taxes de port. Grâce à cette somme les travaux pourront être activés et on peut entrevoir désormais le jour assez prochain où ce grand port assurera à Casablanca son plein développement auquel son passé si brillant lui donne le droit d'aspirer.

D'aucuns s'alarment de la situation qui sera faite à Casablanca, si Tanger devenait port français. Il ne semble pas qu'il y ait lieu d'exagérer le danger de cette concurrence. Sans doute Tanger par sa position à cheval sur l'Atlantique et la Méditerranée est un port de transit de premier ordre, admirablement placé pour l'échange des marchandises venant d'Orient contre les articles d'Occident. Mais Casablanca grand port du Maroc, desservi par des routes et des chemins de fer se déployant vers l'intérieur du pays, sera toujours choisi pour la plus grande part du trafic des importations en même temps qu'il assurera un fret de retour important et constamment disponible avec ses grains et ses minerais. C'est pourquoi il doit offrir aux navires qui se présenteront, en outre d'un bon mouillage, toute sorte de facilités pour se ravitailler en eau et en charbon et, si besoin est, pouvoir faire des réparations.

Les services doivent être améliorés ; ils le sont déjà en partie. La Compagnie Générale Transatlantique

d'une part et de l'autre la Compagnie Paquet, qui desservait le Maroc dès 1880 avec un unique bateau de 350 tonnes le *Languedoc*, font tous leurs efforts pour assurer la régularité et la rapidité des relations entre Casablanca et Bordeaux, Casablanca et Marseille, avec des unités spacieuses et bien aménagées. D'un côté, en effet, Casablanca reçoit des vins et des comestibles, des articles de luxe et de ménage de la région parisienne, des tissus de laine et de coton des régions du Nord, tandis que son cheptel, porcs, bœufs, moutons, et son crin végétal y trouvent de larges débouchés. A Marseille, ce sont les produits métallurgiques de la Loire, les chaux et ciments de la vallée du Rhône, les soieries de Lyon, le sucre et les bougies de Marseille, en échange des blés et semoules du Maroc, des orges et maïs, des graines de lin et de ricin. Il faudrait augmenter les relations déjà importantes qui existent entre l'Algérie, en particulier Oran, et le Maroc. Pour cela il conviendrait de fusionner les deux lignes, Oran, Tanger, Casablanca et Marseille, Tanger, Casablanca afin d'avoir un départ hebdomadaire de Marseille sur Oran et Casablanca avec escale à Tanger une fois par quinzaine. On aurait ainsi un service fréquent et régulier pour le transport du courrier, des colis postaux et des passagers, tandis qu'on obtiendrait à Oran un transbordement rapide et peu coûteux des marchandises destinées aux ports de rivières sur l'Atlantique, Kenitra et Rabat, et aux ports de la Méditerranée Nemours, Melilla, Ceuta, Tanger. Une ligne bimensuelle devrait relier Marseille aux ports du Sud, Mazagan et

Mogador, pour éviter les longs stationnements devant Casablanca ou l'encombrement des marchandises ralentit trop souvent les opérations. La ligne hebdomadaire de Bordeaux aurait avantage à toucher Lisbonne, de même que pour créer et augmenter le courant commercial entre l'Ouest de la France et les ports du Sud, il faudrait une ligne bimensuelle partant d'Anvers et desservant Dunkerque, Le Havre, Nantes, Bordeaux, Lisbonne, facultativement Bilbao, Casablanca, Mazagan et Mogador.

Il faut aussi, et c'est une nécessité qu'on a trop négligée jusqu'à présent, créer des relations maritimes suivies entre le Maroc et l'Afrique Occidentale Française, entre lesquels des échanges très intéressants peuvent s'établir. On cite volontiers le fait suivant bien caractéristique. En 1913, année de mauvaise récolte au Maroc, la consommation a dû faire appel à l'extérieur pour recevoir le maïs qui lui était nécessaire. Le territoire du Protectorat a importé pour ce motif 219 822 quintaux de maïs, dont 49 423 de provenance française et 25 539 de provenance allemande. Or, cette même année le Dahomey a exporté 132 561 quintaux de cette céréale dont 78 en France, 84 994 en Allemagne et le surplus en Angleterre. Le Maroc peut utiliser les bois de l'A. O. F. pour concurrencer les bois du Nord, les produits du cheptel soudanais pour améliorer le sien par des croisements, ses bananes au lieu des bananes des Iles Canaries, ses graisses végétales, végétaline et cocose, qui remplaceraient les beurres danois. De son côté, il peut lui envoyer des céréales, ses farines, ses semoules, des articles de fabrication indigène, tissus, babouches et cuirs ouvragés.

Il suffirait pour débiter d'obtenir des grandes lignes françaises desservant le Sénégal qu'elles fassent à l'aller et au retour un crochet à Casablanca.

De même devrait-on attirer les passagers de l'Amérique du Sud. Certaines compagnies comme la C^{ie} Italienne de l'Amérique du Sud, sont, paraît-il, disposées à s'arrêter au retour à Casablanca. En effet, quand le réseau marocain sera relié à Tanger et à Oran, Casablanca sera le port le plus méridional du vieux continent. Une voie ferrée doit relier incessamment Cadix à Tarifa, à la pointe extrême de l'Espagne, distant de Tanger d'une heure seulement. Quand la ligne projetée à travers l'Espagne sera exécutée, on pourra se rendre de Paris à Tanger en trente heures et de Tanger à Casablanca en huit heures.

L'amélioration des services n'est pas suffisante, il faut stabiliser le fret en adoptant une tarification qui ne varierait pas sans cesse et serait calculée selon la valeur, le poids, l'encombrement, la fragilité ou le danger de la marchandise, le réduire aussi pour que les transports sous pavillon français se fassent, à conditions égales, au même prix que sous pavillon étranger. Enfin une question qui est intimement liée à l'essor économique du Maroc, c'est celle des frets combinés. Selon la formule du président de la Chambre de Commerce qui s'en est vivement préoccupé : « Il faut que demain le taillandier de l'Isère puisse coter un prix ferme pour ses outils agricoles au colon de Sidi ben Nour sans avoir à se préoccuper des formalités et des taxes d'embarquement et de débarquement à Marseille et à Casablanca. »

Fehdala

Entreprise privée. — Port de pêche et port industriel. —
Centre balnéaire.

De Casablanca jusqu'à Rabat, tout le long de la côte, sont échelonnées de petites cités enfermées dans de hautes murailles rougeâtres, flanquées de tours massives garnies de créneaux où d'immobiles cigognes jettent la note claire de leurs ailes blanches bordées de noir. Elles apparaissent de loin en loin, kasbahs solitaires au milieu de la plaine monotone, mystérieuses et farouches, hermétiquement closes par les grands battants en bois d'une porte monumentale. Mançouriya, fondée par Yacoub el Mançour, que ses habitants abandonnèrent précipitamment pour s'enfuir à Rabat dès qu'ils apprirent le débarquement de l'infant don Fernando à Anfa, Bouznika à mi-chemin entre Casablanca et Rabat où d'intéressants essais de petite colonisation ont été tentés, Fehdala si favorisée que certains auteurs ont voulu voir dans son nom la corruption de *Faidh Allah*, présent de Dieu.

Située à 25 kilomètres au nord de Casablanca et à



EN CHAQUIA. — Batteuses dans une ferme française

65 kilomètres au sud de Rabat, Fedhala est un des rares points à posséder une baie bien abritée sur cette rude côte marocaine que Tacite décrivait : *mare saevum, littus importuosum*, mer farouche, littoral sans port. Deux petits îlots, s'étendant sur presque un kilomètre de long, la protègent contre les vents régnants Sud-Ouest, Nord-Ouest, reliés entre eux et à la terre ferme par un promontoire rocheux découvert à marée basse. Son entrée, orientée à l'Est et très sûre, reste praticable par tous les temps. Les Romains, dit-on, y amenaient leurs trirèmes et plus tard les Portugais y édifièrent une kasbah fortifiée, y établirent un centre commercial très fréquenté par les marchands chrétiens de la Méditerranée qui venaient y chercher du blé, de l'orge et des fruits secs.

En 1773, le Sultan Sidi Mohammed, ayant permis l'extraction d'une quantité considérable de blé amassée dans les silos, eut l'idée d'y faire construire une ville. Aux commerçants qui désiraient bénéficier de cette extraction il imposa l'obligation de bâtir des maisons. Mais l'année suivante il leur retira les privilèges accordés pour les octroyer avec un monopole à la compagnie madrilène *Los Cinco Gremios Mayores*. De vastes magasins furent édifiés, puis, le blé une fois enlevé, la ville fut abandonnée et resta ruinée avant d'être achevée. En 1881, elle n'était plus qu'un village misérable où végétaient un millier de musulmans et d'israélites.

L'occupation française allait la vivifier à nouveau en utilisant son port pour recevoir des navires affrétés par l'Administration de la Guerre, chargés d'approvisionnement militaires et en l'ouvrant ensuite au commerce in-

ternational en février 1914. Une société française, la Compagnie Franco-Marocaine de Fedhala (Hersent Frères), reconnaissant les avantages de cette baie, rachetait à des Allemands près de quinze cents hectares situés aux environs et décidait d'y entreprendre la construction d'un petit port où les navires pourraient opérer à quai en attendant que les grands travaux de Casablanca soient terminés. Par un dahir du 4 mai 1914, elle obtenait une concession pour la construction et l'exploitation d'un port public, mais sans subvention ni garantie. Elle se chargeait de l'exécution et de l'entretien des ouvrages nécessaires et ne recevait d'autre rémunération du capital engagé que le produit des différentes taxes d'usage. Dès 1912, elle avait entrepris à ses risques d'aménager la baie. Elle reliait les deux îlots par une digue achevée en 1913, construisait des hangars et un appontement à barcasses de 150 mètres de longueur, muni de grues à vapeur, rattaché à la ligne Casablanca-Rabat par une voie ferrée de 0 m. 60, posée par le génie militaire.

En 1914, elle commençait la grande jetée du large et deux wharfs destinés à l'embarquement du bétail, des céréales et du fourrage et au débarquement du matériel pour l'administration militaire. Vers le milieu de 1915, elle se voyait obligée, par le manque de matériaux, de suspendre les travaux. La grande jetée atteignait alors 150 mètres de longueur. Elle avait absorbé 29 000 mètres cubes de blocs naturels et 13 550 tonnes de blocs artificiels. L'année suivante, on s'occupa plus spécialement de l'aménagement intérieur du port où deux jetées, l'une de

400 mètres, l'autre de 180, devaient donner un calme absolu. Des quais à barcasses, des terre-pleins avec de solides hangars facilitaient les opérations et en 1918, cet outillage était complété par un appontement de 170 mètres de longueur contre lequel pouvaient accoster la plupart des bateaux dont le ravitaillement en charbon et en eau douce était toujours assuré. Pour empêcher les sables de s'accumuler, un épi de protection long de 400 mètres était construit à l'entrée même du port et séparé seulement par une passe de 90 mètres de largeur d'un petit môle de 165 mètres de longueur accroché à l'île la plus au large.

On doit se féliciter de l'heureux résultat de cette initiative privée française, preuve éloquente de ce que peuvent l'intelligence et l'énergie, la science unie à la volonté d'aboutir, sans rechercher ni attendre l'aide providentielle de l'État qu'on s'est trop habitué chez nous à considérer comme indispensable. Port annexe de Casablanca, Fedhala a été un très utile auxiliaire du grand port du Maroc en facilitant le dégorgeant, surtout aux époques où le mauvais temps rendait les opérations de débarquement et d'embarquement particulièrement difficiles, sinon impossibles. Depuis août 1917, les bateaux de 3 000 tonnes pouvaient effectuer leurs opérations à quai. D'après les chiffres relevés par la C^{ie} du Port de Fedhala qui, en 1916, s'est substituée à la Compagnie Franco-Marocaine, le mouvement du port était en 1914, année de l'ouverture, de 15 navires d'une jauge nette de 13 217 tonneaux. En 1915, il était de 32 navires jaugeant 29 342 tonneaux, en 1916 de 168 navires jaugeant 32 071

tonneaux, en 1917, de 214 jaugeant 80 419 tonneaux et en 1918 de 253 navires jaugeant 117 715 tonneaux.

Intéressant comme port de commerce général, Fedhala l'est particulièrement comme port de pêche. Plus d'une centaine de balancelles espagnoles, montées par neuf ou dix hommes d'équipage, viennent chaque année vers fin avril d'Alicante, de Villajoyosa et de Denia. Pêchant au large et salant le poisson pour l'emporter à leur port d'attache, elles vont à Fedhala se ravitailler en vivres et en eau douce. Certaines restent après la saison et approvisionnent Casablanca et Rabat. Toutes les variétés de poissons se rencontrent aux environs de Fedhala, principalement la sardine. Le maquereau y est très abondant pendant le mois de juillet. Un industriel de Concarneau a déjà monté une usine de séchage de poisson qui ne manquera pas de prendre un développement intéressant lorsque des chalutiers lui assureront un apport constant et régulier de poisson. Car il semble certain que Fedhala attirera les installations de pêche toujours gênantes dans un grand port, à cause de la place qu'elles occupent. D'autre part, la Société des Frigorifiques de l'Afrique du Nord, au capital de 3 500 000 francs, construit actuellement un établissement frigorifique destiné au magasinage et à la conservation des denrées périssables fournies par la région et devant être exportées vers la Métropole, notamment le poisson et les porcs dont on fait l'élevage en grand dans toute cette zone. Le poisson destiné à l'exportation sera congelé, tandis que celui destiné à ravitailler les villes de l'intérieur du Maroc sera simplement frigorifié et transporté dans des récipients

spécialement aménagés. La viande de porc uniquement destinée à l'exportation sera congelée. On prévoit le traitement de 40 porcs par jour.

D'autres industries sont déjà établies : un chantier de construction de barcasses et, à deux kilomètres environ du port, une grande briqueterie, construite par la Société des Briqueteries de Fedhala au capital de 1 000 000, exploite avec succès, depuis un certain temps, les riches gisements d'argile de la localité. La Société Marocaine des Charbons et Briquettes, au capital de 2 000 000, ayant pris Fedhala comme port d'attache et base d'opérations commerciales, doit édifier prochainement une usine de briquettes à proximité du port. Fedhala est d'ailleurs tout désigné comme port industriel par les avantages qu'il offre tant en raison des richesses de toute nature dont est doté son hinterland et qui attendent une exploitation industrielle qu'en raison des commodités qui résultent des avantages nautiques du port pour l'adduction de certaines matières premières et du machinisme en provenance de l'extérieur. Centre attractif d'une région importante occupée par les Zenata, les Arab et les Ziaida, il voit affluer vers lui céréales, peaux et laines, ovins, bovins et porcins, en même temps qu'il recevra les minerais provenant des gisements ferrugineux découverts dans la vallée de l'Oued Neffikh et une partie des phosphates d'El Boroudj. On vient du reste de décider la construction d'une fabrique de superphosphates destinée à fournir au Maroc les engrais nécessaires à l'intensification et à la multiplication des cultures variées auxquelles son sol et son climat se prêtent généreuse-

ment. Et pour la marche de toutes ces industries, la Compagnie du Port se propose de créer une centrale électrique qui fournira l'énergie et la lumière.

Port de pêche, port industriel, Fedhala deviendra en plus un centre balnéaire très fréquenté, grâce à sa situation intermédiaire entre Casablanca et Rabat et à son immense plage de sable fin où l'on peut se baigner sans crainte de courants pernecieux et de vagues de fond si dangereux en d'autres points de la côte. La population comptait à la fin de 1917, 1 200 indigènes et 380 Européens et 3 écoles étaient ouvertes, l'école franco-arabe fréquentée par 59 élèves, l'école du port avec 55 fillettes et l'école des garçons avec 25 élèves. Plusieurs boutiques sont installées où les indigènes trouvent toutes les marchandises qui leur sont nécessaires, une large avenue centrale a été empierrée et plantée de platanes tandis que d'autres voies ont été tracées selon un plan d'ensemble. A côté des maisonnettes et de quelques immeubles plus importants qui constituent actuellement la petite ville on compte édifier un hôtel confortable à l'usage des voyageurs et des touristes et peut-être un casino. Bientôt sans doute, autour de cette baie qui n'était, il y a quelques années, qu'une crique déserte, verra-t-on se dresser de gracieuses villas ombragées d'arbres où les habitants de Casablanca et de Rabat viendront passer l'été pendant que, sur la plage, leurs enfants se livreront à de joyeux ébats mêlés aux colonies de vacances de jeunes Européens venus de Dar bel Hamri, de Petitjean, de Meknès et de Fès.

CHAPITRE III

Rabat

Capitale administrative. — Son histoire. — Ses monuments.
— La tour Hassan. — Ses remparts. — Le Chellah. — Capitale du Protectorat. — Divers quartiers. — Administration.
— Budget.

Accrochée d'un côté sur une haute falaise fauve dominant l'indolent Bou Regreg, l'altière Rabat s'étale en une large bande blanche entre l'azur de la mer dont elle est séparée par un long cimetière ponctué de dalles grises dévalant en pente douce et la verdure des jardins et des champs bordés de haies de cactus et de figuiers de Barbarie par delà la ligne brun-rouge du mur d'enceinte. Cité impériale chérie par les sultans comme villégiature d'été pour le pittoresque de son site et l'agrément de son climat, ville maghzen peuplée de riches notables, de savants docteurs, de fonctionnaires de la Cour subtils et retors, elle sommeille sous sa parure d'hermine, mollement étendue sur le promontoire formidable où régèrent tour à tour tant de nations diverses.

Ribât el Fath, le Camp de la Conquête, nom choisi

par le sultan qui en termina la construction, Yacoub le Mançour (1185-1199), l'émir tout-puissant, célèbre par ses grandes conquêtes en Espagne. Voulant marquer le souvenir de ces glorieux faits d'armes des musulmans, il avait tenu à compléter l'œuvre commencée par Yousef (1163-1185), en exécution des ordres du sultan Abd el Moumen ben Ali (1130-1163). Celui-ci avait édifié sur le rocher surplombant la mer et le fleuve une kasbah redoutable qu'il avait appelée El Mehdhiya, la ville du Mahdi, en mémoire du mahdi almohade Ibn Toumert. Comprenant toute l'importance de cette place forte située aux confins du Maroc du Sud et du Maroc du Nord séparés par le Bou Regreg, admirablement placée dans une région favorable au rassemblement de troupes avant de les déverser sur la Péninsule en hordes fanatiques à l'assaut de l'Andalousie, il résolut de construire à côté d'elle une ville qui, d'après les historiens, devait être bâtie sur le plan d'Alexandrie. Son fils Yousef se chargea des premiers travaux qui ne furent achevés que plus tard par son petit-fils Yacoub le Victorieux, le Magnifique, grandi par le prestige de ses éclatantes victoires, enrichi par d'immenses butins et d'innombrables esclaves chrétiens ramenés d'Espagne. C'est lui qui donna à la nouvelle ville toute sa splendeur. Il acheva les remparts, y aménagea des portes imposantes, entre autres Bab Rouah, la belle porte des vents, construisit dans la kasbah des Oudaïa la délicate médersa aux massives colonnades supportant de précieuses boiseries et la grandiose porte toute en blocs de pierre sculptée qui en garde l'entrée. Sur

une colline, en dehors de la ville, il édifia l'immense mosquée de Hassan dont il ne reste plus que des ruines, quelques pans de murs et des rangées parallèles de colonnes de marbre faites de cylindres superposés, au pied de la somptueuse tour Hassan, la sœur et l'émule de la Giralda de Séville et de la Koutoubia de Marrakech.

S'élevant, solitaire et massive, jusqu'à 50 mètres de hauteur, elle était un admirable poste d'observation sur toute la campagne environnante en même temps qu'elle servait de point de repère aux navigateurs qui l'apercevaient de très loin et les guidait dans leur course. Ses quatre côtés étaient égaux et mesuraient 16 mètres de largeur. Les murs épais de 2 mètres et demi étaient faits de pierres de taille rangées avec beaucoup de régularité et parfaitement assemblées. Chacune des façades était percée d'ouvertures de dimensions variées et d'un dessin toujours différent et décorée d'une série de motifs supportés par des arcs au tympan enjolivé de rinceaux symétriques reposant sur de fines colonnettes de pierre ou de marbre. Celle qui faisait face à la mer et à la ville était particulièrement ornée, avec plus de recherche que les autres. A la partie supérieure le même motif se répétait sur les quatre faces, un treillis d'arcatures entrelacées formant une frise harmonieuse pleine de richesse et de grandeur. Les différentes baies ne sont pas sur le même plan horizontal, car elles suivent la rampe intérieure large de 2 mètres qui s'élève en pente douce coupée à chaque tournant d'un large palier de repos. Deux cavaliers peuvent la gravir de

front et le sieur Mouette raconte, dans le récit de sa captivité, qu'on « court sur le haut à cheval aussi aisément que si c'était sur une montagne ». La tour, en effet, ne fut pas achevée et resta dépourvue de son couronnement, du petit lanternon surmonté d'un dôme qui termine les minarets du Maghreb. Du sommet la vue est féerique. D'un côté, on aperçoit le gracieux vallon où se cache derrière sa ceinture rouge de remparts usés et dégradés par endroits la vieille cité de Chella avec ses tombeaux de sultans enfouis parmi les herbes sous des bosquets de figuiers et d'orangers, les taches blanchâtres de nombreux marais salants de la Merdja et la vaste plaine marécageuse de l'Oulja où s'attarde le Bou Regreg en de multiples méandres. De l'autre, c'est la barre mugissante traçant un trait d'écume entre les deux villes se faisant face, Rabat juchée sur son rocher et Salé couchée sur sa plage de sable, c'est la blancheur étincelante des terrasses au milieu desquelles flamboie comme un point d'or rouge la porte prodigieuse de la kasbah des Oudaïa.

Rabat, à cette époque, couvrait une superficie d'environ 450 hectares et on dit que « le roi y voulut faire retirer plusieurs gens de lettres, marchands et artisans, ordonnant que tous les habitants (outre le gain qui leur proviendrait de leur labeur) fussent provisionnés de certaine quantité de deniers ». Mais à la mort de Yacoub el Mançour la décadence de la ville, qui avait déjà commencé vers la fin de son règne, alla en s'accroissant et la guerre entre les Almohades et les Mérinides la dévasta à tel point qu'il n'y resta plus que la dixième

partie de ses habitants. Cependant, vers la fin du XIII^e siècle, le sultan mérinide Abdelhaq s'occupa de lui redonner quelque lustre et la grande mosquée actuelle fut son œuvre. Mais Rabat ne se releva pas et il ne lui restait guère qu'une centaine de maisons, en dehors de la kasbah, lorsqu'en 1608 deux ou trois mille Maures chassés d'Espagne vinrent s'y fixer. De nombreuses constructions datent de cette époque ainsi que le mur qui porte leur nom, le mur des Andalous. L'ancienne medersa fut affectée à une école de marins d'où devaient sortir les corsaires fameux qui firent la fortune de Salé. D'abord alliée avec celle-ci, Rabat se reconnaît également indépendante vis-à-vis du sultan. Puis, en lutte ouverte avec sa rivale pendant près de dix ans, de 1630 à 1640, elle finit par tomber sous sa domination pour passer ensuite, en 1643, aux mains des Dilaites et enfin, en 1666, revenir sous la dépendance des sultans de la dynastie Alaouite.

Deux murs d'enceinte de cinq à six mètres de hauteur entourent la ville. La première enceinte date de Yacoub el Mançour. Elle part de l'Océan au Bordj Eç Cirat et se poursuit sur 3 200 mètres dans une direction Sud-Sud-Est pour tourner ensuite vers le Nord-Est et rejoindre en ligne droite la berge abrupte et élevée du Bou Regreg. A 1 kilomètre environ de son point de départ, un mur à peu près perpendiculaire s'en détache pour enserrer la ville sur sa face Sud. C'est le mur des Andalous, construit au début du XVII^e siècle, rempart rectiligne long de 1 300 mètres, flanqué de bastions à intervalles à peu près réguliers, percé de portes à une seule

voûte : *Bab Et-Teben* porte de la paille, près des entrepôts de paille, *El Bouiba*, la petite porte, *Bab Chella* et une quatrième récemment ouverte près du Mellah. La face Nord est constituée par un rempart le long de l'Océan partant du Bordj Eç Cirat pour aboutir au pied de la kasbah des Oudaia à quelque distance du petit fortin placé à l'embouchure du fleuve. Long de 550 mètres, il est coupé de nombreuses embrasures en face desquelles sont pointés de vieux canons de bronze montés sur des affûts en bois. Ces remparts qui entourent la cité sur ses trois faces Nord, Ouest et Sud, forment ce que les indigènes appellent : *Es Soûr Ed-Dâkhelány*, rempart intérieur. Quant à l'*Es Soûr El Barrány*, rempart extérieur, il fut édifié au XVIII^e siècle par Sidi Mohamed ben Abd Allah. Il commence au rivage océanien à 1.700 mètres environ au Sud-Ouest de l'enceinte intérieure, file parallèlement à celle-ci puis tourne brusquement pour aller rejoindre le rempart de Yacoub el Mançour près du Dar el Maghzen. Au delà du vaste enclos où se trouvent isolés ce palais du sultan et ses dépendances une grande porte est ouverte dans la vieille muraille, la porte des Zaer ou *Bab El Hadid*, porte des armes, nom qui, d'après Mercier « lui vient de ce que les Zaer y ont tué un grand nombre de gens de la ville dans des guets-apens continuels et qu'il ne faut s'y aventurer qu'en armes. » Plusieurs routes y aboutissent, entre autres celle qui mène aux ruines de Chella situées en face de cette enceinte et séparées d'elle par un petit ravin de 200 mètres environ de largeur.

Chella ou Sala El Qadima, Salé la vieille, comme

elle est désignée dans l'histoire, est une des plus anciennes cités du Maghreb. Les Phéniciens, croit-on, vinrent y fonder un comptoir autour de la jolie source si fraîche qui sourd dans un creux du vallon. Puis les Romains s'y établirent, comme en témoignent de nombreux vestiges retrouvés en cet endroit. Longtemps, pendant plus d'un demi-siècle, ils s'y maintinrent dans la petite cité devenue très prospère jusqu'au moment où elle fut ravagée et détruite par les Visigoths venus de la Péninsule Ibérique. Plus tard, sous la poussée triomphante de l'Islam, elle fleurissait à nouveau et devenait une des principales villes des Berghaouta, maîtres de l'ancienne province de Tamesna. Conquise à la fin du II^e siècle de l'hégire par Moulay Idriss le Grand, le saint fondateur de la ville de Fès, elle tombait cent ans après au pouvoir de Moussa Ibn Afiya El Miknassi puis des Zenata Oulad Ziri ben Atiya pour devenir à la fin du X^e siècle de notre ère la capitale du royaume des Zenata beni Ifren. Ceux-ci, à leur tour, durent céder la place aux Almoravides vers la fin du XI^e siècle. Et Chella détruite à nouveau ne se releva de ses ruines que lorsque Yacoub el Mançour, construisant sa nouvelle cité de Ribât El Fath, y fit édifier un palais et une mosquée. Mais elle ne devait jamais retrouver sa prospérité de jadis et dès le XIV^e siècle les sultans Mérinides choisissaient pour leur nécropole ce lieu calme et solitaire que ne troublait plus le bruit des combats et d'où toute animation avait disparu au profit de sa nouvelle voisine.

Aujourd'hui il ne reste plus de tout ce passé prestigieux que quelques pieux mausolées enfouis sous la ver-

dure entre des murailles délabrées, ornées encore par endroits de somptueuses mosaïques et de fines sculptures en plâtre. Les hauts remparts crénelés couleur d'ocre, ébréchés et croulants, se dressent superbes, flamboyants, au milieu desquels la porte admirable se détache presque intacte, dans toute sa magnificence. Vaste ogive entourée d'un double cadre d'ornements en relief, elle est flanquée de deux tours hexagonales surmontées d'une construction carrée en saillie coiffée de créneaux pointus et dont les angles évidés sont ornés de gracieuses stalactites en nids d'abeille.

En sortant de l'ombre de la voûte immense d'où un escalier étroit mène au chemin de ronde courant tout le long des remparts, on débouche sur un site désert marqué d'aloès et de figuiers de Barbarie, puis on descend par un rapide petit sentier vers des bosquets de verdure. Au-dessus d'eux émerge la fine silhouette d'un minaret délicieusement décoré que termine un grêle campanile, plaqué de mosaïques aux teintes douces au sommet duquel une famille de cigognes a installé son large nid de broussailles. Plusieurs koubbas s'élèvent toutes blanches à flanc de coteau, dominant la source renommée pour sa pureté qui surgit dans le bas à l'abri d'un bouquet d'arbres. A côté une porte basse donne accès aux ruines des mosquées envahies par les herbes et les ronces près desquelles se trouvent les sépultures impériales. Là, sous la verte frondaison de frênes et de figuiers centenaires, dorment Abou Youssef qui porta la guerre sainte en Espagne, son fils Abou Yacoub qui fit la conquête de l'Andalousie, Aboul Hasan Ali et sa femme Chems edh

Dhouma que la légende vénère sous le doux nom de Lalla Chella. Les épitaphes de ce grand sultan et de son épouse peuvent se lire encore, précieusement gravées sur deux longues et étroites dalles de marbre blanc taillées en forme de toit et posées à même le sol dans une petite cour au pied d'un mur resté intact. La face extérieure de ce mur est recouverte d'arcades soutenues par d'élégantes colonnettes, surmontées d'entrelacs qu'encadre une ligne d'inscriptions sculptées dans la pierre, d'une décoration pleine de grâce et de délicatesse de pur style mérinide en opposition avec les grandes lignes sobres et sévères des constructions almohades. Devant elle s'ouvre une large allée plantée d'orangers et de bananiers, bordée de clairs ruisselets, avec des échappées sur un jardin touffu et verdoyant, où le charme de ce lieu de repos et de fraîcheur efface rapidement le sentiment de tristesse qu'on avait éprouvé tout d'abord à la vue de ces choses très belles vouées à l'abandon.

Partant de Bab El Alou, où aboutit la route de Casablanca, une large avenue traversait la partie Nord de la ville. Depuis l'occupation française elle est devenue le spacieux boulevard El Alou, le boulevard de la hauteur, qu'on a su parfaitement aménager sans en abîmer d'aucune façon l'harmonieuse perspective avec le rempart de la kasbah des Oudaïa et sa porte monumentale comme fond. Bordé d'un côté par de blanches maisons de style arabe où se sont installés les grands établissements européens, les hôtels et les restaurants, il longe de l'autre le vaste cimetière aride qui, le vendredi, s'anime de toute une foule de femmes groupées autour des

sépultures pour humer des tasses de thé parfumé en psalmodiant des invocations à Allah et où, chaque soir, les notables *r'batis*, drapés dans leurs mousselines blanches, aiment aller s'asseoir en face de l'Océan, figés dans une muette contemplation, l'esprit absorbé par une profonde méditation ou par quelque douce rêverie. Il dessine une courbe élégante en face des remparts pour descendre en pente douce et se relier à la commerçante rue des Consuls qui se prolonge toute droite jusqu'à l'entrée du Mellah. Une rampe sinueuse assez rapide mais praticable aux voitures débouche près de l'angle de la kasbah et permet aux véhicules de descendre vers le port pour rejoindre la route qui passe derrière le vaste édifice de la douane et devant le débarcadère des canots automobiles et des barques faisant la traversée de la rivière non loin de Bab El Behar, la porte de la mer, par où l'on sortait de la ville afin de s'embarquer pour Salé. Celle-ci longe ensuite les hautes falaises auxquelles s'accrochent les maisons badigeonnées de bleu du quartier israélite jusqu'au bac à vapeur qui assure le transbordement constant des animaux, des voitures et des camions, pour gravir après la rude montée de Sidi Maklouf ouverte dans le vieux mur d'enceinte qui arrivait là jusqu'à la berge du fleuve. Au sommet du plateau elle se rattache à d'autres avenues montant des deux côtés de la Tour Hassan et au vaste boulevard Joffre de 40 mètres de largeur qui suit tout le mur des Andalous jusque devant la gare militaire en face de Bab El Had.

De ce boulevard El Alou partent un certain nombre



(Cliché de la C^{ie} du Port.)

FEDHALA. — Vue générale du Port



(Cliché de la C^{ie} du Port.)

FEDHALA. — Appontement



RABAT. — Le Chella. Porte d'entrée



RABAT. — Le Chella. Tombeau et Minaret

de rues traversant la ville du Nord au Sud, dont deux assez larges bordées de trottoirs élevés et étroits, pavés à la mode arabe de dalles de pierres grossièrement taillées, la rue El Gza et la rue Sidi Fatah. C'est là naturellement que se sont établis les magasins européens des deux côtés de la chaussée et les murs blancs et nus des maisons marocaines hermétiquement closes sur la rue, durent tomber pour faire place à de larges baies, fenêtres ou vitrines. Rectilignes, elles aboutissent chacune à une des portes de la muraille d'enceinte après un parcours de 500 mètres environ. La rue El Gza, servant de voie descendante aux voitures, passe devant une petite place où le marché d'alimentation aligne ses rangées de petites boutiques en bois, sort de la Medina par Bab Teben et se prolonge par une grande avenue jusqu'au palais du Sultan. La rue Sidi Fatah sert au contraire de voie montante aux voitures débouchant d'une autre avenue sensiblement parallèle à la précédente par Bab Bouiba pour remonter jusqu'au boulevard El Alou en passant devant la mosquée Moulay El Mekki sous une voûte admirable plafonnée de boiserie peintes dont les rosaces polychromes, les entre-lacs rehaussés d'or semblent refléter ceux qui se jouent sur les battants de la haute porte qui s'ouvre sous son ombre protectrice.

D'autres rues traversent celles-ci, perpendiculaires au Bou Regreg. Mais une seule a de l'importance. C'est la rue Es Souïqa, le petit marché, longue de près de 900 mètres, assez large aussi et bordée de trottoirs, où se dresse le minaret de la grande mosquée Moulay Es Sli-

man. Toute la journée c'est un fourmillement d'indigènes venant s'approvisionner aux diverses échoppes de boucherie et aux boutiques de toutes sortes collées les unes contre les autres, auxquelles succèdent du côté de la rue des Consuls les ateliers des *Cebitriyin*, savetiers, et des *Chekairiyin*, fabricants de sacoches en cuir, travaillant à l'abri d'une couverture à claire-voie posée par-dessus la rue. Et entre ces voies plus spacieuses ce sont des rues secondaires, des rues étroites passant sous des arceaux ou s'engouffrant sous des voûtes, tout un réseau de ruelles et d'impasses, propres et paisibles, au fond desquelles, de temps à autre, une massive porte cloutée, munie d'un élégant heurtoir en cuivre, laisse deviner quelque somptueuse demeure.

La ville indigène restant confinée dans son enceinte intérieure, tous les terrains qui se trouvaient entre celle-ci et l'enceinte extérieure étaient occupés par des champs, des vergers, des orangeries et des jardins dont quelques-uns vastes et très beaux appartenant à de hauts fonctionnaires de la Cour impériale. L'occupation française amenait en 1911 autour de la paisible cité bourgeoise un grand mouvement occasionné par l'installation inattendue de troupes suivies d'un flot d'immigrants européens. On installa des camps près de l'Océan adossés au mur de l'enceinte extérieure. Les commerçants se logèrent dans les rares maisons et boutiques arabes qu'ils réussirent à louer. Incertains de l'essor que pouvait prendre Rabat, sociétés et particuliers hésitèrent à se lancer dans des constructions mais on s'empessa d'acquérir tout ce qui était achetable comme

terrains et jardins dans la banlieue, dans le cas envisagé probable où le choix se porterait sur Rabat pour l'installation de la Résidence Générale. Aussi, lorsqu'au mois de juillet 1912, la nouvelle devint officielle, toutes les opérations marquèrent immédiatement une tendance générale à la hausse. Un rapport consulaire raconte que, pour loger le Résident Général et ses premiers bureaux, « on ne put trouver autre chose qu'une villa médiocre appartenant au Vice-Consul d'Allemagne et une vigne y attenant. L'acquisition de cette villa et des jardins environnants fut très coûteuse, les vendeurs ayant montré une âpreté d'autant plus grande qu'ils n'ignoraient pas la nécessité où se trouvait la Résidence Générale de posséder ces terrains ».

Rabat, capitale du Protectorat attirait naturellement un flot nouveau d'officiers, de fonctionnaires civils, de commerçants, de voyageurs de commerce et la surenchère des prix ne fit qu'augmenter. Les terrains de villas se vendaient 10 francs le mètre carré comme prix le plus bas et les entrepreneurs, qui ne pouvaient plus se procurer de matériaux de construction absorbés par le génie militaire et la Résidence, furent réduits à édifier des baraquements avec des planches de sapin. On cite une villa européenne dont la construction avait coûté 25 000 francs et qui fut louée 10 000 francs par an avec bail de 3 années. La situation se compliquait de la pénurie de navires, certaines compagnies de navigation ayant décidé de ne plus desservir le port de Rabat jusqu'au mois d'avril 1913 à cause des lenteurs excessives avec lesquelles s'opéraient les débarquements par

suite du nombre insuffisant de barcasses. Et Rabat dut s'adresser à Casablanca qui se trouvait elle-même très gênée pour satisfaire ses besoins sans cesse croissants. La spéculation toutefois ne désarmait pas et en 1913 elle se fit encore plus acharnée. Les terrains atteignirent des prix exorbitants, certains achetés 0 fr. 40 le mètre carré se voyaient revendus jusqu'à 35 francs en moins de 18 mois. D'autre part, la maçonnerie avait subi une hausse considérable, et on arrivait à payer jusqu'à 500 francs par mois pour la moindre villa. Par la suite la frénésie des spéculateurs fut amenée à se calmer, la situation s'améliora mais aujourd'hui encore le nombre d'habitations est insuffisant pour les besoins de la population et ce fait maintient très élevés le prix d'achat de terrains et celui des loyers.

Heureusement la ville nouvelle de Rabat, la ville européenne, a échappé au désordre chaotique que fut à ses débuts la ville de Casablanca. La venue plus tardive et moins nombreuse d'Européens, leurs hésitations à se lancer dans des constructions gênèrent moins l'établissement du vaste plan d'ensemble dont le général Lyautey avait de suite prescrit l'étude, comprenant de nombreuses avenues larges de 30 mètres, des rues mesurant de 12 à 15 mètres de largeur. Pour les rues moins importantes, elles ne pouvaient en aucun cas avoir moins de 8 mètres. Mais si le cadre était bien établi, il n'a pas été possible de concentrer l'effort des particuliers. La nécessité tout d'abord de se plier aux exigences créées par les événements, l'incertitude ensuite du centre d'attraction de la ville nouvelle et d'autre part la mise en

valeur respective de différents terrains appartenant à des particuliers ou faisant partie du domaine de l'État contribuèrent tout à tour à la formation d'agglomérations dispersées sur une vaste étendue. C'est ainsi qu'il s'est créé successivement un certain nombre de quartiers, isolés, presque indépendants les uns des autres, vivant de leur vie propre, souvent séparés par d'immenses superficies non bâties.

Le premier, construit en 1912-1913, fut le quartier de l'Océan, s'étendant depuis l'enceinte intérieure jusqu'au point choisi pour le cantonnement des troupes. Il compte déjà un certain nombre de maisons d'habitation et de commerce ainsi que quelques bâtiments industriels et il est desservi par deux grandes artères partant toutes deux de Bab El Alou et reliées entre elles par des voies transversales. L'une, l'avenue de Casablanca, longe tout ce quartier et passe devant le camp Garnier, l'autre, l'avenue Marie-Feuillet, le traverse complètement pour aboutir à l'hôpital militaire situé derrière le camp. En ce point, l'avenue rejoint le boulevard Front-de-Mer qui d'un côté mène au camp de Sartige par delà le camp Garnier et de l'autre revient vers l'enceinte de la ville indigène en suivant tout le long de l'Océan et formant une corniche des plus pittoresques taillée dans des falaises rocheuses.

Puis, en 1913-1914, un autre quartier se forma près de la Résidence provisoire entourée d'un beau jardin agrémenté de multiples corbeilles de fleurs joliment disposées. Autour de celle-ci étaient groupés les différents services du Protectorat installés dans des baraquements

en bois aux toitures de tôle ondulée recouvertes de feuilles de palmier nain dont l'ensemble donnait assez l'impression de « village nègre » comme on s'est plu à le surnommer. L'hôtel de la Tour Hassan s'élevait tout à côté, gracieux édifice inspiré du style mauresque et dont l'aménagement intérieur, élégant et confortable, est une agréable surprise pour le voyageur si malmené au Maroc en fait d'installations hôtelières. En même temps on construisait d'autres maisons, plus spécialement à usage industriel, dans la direction du Bou Regreg en avant de la Tour Hassan, pour se rapprocher du port dont le développement croissait rapidement. C'est là aussi que se trouvent ces lamentables groupements de pauvres masures, de baraques construites avec des planches, le plus souvent avec des débris de caisses, où grouille tout un monde d'ailleurs insouciant de cette misère, le quartier catalan, la petite Sicile.

On manquait de direction, on hésitait, on cherchait quel serait l'endroit favorable. En 1916, lorsqu'il fut décidé que la Résidence serait définitivement construite dans le quartier des Touarga, proche du Palais du Sultan, un nouveau mouvement se produisit et l'on se porta de plus en plus vers le sommet de la colline. Enfin, en 1917, ce fut le tour de l'Aguedal mis en vogue par la Foire de Rabat à laquelle il avait servi de cadre magnifique. On y pénètre par trois grandes arcades percées dans le mur d'enceinte d'où l'on aperçoit tout l'ensemble de ce vaste enclos où se réunissaient jadis à l'époque des fêtes religieuses toutes les délégations des tribus venant apporter leur hommage à *Sidna*, notre Sei-

gneur, le Sultan vénéré, descendant du Prophète. Un parc élégant se dessine près de l'École Supérieure de langue arabe et de dialectes berbères, sur un terre-plein d'où l'on jouit d'une vue remarquable et en-dessous, le long d'une large avenue, des villas ont été construites pour officiers et fonctionnaires civils, toutes entourées d'un jardin.

Il faut reconnaître qu'ici, en dehors d'une horrible bâtisse à plusieurs étages, qui se dresse sur une des parties les plus saillantes du quartier de la Tour Hassan, la plupart des constructeurs ont fait preuve d'assez de goût. Logements particuliers et bâtiments officiels ont été édifiés avec une certaine recherche d'art, avec un réel souci de rester en harmonie avec la nature du pays et le caractère de ses habitations. Certaines villas sont tout à fait charmantes et les vastes bâtiments où sont déjà installés plusieurs services dans le haut des Touarga près de la future Résidence sont d'un bel effet, faisant bien augurer de l'ensemble des autres constructions auxquelles on travaille activement. La ville future commence à bien se dessiner. A la base le boulevard Joffre, le long des remparts près de la ville indigène, où viendront s'installer les quartiers d'affaires, entrepôts et maisons de gros commerce du côté du port, banques et magasins à l'autre extrémité. Une large avenue file en obliquant vers l'Aguedal et la gare commerciale qui sera située au delà aux confins de la ville, tandis qu'un boulevard couronne la berge escarpée du Bou Regreg et que d'autres avenues montent tout droit vers la Tour Hassan, les hautes pentes des Touarga où s'élèvent le

Palais du Sultan et la Résidence définitive, croisant toute une série de voies parallèles bordées de villas espacées par des bosquets de verdure. Les Services Municipaux viendront occuper la place de la Résidence actuelle et un immense jardin public s'étendra par-devant jusqu'au boulevard Joffre.

L'éparpillement de ces divers quartiers sur une surface aussi étendue a eu cet avantage de permettre d'établir de suite le tracé d'une grande et belle ville, véritable cité-jardin, comme l'ont rêvée des sociologues, « où les maisons s'élevaient, naturellement espacées parmi les verdure en un besoin de grand air et de vie libre ». Mais il a nécessité pour les relier entre eux de considérables travaux de voirie et cette « ville des jardins » exige, tant en matériel qu'en personnel, une organisation très onéreuse de tous les services publics qui pèse lourdement sur le budget encore peu important de la ville de Rabat.

Or, à l'inverse des autres villes du Maroc qui, d'année en année, voient leurs ressources s'accroître constamment et peuvent ainsi augmenter leurs charges normales, même exécuter à leurs frais tout ou partie de leurs travaux neufs, Rabat, voit la progression minime de ses recettes ne suivre que de très loin l'accroissement de ses dépenses. Le gouvernement du Protectorat se charge bien, il est vrai, de tous ses travaux neufs, mais la municipalité doit supporter l'intégralité de ses dépenses courantes et c'est un privilège coûteux d'être la ville capitale, résidence de Sa Majesté le Sultan et du Résident Général. Cette situation entraîne des

charges très lourdes, proportionnellement plus élevées que dans les autres villes du Maroc eu égard à leurs populations respectives.

Ici, elle atteint à peine 40 000 habitants et pour l'exercice 1918 la balance du budget s'établissait de la façon suivante : recettes, 1 411 581 francs, dépenses : 1 753 902 francs. L'Administration municipale, c'est-à-dire les frais pour l'ensemble des services municipaux placés sous les ordres d'un administrateur, se montait à 293 013 francs, tandis que la voirie et les travaux municipaux absorbaient la somme de 717 293 francs. Pour la police municipale on dépensait 259 680 francs et pour l'hygiène, les soins médicaux et l'assistance 154 973 francs. 4 000 francs de subventions étaient versés à des œuvres diverses et aux écoles, tandis que 16 562 francs étaient affectés aux sapeurs-pompiers. On calculait en outre, 15 000 francs de dépenses imprévues, 10 000 pour la rétribution de la main-d'œuvre pénale, 7 120 pour les abattoirs et 81 579 pour le personnel chargé de recouvrer les droits de porte et de marchés.

Ce sont ces droits qui représentent les chiffres les plus importants pour les recettes. En plus de la taxe urbaine qui se montait à 160 000 francs, les droits de porte donnaient 444 000 francs et les droits de marchés 445 000 fr. Le reste était fourni par des droits divers : droits de voirie 30 000 francs, droits de visite sanitaire 28 000 francs, de terrasse, de stationnement sur les voitures de place, et différentes taxes, taxe d'abatage 43 750 francs, taxe de balayage 25 000 francs, taxe sur les chiens, sur les

véhicules, sur les colporteurs et étalagistes vendant sur la voie publique, taxe de spectacle.

Les droits de marchés et de porte doivent s'améliorer. Les marchés ont été quelque peu troublés par les changements qu'il a fallu apporter à leurs emplacements. Autrefois, ils étaient presque tous centralisés autour du marché actuel d'alimentation où les indigènes avaient l'habitude de venir procéder à leurs transactions. Les circonstances ont obligé à les disperser en des lieux parfois éloignés de la ville et ces déplacements ont tenu les indigènes à l'écart pendant quelque temps, le temps nécessaire pour eux de contracter de nouvelles habitudes se conciliant avec leurs intérêts.

Pour les droits de porte, Rabat se trouve dans une situation assez défavorable. Les marchandises qui lui arrivent ont pour la plupart déjà payé les droits dans d'autres villes et, d'après le mode de perception en vigueur, ces droits ne doivent être payés qu'une fois. Tous les produits venant du Gharb paient à Kenitra, ceux des Zemmour à Salé, ceux de la Chaouïa et du Sud à Casablanca. Rabat ne perçoit donc ses droits de porte que sur les produits venant des Zaer et de la banlieue de Rabat où la culture maraîchère a pris une grande extension. Quant aux entrées de mer, elles diminuent sans cesse, le port étant de moins en moins fréquenté par les navires qui sont attirés vers Casablanca et Kenitra.

Pour le moment, Rabat souffre du manque d'un port facilement accessible, du manque de bonnes routes la reliant avec l'intérieur. Mais sa situation changera rapidement lorsque tous les travaux en cours d'exécution se-

ront terminés : aménagement de la barre, ouverture de la grande route directe de Rabat à Meknès par Camp Monod, Tiflet et Camp Bataille, qui desservira un vaste hinterland et permettra à la colonisation de se développer dans les riches régions d'élevage et de culture des Zemmour et des Zaer pourvues de terres excellentes encore en friche et abondamment arrosées par des oueds nombreux.

Rabat (Suite)

Son industrie et son commerce. — Industries indigènes. — Broderies et tapis. — Office des Industries d'Art indigènes. — Kasbah des Oudaïa. — Musée de la Médersa. — Pont du Bou Regreg. — Industries européennes. — Commerce. — Le port.

Comme à Fès, comme à Marrakech, les industries indigènes sont très développées et on ne compte pas moins de trente corporations principales, groupant près de 700 patrons, 1 500 ouvriers et un millier d'apprentis. Ouvriers des métaux : forgerons, graveurs, bijoutiers, chaudronniers, armuriers ; ouvriers de la laine et de la soie : fabricants de tapis, de tentures, de couvertures, de coussins ; ouvriers du cuir : tanneurs, fabricants de babouches, de sacoches, de selles ; teinturiers ; ouvriers du bois : menuisiers, tourneurs, tonneliers, fabricants de caissettes, de bureaux et de malles, fabricants de crosses et de fûts de fusils ; ouvriers de la bâtisse : plâtriers, maçons, charpentiers ; ouvriers potiers. Ils sont installés pour la plupart, réunis par métier, dans les petites ruelles profondes qui avoisinent l'extrémité de la rue

Souïqa. Forgerons, bijoutiers israélites, marchands de goudron ouvrent leurs boutiques sur la petite place Er-Rahba où se tiennent les marchands de grains et d'où part le Zenqet Eç Cebbarin qui, après un tournant brusque, descend en escalier vers Bab El Behar. C'est la rue des teinturiers où s'égouttent encore fumants de longs écheveaux de soie et de laine jaune, vert, bleu ou rouge clair, qui servent à la confection des brillantes broderies et des beaux tapis moelleux de Rabat si renommés dans tout le Maroc et recherchés même à l'étranger.

Ces deux industries, jadis si prospères, étaient en décadence. Le goût s'était affadi et le temps avait disparu où le mohtasseb faisait impitoyablement détruire les tapis qu'on venait vendre au souq et qui n'étaient pas d'excellente qualité. Les ouvrières s'étaient relâchées, leur travail était plus négligé, elles serraient moins leur point et apportaient moins de variété, moins de fantaisie dans le choix des motifs ornementaux. D'autre part, les teinturiers, se servant de couleurs chimiques au lieu de couleurs végétales, n'obtenaient plus ces coloris si doux, ces nuances délicates et harmonieuses, qui sont le charme des vieux tapis de Rabat. Aussi le Protectorat s'efforça-t-il de suite d'enrayer le mal et de ramener les *maallemat* aux saines traditions de jadis, qu'une fausse conception d'un gain plus rapide leur avaient fait abandonner. Comme le disait si bien le peintre de talent, l'artiste enthousiaste et consciencieux, auquel on a su confier la direction de l'Office des Industries d'Art indigènes : « Ce sera un des titres du général Lyautey à la reconnaissance nationale que d'avoir, au milieu de ses

multiples préoccupations d'ordre militaire, politique et administratif, conçu et voulu cette persistance, sinon cette renaissance de l'art du Maroc. »

Il fallait agir au plus vite. « Protecteurs du Maroc, en même temps que nous développons sa richesse agricole et son commerce, nous devons veiller jalousement sur son art, encourager ceux qui le pratiquent, les maintenir dans la voie traditionnelle, surtout les défendre contre les influences européennes qui ne pourraient qu'altérer leur goût. » Or les belles traditions n'étaient pas mortes, elles n'étaient même pas oubliées, elles somnolaient dans le cerveau de quelques vieilles femmes gardant fidèlement gravés dans leur mémoire tous les dessins fins et réguliers, variés à l'infini, qui entouraient dans les vieux tapis l'étroite et longue koubba du centre en forme de losange et donnaient l'impression d'un parterre fleuri rappelant la féerie des prairies du Maroc à l'époque du printemps. Il fallait donc secouer ces femmes de leur torpeur, vaincre leur indifférence, réveiller leurs capacités endormies en les intéressant de nouveau à leur art.

Pour les broderies, travail essentiellement familial, exécuté surtout par les fillettes d'un niveau supérieur, la tâche était particulièrement délicate. Aucune idée de mercantilisme n'inspirait l'achèvement de tous ces gracieux travaux que l'on se plaisait à terminer dans l'intimité du foyer pour les heureuses fiançailles d'une sœur chérie ou d'une amie qu'on voulait fêter. Il fallait gagner la confiance de milieux presque toujours hostiles au chrétien étranger, exclure toute contrainte pour n'agir

que par la persuasion. La direction de l'Enseignement s'attacha à faire revivre l'école-ouvroir fondée en 1912 par la fille d'un consul de France qui avait épousé un notable musulman, proche parent du pacha de Rabat. D'un caractère affable, bonne et en même temps très ferme, Lalla Milie s'était rapidement attiré les sympathies de ses nouvelles coreligionnaires qui n'hésitèrent pas à lui confier leurs fillettes. A sa mort l'école avait été continuée par sa fille, mais celle-ci, n'ayant ni les qualités ni l'expérience de sa mère, la laissa péricliter et depuis le mois d'octobre 1918 on a appelé pour la diriger une jeune institutrice française que nous avons déjà vue à Safi dans une école semblable où elle avait obtenu d'excellents résultats. De 12 enfants à la rentrée d'octobre le nombre d'élèves ne tarda pas à monter jusqu'à 70. Toutes ces fillettes travaillent sous la surveillance de maîtresses indigènes qui les maintiennent dans les bonnes traditions. La soie leur est fournie gratuitement et leur permet de broder les différents objets qui serviront à l'ornementation de leur intérieur, dessus de table, écharpes, coussins, rideaux, ces longs rideaux en mousseline dont le bas seul est orné, tendus devant les hautes portes pour protéger de la chaleur et des regards indiscrets. Parfois aussi, l'élève devenue assez habile confectionne un ouvrage commandé et elle reçoit une rétribution en rapport avec son travail. La broderie de Rabat, d'ailleurs, n'est pas très compliquée. C'est le plumetis ordinaire exécuté en sens inverse, donnant un dessin gras et compact, aussi régulier sur l'envers que sur l'endroit, évoquant des fleurs et des guirlandes d'un coloris

très brillant. Toutes les belles broderies anciennes étaient toujours d'un beau rouge uni, au lieu que les modernes sont généralement polychromes, de nuances violentes et très heurtées.

De son côté, l'Office des Industries d'Art indigènes s'est occupé de faire revivre cette gracieuse industrie en inculquant aux maîtresses le goût de retourner aux bonnes traditions momentanément abandonnées et surtout en exerçant une discrète propagande dans les familles aisées où toutes les fillettes se livrent à ce délicat passe-temps. L'année dernière, 300 coussins ont été confectionnés, tous différents comme ornementation, brodés avec des soies teintes à l'aide de produits végétaux et sur de belles étoffes au lieu des vilaines cotonnades dont on avait l'habitude de se servir et qui souvent portaient encore la marque de fabrique imprimée. L'Office a réussi d'autre part à constituer une école de filet brodé. Les filets brodés avaient été importés à Rabat au début du XVII^e siècle par des Maures chassés d'Espagne. On n'en faisait qu'à Rabat, mais toutes les femmes faisaient des filets brodés et ils étaient aussi beaux que ceux de la Renaissance espagnole. Ils avaient complètement disparu et c'est la découverte de quelques fragments anciens très intéressants où se retrouvait l'hippocampe qui engagea à faire des recherches pour savoir s'il n'existait pas encore quelque vieille femme connaissant ce point. Il n'en restait qu'une seule, très vieille, qui finit après bien des discussions par accepter de révéler son secret à quelques élèves, actuellement une quinzaine.

Il s'agissait surtout de sauver d'une décadence com-



RABAT. — Kasbah des Oudaïa



RABAT. — Tour Hassan



plète l'industrie la plus importante de Rabat, l'industrie des tapis, qu'une facture moins soignée, une moindre variété des motifs ornementaux et spécialement le ton criard des nuances nouvelles risquaient de déprécier tout à fait. Il fallait d'abord retrouver les anciennes couleurs à la fois si douces et si solides qui ne passaient ni au soleil ni à l'eau et ne devenaient que plus belles avec le temps, les chaudes tonalités d'autrefois dont le mélange était si harmonieux, rouge, grenat, orangé, jaune un peu verdâtre, bleu azur, rose et cachou. On organisa une teinturerie indigène où l'on ne se servait que de produits végétaux et animaux avec l'alun comme mordant. La cochenille qu'on trouve près de Mogador, donne le rouge ainsi que la *foua*, garance qui pousse à l'état sauvage dans le Rif, aux environs de Fès et de Marrakech. Un petit arbuste, l'*elzaz*, sorte de garou, ou la gaude, *el liroun*, fournissent le jaune et l'indigo venant de Guinée le bleu. La *liroun* mélangée avec la garance produit l'orangé tandis que le vert résulte de la combinaison du jaune et du bleu en trempant dans les cuves à indigo les laines primitivement teintées en jaune. Le vert s'obtient aussi par le mélange de la *liroun* et d'une euphorbiacée, l'*ommelbina*, bouillies ensemble en présence du mordant ; selon le degré d'ébullition elles teignent en bleu obscur, vert, bleu ciel. Pour la teinte noire on se sert d'une décoction d'écorces d'arar ou d'écorces de grenade avec du sulfate de fer.

Pour la fabrication même des tapis on a réuni dans un atelier plusieurs *maallemat* très expertes auxquelles on a confié avec des métiers indigènes légèrement perfec-

tionnés la reconstitution d'anciens modèles dont la Direction des Beaux-Arts a rassemblé une admirable collection. A côté d'elles de jeunes apprenties se forment à acquérir leur maîtrise, à apprendre le nom et le tracé de chaque dessin que toutes ces femmes connaissent et se passent de mère en fille. Ces ouvrières sont payées à la journée et on surveille minutieusement la finesse du point, la régularité du dessin, l'harmonie des couleurs. Tout travail qui n'est pas parfait est recommencé et ainsi réussit-on à conserver la tradition la plus pure. Nous avons vu de ces reconstitutions qui ne le cèdent en rien à leurs modèles. Ce sont tous des tapis de haute laine, à points noués, fauchés avec de grands ciseaux. Ils mesurent généralement 5 mètres de long sur 1 m. 80 à 2 mètres de largeur. Le centre est toujours occupé par la koubba plus ou moins effilée avec ses pointes symétriques, plus ou moins chargée de lignes ou de figures. De grands rectangles l'entourent, de dimensions et de quantités variables, ornés de pyramides, de carrés, de losanges ou demi-losanges, de rosaces multicolores. C'est dans ces bandes que s'exerce toute la fantaisie de l'artiste en les parsemant de mille dessins hiératiques tous différents et provenant de la faune, cigognes et chameaux, ou de la flore. Parmi les plus courants on nous a désigné : *mehabya*, pot de fleurs, *nekh'ila*, petit palmier, *drira*, petit jardin, *grouna*, cornes, *charka*, épine, *boratel*, moineaux, *homra*, pas du chameau, *meh'areb*, pas du prophète.

Cet atelier était surtout un atelier d'art, de perfectionnement. Il fallait atteindre la production, c'est-à-dire les nombreuses femmes travaillant chez elles, s'as-

seyant devant leur métier dès que les occupations du ménage leur laissent un moment de loisir. Beaucoup de celles-ci, privées de toute commande, incertaines de trouver un débouché pour leur travail, l'avaient abandonné pour s'assurer par d'autres ouvrages inférieurs les moyens de vivre. Le Protectorat s'est empressé de rechercher toutes ces femmes qui avaient renoncé à la fabrication des tapis faute de pouvoir avancer les sommes nécessaires pour acheter la laine et la faire teindre. Par l'Office des Industries, d'Art indigènes il leur donne du travail qu'elles peuvent exécuter à domicile. Un bureau dirigé par une femme distribue aux artistes indigènes de la laine choisie par les soins de l'Office et teinte dans son atelier de teinturerie. On pèse en leur présence la quantité dont elles ont besoin pour un tapis et on leur remet en même temps une somme d'argent comme avance sur la main-d'œuvre qui leur est payée à la tâche par coupée de 45 centimètres. On leur a montré quelques beaux modèles, donné des conseils et recommandé de suivre pour le choix de leurs dessins les règles de la pure tradition. Jamais deux tapis ne doivent être semblables, il faut toujours qu'il existe une légère différence.

C'est en février 1918 que l'Office commençait à rechercher des ouvrières pour les encourager à reprendre leur profession et l'exercer d'après les anciens principes. Il eut beaucoup de difficultés à trouver les cinq premières, mais ensuite les autres vinrent rapidement et un an après 160 métiers fonctionnaient régulièrement. Une dame française très au courant de la fabrication et aussi des habitudes indigènes, familiarisée avec la langue

arabe, se rend à tour de rôle dans tous ces humbles foyers pour causer avec les femmes et surveiller discrètement comment elles exécutent leur travail. Pour les stimuler, des primes sont accordées aux meilleures ouvrières tandis qu'une retenue est faite pour celles dont le travail est moins soigné. Tous les jours, nous disait le Directeur de l'Office, de nouvelles femmes arrivent demander de la laine et on a remis plus de 500 tapis à faire qui tous ont été achetés. En outre, pour protéger cette industrie qui promet de redevenir très florissante, un cachet d'origine et de garantie a été déposé à Berne et il sera apposé sur tous les tapis présentant les qualités requises comme solidité de teinture et finesse de dessins traditionnels.

L'atelier a été transféré récemment dans un vaste local d'un très ancien bâtiment au sommet de la kasbah des Oudaïa sur la place du sémaphore. Il est éclairé par de hautes fenêtres percées dans la muraille énorme par lesquelles on aperçoit en se penchant la falaise rouge ornée de vertes guirlandes de cactus et à son pied de noirs rochers où les femmes lavent leur laine à marée basse. Tirant son nom de la tribu *guich* des Oudaïa dont les cavaliers avaient été placés là par le sultan avec mission de réprimer les tentatives de révolte de Salé et aussi de Rabat dont le loyalisme n'était pas toujours très ardent, cette kasbah enfermée dans sa ceinture de hauts remparts crénelés forme en bordure de la ville une petite cité à part extrêmement pittoresque et curieuse. Un imposant bastion fermé par deux portes monumentales en commande l'entrée. Il servait jadis de prison et

c'est là, d'après M. de la Martinière, que « l'on enfermait jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, à leur descente des vaisseaux pirates, les malheureux esclaves avant de les vendre à la criée. » Dégagée des amas de plâtre qui la recouvraient, la porte apparaît grandiose, avec ses grandes lignes sévères, sa belle décoration en rinceaux surmontée d'une large bande d'inscriptions et ses gracieuses coquilles posées dans chaque écoinçon. Une autre porte également belle avec un vaste tympan orné d'arabesques, ouverte dans la face intérieure du bastion, donne accès à la rue principale qui traverse tout le haut de la kasbah jusqu'à la place du sémaphore. De là on descend par un dédale de ruelles tortueuses à travers de misérables logis blanchis à la chaux, accrochés aux gradins irréguliers du rocher, avec de brusques échappées sur le fleuve ou sur de vieilles murailles croulantes. On débouche sur une délicieuse petite place arrangée en terrasse avec des bancs en maçonnerie recouverts de nattes où l'on peut savourer quelques tasses de café maure ou de thé à la menthe apportées d'un *kaoadji* voisin en face d'un spectacle magnifique.

D'un côté une porte basse fait pénétrer dans le jardin de la Médersa et de l'autre une étroite ruelle mène à un tronçon du chemin de ronde qui suit les épaisses murailles des remparts. Tout le long, par les embrasures dégarnies de leurs canons et par les meurtrières, on découvre tour à tour la mer, le fleuve et la ville en des aperçus saisissants et toujours divers. A l'intérieur du rectangle qui termine la kasbah se dresse la Médersa reconstituée dans son ancienne splendeur avec son beau patio si har-

monieux de proportions, entouré de colonnes supportant d'élégantes boiseries de cèdre, sur lequel s'ouvrent deux longues salles où un conservateur de goût a installé un musée renfermant de magnifiques spécimens de l'art marocain : vieilles faïences de Fès, reliures et bijoux, broderies et dentelles, armes et tissus, nattes et tapis, cathèdres aux ors brunis servant aux barbiers, meubles en bois peint et sculpté, coffrets, étagères et miroirs, tables de marqueterie. A côté, dans de petites échoppes placées contre le rempart, des artistes s'appliquent à imiter ces chefs-d'œuvre, d'une part relieurs et enlumineurs, de l'autre, ébénistes préparant coffrets, étagères, petits meubles que des peintres décorent ensuite d'arabesques d'un pinceau léger et habile et vernissent avec une certaine gomme venant de l'intérieur du Maroc, la *grassa*, qui donne à ces menus objets une chaude patine aux reflets d'ambre doré.

Par devant la Médersa s'étend un beau jardin du plus pur style andalou auquel on accède par une suite de degrés larges et très doux. Des allées droites se croisent, soulevées au-dessus des parterres garnis de géraniums et de roses sous les dômes brillants d'orangers et de grenadiers plantés au hasard sans symétrie, mêlés aux hautes tiges élancées des cyprès. Sur un côté une *pergola* offre l'ombre des plantes grimpantes qui la recouvrent. Elle se trouve près de la porte basse ouvrant sur la petite terrasse du café maure où l'on retourne toujours attiré par l'attrait de ce coin paisible et gracieux et par la vue d'un panorama splendide. Devant soi, la roche rutilante striée de festons de verdure avec les cascades

éblouissantes de ses maisons disposées par étages et la barre écumante et sonore évoquant le souvenir des hardis corsaires d'autrefois et plus récemment des rudes barcassiers poussant vers le large leurs pesantes felouques au chant de lentes mélopées rythmant le mouvement de leurs longues rames. En face, la ville de Salé, la cité barbaresque, qui semble dormir comme recouverte d'un immense voile blanc à l'abri de ses remparts farouches désormais inutiles. Derrière, la nappe argentée du Bou Regreg se déroulant au pied de la superbe Tour Hassan et tout au loin les arches massives du pont du chemin de fer franchissant le fleuve.

Décidée le 18 février 1917, la construction de ce pont fut soumise à un concours. L'emplacement était pris assez loin de la mer afin de soustraire les assises à l'action constante des flots et aussi en prévision du grand port qui pourrait être aménagé par la suite. Le projet présenté par la maison Hennebique était choisi le 8 juin et la première pierre était posée le 9 octobre. Mais les difficultés pour trouver les matériaux et plus spécialement les bois retardèrent l'exécution des travaux qui ne furent réellement commencés qu'en mai 1918. Cet ouvrage comporte trois arches de 44 m. 50 d'ouverture et deux travées droites de 12 mètres sur l'emplacement des futurs quais de rive. Les piles sont au nombre de quatre, fondées sur du sable à cinq mètres au-dessous du lit de la rivière. Quant aux cintres, ils sont du type en éventail et laissent une passe libre de huit mètres pour le passage des bateaux. La longueur du pont est de 174 mètres entre culées et il supporte une chaussée de cinq mètres de largeur avec deux

trottoirs de 75 centimètres. On estime à environ 1 200 000 francs le coût total de l'ouvrage et à 560 000 francs environ le prix de revient des routes d'accès. Achevé le 15 mars 1919, il rendra de grands services en permettant de relier les parties nord et sud du réseau, de faire circuler les trains de bout en bout de Casablanca jusqu'à Fès et à Taza, et en évitant l'ennuyant et coûteux transbordement de Rabat à Salé, ce qui ne manquera pas d'apporter un stimulant à l'activité commerciale et industrielle de ces deux villes.

L'industrie européenne à Rabat ne date que de l'établissement du Protectorat et, sans être encore très importante, elle a pris vu les circonstances un développement assez rapide. On compte plusieurs établissements d'alimentation : trois minoteries représentant un capital total de 300 000 francs, une petite fabrique de pâtes alimentaires, trois boulangeries et cinq fabriques de glace, d'eaux gazeuses et de sirops. Comme industries du bâtiment, il existe une briqueterie avec une force motrice de 33 HP fournissant des briques et des carrelages pour les besoins locaux, deux cimenteries produisant une moyenne mensuelle de 10 000 carreaux et de 300 tuyaux en ciment, sept menuiseries avec outillage mécanique dans lesquelles est engagé un capital de 833 000 francs et un important atelier de constructions métalliques très bien agencé. Plusieurs entreprises de travaux publics, qui ne représentent pas moins de 6 000 000 de capital, s'occupent de constructions de routes, de ports, de bâtiment, de distribution d'eau et d'électricité. Certaines possèdent des carrières de pierre, parmi lesquelles celles

de l'oued El Akreuch, où l'on trouve un grès-granit bleu et rose facilement polissable, sont justement renommées. Une blanchisserie moderne est installée près du Bou Regreg en-dessous des ruines de Chella, tandis qu'à l'autre extrémité de la ville nouvelle, au delà du quartier de l'Océan, une tannerie a été créée depuis la guerre, au capital de 1 000 000 de francs, fournissant une grande variété de cuirs bien préparés : cuir lissé battu, fort ou demi-fort, cuir noir plein suif, cuir fauve plein suif, cuir noir et jaune demi-suif pour sellerie, cheval noir ordinaire et satiné, veau blanc, ciré et satiné, veau couleur, vachette grasse en blanc et en noir, vachette blanche grasse à lanières, basanes et chèvre de diverses nuances.

Il est à souhaiter que d'autres industries viennent s'installer à Rabat, en particulier une usine de chaux hydraulique et de fabrication de ciment qui pourrait utiliser les calcaires en abondance dans la région, ainsi qu'une fabrique de plâtre qui trouverait dans l'interland de Rabat, à Tedders, des pierres à plâtre d'excellente qualité. On verrait aussi une usine pour la fabrication d'agglomérés avec le liège mâie de la forêt de la Mamora. Toutes ces installations trouveraient dans l'Oulja, sur les bords de Bou Regreg, un emplacement très favorable, à proximité de l'eau en même temps que du port et de la gare maritime et là au moins elles ne risqueraient pas de gêner le pittoresque et le charme du site de Rabat, dissimulées qu'elles seraient par les collines avoisinantes. Il reste sans doute beaucoup à faire mais il faut se rendre compte que ce développement industriel ne peut se produire que peu à peu avec la mise en

valeur de l'hinterland qui dépend de l'amélioration des communications terrestres et maritimes.

Le commerce, de son côté, a beaucoup souffert, dans ces dernières années, de l'abstention des bateaux à fréquenter le port de Rabat, au grand désespoir des négociants tributaires pour une bonne partie de leurs marchandises de Casablanca ou de Kenitra. Et pourtant avec l'établissement du Protectorat et l'installation de la Résidence il avait pris un essor considérable. Jadis, à l'époque où tous les autres ports du Maroc étaient entre les mains de puissances étrangères, Rabat était une cité commerciale très prospère. C'est par Salé que s'effectuaient tous les échanges entre l'Empire et les pays européens, avec Gênes, Lisbonne, Marseille, les Pays-Bas et l'Angleterre. Les caravanes y affluaient de toutes parts, desservant à la fois le royaume de Fès et celui de Marrakech. Mais au XVIII^e siècle, lorsque les Sultans réussirent à reprendre les unes après les autres les diverses villes de la côte, Rabat-Salé cessait d'être l'unique cité commerciale et maritime. Son trafic diminuait rapidement et cette réduction de son importance ne faisait que s'accroître en 1755 lors du fameux tremblement de terre de Lisbonne qui bouleversa les côtes marocaines et forma à l'embouchure du Bou Regreg une barre infranchissable par mauvais temps. Puis le manque de sécurité de la région environnante détourna les caravanes qui pour les tribus du Nord, Beni Ahsen et Gharb, ainsi que pour Meknès et Fès, se rendaient de préférence à Larache et à Tanger, tandis qu'au Sud les Zaër allaient porter leurs produits à Casablanca et que les Zem-

mour, en lutte ouverte avec les habitants de Salé, fréquentaient plus volontiers les marchés de Meknès. L'occupation française en 1911 et la pacification des régions s'étendant de la côte jusqu'à la capitale du Nord ranimèrent le commerce d'importation et d'exportation de Rabat. Jusqu'à ce moment les marchands européens ne s'étaient guère risqués dans ce centre difficile d'accès, assez fanatique et hostile à l'étranger, et ils ne prenaient qu'une part relativement peu importante dans le commerce indigène que se partageaient les gros importateurs, musulmans et israélites, installés dans la rue des Consuls. Les importations comprenaient : sucre, thé, café, bougies, savons, bibeloterie, quincaillerie, droguerie et parfumerie, cotonnades, draps et soieries ; les exportations : cires, laines, peaux, tissus, babouches. L'arrivée des troupes françaises amena l'établissement de nouvelles maisons de commerce, sociétés commerciales et gros négociants, et l'installation à Rabat de la capitale administrative du Protectorat les incita de suite à activer leurs commandes. Aux marchandises pour les indigènes s'ajoutaient les marchandises destinées aux Européens, produits alimentaires, épicerie, conserves, vins, articles d'ameublement, de quincaillerie et de ménage, confections et tout ce qui se rapporte à l'habillement, matériaux de construction, bois, fers et ouvrages en fer, machines agricoles. Dans le premier semestre 1912, les vapeurs débarquaient pour 6.700.000 francs de marchandises contre 18 500 000 à Casablanca, 6 500 000 à Mazagan, 7 777 000 à Safi, 6 280 000 à Mogador, alors que pendant toute l'année 1911, les chiffres des importa-

tions se montaient pour Rabat à 6 555 000 francs, contre 22 165 000 à Casablanca, 7 828 000 à Mazagan, 8 435 000 à Safi, 8 116 000 à Mogador. D'autre part, l'accroissement du transit indigène dû à une sécurité plus grande favorisait le développement des exportations, principalement de graines, de laines et de peaux. En 1900, le chiffre total des importations et des exportations n'atteignait que 3 000 000 de francs pour monter à 5 000 000 en 1902, à 7 000 000 en 1910, à 8 000 000 en 1911, année de l'occupation française, à 13 500 000 en 1912, année de l'établissement du Protectorat, à 25 000 000 en 1913, pour descendre à 20 500 000 en 1914, année de la guerre, et remonter à 27 000 000 en 1915, à 36 000 000 en 1916 et à 40 000 000 en 1917. Et cependant cet important mouvement commercial fut contrarié dès 1913 par diverses circonstances, d'abord l'abandon presque complet de son port par les compagnies de navigations, l'ouverture de Fedhala et de Kenitra à 30 kilomètres de Rabat sur le Sebou et le développement de Casablanca. Il manque à Rabat ce qui fait la richesse de Casablanca et des ports du Sud, l'appoint considérable des céréales de leurs arrière-pays, et il ne semble pas d'autre part qu'elle puisse escompter devenir le fournisseur des villes de Meknès et de Fès attirées vers d'autres débouchés plus proches. Tout son espoir d'un essor beaucoup plus important, au point de vue commercial, repose donc sur l'extension de son hinterland immédiat, qui pour le moment est assez réduit, le développement des ressources incontestables des terri-

toires Zaer et Zemmour et l'aménagement de son port qui lui assurera un trafic maritime indépendant.

Aussi cette question du port a-t-elle été l'objet des constantes préoccupations des Européens installés à Rabat, voire de réclamations passionnées. Au moment où fut établi le Protectorat, Rabat ne disposait que d'un petit port exécuté par la maison Krupp pour faciliter le débarquement d'un matériel destiné à un fort dont elle avait entrepris la construction. Il comportait un môle de 60 mètres de longueur abritant une darse à barcasses et un quai long de 80 mètres à peine. Ces installations exiguës ne correspondaient plus aux besoins économiques de la ville qui allaient sans cesse croissants et on s'occupa de renforcer ces ouvrages pour donner satisfaction aux vœux émis par la population. Un premier quai, adjudgé le 16 juin 1913, fut construit à angle droit, à hauteur de l'ancienne darse, long de 200 mètres, dirigé parallèlement aux rives du fleuve, puis un autre de 100 mètres, perpendiculaire au précédent, où pouvaient accoster les barcasses dès la mi-marée. Des terre-pleins étaient aménagés à l'arrière sur une superficie de près de deux hectares et deux autres étaient établis près de Bab-el-Behar à l'amont de la douane et à Sidi Maklouf. La construction de ces quais perpendiculaires l'un à l'autre au lieu d'un seul quai rectiligne eut le grave inconvénient de contrarier l'action du courant de jusant, principal élément du maintien de la profondeur du chenal, et sa conséquence « prévue et clamée par l'ancien directeur du port, l'enseigne de vaisseau Montagne, fut d'embouteiller complètement l'embouchure du fleuve et d'interdire

l'entrée des navires dans l'oued Bou Regreg. » Le point essentiel était l'amélioration de la barre. Or le seul moyen était d'enserrer le chenal dans des jetées pour empêcher les courants de flux et de jusant de se répandre à droite et à gauche pour y déposer, après avoir perdu leur vitesse, les sables qu'ils ont charriés et faire en sorte que, maintenue entière par son étroitesse, la force du courant puisse entraîner les sables jusqu'à la haute mer. Alors seulement on pourrait procéder à des dragages car, ainsi que le remarquait le directeur général des Travaux publics : « Des dragages sans ouvrages de protection pour défendre le chenal dragué, c'est un travail comparable à ceux des enfants qui font des trous sur la plage pour les voir remplir par la marée suivante. » On hésitait à cause des grosses dépenses à engager, mais la nécessité de réveiller le port de Rabat de la complète léthargie dans laquelle il était tombé amena le gouvernement du Protectorat à signer avec un consortium formé par trois puissantes compagnies, la Compagnie Générale du Maroc, la Société Générale d'Entreprises au Maroc, la Société « Omnium d'Entreprises », une convention accordant à celui-ci la concession des ports de Ménédyak-Kenitra et de Rabat-Salé. Approuvée par Dahir du 14 janvier 1917, cette concession qui comporte la construction des ouvrages nécessaires et l'exploitation de ces deux ports doit prendre fin le 31 décembre 1980, mais elle « pourra être, à toute époque, à partir de l'expiration de la huitième année qui suivra l'ouverture du premier compte d'exploitation, rachetée par le gouvernement chérifien après préavis d'au moins un an, étant

d'ailleurs entendu que le rachat devra toujours être opéré au 1^{er} janvier. »

D'après le programme que s'est fixé la Société des Ports Marocains de Méhédia-Kenitra et Rabat-Salé, les travaux, en ce qui concerne Rabat, comportent l'établissement de deux jetées extérieures laissant entre elles un chenal ouvert par dragage sur la barre « ayant son plafond à la cote 3,00 au-dessous des plus basses mers, avec largeur de 100 mètres, portée à 125 mètres dans les courbes d'un rayon inférieur à 1 000 mètres. » Des dragages maintiendront partout la même profondeur à ce chenal, dans le fleuve aussi bien que sur la barre. Un bassin d'évitement sera creusé vers l'extrémité amont du port, mesurant approximativement 250 mètres en largeur et 500 mètres en longueur. Un nouveau terre-plein couvrira l'anse que dessine le fleuve au pied du Mellah et permettra ainsi de rectifier la courbe que fait la route en cet endroit tout en élargissant celle-ci jusqu'à la largeur de 17 mètres. Les quais formeront ainsi une ligne droite continue où pourra s'opérer un trafic de plus de 100 000 tonnes par an. Enfin des bassins seront plus tard creusés dans l'Oulja entre le fleuve et la voie ferrée près de la gare placée au sortir du pont et appelée à devenir la station de Port-Rabat.

Les travaux seront assez longs. On prévoit un laps de temps de deux ans et demi pour terminer les travaux préparatoires à la construction du port qui demandera ensuite une autre année. Il faut avant tout amener rapidement les matériaux sur les chantiers. Or, obligée de construire en même temps les deux ports de Méhédia-

Kenitra et de Rabat-Salé, la Société doit s'approvisionner en pierres à une carrière située entre les kilomètres 11 et 14 sur la route de Salé à Kenitra. Elle doit donc établir une ligne ferrée à voie normale d'environ 50 kilomètres reliant cette carrière aux quatre jetées de Rabat-Salé et de Méhédia. A Rabat cette ligne vient aboutir au pied de la kasbah des Oudaïa sous laquelle un tunnel doit être percé pour arriver au point d'enracinement de la grande jetée. Suspendus pendant la période de guerre, ces travaux sont maintenant poussés très activement. Quand nous avons quitté Rabat au mois de février 1919 on attaquit le percement du tunnel et on attendait l'arrivée des rails, wagons et locomotives que la Société avait achetés aux Etats-Unis. Les habitants de Rabat vont donc obtenir dans un avenir assez prochain la réalisation tant attendue de leurs désirs. Pourraient-ils alors voir les événements concorder avec leurs ardentes aspirations et connaître de nouveau l'époque évoquée par un des leurs, « l'époque fortunée de 1913, où plus de 30 voiliers et vapeurs opéraient entre la Tour Hassan et la kasbah des Oudaïa, à l'abri des intempéries si fréquentes sur la côte marocaine. »



RABAT. — Vue de la barre entre Rabat et Salé



RABAT. — Le port et le Bon Regreg



Salé

Colonie romaine. — Ville actuelle. — La Medersa. — Ecole de Médecine. — Cité de corsaires. — République autonome. — Fanatisme religieux. — Aspect de la ville. — Cultures maraîchères. — Industries : nattes et broderies. — Ecole professionnelle et école-ouvroir.

« Si, comme le dit le R. P. Dan dans son Histoire de Barbarie et de ses corsaires, l'Antiquité donne du lustre à une ville et la rend recommandable, celle de Salé doit bien prendre part à cette gloire, puisque Ptolémée et Pline, auteurs anciens et célèbres, en font mention sous le nom de Sala. » Les Phéniciens, en effet, s'établirent là vers 846 avant J.-C. et fondèrent un comptoir à un endroit appelé Koudis à cinq kilomètres environ de l'emplacement actuel. Quelques siècles plus tard, vers 145 avant J.-C., Koudis tombait entre les mains des Romains qui s'en servirent comme d'un grenier à blé. Le fqih ben Ali, originaire de Salé et auteur d'une chronique de cette ville, explique que « pour honorer Seylla qui commandait Rome, Koudis devint Seylla Colona en Mauritanie Tingitane. » Un procureur y représentait l'empe-

reur et concentrait entre ses mains tous les pouvoirs civils, militaires, judiciaires. Les Vandales s'en emparent au début du v^e siècle, ravagent et pillent toute la région aux alentours et ne laissent de Seylla que des ruines. Pendant plus de cent ans ils imposent leurs rudes lois à tout ce pays jusqu'à ce qu'ils soient à leur tour chassés par les Romains en 527 sous le règne de Justinien. Ceux-ci reconstruisent un temple, des maisons et redonnent à la ville une nouvelle prospérité, puis disparaissent définitivement devant l'invasion arabe en 670 sous les coups victorieux d'Obka ben Nafi.

La ville actuelle de Salé date du début du xi^e siècle de notre ère. Elle fut bâtie par Achara, caïd des Beni Oummiâ au service de l'émir de Cordoue Ichan el Mouïdite el Amani. Envoyé par le sultan en Andalousie, il avait obtenu comme récompense de ses exploits le droit, à son retour du Maroc, de créer une ville sur le littoral. Il arriva « avec trois enfants, ses femmes, ses serviteurs, quelques richesses, » et avec l'aide de quelques berbères musulmans il bâtit une mosquée qui fut depuis détruite puis reconstruite, à l'emplacement de la grande mosquée actuelle dans le haut de la cité. Quelques maisons se groupèrent autour de cet édifice et bientôt une petite ville s'éleva entourée de remparts comprenant trois quartiers. Sous les Almoravides elle commence à déborder de ses murs et elle est dotée d'une seconde mosquée édiflée par ordre de Youcef beï Tachfin et dénommée Djema Echhaba à cause de ses « colonnes de marbre de couleur d'or dérobées aux ruines des monuments de Chella. » L'Almohade Abd el Moumen s'en empare en 1132

rase ses remparts. Son fils Youcef apporte aux Slaouis les bienfaits de l'agriculture en faisant venir à Salé des tribus berbères de Bougie et de la Kabylie qui leur enseignent l'art de cultiver la terre et d'arroser les jardins. A son tour, Yacoub el Mançour, pendant qu'il construisait sa nouvelle cité de Rabat, fit bâtir une mosquée dans le quartier de Talaa, organisa un arsenal sur l'emplacement du Mellah actuel et relia les deux villes par un pont de pierres et de bois large de 10 mètres qui partait de Bab er Rih pour aboutir à Sidi Makhlouf. Mohammed en Nacer continua la construction des remparts commencée sur le côté sud par Yacoub el Mançour et à laquelle celui-ci avait employé un nombre considérable de captifs ramenés d'Espagne en leur promettant la liberté dès que cet ouvrage serait terminé. La lutte engagée contre la prépondérance des Beni Merin ne lui permit pas de finir ces travaux et il dut laisser les remparts inachevés du côté de Rabat.

Cette époque Almohade avait été très heureuse pour la ville de Salé. Ses habitants avaient pu affirmer leur désir de tranquillité et leur goût pour l'étude. Aucun soldat ne fut pris dans leurs familles et celles-ci eurent la joie de voir les savants se donner rendez-vous dans leur cité que fréquentaient des cadis venus d'Espagne et de Fès. De nombreux jeunes gens accouraient de tous les pays étudier auprès de maîtres illustres et réputés par leur sainteté comme Sidi Bou Moussa Eddoukali, surnommé le Père des Malheureux, dont le tombeau situé sur le littoral à quelque distance de la ville attire chaque année des milliers de dévots pèlerins. C'est à cette

époque que remonte la distinction en deux parties qui subsiste encore aujourd'hui, la ville haute réservée aux demeures des notables et la ville basse où s'établirent les artisans et les commerçants avec leurs fondouks et leurs souqs.

En 1260, les troupes d'Alphonse X, roi de Castille, réussirent à s'emparer de Salé mais elles ne l'occupèrent que pendant 15 jours, obligées de se retirer devant l'attaque du roi de Fès, le sultan mérinide Yacoub ben Abd el Haqq. Celui-ci pleura, dit la chronique, « de voir que ces étrangers avaient pénétré à Salé par la partie de la ville laissée libre de remparts. » Il se hâta donc de terminer la construction du rempart faisant face à Rabat, fit élever un bordj, le Bordj des Larmes, et on dit que pour achever plus rapidement ces murailles il ne dédaigna pas de travailler lui-même. A la place de l'arsenal, il installa le Dar es Senaa, port de construction de barcas-ses. Un canal y amenait les eaux du fleuve dont une porte percée dans le rempart sud permettait l'écoulement lorsqu'on voulait assécher le bassin intérieur.

La Medersa fut l'œuvre du sultan Abou el Hassan. Passant par Salé vers le milieu du XIV^e siècle, il fut frappé de l'essor intellectuel de cette ville considérée comme l'une des plus saintes du Maghreb et du nombre considérable d'étudiants venus y parfaire leur instruction dans les multiples zaouias qu'un auteur arabe compare à un parterre de fleurs tant pour la suavité et la diversité de l'enseignement qu'on y professait, que par leur grand nombre. Il fit donc bâtir cette medersa à côté de la grande mosquée pour que tous ces étudiants venus

de l'étranger et généralement peu fortunés puissent y trouver un logement. Pendant 9 ans des artistes de Salé et d'autres venus de Fès travaillèrent à orner ce joyau qu'est la cour intérieure où coulait dans un petit bassin de marbre une eau limpide amenée des sources d'Aïn Barca par une conduite de 15 kilomètres. Ils revêtirent de fines mosaïques en zellijs les colonnes et les murs qu'ils couvraient au-dessus d'inscriptions coraniques et d'arabesques sculptées dans le plâtre d'une originalité et d'une richesse incomparables. Les parties hautes du bâtiment et les corniches étaient en bois de cèdre, remarquablement sculptées. De chaque côté de la cour, encastree dans la muraille, une grande plaque de marbre indiquait les nombreux immeubles dont les revenus étaient affectés à l'entretien des étudiants de la Medersa.

Puis le sultan Abou Inan Faris, fils d'Abou el Hassan, voulant compléter et étendre l'enseignement de l'Université de Salé, fit construire une école de médecine théorique et pratique sur l'emplacement du fondouk de l'huile. C'est la seule qui ait existé au Maroc. D'après le fqih Bnou El Khatib Selmani : « Cet hôpital avait été bâti solidement et avec soin. Il était luxueux et comprenait un grand nombre de chambres destinées à hospitaliser les malades. L'eau y arrivait en abondance. » Professeurs et étudiants vivaient des libéralités du Maghzen, mais « lorsque la dynastie des Mérinides disparut et que les sultans devinrent plus pauvres ils supprimèrent les allocations, les appointements des professeurs et ne firent plus de cadeaux à l'établissement qui fut abandonné. Certaines parties s'écroulèrent et le ma-

ristan redevint ce qu'il était avant l'intervention d'Abou Inan, c'est-à-dire fondouk, » le fondouk Askour, près de la place du marché, dont seul un gracieux portique de bois finement sculpté et recouvert encore de quelques tuiles vertes vernissées rappelle l'importance de l'ancien édifice maghzen. C'est aussi à ce sultan qu'on doit la construction de la zaouia de Dar Nousaq où de nombreuses chambres étaient aménagées pour recevoir les pauvres, les étrangers sans demeure et les gens en voyage et dont il ne reste plus qu'une porte admirable d'une suprême élégance, située en dehors de la ville près de la Maison de Convalescence créée par Madame Lyautey.

Pendant plus d'un siècle Salé poursuit son existence paisible, faisant grand commerce avec les républiques de la Méditerranée, Pise, Gênes et Venise, les ports de l'Afrique du Nord, Tripoli, Tunis, Bougie, Ceuta, avec l'Espagne, la France et l'Angleterre, puis peu à peu elle tombe en décadence. Au début du XVII^e siècle les Maures chassés d'Espagne, venus se réfugier chez elle, lui donnent une nouvelle activité et lui font reprendre une nouvelle importance. Pleins de haine envers la nation qui les a expulsés d'un pays où ils se plaisaient, ceux-ci équipent de nombreux bateaux corsaires, parcourent les mers à la recherche de bateaux battant pavillon de l'Espagne dont ils veulent, pour se venger, ruiner le commerce. En réalité ils s'attaquent à tous les navires chrétiens, profitant de leur situation près du détroit de Gibraltar qui leur permettait « d'être toujours en embuscade pour aller à la rencontre des navires marchands qui passent du Ponant au Levant et de la mer

Océane en la Méditerranée. » Salé redevenue opulente paie un large tribut au sultan auquel revient le dixième de toutes les prises faites sur les chrétiens aussi bien pour les marchandises que pour les captifs parmi lesquels il avait le droit de choisir ceux qui lui plairaient le plus. Mais, riche et forte, elle ne tarda pas à vouloir s'émanciper de cette domination. Les Andalous venus s'installer à Salé s'étaient vite imposés. Contrairement à ceux de Fès qui s'étaient rapidement fondus avec les habitants de la ville, ils s'étaient tenus à l'écart dominant le reste de la population par leur importance et le prestige que leur avaient acquis leur habileté et leurs richesses. Forts de leur crédit et de la crainte qu'ils inspirent, profitant de l'anarchie causée par les divisions régnant entre les fils du sultan, ils n'hésitent pas, en 1627, à se rendre maîtres du château et de la ville et à chasser les officiers de l'empereur. Celui-ci, accouru en hâte, met le siège devant la ville mais il doit le lever bientôt devant la défense énergique que lui oppose l'émir El Ayachi, soutenu par les conseils d'Abdallah ben Hassoun, prédicateur à la grande mosquée, le grand saint qui pour ce fait fut appelé le patron de Salé. A l'instar de Rabat devenue à la suite d'une révolte état communal bien que soumis à l'autorité du sultan, la ville est érigée en république avec un Divan ou Conseil d'État où seuls avaient voix les Andalous à l'exclusion des autres Maures, Turcs, Juifs et renégats qui peuplaient la cité. Deux gouverneurs étaient élus chaque année, un pour le château, l'autre pour la ville.

Entre temps les corsaires salétins étaient devenus de

plus en plus audacieux, harcelaient les côtes du Portugal et de l'Espagne ainsi que celles de Provence. Montés sur des vaisseaux très légers à cause du peu de fond de leur port, pinques, polacres et caravelles extrêmement rapides, ils croisaient depuis les îles Canaries jusqu'aux environs de Brest. Certains même allaient jusque dans les eaux de la Grande-Bretagne. Très habiles à donner la chasse, leurs prises étaient nombreuses et le Chevalier de Razilly, en réclamant du Cardinal de Richelieu l'organisation d'une croisière contre les corsaires de Salé, disait que ceux-ci avaient pris en huit années « plus de 6 000 chrétiens et 15 000 000 de livres dont la France en a souffert les deux parts de la perte ». Ayant obtenu satisfaction Razilly vient en 1629 bloquer le port de Salé mais le mauvais temps l'oblige à repartir presque aussitôt et à rentrer en France. L'année suivante il y retourne avec trois bons vaisseaux de guerre. Parti de Saint-Martin de Ré le 22 juin 1630, il rencontre des pirates barbaresques à la hauteur du cap Finistère, réussit à sauver de leurs mains six navires français et arrive le 23 juillet devant Salé où il s'empare de trois bateaux corsaires appartenant à des armateurs de la ville. Le Divan cherche vainement à faire lever le blocus et, contraint par les commerçants réclamant la liberté de leur négoce, il envoie les gouverneurs discuter la conclusion d'un traité. Celui-ci est conclu le 3 septembre : « Les vaisseaux de Sa Majesté très chrétienne et de tous ses sujets pourront venir au port de Salé en toute assurance, entrer dans la barre... Pareillement les marchands pourront librement et sans danger venir au port de Salé avec leurs navires

et marchandises et y négocier avec toute sécurité et satisfaction, en terre d'amis, en payant les droits accoutumés... » La France était tenue aux mêmes obligations pour les gens de Salé qui restituaient les navires français dont ils s'étaient emparés avec marchandises et personnes. Un Marseillais fut nommé consul de France à Salé avec « tous les privilèges attachés aux consulats des échelles de Barbarie et du Levant ». De même en France les prérogatives de consul étaient accordées à « celui qui de la part dudit lieu de Salé fera résidence au royaume de France ».

En 1637, c'est le roi de la Grande-Bretagne qui envoie une flotte de six grands vaisseaux avec quelques navires et des barques. Celle-ci vient mouiller devant Salé et tout en veillant à ne laisser aucun bateau entrer ni sortir du port, le commandant de l'escadre adresse une lettre au gouverneur pour l'aviser qu'il venait « retirer tous les Anglais et autres chrétiens esclaves qui étaient à Salé ». Aucune réponse ne lui étant parvenue, il bombarde la ville et obtient la mise en liberté de 339 Anglais. Ce rapide succès était dû en partie à la façon habile dont le chef anglais avait su mettre à profit la rivalité existant entre Salé et Rabat qui, quoique unies par une confédération que la position, la convenance et le voisinage rendaient nécessaire, ne laissaient pas d'être souvent divisées par cet esprit d'inquiétude naturel aux Maures et par une diversité d'intérêts qui fut pour ces deux places une occasion toujours renaissante de dissensions et de querelles ».

Les corsaires salétins n'en continuent pas moins leurs

courses dont ils tiraient le plus grand profit tant pour les marchandises que pour les nombreux captifs dont une partie étaient envoyés au sultan et les autres vendus à des notables, armateurs ou négociants. Les malheureux étaient jetés dans de profonds silos, appelés *matmoras*, d'où ils ne sortaient que pour se livrer aux plus rudes labeurs jusqu'au jour où les Pères de la Merci obtenaient de négocier leur délivrance contre une forte rançon ou l'échange de prisonniers maures. La légende veut que Daniel de Foë ait été au nombre de ces captifs et que c'est à Salé qu'il place les événements de son immortel *Robinson Crusœ*.

En dépit de ces courses le commerce de Salé restait très florissant, car outre les prises de ses corsaires ses principales ressources consistaient en ses droits de douane et les importations européennes s'étendant aux villes de l'intérieur étaient considérables. Des consuls français, anglais et hollandais y étaient installés ainsi que des négociants chrétiens dont les Salétins avaient besoin et qu'ils laissaient vaquer paisiblement à leurs affaires. Le sieur Mouette dit même dans la Relation de sa captivité : « Les consuls et les marchands s'enrichissent la plupart du butin que les corsaires font sur les chrétiens desquels ils l'achètent à vil prix pour le renvoyer en Europe. » Un moment le port fut bloqué à nouveau en 1680 par le Chevalier de Château Renaud qui força Moulay Ismaël à demander une trêve et malgré la reprise par la suite des pirateries, le commerce français continua d'être favorisé pour la raison expliquée par Thomassy, dans le Maroc et ses caravanes, que les

habitants de Salé appliquaient ce principe : « la guerre entre deux puissances ne doit interrompre ni troubler le cours des transactions privées entre leurs citoyens. » En 1696, époque où Moulay Ismaël était en mésintelligence avec Louis XIV, nous eûmes, d'après le consul Estelle. « en cinq mois, douze bâtiments français qui, dans le port de Salé seulement, rapportèrent à la douane de Moulay Ismaël plus de 20 000 francs du droit d'entrée de 10 p. 100 ».

Pour protéger encore plus efficacement notre commerce, un traité est signé avec ce sultan en 1703, stipulant que « les bâtiments allant des ports de ce prince ne pouvaient être pris par ses corsaires quand ils étaient en vue des côtes de Barbarie » et que ces bâtiments « à la sortie et pendant leur retour n'étaient de bonne prise qu'après avoir touché en terre chrétienne ». Néanmoins, les corsaires de Salé poursuivent leurs pirateries. Plusieurs croisières sont effectuées pour les tenir en respect, en 1716 par le Chevalier de la Rochalat, en 1721 par M. d'Avaugour, en 1722 par M. de Sainvilliers et en juin 1737 le Marquis d'Antin se rend à Salé conclure un traité avec le sultan pour le rachat général de nos compatriotes réduits à l'esclavage. Cependant le commerce prospère. Notre consul à Cadix écrit en 1733 : « On charge à Salé environ 1 000 quintaux de cire et de 4 000 à 5 000 quintaux de laine et quelques cuivre et gommés. » Et il ajoute : « Depuis que les Anglais ont fait leur paix, il y a eu des années, à ce qu'assurent les négociants établis à Salé, pendant lesquelles il est venu, dans ce seul port, jusqu'à 100 bâtiments anglais. » Les

Salétins multiplient leurs attaques contre nos navires jusqu'au moment où la formation de la barre en face de leur havre aggravée par le tremblement de terre de Lisbonne rend les armements en course beaucoup plus difficiles. Salé voyait alors sa prospérité diminuer en même temps que par sa rébellion contre le sultan elle allait perdre son indépendance. Sous Moulay Ismaël et Moulay Abdallah elle avait continué à se gouverner elle-même, dirigée par une aristocratie de corsaires et de marchands. Soumise à une simple redevance annuelle envers le sultan, elle recevait souvent de celui-ci des marques de sollicitude. C'est ainsi que Moulay Ismaël avait fait agrandir l'aqueduc d'Aïn Barca en affectant aux frais de réparation les revenus de la pêche aux aloses et installer plusieurs fontaines dans les différents quartiers de la ville. Mais sous Moulay Abdallah Salé accueillit Moulay Muftadi révolté contre celui-ci et le reconnut comme souverain. Rabat refusa de la suivre et, assiégée, elle résista pendant quatorze mois au bout desquels Moulay Muftadi dut se retirer. Moulay Abdallah envoya alors son fils Sidi Mohammed pour châtier les rebelles et les deux villes s'unirent à nouveau pour lui refuser l'entrée. Salé, dont une partie des habitants avait été gagnée à la cause de l'empereur par l'intermédiaire d'un saint marabout, ne tarda pas à se rendre et Rabat à son tour fut obligée de se soumettre à Moulay Mohammed qui traita les habitants des deux villes avec une extrême dureté et les frappa d'impositions considérables. Ainsi finit la république de Salé en 1754 après une durée de près de 130 ans.

Un nouveau traité est signé en 1767 avec le sultan Mohammed ben Abdallah défendant que les navires marchands français soient arrêtés ni visités et le consul de France Chénier, d'abord établi à Safi, se transporte en 1768 à Salé. Privés de leurs richesses et de leur indépendance, les Salétins perdaient bientôt aussi le bénéfice de la course, le sultan Moulay Mohammed ayant décidé que celle-ci se ferait désormais pour son compte. Le port à barcasses fut placé à Mogador et c'est à cette époque que les Israélites qui vivaient dans un quartier à part au milieu de la ville vinrent s'établir sur l'emplacement de l'ancien port, le sultan leur ayant fait don du terrain affecté auparavant aux chantiers de constructions navales sur lequel il fit édifier 150 maisons, 12 boutiques et 2 fours. Poursuivie par le ressentiment de Moulay Mohammed, Salé voyait son commerce décroître au profit de Safi puis de Mogador devenue la principale échelle du commerce européen. Le consulat de France était transféré à Tanger en 1795 comme plus accessible à cause de sa situation sur le détroit de Gibraltar et bientôt il n'y eut plus à Salé « de marchands, ni Français, ni d'autres nations, » ayant « tous été forcés de quitter le pays, ne pouvant plus souffrir toutes les avanies qu'on leur faisait ».

D'ailleurs, la piraterie du Maroc disparaissait complètement en 1817 lorsque Moulay Sliman, désarmant toute sa marine militaire, défendait toute espèce de course contre les chrétiens et Salé ne subit plus qu'une seule fois les effets d'un bombardement, vers le milieu du XIX^e siècle, « du fait qu'un navire français chargé

de grain s'étant échoué sur la plage fut pillé par les Slaouis et que le gouvernement, trompé par le pacha de Salé, refusa toute réparation ».

Enveloppée dans son fanatisme religieux, exaltée par un farouche patriotisme local, Salé vit repliée sur elle-même, hostile à tout étranger, même de sa religion. Fière de son passé, fidèle à ses traditions ancestrales, orgueilleuse de l'ancienneté de ses principales familles, de la finesse de ses lettrés, de l'érudition de ses magistrats, elle entend maintenir son existence propre, différente de celle de sa voisine qui reste toujours la rivale détestée qu'elle ne considère qu'avec dédain. Comme le dit un proverbe de Salé :

Ou hallou irja el oued halib
ou el remel z'bib
Amor Slaoui la kan El R'bati habib

Même si l'oued devient du lait et le sable des raisins secs, de sa vie le Slaoui ne sera l'ami du R'bati.

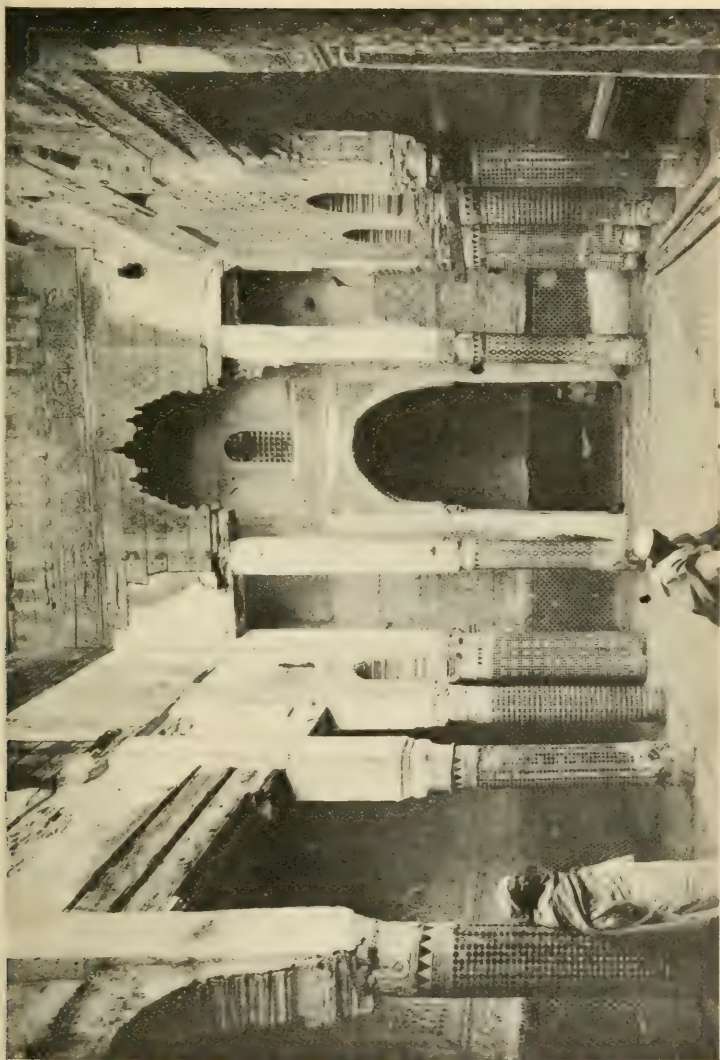
La ville sainte s'est toujours gardée jalousement du contact des chrétiens et jusqu'à ces dernières années il n'était pas prudent pour un Européen de s'y promener à une heure tardive. Si l'esprit frondeur du début a disparu, certaines familles encore dissimulent mal leurs préventions contre nous et il a fallu aux autorités françaises infiniment de tact pour ne pas froisser une susceptibilité toujours en éveil. Les services municipaux organisés en juillet 1912 eurent une tâche très délicate à remplir,

une mission de contrôle administratif, de surveillance politique, de sondage d'une opinion difficile à se concilier. On se borna tout d'abord à une action effacée en s'appuyant sur le pacha dont le rôle était essentiel dans ce milieu purement indigène. Par la suite on institua une commission municipale connaissant des questions intéressant la ville, composée du Pacha, président d'honneur, et du chef des Services Municipaux, président effectif, du *môhtasseb*, des *amin el amlak* et *mostafadat*, administrateurs des biens domaniaux et des revenus de l'État, et de plusieurs notables musulmans, d'israélites et d'Européens dans la proportion des éléments ethniques de la population qui en 1918 se montait à 20 000 indigènes musulmans, 2 000 israélites et 700 Européens. Puis peu à peu les Services Municipaux élargirent leur action, la sécurité devint complète et notre contrôle fut supporté sans trop de contrainte ni de méfiance, en dépit de l'hostilité sourde de certaines familles restées réfractaires à notre pénétration.

Par ce soin à se préserver de toute atteinte étrangère, Salé a pu conserver intact son pur caractère arabe et ce n'est pas un des moindres charmes de la gracieuse petite ville, paresseusement étendue sur la pente d'une colline à peine marquée, toute embuée de mysticisme, si calme et si sereine derrière ses hauts remparts sévères. Une avenue plantée d'arbres mène de l'embarcadère du bac à l'entrée principale face au Bou Regreg, à Bab bou Haja. A droite, tout de suite, s'ouvre le Mellah qui s'étend jusqu'à l'angle des remparts et débouche sur la campagne par la grande porte du Mellah servant jadis

de sortie à l'ancien atelier de constructions navales, sobre et grandiose, à l'arc imposant à demi-muré, flanquée de deux hautes tourelles, ornée d'inscriptions en caractères coufiques. A gauche, une large voie suit le long des remparts devant quelques blocs de maisons où se logent de préférence les Européens et file à travers des jardins jusqu'au grand cimetière qui s'étale en face de l'Océan. Deux autres chemins encadrent une pointe de terrain couverte de légumes et d'arbres fruitiers, l'une se dirigeant vers Bab Fès en contournant la ville, l'autre allant droit vers les petites rues tortueuses qui mènent au cœur de la Médina. C'est aussitôt la vie intense mais paisible, presque silencieuse, des souqs, la variété des multiples échoppes d'artisans et de commerçants creusées comme des niches au-dessus de trottoirs étroits bordés de longues pierres taillées qui courent de chaque côté de la ruelle laissant au milieu un passage encaissé de la même largeur que chacun d'eux. Sur la grande place centrale où se tient le marché, dans l'éblouissement du soleil encore plus éclatant au sortir de la pénombre des voies couvertes de roseaux, c'est le grouillement de la foule indigène circulant parmi des étalages divers ou groupés autour des conteurs de légendes, et à côté c'est l'animation des fondouks et de la qaiçarya aux heures bruyantes de la criée.

En marge de ce quartier du commerce se trouve le quartier des somptueuses demeures parées de jardins où vivent les notables Salétins, vieilles familles solitaires et dévotes, lettrés délicats et instruits, riches négociants, onctueux et polis. Dans les ruelles propres, aux



S ALI. — Cour de la Médersa



grands murs fermés d'une blancheur minutieuse, c'est le silence absolu, une paix profonde qui cependant n'est pas triste. A l'encontre des villes de l'intérieur, l'abord des maisons est toujours net, souvent coquet. Sur les rues et au fond de multiples impasses les hautes portes massives sont peintes avec soin en jaune, ornées de larges dessins rectilignes faits d'énormes clous noirs à grosse tête ronde, avec un heurtoir de fer ou de cuivre d'une forme élégante et légère, sorte de cœur allongé par la pointe, au lieu des lourds anneaux sans grâce qu'on rencontre partout ailleurs que sur la côte. Le seuil, bien nettoyé, est souvent précédé d'une petite plate-forme badigeonnée en rouge ou blanchie à la chaux. L'orgueil des Slaouis veut que dès l'entrée on puisse remarquer la splendeur de leurs habitations et ici les vestibules sombres et poussiéreux à l'air sévère, hostile, sont remplacés par de luxueux couloirs soigneusement pavés de carreaux blancs ou de mosaïques de zellijs multicolores, décorés de grands arceaux de pierre taillée finement découpés et collés contre les murs, délicieusement frais sous leur parure de neige.

C'est ensuite le quartier des sanctuaires. Par une chaussée garnie de galets et larges pierres en forme de meule on monte lentement vers le haut de la colline et on débouche sur une place étroite sur laquelle s'ouvrent la porte monumentale de la grande mosquée et celle plus modeste que la Medersa, avec son auvent merveilleusement sculpté, accolée à une charmante petite fontaine. Le calme se fait encore plus profond près de ces édifices d'étude et de prière dans la ruelle qui longe

l'immense sanctuaire situé tout au sommet dont on aperçoit en passant par une porte grande ouverte les multiples arceaux tout simples sans autre ornement que leur blancheur et les nattes couleur d'or enserrant le bas des piliers entre lesquels scintillent les points lumineux des nombreuses veilleuses suspendues au plafond. Et tout à coup, sous une voûte près de la zaouia où repose le marabout patron de Salé, apparaît un coin de la mer pardessus les dalles innombrables du cimetière qui occupe tout un vaste espace descendant jusqu'à l'Océan. Une galerie couvre l'entrée du sanctuaire, surchargée de sculptures de plâtre de tons un peu criards où le vert clair domine. Par les fenêtres que protège une grille en fer forgé on aperçoit à l'intérieur, suspendus, les énormes candélabres en bois ornés de bougies et de fleurs en cire multicolores qu'on promène en procession le matin du Mouloud en hommage au grand saint et dont on renouvelle chaque année les bougies. Par une porte en ruines qui ne manque pas de cachet on pénètre dans l'immense nécropole où s'alignent les rangées irrégulières de longues tombes revêtues d'un toit en ciment ou simplement encadrées de pierres, ornées de beaux *chouahed* sculptés avec des arceaux, des coquilles et des arabesques d'un style très pur, plantés droit à la tête du mort. Quelques koubbas dressent leurs coupoles blanches et au bout, près de l'Océan, surgit la massive silhouette de la zaouia de Sidi ben Achir, étincelante sous le soleil ardent, où se réfugie tout un peuple de malades, de fous et de mendiants. Le cimetière s'étend considérable, entouré par les remparts crénelés et fortifiés de redoutes

et de l'étroit chemin de ronde ménagé dans la muraille on peut d'un côté, à travers les créneaux et les baies ouvertes pour recevoir les canons, découvrir toute la ville de Rabat sous ses aspects divers et de l'autre apercevoir les nombreux jardins qui ceignent d'une large ligne de verdure les terrasses miroitantes de la vieille petite cité.

Au début, Salé n'était composée que de quelques maisons isolées avec des jardins tout autour. Peu à peu on empiéta sur ceux-ci pour édifier de nouvelles constructions, mais les Slaouis réussirent à conserver une assez importante bande de terrains cultivés enveloppant la ville dont les maisons ne sont pressées par les remparts qu'en deux endroits sur une très petite longueur. La verdure n'est-elle pas une des choses qui réjouissent le plus le cœur d'un Marocain !

Talatatoun ioudhebna âni kalbi el hâzan !
El maho, ou el khoudaro, ou el oudjo hassân !

Il y a trois choses qui chassent l'ennui du cœur : l'eau qui coule, la verdure et la vue d'une belle œuvre !

Mais ces jardins ne sont pas seulement un agrément pour les yeux, ils sont employés à des cultures maraîchères qui occupent une trentaine d'hectares tant à l'intérieur des remparts qu'immédiatement en dehors des murs et que se partagent les indigènes et quelques Européens. De tous côtés on entend le grincement des *no-ras* à l'antique engrenage de bois qui remplissent d'eau les bassins sous la poussée de petits ânonns tournant in-

lassablement à l'ombre des mûriers ou sur un tertre dénudé sans aucun abri contre le soleil torride. Dans des carrés soigneusement préparés par les *souani*, maraîchers, s'alignent des légumes de toute sorte : pommes de terre, concombres, courges, radis, navets, salades, persil, carottes, aubergines, piments doux, cardons, artichauts, patates douces, topinambours, tomates, choux, fèves, oignons. On cultive aussi quatre espèces de melons : *jrani*, long, à peau lisse à côtes, *harch*, rond et plat à peau rugueuse, *rottob*, blanc jaunâtre, *gass*, rond et plat, à peau lisse boutonneuse. Des Européens ont fait des haricots et des pois acclimatés au Maroc et ont tenté quelques essais de fraises avec des plants amenés de France au Maroc en octobre 1914. Cultivées sur des planches orientées de l'est à l'ouest et inclinées au midi avec de l'eau mise dans les rigoles tous les huit jours, elles ont donné de bons résultats.

Toutes ces cultures sont faites avec beaucoup de soin et la terre est fumée régulièrement. Le terrain est divisé en deux parties par un ruisseau qui amène l'eau du bassin. Chaque partie est partagée en planches larges de neuf longueurs de pied perpendiculaires au ruisseau. Toutes les deux planches on fait une rigole qui permet la répartition de l'eau. Chaque planche est ensuite coupée par de petites levées de terre toutes les sept longueurs de pied et c'est ces rectangles de sept sur neuf *goddams*, empreinte du pied, comme les appellent les jardiniers, que ceux-ci font les semis ou repiquent les plants. On fume abondamment, ensuite par un double piochage on enterre l'engrais et ameublît finement le

sol. La graine est semée à la volée puis recouverte légèrement de terre au moyen d'un bâton avec lequel on trace de rapides zigzags sur le sol. On dépose ensuite du fumier tamisé dans la rigole et on laisse couler l'eau. L'engrais flotte et, lorsque le ressuiement de la terre s'est produit, il se trouve également réparti en couches minces sur toute la surface du semis. On met l'eau tous les trois jours, le soir.

Pour le travail on emploie deux méthodes, soit par journaliers, ce qui est assez onéreux, soit en association. L'ouvrier, appelé *rebb'a*, apporte son labeur et la moitié des semences. Il s'occupe du jardin et de la vente des légumes. Le propriétaire apporte la terre, l'autre moitié des semences, fournit les instruments et les animaux, pourvoit à leur entretien ainsi qu'aux réparations de la *noria* et du bassin. Le produit des ventes est partagé par moitié.

En outre de ces cultures maraîchères, les indigènes Slaouis possèdent en dehors de la ville un vignoble d'une centaine d'hectares où la Direction de l'Agriculture a fait faire des essais de sulfatage, de soufrage et de taille et qui donne d'excellent muscats.

Le marché de Salé est toujours abondamment approvisionné en peaux, laines, céréales, fèves, pois chiches, sorgho, maïs, millet, que lui apportent les tribus de la banlieue, les Ahmeur, les Hossaein, les Schoul, et la grande tribu des Zemmour. Au souq el khemis qui se tient près de la porte de Fès on estime qu'il vient par mois une moyenne de 1 200 bovins, de 1 800 pendant la saison, de 500 ovins et jusqu'à 1 500 à certaines époques,

de 400 à 500 caprins, de 100 chevaux, de 120 mulets et de 300 ânes. Les indigènes viennent depuis Ouezzan, des Djebala, apporter de l'huile pour remporter au retour des marchandises européennes. Les commerçants de Salé achètent en gros à Rabat sucre, thé, bougies, épices, cotonnades, draps et soieries, mais certains s'adressent directement en France et en Angleterre et tel indigène, gras et propre, qu'on aperçoit accroupi dans une petite boutique ouvrant sur la cour d'un fondouk est un important négociant qui correspond personnellement avec Marseille, Lyon, Londres et Manchester, d'où il fait venir pour plusieurs centaines de mille francs de marchandises.

Quant aux industries, elles n'ont pas eu à subir les fluctuations du trafic commercial et, poursuivant paisiblement leur labeur, les gens de métier ont pu conserver intactes les traditions qui ont fait leur prospérité et maintenir la réputation que s'est acquise Salé pour la confection de certains articles qui sont sa spécialité. Presque toutes les industries sont représentées, mais les plus remarquables parmi les artisans indigènes par l'originalité de leur travail sont les sculpteurs sur pierre, les fabricants de tapis, les brodeurs or et soie de babouches, de sacoches et de couvertures de selle, les ébénistes et surtout les nattiers sans compter les jolies broderies de Salé que de jeunes mains délicates façonnent dans l'intimité du foyer familial. Salé est la ville de la pierre taillée. De tout temps cette industrie y fut florissante grâce aux carrières situées à proximité d'où les Salétins tiraient une pierre jaunâtre, à l'aspect spongieux, très

facile à travailler et aujourd'hui encore c'est là qu'on trouve les meilleurs artistes sachant sculpter d'élégantes colonnes, de gracieux chapiteaux, de délicats nids d'abeille, de charmantes arcades ornées de dentelures pour l'embellissement des monuments et la décoration intérieure des maisons. Pour celles-ci malheureusement on a pris l'habitude de badigeonner de chaux tous ces ornements, ce qui empâte ces sculptures et leur enlève de leur finesse.

Le tapis spécial de Salé est le *hanbil*, à trame serrée et épaisse, avec une série de bandes parallèles plus ou moins étroites en point de tapisserie à rayures de couleurs diverses ou à dessins rectilignes séparées près de chaque extrémité par une large bande de tapis de haute laine en points noués à dessins de Rabat. Longs et étroits, ces *hanbils* sont à deux faces, le point de tapis sur l'envers correspondant au point de tissage sur l'endroit. Ils ont l'avantage de prendre moins la poussière pour les gens vivant sous la tente et il s'en expédie un grand nombre à l'intérieur, environ 160 par mois.

Une autre industrie intéressante qui, dit-on, aurait été introduite à Salé par un artisan du Caire est celle des petits meubles en bois tourné et décorés d'une marqueterie de bois de couleurs différentes. Mais la plus prospère, la plus importante et aussi une des plus anciennes et des plus caractéristiques de Salé est celle des nattes qui occupe près de 200 personnes réparties dans une trentaine d'ateliers comprenant un maâlem, un ouvrier et trois ou quatre apprentis. On en envoie dans tout le Maroc et chez nous elles pourraient avantageusement rem-

placer les nattes qui nous viennent du Japon. Il s'en fabrique une quantité considérable, 3 000 mètres par mois, nattes de parquet et nattes murales, pour les intérieurs modestes et même chez certains notables qui s'en servent au lieu de tapis, pour les mosquées et tous les sanctuaires qui en tapissent leurs murs ou les étalent sur leurs carrelages. Les joncs viennent des terrains marécageux des Beni Ahsen, des Zemmour. Coupés verts à la fin du mois de mars, ils sont transportés à Salé, séchés au soleil sur le sable puis emmagasinés. Au moment de s'en servir on les lave par gerbes dans les bassins des *norias* et on les emploie bruts ou colorés. Le jonc brut est jaune clair. Quant aux teintes, les plus courantes sont le noir, le vert, le rouge et le violet. On prépare ensuite la trame sur un métier posé à terre et composé de deux montants, *touabel*, et d'un peigne, *qalb*. La trame en alfa pour les nattes les plus grossières s'appelle *chaet*, la trame en ficelle *kheit*.

Il y a plusieurs catégories de nattes, la natte blanche sans dessin, la natte blanche fine à dessins sans couleurs ayant l'aspect d'un linge damassé, la natte à dessins colorés rouge et noir et la même avec des dessins très serrés et très fins. Autrefois les dessins étaient toujours en rouge et en noir, ce n'est que récemment qu'on s'est servi des couleurs vert et amarante. Les nattes murales ou *haïti*, destinées aux mosquées et aux zaouias, ont toujours la même ornementation, l'arcade. La bordure supérieure est formée d'une suite de petits triangles alternativement jaunes et noirs. En-dessous une succession d'arcades soutenues par des piliers entre lesquels est

parfois dessinée une *m'selhia*, suspendue au sommet de l'arc, la classique lanterne au dôme de fer-blanc ajouré et aux verres multicolores. Dans les intervalles compris entre deux arcades brillent des taches jaunes parsemées dans le noir, ce sont les *nejmat*, les étoiles fixées par Allah dans le firmament.

Dans les nattes murales servant aux appartements on fait une bordure composée de *mechimat*, petits bouquets. Sur l'instigation de la clientèle européenne, les nattiers se sont mis à varier à l'infini les motifs des haïtis et y représentent, sous des arcades sommaires, tous les objets usuels : le samovar, la théière, le brûle-parfums, et aussi la main, un bateau, mais l'effet est rarement heureux.

Pour les nattes de parquet, *el tessereh*, les dessins sont très variés. Les plus courants sont le *ketef ou drouj*, motif vert reproduit sur le pourtour et au milieu, représentant des *kh'ouatem*, des bagues, ou des *nejmat*, des étoiles, et le *houirat*, petites boules, ou des carrés ornementaux sont reproduits en bordure avec un dessin central. Dans les fines nattes damassées les losanges blancs appelés *tefafal*, pommes, sont ornés au centre d'une bague. Quant aux nattes à trame d'alfa, les musulmans les veulent sans aucune ornementation, car elles ne servent que pour préserver de l'humidité les précieux tapis de Rabat. Les Israélites, n'ayant pas de tapis, emploient des nattes d'alfa avec bandes transversales de couleurs alternées, entières ou tronquées, portant le nom de *kerrazat* ou encore de nattes à fond blanc avec des ornements noirs et rouges très simples en forme de rectangles, de médaillons disposés à un

mètre l'un de l'autre et sur une même ligne. Ils usent aussi beaucoup de petites nattes à dessins n'ayant guère plus de 1 m. 20 à 1 m. 40 de largeur.

Dans le but de perpétuer les bonnes méthodes, la Direction de l'Enseignement s'est préoccupée de former des ouvriers excellents connaissant parfaitement la technique de l'art apprise sous la direction de *maâllems* expérimentés en même temps qu'on leur enseignerait le français. Une école franco-arabe fut fondée en mars 1913 dans une maison fournie par le *maghzen* et elle ne comptait guère au début qu'une vingtaine de petits Slaouis recrutés avec bien de la peine à cause de l'hostilité de beaucoup de gens de Salé et de l'indifférence des autres. A la fin de l'année on la transféra dans les bâtiments plus spacieux où elle se trouve actuellement et pour intéresser les parents à y envoyer leurs enfants on créa deux ateliers d'ébénisterie et de sparterie. En 1915, le nombre d'apprentis rendit nécessaire l'adjonction de nouveaux ateliers et sur un terrain adjacent on fit construire deux rangées de bâtiments se faisant vis-à-vis d'un style simple et élégant avec des baies largement ouvertes encadrées d'ogives arabes à dentelures. Une cour les sépare, ornée de plates-bandes garnies de fleurs et fermée par une grille en fer servant d'entrée à l'école devant laquelle s'évase une gracieuse petite place. C'est là que sont installés les ateliers d'ébénisterie et de sparterie auxquels on a ajouté trois autres ateliers : menuiserie, forge, tissage. Les études scolaires et l'apprentissage sont gratuits, en outre les apprentis reçoivent une prime mensuelle. Comme nous l'expli-

quait le directeur, lors de notre visite à l'école : « Le but est de former de bons ouvriers sachant écrire et parler convenablement le français. Pour atteindre ce but, on a adopté la classe de mi-temps. Le matin, la moitié des élèves travaillent à l'atelier pendant que les autres suivent la classe ; l'après-midi les apprentis du matin se transforment en écoliers et inversement. En général, les études scolaires précèdent l'éducation professionnelle, les élèves n'étant admis dans les ateliers qu'à l'âge de dix ou onze ans. » Le langage, la lecture, la leçon de choses tiennent la place prépondérante, à côté desquels sont enseignés l'écriture et le calcul ainsi que les premières notions scientifiques, particulièrement celles de l'hygiène. D'autres études préparent l'écolier pour l'atelier, dessin linéaire, d'ornement, de perspective, les éléments de géologie et la technologie.

Les ateliers de menuiserie et de forge sont sous la direction de contremaîtres français. Dans l'un, on apprend aux jeunes apprentis à se servir de nos outils modernes, y compris les machines-outils, à exécuter des pièces d'assemblage puis à fabriquer à une échelle donnée différents objets. Dans l'autre, ils apprennent à limer, à buriner, à forger, à ajuster, à souder, à confectionner des outils, des instruments de jardinage. « La faculté d'adaptation de l'indigène, nous disait le directeur, son goût inné pour les travaux manuels lui permettent d'obtenir assez rapidement des résultats assez appréciables. Après quatre ou cinq ans d'un travail assidu, l'apprenti menuisier est devenu un ouvrier à qui on pourra confier des travaux de grosse menuiserie :

portes, fenêtres, tables, persiennes, etc... Le forgeron ajusteur se forme moins rapidement. Cependant, après six mois de pratique, l'apprenti forgeron a acquis assez de dextérité et suffisamment de connaissances techniques pour entrer dans une usine où il se perfectionnera. »

Quant aux ateliers d'ébénisterie, de sparterie et de tissage, ils sont confiés à des *madllems* de Salé choisis parmi les plus habiles et les plus expérimentés. L'atelier d'ébénisterie est celui que préfèrent les jeunes Slaouis. Le travail est propre et ils se plaisent dans cette atmosphère doucement parfumée des essences de leur pays, à manipuler les pièces de bois d'arar et de citronnier dont ils font avec beaucoup de goût de fines colonnettes, des moucharabiéhs compliqués, de gracieux petits meubles. Nous en avons vu de tout à fait charmants, admirablement exécutés. Le plus coquet, d'une grâce et d'une légèreté remarquables, est le porte-plateau à thé que les indigènes appellent *mokhes-si-nia*, plateau à ciseaux. Il se compose d'une planche d'arar de vingt centimètres de largeur et de cinq d'épaisseur. La longueur varie suivant les dimensions du plateau auquel est destiné le meuble. Une charnière est taillée dans le bois au milieu de la planche et dans le sens de la largeur. L'épaisseur de la planche est ensuite doublée par un coup de scie pratiqué longitudinalement jusqu'à cette charnière et on obtient ainsi quatre ailes s'ouvrant à angle droit ou se fermant à volonté à chacune desquelles est adapté un pied de soixante-dix centimètres environ de hauteur. Dans chacune de ces ailes,

entre la charnière et le pied, est découpée une large baie garnie d'un moucharabiéh fait de colonnettes en arar réunies par d'autres plus fines en citronnier formant croisillons. Des moucharabiéhs de plus petites dimensions garnissent également les angles formés par les pieds et les ailes et les chevilles d'arar fixant les ailes aux pieds sont dissimulées par des clous de citronnier dénommés par les indigènes *homs*, pois chiches. Les pieds, à la partie supérieure, sont enjolivés d'incrustations de croissants de citronnier. Le porte-coran, *el hammar*, est dans le même genre, en arar, avec, dans le haut, des baies garnies de moucharabiéhs et à la partie inférieure d'autres baies largement ouvertes en forme d'ogives qui donnent naissance aux quatre pieds. Quant à la table dite de Mogador, elle se fait aussi en bois d'arar et se compose d'un plateau rond, étoilé, octogonal ou dodécagonal, orné d'une marqueterie de citronnier ou de nacre, posé sur quatre pieds tournés d'environ soixante-dix centimètres de hauteur. Ceux-ci portent dans leur partie supérieure des incrustations de citronnier ou d'ébène et sont réunies par des traverses garnies de colonnettes d'arar disposées les unes à côté des autres dont le dessous est orné d'une garniture en bois découpé. On fabrique encore des cadres sculptés et estampés, des coffrets avec marqueterie et des étagères de coin, *el mārfaa derekouma*, composées d'un montant vertical terminé par le *djamhor*, lance de drapeau, sur lequel sont fixées quatre traverses horizontales par paires et à angle droit séparées par des moucharabiéhs, supportant des plateaux en quart de cercle dont l'arc

est orné d'une véritable dentelle appelée par les *maâllems* la *charafa*.

L'atelier de sparterie est encore davantage le véritable atelier de la tradition locale. Résumé des différents ateliers de la ville, il est placé sous la direction d'un vieux maître vénéré par tous qui a emmagasiné dans sa mémoire une quantité considérable de dessins qu'il exécute avec une sûreté et une habileté admirables. Les jeunes élèves suivent tous ses gestes avec une sorte de ferveur et après trois ans d'apprentissage ils sont à même de confectionner une natte de parquet en damier mais ce n'est qu'à la longue qu'ils retiendront la série des dessins qui constituent le véritable art du nattier.

Tel est donc le double rôle de cette école, former de bons ouvriers qui pourront être très utiles dans les industries européennes et, en s'inspirant des meilleurs modèles anciens, préserver de la déchéance l'art si pur d'autrefois. Tel est son programme : « faire comprendre aux indigènes toute la force, toute l'harmonie, toute la beauté résumées dans les ruines de leur medersa et de leurs portes monumentales, leur inculquer le respect de ce legs d'un passé si riche en merveilles, empêcher que les réalisations artistiques se transforment en productions industrielles; en un mot. arriver par l'indigène lui-même à une rénovation de l'art musulman » .

Pour les broderies, on a aussi cherché à sauvegarder d'une décadence déjà trop marquée cet art délicat et charmant. Mais ici la tâche était encore plus difficile, car cet art de la broderie est avant tout un art d'agrément pratiqué par les filles des classes riches et il n'était

pas aisé de pénétrer dans ces milieux qui nous étaient particulièrement hostiles. Il fallait un tact parfait, une patience infinie, une connaissance approfondie de la langue arabe et de la mentalité indigène. Ces qualités, on les trouva heureusement chez la directrice de l'école-ouvrier de Salé et chez sa sœur, sa collaboratrice immédiate, qui les possèdent au suprême degré jointes à un généreux tempérament d'artiste, à un goût très sûr et à une belle conscience d'apôtre. Institutrices diplômées de l'École des Langues Orientales, familiarisées avec la vie arabe par de nombreux voyages et un long séjour en Tunisie, c'est à elles que le Directeur de l'Enseignement confia en octobre 1913 la tâche d'étudier à Salé la question de l'enseignement de la fillette musulmane. Il n'existait à cette époque qu'un seul foyer d'éducation féminine locale ayant encore quelque importance, un atelier de broderie créé et dirigé par une maîtresse indigène, la *maâllemma* Slimana. Une trentaine d'élèves étaient assises sur une seule natte dans une chambre mal éclairée et à peine aérée où, sous peine de recevoir la bastonnade, elles étaient astreintes à travailler toute la journée sans parler ni bouger, n'ayant un moment de repos que pour le repas de midi. On s'empressa d'installer cet atelier dans un local plus grand et dans de meilleures conditions hygiéniques. Les deux sœurs s'y rendaient fréquemment, donnaient des conseils, faisaient accepter les modèles et les couleurs qu'elles recommandaient d'après des documents anciens choisis avec soin. Elles ne négligeaient pas entre temps de visiter les familles des notables, de s'employer à cette « prépara-

tion morale qui a rapproché de nous des esprits livrés à la méfiance par le seul fait de l'ignorance dans laquelle ils étaient laissés ». Avec leur connaissance du caractère de la femme marocaine elles avaient admirablement compris leur rôle consistant à « gagner la confiance en n'éveillant pas la méfiance ». Comme l'écrivait très justement l'aînée de ces dames : « Je dois être celle qui, selon leur propre expression « a l'Islam dans le cœur » et vient, en simple visiteuse, s'instruire auprès d'elles et non chercher à les instruire. Il est donc possible sans faire sortir la femme musulmane de sa sphère, d'élever sa mentalité en tenant constamment en éveil sa curiosité et en s'efforçant de la satisfaire, jusqu'à ce qu'elle soit amenée à exiger d'elle-même, de celle qui l'aura tout d'abord distraite, de l'intéresser et plus tard de l'instruire ». Et elle concluait : « C'est par l'atelier que la petite fille musulmane pénétrera quelque jour à l'école. »

Le développement donné à l'atelier Slimana, l'intérêt ravivé dans les familles pour les travaux de broderie, la confiance qu'avaient fait naître les démarches et la bonne grâce des institutrices françaises permirent d'envisager en octobre 1915 la création d'une école-ouvroir pour les fillettes musulmanes. Celle-ci fut installée dans une jolie maison arabe louée par la Direction de l'Enseignement, réparée, nettoyée, puis aménagée par les soins de celles qui en avaient préparé l'organisation et qui en assumaient la direction. Tout d'abord on ne s'occupait que de l'enseignement de la broderie, de la reproduction de points anciens, de l'exécution des trousseaux de la jeune fille, tout en donnant des notions d'enseignement



SALÉ. — Atelier de nattiers



SALÉ. — Broderies. — Une fête à l'école-ouvroir



ménager et d'éducation générale. Mais en mars 1916 on adjoignait un atelier pour l'enseignement du tissage des tapis et de couvertures qui s'adressait plus spécialement aux enfants de la classe moyenne. Au rez-de-chaussée, une grande pièce est donc réservée au travail de la laine qui comporte le nettoyage, le cardage, le filage, auxquels s'occupent les plus jeunes fillettes, et la confection de tapis inspirés des modèles anciens ou la reproduction exacte de vieux tapis. Deux autres sont réservées aux travaux de l'aiguille tandis qu'une quatrième sert de bureau où sont enfermés les modèles, les laines et les soies. Au premier étage, une pièce renferme un grand métier récemment installé de cinq mètres de long. Dans une cour adjacente est placée la teinturerie avec plusieurs cuves se chauffant au bois et une citerne recevant les eaux de pluies. Une autre petite cour sert pour le séchoir. Ces travaux de teinturerie sont l'objet de soins tout particuliers et les enfants elles-mêmes participent à la préparation des matières tinctoriales qui, ici, sont toutes d'origine végétale. Grâce à de patientes recherches les procédés d'autrefois ont été remis en usage, améliorés dans certains cas, et l'école-ouvrier de Salé a réussi à bannir impitoyablement les tons durs et criards que les colorants d'aniline avaient fait adopter et à reproduire très exactement les tons doux et harmonieux, les teintes exquises, si délicates, des beaux tapis anciens.

Tous ces efforts n'ont pas été vains. L'école est très prospère et le nombre de fillettes amenées par leurs parents pour qu'on leur enseigne la broderie, la couture, le tissage des tapis, augmente constamment. De qua-

torze à l'ouverture il est passé à trente-cinq dès le 1^{er} avril 1916, à soixante-dix en 1917 et actuellement il est de cent-dix. Seules sont admises les fillettes musulmanes et leur âge varie entre quatre et quinze ans.

La plupart des élèves ne font ces travaux de broderie que pour leur propre agrément, les unes par suite de leur situation sociale, les autres à cause de l'habitude de la femme marocaine à rarement destiner à la vente l'ouvrage de broderie ou de tissage sorti de ses mains et de ne s'en défaire que pour se procurer un bijou ou pour l'entretien de son costume. Mais un certain nombre qui ont acquis l'habileté nécessaire et auxquelles on a enseigné qu'une femme indigène peut travailler ouvertement afin d'améliorer sa situation si elle est médiocre consacrent leur temps à exécuter les différents ouvrages qui sont commandés à l'école. Du 1^{er} novembre 1913, époque à laquelle on s'occupa de l'atelier Slimana, jusqu'au mois de juin 1919 le nombre d'objets exécutés sur commande a été pour l'atelier de broderie de 543, représentant une valeur de 5.403 francs en matières premières. Pour l'atelier de tissage, il a été fabriqué de mars 1916 à juin 1919 vingt-six objets, tapis de Rabat petits et grands, descentes de lits et *hanbils*, pour une valeur de 3 268 francs de matières premières.

Le point de Salé est un point de croix doublé. Les dessins sont variés et nombreux. La directrice et sa sœur en ont retrouvé jusqu'à soixante-dix qu'elles ont eu la patience de relever point par point sur des cahiers. Ce sont le plus généralement des bandes, *tsekka*, plus ou moins larges, proportionnées à la grosseur du motif, plus

ou moins compliquées, de couleur unie ou avec des motifs intercalés de couleurs différentes au-dessus desquelles s'élancent en forme de dents des motifs plus ou moins effilés représentant dans l'idée des indigènes deux oiseaux mâle et femelle, toujours distincts en largeur et parfois aussi en longueur. Ces oiseaux sont droits ou inclinés. D'autres motifs rappellent des fleurs, des arbres. Certaines broderies comportent deux étroites bandes parallèles de même couleur entre lesquelles sont placés des carrés, appelés les enfants à l'école, de couleur différente de celle des bandes, et chacun d'eux ayant une nuance distincte, des motifs en long, doigt de jeune fille, des hexagones, des losanges, des gâteaux, des assiettes, des petites boîtes, des clochettes. Les motifs d'angle représentant des œillets, des fleurs de grenade, des feuilles de grenadier, des pieds d'alouette et au milieu s'étale une vasque, *ghsa*. Toutes ces broderies sont unicolores, rouge le plus souvent ou bleu foncé, ou bien bicolores, noir et rouge, noir et orange, violet et orange, violet et jaune, violet et vert, orange et vert. Dans ces dernières années le goût avait dévié vers des productions multicolores d'un effet assez criard et on s'est efforcé de les supprimer pour revenir aux belles traditions d'autrefois.

Aux femmes marocaines qui s'étonnaient de notre engouement pour leurs broderies alors qu'elles préféraient se servir d'étoffes européennes ouvragées à la mécanique on a fait comprendre que ces travaux dus à leur aiguille convenaient mieux au cadre où s'enferme la vie indigène et que, même usés, ils conservaient toujours leur cachet.

Et fillettes riches ou jeunes ouvrières travaillant dans leur famille se sont remises à broder tous ces gracieux objets qui font le charme des intérieurs indigènes et la parure délicate des vêtements féminins, coussins, oreillers, traversins, serviettes et dessus de coffres, rideaux de portes et de lits, mouchoirs de tête, ceintures, bas de pantalons et mignonnes robes d'enfants.

Kenitra et la vallée du Sebou

Colonisation. — Forêt de la Mamora. — Méhédya. — Kenitra. — Débouché du Gharb et de la vallée du Sebou. — Fermes européennes. — Mechra bel Ksiri. — Dar bel Hamri. — Petitjean. — Lotissement domanial.

Un des graves problèmes à l'heure actuelle au Maroc est celui des terres pour la colonisation. Certaines gens, ignorantes des conditions exactes de ce pays, arrivent avec l'idée de constituer de grosses propriétés de mille, deux mille, trois mille hectares d'un seul tenant et s'étonnent qu'il ne soit pas possible d'en acquérir immédiatement. Or, d'une part il ne saurait être question de déposséder les indigènes et d'autre part ceux-ci, très attachés à leurs terres, ne désirent pas s'en défaire. Il faut donc se rendre compte que l'achat de terrains ne peut se faire que très difficilement, très lentement, après une prise de contact assez longue avec le pays, ses coutumes, les possibilités de ses diverses régions. On peut même dire qu'une propriété de mille hectares contigus est presque un maximum qui n'a été atteint et exceptionnellement dépassé que par de grandes sociétés et quel-

ques colons qu'après de patients efforts et un long séjour qui leur ont permis d'agrandir peu à peu le domaine de moindre importance acquis tout d'abord. En outre il faut être extrêmement prudent pour les titres de propriété que les indigènes sont très habiles à falsifier. Le régime de l'immatriculation donne, il est vrai, toutes garanties à cet égard, mais il n'est en vigueur que dans certaines zones et les opérations sont forcément assez longues, faute du personnel nécessaire, agents et géomètres. « Il en faudrait trois cents au Maroc, s'écriait le général Lyautey. J'en ai eu dix pendant toute la guerre et Dieu sait avec quelles difficultés ! Une seule solution était : former ces agents nous-mêmes : c'est ce que nous faisons ». Et de fait, avec l'esprit de décision qu'il apporte en toutes choses, il a créé une école de géomètres à Casablanca, sous la direction d'un officier du génie.

D'autres personnes au contraire, mal renseignées ou plutôt n'ayant pas pris la peine de se renseigner, réclament des concessions. Elles ne savent pas sans doute que le Maroc est pays de protectorat, que toute terre a un propriétaire et qu'on ne peut acquérir que par achat direct ou par voie d'adjudication. Certains terrains même, comme les biens habous, ne peuvent pas être vendus, ne peuvent qu'être loués. Pour les biens maghzen qui jusqu'à présent n'étaient l'objet que de locations à long terme, l'administration a pu enfin entrer dans la voie de cession de terres domaniales. Il ne s'agit que de petites superficies, car l'administration ne peut aliéner que des immeubles de propriété régulièrement établie et

parmi les terres de culture faisant partie du domaine privé de l'État, dont il ne faut pas du reste s'exagérer l'importance, beaucoup ne sont pas encore délimitées. Restent les terres des tribus qui dans certains cas dépassent les besoins de celles-ci. Le Protectorat, dans le but d'encourager la colonisation, va en favoriser la vente « après constitution des djemaas qui représenteront la possession de tous les biens collectifs indigènes et qui ne pourront vendre qu'à l'État, lequel rétrocédera ensuite les terres aux colons sans bénéfice ».

La petite colonisation ne peut se faire qu'aux alentours d'un centre urbain et près des voies de chemin de fer. Adonnée au jardinage et aux cultures maraîchères, il lui faut un marché ouvert en permanence à ses produits, fruits, légumes, produits de la basse-cour, de l'apiculture. Ces petites exploitations peuvent aussi être réservées aux artisans collaborateurs indispensables du colon, forgerons-charrons, menuisiers-charpentiers maçons, qui pourront trouver dans leur mise en valeur des ressources accessoires venant s'ajouter aux bénéfices de leurs métiers. C'est dans cet esprit que l'administration a mis en vente un certain nombre de lotissements de vingt à trente hectares situés près des centres de Meknès, de Kenitra, de Rabat, de Bou Znika. Ils sont vendus par tirage au sort entre les demandeurs et payables par annuités. Un cahier des charges particulier à chaque lotissement oblige le colon à certaines conditions de mise en valeur.

La moyenne colonisation peut s'étendre plus à l'intérieur et comprendre des propriétés de cent à quatre cents

hectares consacrées à la culture des céréales et à l'élevage. Certains colons possédant un capital restreint mais suffisant pour créer une exploitation ne peuvent souvent pas supporter la perte de temps qu'entraînent toujours les négociations d'achat aux indigènes. C'est en faveur de ceux-ci que le Protectorat a décidé de morceler en lots d'une superficie variant de deux cents à quatre cents hectares celles des propriétés domaniales qui, par la qualité de leur sol et leur situation, se prêtent à la culture directe par le colon. On a tâché, autant que possible, de les grouper autour d'un centre qui peu à peu deviendra un bourg doté d'un bureau de poste, d'une école, d'une infirmerie, d'un poste de police. L'attribution est faite également par tirage au sort et les acquéreurs ont la faculté de se libérer du prix d'achat en dix annuités égales et consécutives. Ils sont par contre tenus de mettre leurs terres en valeur et d'y construire des bâtiments d'exploitation en rapport avec l'importance de la propriété. On estime pour la mise en valeur d'une ferme de 300 hectares, une disponibilité minimum de cinquante mille francs environ pour un cultivateur de profession assurant lui-même l'exploitation. Les compétiteurs doivent posséder les capacités professionnelles et les moyens financiers suffisants. En outre, ils doivent justifier des conditions suivantes : être majeurs et jouir de leurs droits civils et politiques ; ne pas posséder au Maroc de propriétés d'une superficie excédant celle d'une exploitation de moyenne importance ; prendre l'engagement de s'installer eux-mêmes sur la propriété vendue dans le délai d'un an à dater de la vente ou, à

défaut, d'y installer dans le même délai une famille de colons. Les demandeurs s'engageant à s'installer personnellement bénéficient de la priorité lors du tirage au sort. 25 p. 100 des lots sont réservés aux mutilés de guerre; 50 p. 100 aux colons déjà installés au Maroc depuis deux ans et qui n'ont pu s'y créer d'intérêts agricoles; 25 p. 100 aux autres demandeurs.

Quant à la grande colonisation, elle ne s'adresse qu'à de grosses sociétés et à des capitalistes importants. Il lui faut en effet des superficies assez considérables de bonnes terres dont le prix d'achat est toujours élevé. Obligées naturellement de se placer assez loin des centres urbains les grandes fermes européennes doivent ne compter que sur elles-mêmes, par conséquent prévoir une installation complète et se munir aussi d'un gros matériel de culture qui représente des dépenses très onéreuses. Mais la création de pareilles organisations est un bienfait pour le pays dont il assure le développement et, en dépit de certains esprits chagrins, il faut souhaiter d'en voir grossir le nombre. Comme le disait le Directeur de l'Agriculture : « La ferme française est mieux encore qu'un centre d'attractions instructives et elle représente ainsi, dans la solitude du bled, un foyer de bonté et d'humanité dont les malheureux khammès connaissent et apprécient la vertu bienfaisante en année de misère et d'épidémie. » L'Administration n'a donc pas négligé cette grande colonisation et cette année même elle a mis en vente deux grands domaines l'un sis à cinquante kilomètres de Mazagan sur la rive gauche de l'Oum er Rebia d'une contenance de 707 hectares environ, l'autre à

huit kilomètres environ au N.-E. de Fès d'une superficie de 1 106 hectares environ. L'aliénation se fait aux enchères restreintes avec soumission sous pli cacheté sur prix de mise aux enchères aussi voisin que possible de la valeur fixée par une commission d'expertise. Ne sont admises à l'adjudication que les personnes pouvant justifier des moyens techniques et financiers nécessaires pour l'accomplissement, dans les délais, voulus, des clauses de mise en valeur imposées par le cahier des charges.

Dans la région de Rabat, il s'est formé trois grands courants de colonisation. L'un vers le pays Zaer, l'autre vers Tiflet et le pays Zemmour, région boisée et accidentée où l'on ne pourra pénétrer que peu à peu et avec beaucoup de prudence et enfin le plus important et le plus ancien vers le Nord par Kenitra se dédoublant vers le Gharb autour de Mechra bel Ksiri, El Arba et Arbaoua près de la zone espagnole et vers la grande plaine des Beni Ahsen autour de Dar bel Hamri et de Petitjean. Dans la banlieue même de Rabat qui couvre 74.000 hectares environ, près de 14 000 hectares ont été achetés par des colons. Entre Temara et Mançouriah s'échelonnent 37 fermes construites et 72 propriétés appartenant à des Européens. Une dizaine sont pourvues d'un outillage complet, les autres arrêtées dans leur essor par l'état de guerre sont en formation. L'importance de ces propriétés varie de 60 à 900 hectares, consacrés à la culture de céréales et à l'élevage, en particulier l'élevage de porcs qui rapporte d'intéressants revenus. Un premier vignoble de 30 hec-

tares a été créé non loin de Rabat, un autre de 15 hectares à Bou Znika est en plein rapport et un troisième de 25 hectares est en plantation près de l'oued Iquem.

Entre Rabat et Kenitra la distance n'est que de trente kilomètres. La route et la voie du chemin de fer longent sur une partie de leur parcours la grande forêt de la Mamora qui s'étend sur une superficie de 137 000 hectares, comprise entre cette route et la route de Rabat à Meknès par Tiflet qui est sur le point d'être achevée. C'est une immense forêt de plaine à une altitude variant de 150 à 250 mètres sur des sables pliocènes profonds et humides. Nous l'avons parcourue en tous sens en automobile en compagnie d'un officier du Service des eaux et forêts, visitant les charbonnières, les plus beaux taillis, nous arrêtant aux maisons forestières, écoutant les renseignements qui nous étaient obligeamment fournis sur l'exploitation de cette forêt appelée à devenir dans quelques années d'un très beau rapport pour l'État. Cette promenade est très facile grâce au système de tranchées garde-feu de 20 à 30 mètres de large débroussaillées et dessouchées qui forment un réseau à milles rectangulaires s'étendant sur une longueur de 400 kilomètres. Sauf dans la partie occidentale qui est en taillis, la forêt, où le sous-bois est presque totalement inexistant, a l'aspect d'une futaie dont les arbres ont en moyenne 1 m. 20 à 1 m. 50 de circonférence sur 8 à 12 mètres de hauteur. Les peuplements sont réguliers et homogènes comprenant du chêne-liège auquel se trouve souvent mélangé le poirier sauvage. Le port des arbres est élancé et

rectiligne, ce qui facilite beaucoup l'enlèvement de l'écorce et le climat atlantique rend ce chêne-liège extrêmement vigoureux. Le développement, nous dit-on, est deux fois plus rapide qu'en Algérie et la circonférence de 2 m. 50 à hauteur d'homme est couramment atteinte vers l'âge de cinquante-cinq à soixante ans, ce qui permet l'exploitation vers vingt-cinq ans, la dimension d'exploitabilité correspondant à une circonférence de 70 centimètres. Le liège de seconde pousse atteint l'épaisseur marchande de 30 centimètres huit ans après le démasclage, soit quatre ou cinq ans plus tôt que dans le Midi de la France, en Algérie ou en Tunisie.

Tandis que le poirier sauvage fournit du très bon bois utilisé dans la menuiserie et l'ébénisterie, le bois du chêne-liège n'est employé que pour la fabrication du charbon. Les charbonniers de Rabat et de Salé ne se faisaient pas faute de s'en servir, même de façon abusive, et ils abattaient sans aucun discernement les plus beaux peuplements. De fréquents incendies avaient fortement ralenti la végétation, tué beaucoup de jeunes plants, et fin avril 1914, époque à laquelle le Service des Eaux et Forêts a pris en main l'exploitation de la Mamora, on estimait à près de 2 millions les dégats commis pendant les douze mois précédents. Aussi décida-t-on de supprimer la fabrication libre du charbon ainsi que la récolte de l'écorce à tan. Dix groupes de maisons forestières ont été installés, une protection efficace contre l'incendie organisée en même temps qu'on poursuivait des travaux de recépage sur les arbres écorcés par les indigènes et dépérissants. On calcule une moyenne de

60 arbres exploitables à l'hectare à raison de 15 kilogrammes de liège de reproduction par arbre. De 26 000 arbres exploités en 1914 on est passé à 201 000 en 1918. On sait que pour le liège de reproduction ou liège femelle qui est le véritable liège de commerce il faut huit années avant que l'écorce se reproduise à l'épaisseur marchande. Quant au liège mâle, écorce crevassée peu élastique, qui représente une valeur dix fois inférieure à celle du liège femelle, il est utilisable dans quelques industries. Broyé mécaniquement, il peut être employé pour l'emballage des fruits et des légumes. Réduit en poudre et mélangé à un agglomérat minéral, chaux, plâtre, ciment, ou végétal, brai, goudron, il sert à la fabrication de briques et de carreaux, matériaux très légers qui isolent du son et de la chaleur, ainsi qu'à la fabrication du linoléum. Et il semble qu'une usine de broyage de lièges mâles serait particulièrement intéressante à installer au port tout proche de Kenitra.

De formation récente Kenitra se trouve au fond d'une boucle du Sebou, l'*Amnis magnificus et navigabilis* de Pline, à 17 kilomètres de Ménédy, vieille petite place forte dominant l'embouchure du fleuve. Construite sur une colline escarpée s'élevant sur la rive gauche, Ménédy fut occupée en 1515 par les Portugais qui ne purent s'y maintenir que fort peu de temps. D'après le P. Castellanos, dans son *Historia de Marruecos*, le roi don Manuel de Portugal envoya une forte armada de 200 voiles grandes et petites et quelques navires de Castille avec 8 000 hommes sous le commandement du général Antonio Noroña, comte de Linarès. Partie de Lis-

bonne le 13 juin, elle arriva à l'embouchure du Sebou le 23 et les troupes se mirent aussitôt à construire une forteresse de bois qu'elles avaient apportée. Mais le sultan, averti, envoya son frère Moulay en Nacer, gouverneur de Meknès, avec 6 pièces d'artillerie, 30 000 fantassins et 3.000 cavaliers et lui-même partit à la tête d'une armée innombrable. Après des pertes sérieuses, les Portugais durent se retirer le 10 août, ayant perdu 4 000 hommes sans compter les prisonniers, laissant dans le Sebou plus de 100 barques détruites ou échouées. Et Léon l'Africain raconte : « Les navires furent brûlés, et l'artillerie alla en fous, avec un si grand carnage de chrétiens, que la mer en retint couleur vermeille par l'espace de trois jours ». M'hédya resta au pouvoir des Marocains jusqu'en 1617 où une forte expédition envoyée par le roi d'Espagne Philippe III réussit à s'en saisir. Les Espagnols construisirent un fortin sur le sommet de la colline et la petite ville entourée complètement d'une muraille put résister à de nombreux sièges. Les attaques se renouvelaient presque tous les jours et, mal ravitaillée, la garnison finit par être considérablement réduite par les maladies. Aussi, lorsqu'en avril 1681 le sultan vint lui-même donner l'assaut, le gouverneur ne put-il qu'opposer une défense héroïque et finalement il dut accepter de conclure un traité. Suivi de ses six capitaines, il alla saluer le sultan et celui-ci « leur mit la main sur la tête et leur commanda de faire prendre à leurs soldats tout ce qui leur appartenait et de les faire sortir dehors ». Maintenant la petite ville est morne et déserte. De l'an-

cienne enceinte tombée en ruines, il ne reste debout que la porte principale avec ses lourdes tours et à l'intérieur les murailles en partie écroulées du vieux palais laissent voir encore une petite porte délicatement sculptée et le patio orné sur ses quatre faces de précieuses colonnettes et de gracieux nids d'abeille.

La Direction des Mouvements du port de Méhédy-Kenitra y est installée et assure le Service de pilotage pour la traversée de la barre et pendant le trajet fluvial entre Méhédy et Kenitra. C'est ce point de Méhédy qui fut d'abord choisi comme base par le Service des Étapes en avril 1911, au moment où fut entreprise la colonne de Fès. Mais, battu par les grands vents de l'Atlantique, ce port était médiocre et, lorsque l'étude du fleuve fit découvrir l'endroit de Kenitra où l'on trouvait des fonds de six mètres sur une largeur de 250 mètres, on décida au printemps 1912 de le prendre comme lieu de débarquement. Un premier petit appontement fut édifié de suite par la Marine et peu après un autre plus important était construit par le Génie permettant à un navire de 1 500 tonnes de débarquer à quai. Les troupes occupèrent la kasbah située le long du fleuve, kasbah construite en 1892 sur les ordres du sultan Moulay Hassan pour abriter les caravanes trafiquant entre Salé et Fès et les protéger contre les attaques constantes de la pillarde tribu des Zemmour. Le nom El Kenitra désignait un « petit pont » traversant l'oued Fouarat qui se jette dans le Sebou à peu de distance de la kasbah. Dès la fin de l'année un embryon de ville presque exclusivement militaire était en formation et au début de 1913, le géné-

ral Lyautey ouvrait le port au commerce tandis qu'au mois de juin il y organisait le Contrôle civil du Gharb. Entre temps, l'enseigne de vaisseau Le Dantec, chargé d'une mission d'études hydrographiques, reconnaissait le cours du Sebou et dès décembre 1912 deux convois de l'Omnium remontaient l'oued jusqu'à Mechra bel Ksiri, situé à 170 kilomètres de Kenitra, à 115 de Fès, à 80 de Larache, 50 d'El Ksar et à 130 de Tanger. Un chemin de fer militaire à voie étroite reliait Kenitra à Salé et à Dar bel Hamri prolongé par la suite vers Meknès et Fès. Le développement de la petite ville s'affirmant de jour en jour, un chef des Services Municipaux était nommé en mai 1914, tandis qu'on créait un budget spécial urbain. La guerre apportait un essor nouveau à Kenitra grâce aux soins du Protectorat de dériver sur ce port toutes les marchandises destinées aux grandes villes de Meknès et de Fès et qui jusqu'alors passaient par Larache en zone espagnole. Les caravanes prirent rapidement l'habitude de ce nouvel itinéraire qui leur évitait la traversée du Sebou à Mechra bel Ksiri, c'est-à-dire la perte d'un jour de temps, et un centre indigène fut organisé à l'est de la kasbah au delà de la ville militaire, où les gros négociants de la capitale du Nord envoyèrent s'installer leurs représentants pour leur servir de transitaires. Les Européens affluaient aussi, colons, commerçants, entrepreneurs, artisans, venaient s'établir sur les 240 lots à bâtir que l'administration avait mis en vente aux enchères dès 1913. Par arrêté du 23 décembre 1914, une Commission municipale était instituée, comprenant cinq membres, tous notables de la ville, quatre Européens et



KENITRA. — Le port



MEHEDYA. — Porte de la Kasbah



un indigène, nombre porté à six Européens à partir du 1^{er} janvier 1916. Au 1^{er} janvier 1918, la population se montait à un total de 3 360 habitants, dont 2 000 indigènes musulmans, 23 israélites, 860 Français et 477 Européens d'autres nationalités, principalement des Espagnols.

Pour rendre les services qu'on attendait de lui, le port avait besoin d'être amélioré. Aux deux petits ap-pontements du début, on avait ajouté un troisième débarcadère établi à l'aide de deux chalands accouplés et construit des magasins. Mais c'était insuffisant. D'une part, il fallait augmenter les aménagements intérieurs pour faciliter les opérations des navires auxquels le port était déjà accessible, d'autre part, il fallait améliorer les seuils pour permettre l'entrée à des navires de plus fort calage. Un projet de quai en béton armé fut mis en adjudication et les travaux commencèrent en avril 1916. Placé immédiatement à l'aval de la kasbah, il mesure 250 mètres de longueur et les profondeurs à son pied atteignent 4 mètres à basse mer. Il comporte des plaques d'ancrage en béton armé noyées dans le remblai qui est fait de trois tranches successives, la première en moellons, la seconde en sable aggloméré, la dernière en sable de dunes. Les terre-pleins ont une largeur moyenne de 50 mètres sur lesquels aboutissent les larges voies qui desservent la ville de Kenitra et où arriveront plus tard les voies de quai se raccordant à la gare maritime prévue plus en amont. Ces installations pourront prendre facilement plus d'extension lorsque l'augmentation du trafic en fera sentir le besoin. D'ailleurs le cahier des

charges de la Société concessionnaire des ports de Ménédy-Kenitra et Rabat-Salé prévoit le prolongement sur 100 mètres de ce quai avec aménagement de terre-pleins et voies d'accès à l'arrière du susdit prolongement.

Quant au dérasement du seuil intérieur il sera poursuivi en même temps que celui de la barre d'entrée. Les travaux prévoient l'ouverture par dragages, tant sur la barre du Sebou que sur les seuils séparant Ménédy de Kenitra, d'un chenal ayant son plafond à 3 mètres au-dessous des plus basses mers, avec largeur de 100 mètres, portée à 125 mètres dans les courbes d'un rayon inférieur à 1000 mètres, et la construction, le long du chenal aménagé à la traversée de la barre, de deux jetées pour maintenir celui-ci constamment à ces largeur et profondeur. La jetée Sud doit développer 1 900 mètres de longueur et la jetée Nord 600 mètres. Elles seront convergentes comme à Rabat et enserreront une barre de 700 mètres de largeur.

Ces améliorations en assurant l'entrée permanente du fleuve à des bateaux d'un tonnage moyen ne manqueront pas d'augmenter sensiblement le trafic du port qui de 165 120 quintaux en 1913 est passé à 625 000 quintaux en 1918. La valeur en francs, exportation et importation réunies, de 1 582 696 en 1913 atteignait la somme de 32 300.000 en 1918. Et dans ces chiffres n'entrent pas les importations faites pour les différents services militaires qui ont été considérables. Les seules compagnies qui fréquentent ce port sont la Compagnie Paquet de Marseille et la Compagnie Mazella d'Oran. Il serait intéressant que les armateurs se préoccupent de cons-

truire pour ce service des petits vapeurs d'un modèle spécial, larges et plats, d'un tirant d'eau ne dépassant pas 3 m. 10 en chargement, d'une longueur moyenne de 60 mètres pour leur permettre d'évoluer aisément dans les courbes très prononcées du fleuve, jaugeant 700 à 800 tonnes et d'une vitesse de 10 à 12 nœuds. Il faudrait aussi qu'on puisse compter sur plus de régularité dans les départs et qu'en même temps quelques-uns de ces navires soient aménagés pour passagers qui dans beaucoup de cas seraient heureux de profiter du débarquement facile fait à quai.

Centre d'une région extrêmement fertile, débouché du Gharb et de la plaine des Beni Ahsen, desservant les zones importantes de Mecknès et de Fès, Kenitra semble appelé à un bel avenir et il mériterait de porter plus tard le nom de son créateur, Lyauteyville, lorsque son développement aura pris une importance digne du grand administrateur et du sage politique auquel la France est redevable du Maroc. Mais on ne doit pas se dissimuler que les destinées de Kenitra qui apparaissent si brillantes peuvent être transformées au cas d'un changement dans le régime politique de Tanger qui, devenu port français et desservi par le Tanger-Fès, lui enlèvera certainement une bonne partie de ses marchandises. Le danger serait encore plus grand si, par suite des circonstances qui ne sont pas impossibles à entrevoir, toute la partie atlantique de la zone espagnole devenait zone française, car alors toute la région du Gharb au nord du Sebou échapperait à Kenitra ayant avantage à se servir de Larache. De toute façon, s'il ne

devient pas le port important que sa situation actuellement lui donne le droit d'espérer être un jour, si des rivalités nouvelles viennent diminuer son essor, Kenitra aura toujours un trafic suffisant, assuré par l'exportation des porcs et des céréales des Beni Ahsen, des bois et des lièges de la Mamora, et l'importation des marchandises lourdes, machines agricoles et engrais, qui auront intérêt à emprunter la voie maritime et fluviale.

Quant à la ville elle-même, un laps de six années a transformé le village de baraques de bois posées sur le sable en une coquette petite cité bien dessinée, traversée par de larges avenues plantées d'arbres et des rues empierrées dont le développement s'étend sur près de 20 kilomètres. Un joli petit jardin a été aménagé en bordure du boulevard Capitaine-Petitjean partant de la kasbah où cet officier tenait garnison en avril 1911 et non loin de laquelle il avait été tué en se portant à la rencontre d'un parti de pillards. Près de là, quelques boutiques proprement installées constituent le marché pour les produits d'alimentation. De nombreuses constructions se sont élevées de toutes parts, hôtels, agences de banques, maisons de commerce, entrepôts, ateliers et les vastes halls de la Société des Magasins Généraux de Kenitra et du Nord Marocain. Sur la pente de la colline qui domine la ville en allant vers la forêt de gracieuses petites villas ont été construites par un entrepreneur pour servir de maisons d'habitation avec de l'eau sous pression et, pour chaque logement, un jardin de 800 mètres carrés. Tout au sommet s'élèvent des immeubles spacieux destinés aux Services Municipaux avec les Bureaux

régionaux du Contrôle qui y seront certes plus à l'aise que dans la vieille kasbah qu'ils vont abandonner. Celle-ci doit être mise aux enchères et, lors de notre passage, il était question qu'un important groupement oranais avait l'intention de l'acquérir pour y installer un moulin à grand rendement auquel s'adjoindraient quelques industries annexes. On parlait aussi de l'établissement d'un frigorifique. Jusqu'à présent, au point de vue industriel, il n'y a que deux petites minoteries à faible rendement de 10 à 15 quintaux par jour, deux fabriques d'eaux gazeuses, trois briqueteries et deux scieries. Quant aux transports fluviaux, ils sont assurés par deux Compagnies, la Société Lyonnaise d'Études au Maroc qui utilise 2 remorqueurs et 5 chalands et l'Omnium de transports au Maroc par le Sebou qui dispose d'un porteur, de 6 remorqueurs et d'une quinzaine de chalands de 15 à 20 tonnes. Il faut trois jours pour remonter le fleuve jusqu'à Mechra bel Ksiri et un jour et demi, deux jours pour la descente. Le porteur de l'Omnium long de 30 mètres, calant 1 m. 60 sous 50 tonnes, fait pendant tout l'hiver la montée en deux jours et la descente en dix heures.

Quelques colons sont venus s'établir à Kenitra et dans les environs. La Société des Vignobles du Sebou formée par la Compagnie Marocaine en association avec un viticulteur d'Algérie possède à proximité un vignoble de 40 hectares, le premier qui ait été créé au Maroc. Il aurait produit, dit-on, en une seule année, en 1916, un rapport de 100 000 francs. Dans la ville même un lotissement maraîcher sur un terrain domanial a per-

mis d'attribuer une vingtaine de lots de deux hectares environ par voie de location avec promesse de vente aux demandeurs de nationalité française et résidant à Kenitra. Ces lots étaient classés en deux catégories. Pour ceux de la première, le prix de location était fixé à 7 fr. 50 par hectare et par an, le prix de vente à 150 fr. ; pour ceux de la seconde, les prix étaient respectivement de 2 fr. 50 et de 50 francs. Les locataires étaient astreints à certaines obligations de mise en valeur, en outre, toute sous-location leur était formellement interdite à moins de motifs justifiés et après autorisation préalable de l'Administration.

La circonscription de Kenitra a une superficie d'environ 45 000 hectares et comprend une population indigène de 25 000 âmes. Les chefs de tente, propriétaires ou détenteurs de terres, sont au nombre de 4 000 environ. La propriété est très morcelée et il est rare d'en trouver plus de 100 hectares d'un seul tenant. Les indigènes d'ailleurs ne veulent pas se dessaisir de leurs terres et l'association est à peu près le seul moyen employé par les colons pour faire de la culture sur une assez grande échelle, d'autant plus que les acquisitions de terrains sont presque toujours cause de litiges. La plupart des terres vendues dans la vallée du Sebou appartenaient aux indigènes du Gharb. Chassés par les Beni Ahsen, les premiers, faute de titres pour rentrer en possession de ces terres, les cédèrent aux Européens qui durent entrer en discussion avec les Beni Ahsen occupants. D'où des procès continuels. C'est à l'Est vers Dar bel Hamri et surtout au Nord vers Mechra bel

Ksiri et au delà du Sebou vers El Arba du Gharb et Arbaoua que se sont portés les colons importants, que se sont installées les belles fermes européennes au moins égales et dans certains cas supérieures aux fermes tant vantées de la Chaouïa, presque toutes exploitées par colonisation directe. En 1917, il n'y avait pas moins de 32 de ces exploitations dans la région de Mechra bel Ksiri, presque côte à côte, dirigées par de vrais colons, de vrais agriculteurs, vivant là avec leurs familles, travaillant dans des installations qu'ils ont faites aussi complètes que possible, munies de l'outillage le plus perfectionné, capitalistes surveillant eux-mêmes leurs fermes, cultivateurs moins fortunés gérants de grandes Sociétés qui les intéressent aux bénéfices de la propriété qu'ils administrent. La majorité ont une superficie variant entre 200, 400 et 500 hectares. Certaines sont particulièrement importantes atteignant 1 000, 1 400, 1 600 hectares. Deux arrivent jusqu'à 2 000 et 2 200, cette dernière comptant comme cheptel 230 bovins, 600 moutons, 165 porcs.

Tout le pays est traversé par le Sebou et ses affluents, l'oued Rdom et l'oued Beth, qui y aboutissent à travers la merdja des Beni Ahsen au Sud constitue une vaste plaine d'alluvions remarquablement favorisée pour la culture des céréales, blé et orge, extrêmement riche malgré sa consistance argileuse, fertilisée par les épaisses couches d'humus que les inondations ont apportées là pendant des siècles. *Dahs*, terres blanches argilo-calcaires très propres à la culture, et « tirs » s'étendent le long du fleuve, sur la rive droite suivant une bande

variant de 3 à 8 mètres de large, laissant au nord la région des terres légères, sablonneuses et pauvres en acide phosphorique, utilisées comme paccages autour de Souq el Arba, sur la rive gauche jusqu'à la merdja des Beni Ahsen.

Ces *merdjas* ou marais sont caractéristiques de la région. Ne pouvant atteindre le Sebou par suite des dépôts de limon qui surélèvent ses berges, certains affluents s'épandent dans la plaine et forment ces marais qui couvrent plusieurs centaines, parfois plusieurs milliers d'hectares et qui sont à peu près à sec pendant l'été. On se préoccupe beaucoup de l'assèchement de ces merdjas qui rendrait à la colonisation une quantité de très bonnes terres de culture et en même temps assainirait cette région. Mais ce sont d'immenses travaux qui réclament des études très précises et entraînent d'énormes dépenses. C'est là, sur les contours extérieurs de ces merdjas, que se trouvent les vastes pâturages subsistant pendant les chaleurs grâce aux nombreux petits canaux par lesquels le Sebou sortant de son lit dévale vers les merdjas en leur fournissant de grosses masses d'eau dont la saison sèche assure peu à peu l'évaporation. Ces canaux très abondants pendant l'hiver sont presque secs pendant l'été. Ils restent néanmoins verdoyants, l'eau traversant la couche perméable pour s'écouler sur le fond d'argile et en creusant des puits de distance en distance on a toujours de l'eau. Il y a là d'importantes prairies naturelles où les bestiaux si renommés de la région trouvent à pâturer pendant les saisons les plus sèches et dont les colons fauchent le

foin et le present pour le vendre à l'Intendance. En 1917, la circonscription de Mechra bel Ksiri a fourni à celle-ci 20.000 quintaux de foin provenant de prairies naturelles dont la composition était la suivante : Graminées : proportions trois quarts (raygrass, folle avoine, agrostis, dactyles); légumineuses dans la proportion d'un quart (trèfle, lupuline); comme plantes diverses : chardon et asphodèle, et en bordure du Sebou : joncs et carex. Il serait intéressant, semble-t-il, de créer là des luzernières et de constituer des réserves de foin pour parer à des années de très forte sécheresse.

Jadis la culture du coton était assez répandue dans cette région, mais le manque de semence, l'inexpérience des indigènes à donner des soins aux plants, l'insécurité dans laquelle ceux-ci vivaient avant l'arrivée de nos troupes avaient fait délaissé peu à peu cette culture. Des essais ont été tentés par l'Administration et par des particuliers. Faits sans irrigation, ils n'ont donné que de médiocres résultats. Sans doute ceux-ci deviendront-ils plus intéressants lorsqu'une puissante irrigation sera possible avec les eaux du Sebou dès qu'on aura trouvé le moyen pratique d'élever celles-ci sur les berges. Pour la betterave à sucre, l'heureuse réussite obtenue par une ferme privée va encourager certaines Sociétés agricoles possédant des propriétés dans cette région à faire des essais portant sur de plus vastes superficies.

De 18 000 hectares en 1914, les superficies labourées sont passées à 41 000 en 1916, dans la seule circonscription de Mechra bel Ksiri. Pour l'année 1916, la quantité de blé produit était de 123 500 quintaux, celle d'orge

de 82 500. Pour l'élevage, le tertib de 1916 indiquait également pour cette seule circonscription, sans tenir compte des riches régions d'élevage des circonscriptions voisines : chevaux, 3 900; mulets, 600; ânes, 3 700; bœufs, 16 100; veaux et génisses, 6 400; moutons, 87 300; chèvres, 1 200; et chez les éleveurs européens, 9 600 porcs.

Les terres sont naturellement d'un prix assez élevé : les *tirs* valent de 200 à 300 francs l'hectare, les *dahs* et *hamri* de 100 à 150 et les terres sablonneuses, les *remel*, de 50 à 80 francs. Il est d'ailleurs assez difficile d'en trouver parmi les terres *melk* ou particulières, les seules qui soient aliénables, parce que les indigènes, certains grâce à la paix que nous leur avons apportée de récolter leurs moissons, ont cultivé de grands espaces dont ils ne s'occupaient pas auparavant. Toutefois les dispositions prises pour livrer à la colonisation les terres collectives des tribus qui seraient en excédent de leurs besoins permettent d'envisager la possibilité d'opérations immobilières intéressantes bien que ne devant pas vraisemblablement porter sur de très grandes étendues.

La plupart des colons installés dans cette région peuvent, grâce à l'excellente qualité des terres et à la nature du sol plat et uni, faire de la culture directe en employant les méthodes les plus perfectionnées. C'est d'ailleurs cette culture directe qui est la seule réellement productive et qui met les terrains complètement en valeur, car « résigné aux caprices d'un climat qui dispense la famine comme l'abondance, désarmé devant les grands fléaux, contemplatif et fataliste, l'indigène

vit en pasteur de troupeaux ou disperse ses efforts dans une culture extensive dont il ne se départira jamais de lui-même, faute d'initiative et de moyens ». Toutefois, le colon qui débutera aura intérêt, pour se mettre au courant à cultiver une partie de ses terres en association avec les indigènes. Le mode le plus employé est celui de l'exploitation par *khammas*, c'est-à-dire que le propriétaire fournit la terre, les animaux, les charrues et la semence et le *khammas* perçoit pour son travail au début de l'année agricole 3 douros, 2 mouds de blé (dans le Gharb le moud vaut 8 décalitres tandis que chez les Beni Ahsen il n'en vaut que 4), un moud d'orge et reçoit le cinquième des récoltes. D'après un autre mode, l'une des parties fournit la terre et le travail, l'autre les animaux, et les frais et les récoltes sont partagés par moitié. Quant à la location, elle se fait pour l'année agricole, de fin septembre à août, par *zouidja*, c'est-à-dire la superficie de terrain que peut cultiver une charrue pendant l'époque des travaux. Soit qu'il s'agît d'une charrue d'ânes, de bœufs, de mulets ou de chevaux, il faut calculer entre six et dix hectares et le prix varie entre 40 et 60 francs la *zouidja*. Pour l'élevage, l'association consiste à acheter du bétail jeune de 18 mois à deux ans et à le remettre à des indigènes sûrs qui gardent le troupeau en échange du quart du bénéfice.

Mechra bel Ksiri est devenu le grand centre de toute cette région. Placé au croisement de la voie fluviale du Sebou et de la future voie ferrée du Tanger-Fès, il jouit d'une situation privilégiée comme lieu d'échange et entrepôt d'approvisionnement. Le service de l'Inten-

dance y a créé un centre d'achat de céréales qui affluent des Beni Ahsen, de la région d'Arbaoua et d'Am Defali et à l'époque de la vente des laines et des peaux, en mai, juin, juillet, août, il y envoie une Commission spéciale d'achat de laines. Chaque année un grand concours de primes à l'élevage attire de nombreux animaux et une foule de plus en plus grande d'indigènes, qui, d'abord étonnés par les libéralités de l'Administration, en ont vite saisi l'intérêt et se sont peu à peu habitués à conduire leurs juments aux dépôts de remonte installés l'un à Souk el Arba pour le Gharb, l'autre à Dar Gueddari pour les Beni Ahsen. Le marché a lieu le lundi. Ce jour-là tous les caïds sont rassemblés au bureau de renseignements pour permettre de régler tous les litiges et le Cadi tient des audiences spéciales pour les affaires où des colons sont mêlés.

Ce qui manque encore à cette région, c'est un système de routes cylindrées carrossables en toute saison, car pendant l'hiver certaines pistes qui traversent des terres grasses et argileuses sont absolument impraticables aux automobiles et aux grosses voitures. La grande piste Tanger-Fès passant par El Ksar, Arbaoua, Souk el Arba, franchit le Sebou à Mechra bel Ksiri et bifurque à Souk el Jemaa sur Meknès par Petitjean et sur Fès. La piste Larache-Fès emprunte le même itinéraire à partir de Souk el Arba en venant de Lalla Mimouna. Deux bacs gérés par des Européens permettent en toute saison la traversée du fleuve aux automobilistes et aux grosses voitures, en attendant le pont qui sera construit pour le passage de la grande route et de la voie ferrée Tanger-

Fès. Pendant l'hiver les indigènes se servent pour passer d'une rive à l'autre bêtes et gens de *mahadias*, sortes de nacelles formées par des paquets de joncs attachés entre eux et garnies sur les côtés d'outrés gonflées, à la fois légères et solides et ne chavirant pas.

Mechra bel Ksiri est relié directement à Kenitra par la piste de Sidi Yahia passant par Lalla Ito et Dar Guedari où elle franchit l'oued Beth, mais 4 à 5 kilomètres de sable rendent celle-ci très dure pour les voitures lourdes. Une autre piste contournant la merdja des Beni Ahsen se dirige vers Dar bel Hamri. Mechra bel Ksiri se trouve également être le point de départ de la grande piste maghzen vers Ouezzan, à cinquante kilomètres de distance. Complètement aménagée dans toute la zone soumise, cette route nous ouvrira un jour prochain cette riche région. Un vaste système routier, retardé dans son exécution par les difficultés de se procurer du matériel d'entreprise, est projeté et sur beaucoup de points les routes sont déjà en construction : la route de Tanger-Fès par Ksiri et Petitjean, la route Rabat-Tanger à laquelle Mechra sera relié sur Tanger par une route aboutissant à Souk el Arba et sur Rabat par une route qui passerait le long du Sebou sur la rive droite et arriverait à Souk et Tleta. Cette dernière serait extrêmement utile pour les différentes fermes européennes établies là qu'elle desservirait directement et en toute saison. Une autre route projetée doit longer la rive gauche du fleuve et servirait de débouché aux exploitations installées dans cette partie en suivant à peu près la piste actuelle qui relie Mechra à Si Allal Tazzi sur la route

de Kenitra à Rabat. Enfin une route directe, Mechra-Sidi Yahia, remplacera la piste actuelle et ira rejoindre à ce dernier point la route de Rabat-Meknès-Fès.

Au nord de Mechra quelques fermes s'échelonnent autour de Souk el Arba du Gharb, marché très important de bétail en voie de devenir, grâce à l'initiative d'un colon français établi là, un véritable centre agricole, et près d'Arbaoua, le plus septentrional de nos postes militaires de la zone française, perché sur une hauteur en face d'El Ksar en zone espagnole qu'il domine ainsi que l'oued Loukkos dont il n'est séparé que par 2 kilomètres et demi de terrains couverts de riches vergers et de bouquets d'oliviers.

A titre d'indication, nous signalons une propriété domaniale dans cette circonscription d'Arbaoua mise en vente vers fin 1918. Il s'agissait de l'Adir de Guertit, d'une superficie approximative de 1 250 hectares, à 14 kilomètres environ à l'ouest de Souk el Arba entre l'oued M'da et l'oued Kihal son affluent. La vente avait lieu aux enchères entre les demandeurs agréés par l'Administration, sur mise à prix fixée sur la base de 75 fr. l'hectare, avec enchère de 1 000 francs au minimum. Le prix était payable en deux termes égaux, le premier exigible le jour de l'entrée en possession, le deuxième au bout de cinq années de jouissance portant intérêts à 5 p. 100. La propriété était composée de terres fortement argileuses, noires, compactes, plus maniables sur les rives plus élevées de l'oued M'da, marécageuses près de la grande merdja Marektane. Le sous-sol était argileux et profond. En année de pluviométrie

moyenne les deux tiers environ de la superficie totale étaient cultivables toute l'année, le surplus constituant une partie marécageuse asséchée en été par simple évaporation. L'oued M'da conservant un filet d'eau même pendant la saison sèche pouvait être utilisé par le bétail à cette époque. Une nappe d'eau phréatique se trouve à 3 mètres environ. L'Adir de Guertit convient donc à la grande exploitation, aux cultures de céréales d'hiver et de printemps, à l'entretien d'un cheptel important et offre peu de difficultés de mise en valeur, n'exigeant ni défrichement ni dépierrage.

L'acquéreur devait s'engager : 1° à exploiter suivant les méthodes européennes à l'exclusion des procédés de culture indigène ;

2° Jusqu'à la délivrance de titre définitif, à ne pas sous-louer ou aliéner volontairement tout ou partie de l'immeuble vendu, et ce, à peine de nullité de la transaction incriminée et résiliation de la vente ;

3° A effectuer dans un délai de cinq ans, du jour de l'entrée en jouissance, une dépense de 150 francs par hectare, comme améliorations permanentes ainsi décomptées : la moitié (soit 75 francs par hectare) en constructions permanentes, en maçonnerie ou en pisé à la chaux, à l'usage d'habitation et d'exploitation (magasins, hangars, écuries, étables, bergeries, porcheries). L'autre moitié, en défrichement, forage de puits et agencements, fossés d'assainissement, digues en terre, chemins d'accès, plantations diverses. Lesdites plantations devront comprendre, à l'expiration de la cinquième année, 5.000 arbres au moins (tels que saules,

peupliers, eucalyptus, trembles au bord des oueds et canaux, en vue de l'assainissement des lieux) ;

4° Constituer un troupeau d'élevage dont l'effectif permanent devra, dès la fin de la cinquième année, représenter une valeur d'au moins 50 000 francs, ce troupeau pouvant être composé au gré de l'acquéreur, à l'exclusion toutefois des ovins ;

5° Entretenir en permanence sur l'exploitation un matériel agricole moderne (charrues, herses, lieuses, faucheuses, râcleuses, râteaux, presses à fourrage, batteuses, concasseuses, etc.), dont la valeur ne peut être inférieure à 40 francs par hectare ;

6° L'acquéreur sera tenu, au moment de la réalisation du programme des travaux d'assainissement de la plaine du Sebou, de participer, le cas échéant, à ceux qui pourraient être entrepris sur sa propriété, en particulier pour l'ancien lit de l'oued Kihal. Cet engagement ne sera valable pour l'acquéreur que jusqu'à concurrence d'une somme de 25 francs par hectare intéressé aux travaux éventuels à entreprendre.

Il sera tenu de faire partie de toute association ou syndicat à créer éventuellement en vue des travaux d'assainissement de l'oued susvisé et de l'oued M'da.

Un autre centre important est Dar bel Hamri, sur la voie du chemin de fer militaire Salé-Fès, près de l'oued Beth au pied du Djebel Nador. Un poste y fut installé par nos troupes en 1911 près du Dar bel Hamri, maison du caïd Bel Hamri bel Idriss qui commandait autrefois à toutes les fractions des Beni Ahsen et qui avait fait construire cette habitation sur la rive droite de l'oued

Beth en face du Gué Les Fkarna. Un village s'est formé à aux environs de ce poste dès le commencement de 1912, composé de baraques en bois ou en briques de terre séchées au soleil qu'habitent une centaine d'Européens commerçants ou employés à la station du chemin de fer. Celle-ci fut longtemps tête de ligne avant que la voie ferrée ne fut prolongée jusqu'à Meknès et plus tard jusqu'à Fès. Elle reste encore un centre important avec ateliers de réparations et c'est là que doivent s'arrêter pour passer la nuit les voyageurs qui prennent le train ordinaire au lieu de l'automotrice à places limitées faisant maintenant le trajet Salé-Fès en une seule journée. C'est aussi le point de départ des nombreux charretiers qui font le transport de Dar bel Hamri à Meknès et à Fès des céréales, foin et paille, amenés de la riche plaine des Beni Ahsen traversée par l'oued Rdom et l'oued Beth formant la limite des sables au Nord de la Mamora. Renommée pour ses grains, cette plaine l'est aussi pour ses moutons, car d'après l'avis des experts de la Commission d'achat de laines du Service de l'Indendance c'est dans la région des Beni Ahsen que l'on rencontre les plus belles toisons du Nord du Maroc. Parmi les trois catégories de laines qu'on y trouve : *boudia*, *urdighria*, *beldia*, c'est l'*aboudia*, laine de première qualité, qui correspond à la majeure partie de la laine des Beni Ahsen. Les tirs y abondent avec une coupe minima de deux mètres et les hamri du côté de la montagne dont la proximité assure un régime des pluies régulier et abondant. Le climat, tempéré pendant l'hiver, est très chaud pendant l'été. Le marché très impor-

tant se tient le mercredi. Il est fréquenté par plus de 7 000 indigènes et par les colons européens déjà assez nombreux installés sur leurs propriétés aux environs.

Une piste, et bientôt une route, relie Dar bel Hamri à Petitjean, à une trentaine de kilomètres, situé à peu de distance du coquet petit village indigène de Sidi Kacem pittoresquement campé sur la rive de l'oued Rdom, au-dessus duquel brille dans le lointain, se détachant sur un fond de montagnes, une importante koubba toute blanche avec sa toiture de tuiles vertes. De fondation récente, ce centre semble appelé à un certain avenir. Entouré d'excellentes terres de culture, placé au croisement des routes Rabat-Fès et Tanger-Fès, avec un embranchement direct sur Meknès, il deviendra une des grandes stations du chemin de fer Tanger-Fès. Sur 70 lots à bâtir créés par le Service des Domaines en 1914, 60 ont été attribués dont une vingtaine sont construits ou en voie de construction. La petite ville, tracée d'après un plan très harmonieux tenant compte des développements futurs, s'élève au sommet d'une éminence pour s'allonger sur une pente très douce descendant vers la plaine. En haut les immeubles où sont installés les bureaux du Contrôle Civil précédés d'une vaste cour. Par devant une place spacieuse qui sera plantée d'arbres et garnie de parterres de fleurs, d'où partent en éventail de larges avenues coupées de rues parallèles. Déjà se dressent de gracieux bâtiments en style arabe auxquels on accède par un escalier donnant sur une galerie ouverte vers l'extérieur par une série d'arcatures supportées par des colonnettes; le bureau des Postes et Télé-

graphes, une école, une infirmerie indigène. Il existe aussi plus loin un hôtel propre et confortable qu'on est tout surpris de rencontrer au milieu de ce bled, en bordure de la grande route qui passe près de la future gare du Tanger-Fès non loin de laquelle une des grandes Sociétés de Casablanca a édifié une nouvelle usine de fabrication de ciment.

On a cherché à attirer sur ce centre de colonisation des familles françaises qui s'implanteraient là, s'attacheraient au sol, formeraient un groupement où vivrait un peu de l'âme française, où domineraient l'esprit et les fortes qualités de notre race. Pour cela, on a mis en vente en septembre 1918 un premier secteur de 8 lots de ferme contigus au village : un premier lot de 180 hectares au prix de 200 francs l'hectare, trois de 200 hectares et quatre de 300 hectares au prix de 150 francs l'hectare, prix payables par 10 termes annuels successifs et égaux. Chaque demandeur n'a droit à l'attribution que d'un seul lot et les membres d'une même famille, père, mère, frères et sœurs, ne peuvent déposer qu'une seule demande au nom de l'un d'eux. C'est le tirage au sort qui détermine pour le choix des lots l'ordre de priorité des demandeurs classés en première et deuxième catégorie : ceux s'engageant à s'installer personnellement tirent au sort les premiers, puis viennent ceux s'engageant à installer à leur place une famille française. Un lotissement spécial doit être réservé à Petitjean à l'issue des hostilités pour les Français mobilisés ou prisonniers de guerre.

Il faut que l'Administration se montre très rigoureuse

pour le choix des demandeurs et aussi qu'elle se montre plus sévère, maintenant que l'état de guerre a disparu et avec lui certaines difficultés, pour exiger des adjudicataires des lots urbains qu'ils remplissent les conditions auxquelles ils sont tenus pour les constructions à édifier. Pour les lots de ferme, elle doit veiller strictement à ce que les terres soient réellement mises en valeur. De cette façon, avec l'apport d'énergies nouvelles, de volontés tendues vers le succès, Petitjean pourra se développer rapidement et puisse-t-il devenir le modèle de nombreux villages français, propres et gais, respirant le bien-être, qui seront plus tard des bourgs et des villes échelonnés de place en place sur les mornes étendues de la campagne marocaine.

CHAPITRE VII

Meknès

Versailles marocain. — Petite ville berbère. — Période Almohade. — Djemaâ Nedjarin. — Période Mérinide. — Medersa Bou Anania. — Capitale sous Moulay Ismaël. — Ses portes monumentales. — Les souqs. — La Qaiçarya et ses boutiques aux dessins multicolores. — Industries indigènes.

En venant par le chemin de fer de Dar bel Hamri, longtemps avant d'arriver, on aperçoit la ville qui apparaît dans le lointain puis échappe à la vue pour reparaitre presque aussitôt. Meknès, le Versailles marocain, caprice d'un souverain puissant ébloui par les splendeurs de la cour fastueuse de Louis XIV, hanté par le désir d'égaliser la majesté du grand roi, de posséder comme lui des palais magnifiques, des portes grandioses, des parcs immenses et de vastes bassins, entourant la cité de plusieurs enceintes de murailles hautaines flanquées de bastions plus encore par orgueil pour témoigner de son pouvoir et de sa richesse en esclaves, que pour les besoins de sa défense! *Miknaset Ezzitoun*, la ville des oliviers,

dont Ibn Elkhatib chantait les charmes et le site ravissant :

« La beauté appartient à Miknasa les Oliviers. L'étonnement du spectateur émerveillé est justifié.

« Par l'excellence de l'atmosphère de cette ville, par la pureté des eaux qui l'arrosent et par l'inaltérabilité de ses celliers.

« De toutes parts des sources la sillonnent, des nuages chargés de pluie y abondent et les eaux du ciel l'arrosent sans cesse.

« Les joues de la rose s'empourprent dans ses vallées, et semblables à des dents, les fleurs de l'oranger apparaissent languissantes au milieu de ses frondaisons. »

Les premiers occupants de ce territoire de Meknès étaient les Meknesa, fraction de la grande tribu berbère des Zenata, frères d'origine des Meknesa qui se sont fixés aux environs de la ville de Taza près de laquelle se trouvent encore aujourd'hui deux villages de ce nom. Meknesa el Foukania, supérieur, et Meknesa el Tahtania, inférieur. Les historiens assurent « qu'autrefois Miknasa n'était pas une ville, mais qu'il se trouvait en cet endroit plusieurs bourgades distinctes : Taoura, Benou Attouch, Benou Nouas, Benou Chelouch et Benou Mousa. Toutes ces localités étaient sur la rive occidentale de l'oued Felfel, sauf Taoura qui occupait à la fois les deux rives, occidentale et orientale. Tous les vergers qui entouraient ces bourgades se joignaient les uns et les autres sans laisser la moindre interruption ». Les Almoravides y bâtirent une forteresse sur le

bord de la rivière où le gouverneur fit transporter les principaux habitants, tous les gens aisés, et emmagasiner tous les vivres qu'on put trouver. Ils lui donnèrent le nom de Tagrart qui, en berbère signifie « campement, lieu de réunion ». Les Almohades dirigeant une première attaque contre ce pays réussirent à surprendre les habitants pendant qu'ils étaient réunis au marché qui se tenait chaque dimanche en dehors de la forteresse et ne laissèrent, dit-on, « échapper personne des milliers de gens qu'ils avaient devant eux ». Plus tard, après s'être emparé de la ville de Fès, Abdelmoumen ben Ali envoya un de ses généraux mettre le siège devant Meknès, pendant que lui-même se rendait à Marrakech. La ville fut bloquée et entourée de sept remparts, tant les assiégés craignaient de voir leur vigilance mise en échec par le gouverneur Yedder ben Ouglouth, dont ils avaient appris à connaître l'énergie et la vaillance dans de nombreux combats où plus d'une fois il avait eu l'avantage. Le siège ne dura pas moins de quatre années et quelques mois. Certains même prétendent qu'il dura sept ans, sept mois et sept jours. Privé totalement de vivres, ne pouvant plus compter sur aucun secours depuis la mort du souverain des Almoravides, Tachefin ben Ali, entraîné par son cheval dans le fond d'un précipice alors que cerné par les Almohades il cherchait à s'enfuir à la faveur de la nuit, le gouverneur se vit réduit à livrer la ville après avoir demandé la vie sauve pour lui, sa famille et ceux de son entourage. Les Almohades entrèrent dans Miknasa. « Le sang coula à flots, les femmes et les enfants furent emmenés en cap-

tivité et le sac de la ville fut autorisé ; il dura tout le jour et ce n'est que vers le soir qu'un héraut proclama l'ordre de cesser le pillage. » Dans la ville désertée, il ne resta que quelques hommes s'ingéniant à subvenir à leurs besoins par un métier quelconque ou une industrie. Puis peu à peu le dur traitement imposé aux habitants dont on avait confisqué toutes les propriétés s'adoucit. On leur permit de recueillir leurs fruits et de faire la récolte de leurs olives qui ne valait pas moins de 35.000 dinars tant on avait planté d'oliviers tout autour de la ville au commencement du règne des Almohades. Bientôt les terrains laissés en friche furent de nouveau cultivés, les campagnes se repeuplèrent, les marchés furent bien approvisionnés et la petite ville, où vinrent s'établir des commerçants, prit rapidement l'aspect d'une véritable cité. L'eau d'une source située à 6 milles de là était amenée dans la mosquée près du palais des chérifs, mosquée qui subsiste encore, Djemaâ Nedjarin, à côté du souq Ennedjarin, le souq des menuisiers. La ville possédait alors 4 bains et selon Ibn Djabir, elle renfermait jusqu'à 400 chapelles dont chacune avait sa fontaine.

Après la déroute des Almohades à la bataille de las Navas de Tolosa, le 16 juillet 1212, sa prospérité commence à décroître et sa ruine s'achève avec le soulèvement en faveur des Beni Merin. Ceux-ci s'emparent de Miknasa et des bourgs environnants et les détruisent presque complètement. Reprise par les Almohades, la ville retombe bientôt au pouvoir du prince mérinide qui, plutôt que de reconstruire les bourgs, les transforme en

jardins en recouvrant leurs ruines de plantations. D'après Ibn Khaldoun : « Quand le sultan Abou Youcef le Mérinide eut achevé la construction de la ville nouvelle, dite Fès la Neuve, il ordonna de bâtir la kasbah de Miknasa. » Meknès, résidence des vizirs, devient l'objet de la sollicitude impériale. Abou El Hassan, surnommé Aboulhasanat, le père des belles œuvres, y fait construire de nombreux établissements d'utilité publique, des mosquées, des écoles, des fondouks. C'est sous son règne que le cadi de Meknès fait édifier l'admirable Medersa Bou Anania moins importante que celle de Fès mais aussi belle, aussi harmonieuse dans ses détails. L'auteur d'*Erraudh elhatoun fi akhbar Miknaset ezzitoun*, dont Houdas a donné une traduction, le cheikh, le jurisconsulte, l'imam, le grammairien, le lexicographe, le rhéteur, le légiste ès successions, le calculateur, l'homme versé dans toutes les sciences, le très docte, Sidi Mohammed ben Ahmed ben Mohammed ben Ali ben Ghazi, Elotsmani, Elketami, dit à ce sujet : « Mon père m'a raconté tenir de vieillards qu'il avait connus, que le sultan Aboulhasen vint visiter la Medersa aussitôt qu'il apprit son achèvement et qu'il s'assit sur un des bancs de la salle d'ablutions, près de la piscine ; quand on apporta les mémoires justificatifs des dépenses qui avaient été faites pour la Medersa, le sultan prit les papiers qu'on lui présentait, les jeta dans la piscine sans vouloir les regarder et dit ce vers :

« Qu'importe qu'une chose soit chère si on dit qu'elle est belle ; il n'est point de prix pour ce qui charme les yeux. »

Meknès continue sa vie tranquille de petite cité florissante entourée de bourgades possédant chacune ses terres de culture, ses plantations et ses prairies, auxquelles elle était unie par une immense forêt d'oliviers. Mais les dévastations commises par un agitateur qui parut à cette époque dans le Maghreb détruisent tous ces villages. Puis de fréquentes révolutions se succèdent à Meknès et font subir de dures épreuves à sa population tandis qu'une grande partie des oliviers qui faisaient sa richesse sont coupés ou brûlés. Le prince Abou Zakaria Eloutasi y ramène le calme, traite les habitants avec beaucoup de bienveillance et fait restaurer un certain nombre des constructions qui avaient le plus souffert. Plus tard Moulay Ismaël y habite comme khalifa du sultan. Pris d'un vif amour pour cette ville « à cause de l'excellence de son terroir, la douceur de son eau et la salubrité de son air », il décide dès son avènement en 1671 de la choisir comme capitale et de l'élever au rang de cité impériale. Rêvant de faire de ce lieu de sa prédilection une cité superbe qui pourrait rivaliser avec les plus célèbres capitales de l'Europe, il fait édifier une imposante enceinte, immense, formidable, et construire des palais qu'il veut énormes. De toutes les villes du Maroc il fait venir des ouvriers et des artisans, des maçons, des menuisiers. Chaque mois toutes les tribus lui fournissent à tour de rôle des travailleurs et des mules. Tous ces ouvriers travaillaient sans interruption ainsi que les trente mille criminels, assassins, révoltés et voleurs, qu'il tenait dans ses prisons et vingt cinq mille captifs chrétiens « parmi lesquels se trouvaient des marbriers,

des sculpteurs, des menuisiers, des forgerons, des astronomes, des ingénieurs et des médecins ». Il avait fait creuser dans une partie de la kasbah, près du mausolée du cheikh El Mejdoub où il fut enterré lui-même, d'immenses catacombes que l'on retrouve encore où il enfermait ces captifs et ces prisonniers. Dès que l'un d'eux mourait, son cadavre était emmuré. Ce qui faisait écrire à un des missionnaires de ce temps : « Le sang et les sueurs des esclaves et des Maures ont servi à délayer le ciment et leur corps est entré en plus d'un endroit dans les matériaux de la construction. » Il prend à Volubilis, l'ancienne ville romaine dont les ruines se dressent à une trentaine de kilomètres de Meknès, colonnes, chapiteaux et pierres de toute sorte, en même temps qu'il reçoit d'Italie une quarantaine de colonnes de marbre que le sieur Pillet, renégat français qui fut à une époque gouverneur de Salé, « avait fait venir de Gênes pour le prix de 6 000 piastres. » Il venait souvent assister aux travaux et tuait à coups de fusil ceux qui ne travaillaient pas à sa fantaisie. Il lui arrivait parfois de se joindre aux ouvriers et de prendre part à leur labeur. « Un jour, raconte-t-on, qu'il servait à donner du mortier et des briques à des maçons, il en rencontra quelques-unes qui étaient fort minces. Il envoya chercher le maître qui les avait faites et lui en rompit une cinquantaine sur la tête. » D'une cruauté inouïe, il se faisait un jeu de trancher la tête aux serviteurs qui se trouvaient le plus près de lui pour essayer le fil d'un sabre nouveau. Un des voyageurs qui l'approchèrent raconte : « Il aime si fort à répandre le sang lui-même que l'opinion commu-

ne est que depuis vingt ans qu'il règne, il faut qu'il ait fait mourir de sa propre main plus de vingt mille personnes. » A la fin de son règne on prétend que plus de 36 000 périrent ainsi sous ses coups. Un de ses passe-temps favoris était de charger à cheval ses sujets et de les transpercer de sa lance. Une autre de ses prouesses, dont il tirait du reste grande vanité, était lorsqu'il se mettait en selle de décapiter d'un rapide coup de sabre l'esclave qui lui tenait l'étrier. Sa joie était de faire jeter des esclaves en pâture aux lions qu'il avait dans son parc et un jour, sans raison aucune, il lui prit la fantaisie de faire attacher un prisonnier entre deux planches et de le faire scier en long en commençant par la tête. Ses femmes elles-mêmes n'échappaient pas à ces cruels traitements et un missionnaire qui vint à la cour de Meknès pour obtenir le rachat d'esclaves chrétiens, le P. Busnot, raconte : « Il ne les épargne pas plus que ses autres sujets : il les fait honteusement fouetter par les eunuques avec des courroies de cuir ou donner la bastonnade pour peu de chose. Il en fit étrangler une pour avoir détaché seulement une orange en se promenant dans le jardin. On dit qu'il a fait couper les mamelles à quelques-unes, leur faisant mettre le sein sur le bord d'un coffre dont, par son ordre, deux eunuques faisaient tomber le couvercle avec violence. »

Son harem d'ailleurs était très nombreux et un voyageur rapporte qu'en 1703 la famille du chérif ne comptait pas moins de 4 000 femmes, dont il avait eu 525 garçons et 342 filles. On sait qu'il eut l'ambition d'épouser une princesse française, la fille de Louis XIV

et de Mademoiselle de Lavallière. Epris de la princesse de Conti dont son ambassadeur à la cour de Versailles, Ben Aïcha, amiral de Salé, lui avait vanté les charmes, l'esprit et la grâce, il n'hésita pas à demander sa main. « Notre roi la prendra pour femme selon la loi de Dieu et de son prophète Mouhammed Moustaffa, assurant qu'elle restera dans sa religion, intention et manière de vivre ordinaire. Elle trouvera en cette cour tout ce qu'elle désirera qui pourra lui faire plaisir selon Dieu et justice, s'il plaît à Dieu ! »

Moulay Ismaël commence par agrandir l'ancienne kasbah et à en dégager les abords. Pour cela il fait abattre les maisons qui lui étaient contiguës et oblige les propriétaires à en transporter les décombres à un endroit qui devint par la suite la place El Hedime dont le nom signifie décombres. Puis il les contraint à construire de nouvelles demeures à l'intérieur de la ville qu'il ferme à l'Ouest par une muraille percée par la grande porte monumentale Bab Berdaïne et d'une autre moins importante Bab Siba, près de laquelle se trouve le mausolée du grand saint Sidi Mohammed ben Aïssa, le patron de Meknès. Il sépare par une muraille la ville de la kasbah où il fait construire en 1672 la mosquée de la kasbah aujourd'hui détruite. Comme celle-ci n'était pas assez vaste pour contenir tous les fidèles, il fait édifier la Mosquée Verte, Djemaâ El Akhdar, dont les deux portes ouvraient, l'une sur la kasbah, l'autre sur la ville. C'est là que les Chorfa, le khalifa du Sultan, le cadi et les hauts fonctionnaires maghzen vont assister

à la grande prière le vendredi et les jours de fêtes solennelles.

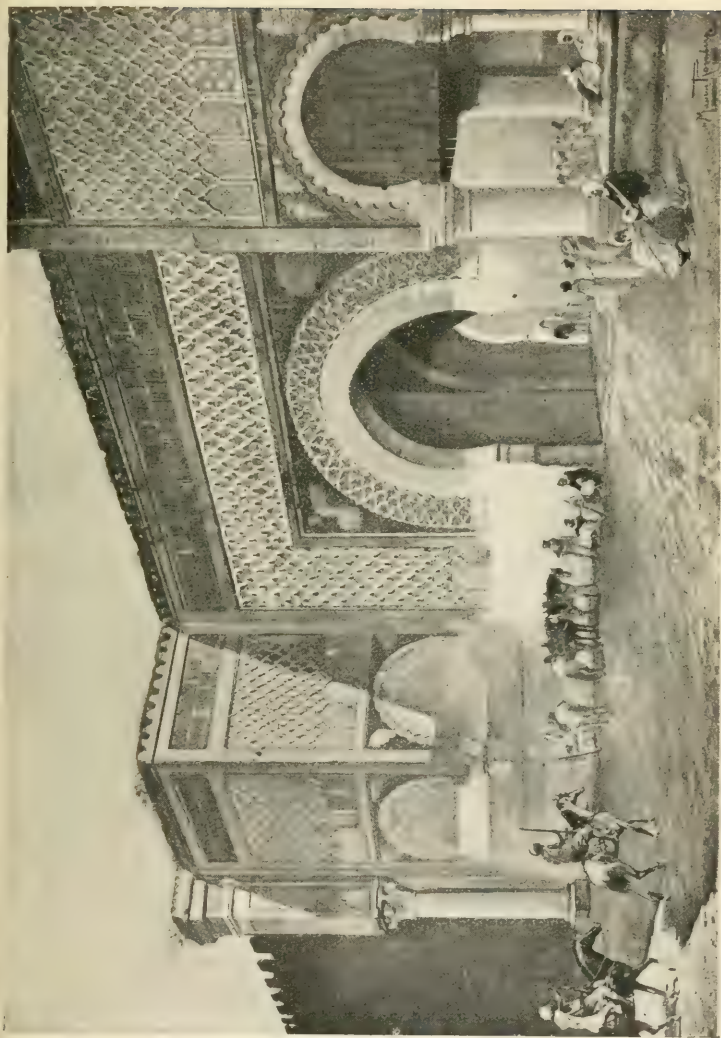
Il construit le Grand Palais, Dar Kebira, puis, à l'abri des murailles de l'ancienne kasbah mérinide, le palais impérial actuel qu'il voulait aussi beau, aussi vaste que le palais de Versailles dont ses envoyés spéciaux lui avaient décrit les merveilles. Et certes cet ensemble de constructions, bien que ruinées en partie, ne manque pas de grandeur. De grandes salles voutées témoignent de l'importance de ces palais dont un seul, dit-on, contenait quarante salons de réception. Un parc immense s'étendait avec des oliviers plantés symétriquement, « ceint d'un mur d'un périmètre de huit lieues, bien arrosé, garni de vigne et d'autres plantes ». Toujours hanté par le souvenir du Roi Soleil, Moulay Ismaël veut avoir lui aussi sa pièce d'eau des Suisses et il fait creuser un vaste bassin, le Sahridj Souani, alimenté par des conduites couvertes venant d'Aïn Tagama, où il se plaisait à faire circuler de multiples embarcations. A côté s'élevaient les écuries. Le toit reposait sur des portiques et des arcs immenses dans chacun desquels il y avait place pour un cheval soigné par un palefrenier musulman qui était servi par un garçon d'écurie pris parmi les captifs chrétiens. L'écurie pouvait contenir douze mille chevaux et tout autour « coulait une rigole d'eau recouverte de maçonnerie dans laquelle était pratiquée, devant chaque cheval, une ouverture en forme de réservoir pour lui permettre de boire ». La sellerie se trouvait au centre du bâtiment et de distance en distance étaient bâtis des greniers pour serrer les four-

rages. A l'extrémité Ouest était construit un grand grenier carré avec arcs et portiques où l'on remisait les armes des cavaliers. Par-dessus s'élevait un palais dont il ne reste plus aujourd'hui aucun vestige. Il contenait vingt pavillons, voûtés en berceau et couverts en tuiles, dans chacun desquels était une fenêtre munie d'un grillage de fer « parfaitement travaillé et doré », d'où l'on avait vue sur la ville tout entière. « C'est là, dit l'auteur anglais Braithwaite, que le vieil empereur avait coutume de venir presque tous les après-midi fumer sa pipe, voir ses chevaux, recevoir les dessins de ses ouvriers. »

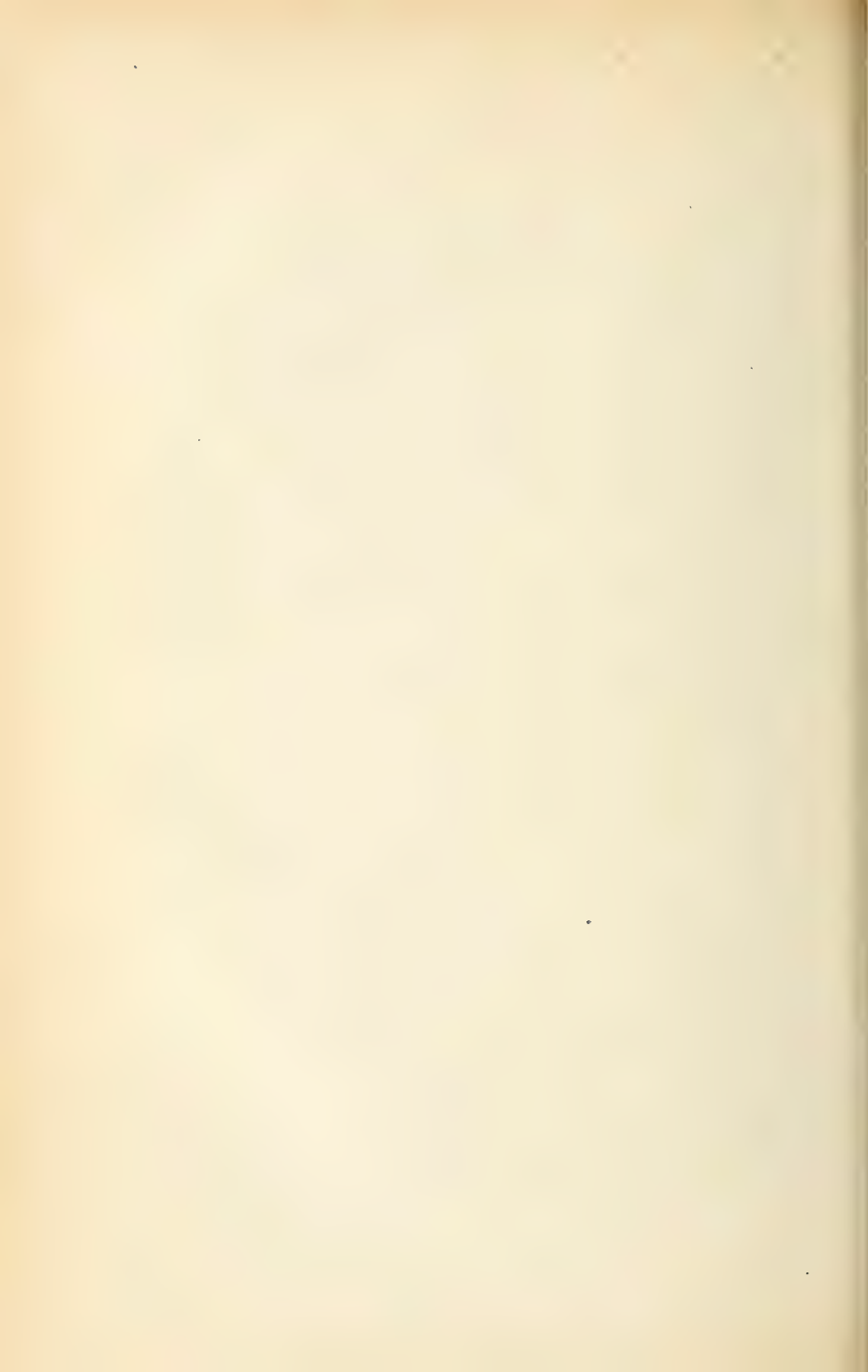
Non loin de là s'élevait le Médinat-Er-Riad, la ville des jardins, où le Sultan avait sa mosquée, sa medersa, ses bains et ses souqs, où grands de l'empire, caïds, hauts fonctionnaires de la cour avaient édifié leurs demeures, ne négligeant rien pour leur décoration dans laquelle ils cherchaient à se surpasser les uns les autres. De tant de luxe et de tant de beauté il ne reste, hélas ! plus rien que quelques ruines près de la belle porte Bab el Khemis qui surgit toute seule avec ses fines arabesques et ses précieuses mosaïques d'une tonalité si douce. En dix jours, cette « parure de Meknès » disparut tout entière, victime de la colère du sultan Moulay Abdallah, fils de Moulay Ismaël, qui furieux, dit-on, des vous-vous d'allégresse poussés par des femmes sur les terrasses du Riad alors qu'il rentrait en ville au retour d'une campagne malheureuse en pays berbère et qu'il prit pour des manifestations d'ironie soulignant sa défaite, donna l'ordre aux captifs de raser immédiatement toute cette partie de la ville.

Entre temps Moulay Ismaël avait fait édifier différentes kasbahs pour loger les 130 000 soldats dont il avait formé sa fameuse garde noire et ce n'est que sur la fin de son règne qu'il commença la construction de la célèbre porte Bab Mansour El Euldj, une des plus belles de tout le Maroc. Il la laissa du reste inachevée quand il mourut en 1727, à l'âge de quatre-vingts ans après un règne de 55 années et c'est son fils Moulay Abdallah qui la termine en 1732.

Dans son existence agitée au cours de laquelle il perdit et reperdit quatre fois le pouvoir celui-ci n'eut guère le temps de s'occuper de Meknès. Son fils Moulay Mohammed ben Abdallah, qui régna de 1757 à 1785, fit construire plusieurs mosquées, le mausolée de Sidi ben Aïssa ainsi que celui de Sidi Saïd Bou Othmane situé un peu en dehors de la ville avec la mosquée y attendant qu'on aperçoit se détachant dans un gracieux décor de verdure à travers la porte qui porte son nom au bout de la large avenue descendant vers le Mellah à la partie sud de la kasbah où il avait refoulé les israélites. C'est lui qui fit édifier au cœur de l'Aguedal, non loin de la mosquée de Roua, le palais de Dar Beida flanqué d'une série d'élégantes tours carrées qui lui donnent l'aspect d'une forteresse. Il en avait fait sa demeure personnelle. A gauche de l'entrée un charmant petit pavillon en saillie sur la muraille s'ouvrait sur la prairie immense, décoré de fines boiseries et d'un plafond à caissons émaillés de fleurs et d'arabesques aux teintes délicates. A droite s'élevait le minaret d'une petite mosquée avec une medersa dont les murs en ruines laissent voir encore



MEKNES. — Bab Mançour
D'après un tableau de Maurice Romberg



les étroites chambres d'étudiants rangées autour d'une courette pavée de zellijs. On pénètre sur une grande place rectangulaire puis par un long couloir coudé on accède à d'autres cours se succédant les unes aux autres, garnies de canons et de vieux boulets de fonte empilés en tas, bordées de salles en partie effondrées qu'ornent des restants de mosaïques et de sculptures de plâtre. On est en train de les réparer et de les restaurer pour y installer une école où les fils de caïds, les jeunes gens de grande famille viendront étudier pour devenir officiers.

Sous Moulay Sliman (1793-1829), les révoltes des Berbères se font de plus en plus nombreuses, de plus en plus audacieuses. En 1825, ils viennent piller jusque sous les murs de Meknès et le sultan « fatigué d'eux, remet cette affaire entre les mains de Dieu et se résout à quitter Meknès pour se rendre à Fès ». Les Berbères s'installent dans la plaine et ils y vivent en tranquillité, satisfaits d'avoir reconquis leur indépendance. Moulay Hassan (1873-1894) revient à Meknès et y séjourne à plusieurs reprises au retour de ses expéditions contre les tribus qu'il rejette dans la montagne. Meknès reste la capitale berbère toujours prête à se soulever contre le pouvoir régulier. Aussi s'empresse-t-elle, en 1908, de proclamer sultan Moulay Hafid venu de Marrakech et révolté contre son frère Abd El Aziz. Mais les tribus qui l'avaient d'abord accueilli, furieuses de ses excès, ne tardent pas à se tourner contre lui et en 1911 les Beni M'Tir proclament à Meknès un autre sultan Moulay Zin. Celui-ci se rend bientôt sans conditions lorsque la colonne Moinier vient camper sous les murs de Meknès au

sud de l'Aguedal et, dès le début de 1913, le pays est définitivement pacifié par nos troupes.

La gare s'élève toute blanche, élégante et propre, au milieu des oliviers dont on a su respecter les vertes frondaisons. En descendant vers la vieille cité on aperçoit à gauche sur un plateau à quelque distance la massive construction d'un hôpital tout récemment terminé que dominant au centre et aux extrémités d'énormes dômes boursoufflés dont l'architecte hanté par ses voyages en Perse a cru devoir orner ce bâtiment de style arabe et dont la barbarie dans ce décor est encore accentuée par l'éclat de leur nudité. A droite, sur un autre plateau, c'est le camp avec ses baraques et ses tentes et au delà en bordure, au-dessus du frais vallon du Bou Fekrane, faisant face à la ville arabe, les bâtiments de la Subdivision et du Cercle des Officiers pour lesquels on s'est heureusement inspiré du style des constructions marocaines et des purs motifs de leur décoration.

A un tournant Meknès apparaît allongeant les lignes de ses maisons grises ou fauves sur un énorme éperon que borde la vallée verdoyante, semblable à un vaisseau immense avec la puissante mâture de ses quatorze minarets de pierre ou de mosaïques qui se teintent de rose le soir au crépuscule. Au Nord se dresse toute proche la masse sombre du Zerhoun et vers le Sud et le Sud-Est on découvre dans le lointain les hautes chaînes de l'Atlas dont les massifs avancés se profilent nettement, éloignés à peine d'une cinquantaine de kilomètres. La route empierrée traverse un pont ou plutôt se prolonge sur un remblai jusqu'à l'entrée de la ville pour grimper ensuite

la rue Rouamezine où se sont implantés tous les commerçants européens, où se trouvent les deux principaux hôtels se transformant le soir en cafés-concerts, et des boutiques de toutes sortes, bazars d'Hindous étalant leurs marchandises aux teintes heurtées, épiciers, bouchers, charcutiers, boulangers, pâtisseries, droguistes, quincailliers, coiffeurs, cordonniers, tailleurs, modistes, libraires et papetiers. Au bout une placette où se rangent quelques victorias usagées que traînent des équipages fatigués auxquels le son des grelots donne un peu de vie et de clinquant. Puis deux portes. L'une joliment sculptée ouvre sur une rue assez large le long de laquelle s'amorce l'enchevêtrement des ruelles étroites et silencieuses coupées d'impasses. D'un côté elle monte jusqu'aux Services Municipaux installés dans une belle maison arabe avec patio et jardin, de l'autre elle descend vers un boulevard agréablement aménagé en bordure de la cité jusqu'à Bab Tizimi, avec des trottoirs plantés d'arbres, éclairé par de belles lanternes en fer forgé produits de l'industrie meknasi. Par devant s'étale un beau jardin public prolongé par une gracieuse pergola ombragée de plantes grimpantes surplombant de vieux petits moulins indigènes installés sur l'oued sinueux et frais au milieu de jardins et de vergers. Par l'autre porte on file, par une voie carrossable où sont encore établies quelques boutiques européennes, vers la place El Hedime sur un côté de laquelle se dresse la masse imposante de Bab El Mansour aux proportions gigantesques mais parfaitement harmonieuses. Conçue par un chrétien renégat El Mansour El Euldj, elle allie la pure ligne classique des colonnes co-

rinthiennes aux courbes gracieuses des rinceaux, au chatoiement délicat et changeant des mosaïques de faïence. Ogive grandiose supportée par des piliers de marbre, entourée d'un cadre précieux de festons exquis, elle s'ouvre dans la muraille énorme revêtue tout à l'entour de fines mosaïques aux dessins polychromes variés et compliqués où le jaune et le vert dominant, servant de fond à toute une décoration d'arcatures et mailles de pierre de très faible saillie. Deux bastions carrés se détachent à droite et à gauche décorés de la même façon et reposant sur des colonnes de marbre. Au sommet court une large bande sombre où est tracée en caractères sculptés sur la faïence une longue inscription.

Un lettré meknasi nous en a donné la traduction suivante :

« Ma beauté lumineuse s'élève jusqu'aux hauteurs célestes de sa bonne étoile, illuminant de sa clarté la magnifique sphère céleste. J'ai été élevée par Lui au faite des hauteurs célestes les surpassant toutes de sa magnificence.

« Je dois cette situation éclatante à l'existence de Celui qui, durant son règne, ranima son pays et lui donna le plus vif éclat, de Celui qui m'éleva de ma partie inférieure au moyen de la Puissance divine et entoura de l'invincibilité céleste ma partie supérieure.

« Descendant de la famille du Prophète et de ses khalifes, asile du faible et providence des nécessiteux, Moulay Adb'Allah, flambeau de l'Islam, porte-drapeau de la religion, tête couronnée, roi obéi par amour et par respect, deux portes ouvertes à la victoire et à la paix,

roi qui participe à toutes les bonnes actions, qui à chaque instant l'appellent et lui crient : « Nous sommes tes compagnes. »

« Vois et compare ce dont tu as été témoin et ce que tu as entendu dire. Cette comparaison sera la pure vérité.

« Damas occupe-t-elle des poètes semblables à moi ?

« Se trouve-t-il même à Sanaa une main artiste aussi habile que la mienne pour ciseler un objet d'art tel que ce poème ?

« Alexandria est-elle la seule qui possède des ouvriers capables de tailler des colonnes et des vitraux ?

« Existe-t-il un roi semblable à notre Seigneur qui à chacun donne ce qu'il demande ?

« Je demande à Dieu de le conserver le plus longtemps possible afin de venir en aide à son peuple et de lui porter secours selon ses besoins.

« Que Dieu fasse que la religion de l'Islam demeure intacte car il est un exemple de piété et de droiture.

« Toutes sortes de bienfaits viennent s'accumuler autour de Lui, bienfaits provenant des butins parce qu'il a été victorieux, des présents parce qu'il est aimé de son peuple, des tributs parce qu'il est obéi de ses sujets.

« Que le Salut de Dieu soit constamment sur Lui, l'entourant du parfum du musc le plus pur.

« Louange à Dieu, maître des deux mondes ! »

En face, de l'autre côté, se trouve une grande fontaine ornée de mosaïques avec un triple motif circulaire dont l'agencement est remarquable, mais l'ensemble

reste froid et plat, sans grâce et sans vie. Toute la journée l'immense place grouille d'une foule uniformément teintée de gris. Des tas de légumes s'accumulent sous de petites tentes le long des remparts à l'ombre de la haute muraille, mélangeant leurs couleurs diverses, carottes rutilantes et navets blafards, longs radis rouges, citrons et oranges aux reflets d'or. Puis, étalé sur le sol, tout un lot de vieilles choses misérables, souvent les plus inattendues. Dans un angle, à demi-masqués par le mur du jardin, surgissent les noirs cyprès de l'ancien hôpital Louis où l'on vient d'installer un musée d'art dans un cadre superbe de salles somptueusement décorées de mosaïques de zellijs, de sculptures et de peintures. Une rue part de la place, bordée de boutiques où de sordides artisans israélites sortis de leur étroit quartier découpent en fines dentelles des plaques de fer-blanc pour en faire les dômes délicats de lanternes de toutes formes et de toutes grandeurs ou fabriquent des bijoux en or et surtout en argent que se disputent les femmes berbères des Beni M'Tir auxquelles un peu plus loin d'autres juifs moins pouilleux débitent des rouleaux de cotonnades. Elle aboutit au sommet de l'avenue droite et large qui descend doucement le long de la haute muraille derrière laquelle s'abritent les quartiers de Berrima et du Mellah pour se raccorder au delà de Bab Sidi Saïd avec la route de Rabat où se détachent près du mausolée la mince tige et le gracieux panache d'un haut palmier. En dehors de la ville, tout de suite à gauche, s'élève l'admirable Bab Khemis. Puis, en suivant l'ancienne enceinte, on rencontre les forgerons avec leur soufflet géant gémis-

sant sous l'effort d'un jeune garçon demi-nu le corps et le visage barbouillés de noir, les potiers somnolant près de leurs amphores, de vases et de récipients de toute sorte, les bourreliers bourrant de paille leurs bâts de grosse toile qu'ils recouvrent parfois de morceaux de vieux tapis piqués de pompons multicolores. Ensuite les charrons taillant dans le bois vert de rustiques charrues d'une seule pièce, les selliers découpant leurs selles à dossier et les armuriers en face d'une fontaine et d'un fondouk avec de vieilles boiseries malheureusement délabrées, le fondouk du sultan, les *caouadjis* préparant leur thé et leur café cachés derrière leurs cloisons tressées de roseaux, les fabricants de feutre pétrissant sur une large planche des carrés de laine cardée imbriqués les uns sur les autres à l'aide d'une mousse de savon fraîche. Puis, en approchant de Bab Jedid, ce sont les épiciers accroupis dans le fond de leur boutique dominant les boisseaux et les paniers en sparterie où sont entassés fruits secs et légumes, les marchands de beignets à l'huile, de brochettes de viande grillée, les coiffeurs avec leurs boutiques peintes et décorées de fleurs et de figures géométriques aux couleurs éclatantes dont un grand filet parfois teinté de bleu foncé ou de vert ferme l'entrée. Et en face de la porte, assis au milieu de la rue, les marchands de pain, vieillards grêles et lourdes matrones affalés sur le sol tenant entre leurs genoux pliés des piles de galettes blondes conservées au chaud sous un bout de couverture. Ce carrefour devant Bab Jedid est le rendez-vous des baladins qui attirent toujours autour d'eux une foule attentive, conteurs, charmeurs de

serpents, charlatans accompagnant leurs explications de gestes et de cris, d'invocations solennelles que les spectateurs reprennent en chœur dans un tumulte de flûtes et de tam-tams.

En rentrant dans la ville, non loin de la porte, on voit briller dans les échoppes les mejmars de cuivre, les fines aiguères et les vastes bassins, les gracieux brûle-parfums, les lourds plateaux et les hauts flambeaux massifs. Puis, c'est la rue des *nedjarin*, la rue des menuisiers, très propre, fleurant bon l'odeur parfumée du cèdre, largement éclairée par une placette devant la porte ornée de sculptures de la mosquée Nedjarin, la plus ancienne de Meknès.

Au Nord, en venant de Moulay Idriss et du Zerhoun, on pénètre dans la cité par une porte monumentale de très grande allure, Bab Berdaïne, ouvrant sur un long méchouar où se vendent les charges de bois, les perches et les madriers apportés par les Berbères de la montagne. Au bout de la vaste cour rectangulaire on passe sous une épaisse voûte sans aucun ornement et on s'arrête devant une jolie porte de la mosquée Berdaïne avant de s'enfoncer dans les rues profondes, calmes et silencieuses où de temps à autre vient vous surprendre la clarté subite d'une charmante petite place autour d'un gros mûrier qui la protège de son ombre.

A se promener dans les différents quartiers un peu écartés du centre de la ville on retrouve tout le charme mystérieux de la grande ville de Fès avec ses ruelles étroites et tortueuses plongeant tout à coup dans l'obscurité de longs passages voûtés. Dans le silence absolu

rien que le bruissement discret des babouches glissant doucement sur le sol et parfois le bruit d'une porte qui s'ouvre, la vision rapide d'un pied nu, d'une forme gracile, enjambant un seuil surélevé pour aller en quelques bonds se précipiter sous une porte voisine. A se perdre dans les multiples impasses, au fond de ces *derbs* enserrés entre de hauts murs aveuglés, terminés par de vieilles portes basses surchargées d'énormes clous et d'un pesant marteau de fer, on évoque les palais magnifiques avec leur jardin intérieur et les salles si somptueusement décorées, avec un luxe de peintures qui semble particulier à Meknès où portes, contrevents, encadrements de fenêtres, chapiteaux de colonnes, frises, arcades retombant en stalactites, poutres et plafonds brillent de mille figures et motifs floraux se détachant sur un fond uni, rouge le plus souvent, en traits innombrables et enchevêtrés, de nuances diverses, rehaussés de filets d'or. Chaque jour on découvre un détail nouveau, un auvent gracieux, un linteau délicatement sculpté, une fenêtre de *msid*, un moucharabieh exquis, un vieux fondouk aux précieuses boiseries, une fontaine monumentale avec de hautes colonnes et un couronnement en bois joliment travaillé, une porte de mosquée encadrée d'une fine dentelure de plâtre minutieusement fouillé, une petite *zaouia* où repose quelque pieux marabout ou une sainte vénérée avec des battants de porte entièrement peints sous une chaude patine dorée, et, ouverte sur le côté pour permette d'apercevoir le tombeau, une fenêtre en bois sculpté et peint représentant dans un encadrement finement ouvré une double ogive fermée par un grillage de fer forgé, sup-

portée au milieu par une colonnette délicieuse de grâce et de finesse.

En revenant au cœur de la ville, on quitte les ruelles si calmes des demeures magnifiques, les rues graves et muettes le long des sanctuaires qui, s'animent qu'à certaines heures du murmure confus des prières, pour suivre d'autres voies toujours étroites, assombries par des toitures de roseaux ou de planches mais vibrantes du va-et-vient d'une foule disparate de citadins, de gens de la campagne et aussi de rudes montagnards Beni M'Guild et Zaïan, de femmes berbères vêtues de robes terreuses, à l'allure libre, le visage découvert, les fines chevilles tatouées émergeant de larges babouches rouges. Meknès, cité berbère malgré les apports successifs de sang arabe, compte 37 000 habitants, dont 30 000 musulmans, 6 000 israélites et un millier d'Européens. Gens de la ville et gens de la campagne sont berbères. Méfiants vis-à-vis de l'étranger, ils l'accueillent cependant avec bienveillance. Polis et aimables, ils n'ont pas la mine sournoise du Fasi, son arrogance haineuse. Le visage est ouvert, le regard franc. Dédaigneux du négoce qu'ils abandonnent aux israélites qui accaparent les deux tiers du commerce en gros de la ville et de la région et à des Fasis ou descendants de Fasis, les Meknasis se livrent plus volontiers à l'agriculture.

Meknès est le grand marché où viennent s'approvisionner les habitants des villages du Zerhoun, les tribus de la plaine, les M'Jad, les Guerrouan, les Beni M'Tir, celles de la montagne, les Beni M'Guild. Tous ensemble se pressent dans les souqs. D'un côté une bonne odeur

de menthe fraîche indique les marchands de comestibles groupés dans les ruelles avoisinant la boutique du moh-tasseb dont la façade entièrement de bois sculpté est un véritable chef-d'œuvre. D'un autre côté, tout autour de la Grande Mosquée, c'est la longue file des petites échoppes où s'étalent babouches et sacoches ornées de chatoyantes broderies, articles de ménage, objets de verrerie et de bibeloterie, où des tailleurs garnissent de ganses et de cordonnets burnous et djellabas en face de leurs jeunes apprentis qui imperturbables croisent de longs fils doubles servant à broder les coutures, où des dévideurs de soie déroulent gravement de beaux écheveaux reluisants, pourpre, amarante, bleu d'azur, émeraude ou safran.

Puis c'est le souq Attarin, recouvert d'épaisses charpentes où les épiciers pèsent d'une main nonchalante toutes sortes de poudres et de grains. Pour y pénétrer on passe sous le dôme qui protège l'entrée de la Medersa Bou Anania, rainé de côtes s'appuyant sur des piliers carrés que couronne une frise de plâtre sculpté. Dans un encadrement de cèdre bruni deux lourds battants de bronze ouvrent sur un couloir couvert d'un magnifique plafond peint et profondément sculpté. A droite, c'est la cour de la medersa avec au milieu une belle vasque de marbre côtelée et tout autour une galerie à demi fermée par une balustrade de moucharabiéh sauf sur une face réservée à la mosquée au fond de laquelle est creusé un *mihrab* de toute beauté. Des petites cellules occupées par les étudiants prennent jour sur cette galerie tandis que d'autres occupent tout le premier étage sou-

tenu par des pilastres revêtus dans le bas de mosaïques de zellijs puis au-dessus de fines dentelles de plâtre montant jusqu'au faite couronné par d'admirables boiseries de cèdre que le Service des Beaux-Arts a fait patiemment reconstituer par des maâllems indigènes fiers de faire revivre dans toute sa pureté et sa grandeur l'art splendide des anciens maîtres. A gauche c'est la vaste salle des ablutions avec son grand bassin central rectangulaire où coule une eau abondante. Non loin de là se trouvent les deux autres medersas mérinides Filala et Attarin, également intéressantes bien que d'une décoration beaucoup plus sobre.

Un autre coin charmant près des souqs, c'est la Qaiçarya des tissus avec ses courettes où règne toujours une douce et fraîche pénombre. Tout autour sont alignées les petites boutiques multicolores où sont entassés avec soin les piles de cotonnades et de soieries. Elles sont toutes peintes à l'extérieur et à l'intérieur et pas une n'est semblable comme nuance du fond et comme dessins. A Meknès comme à Fès toutes les boiseries soignées étaient peintes, mais ici l'usage du bois peint était particulièrement développé. La proximité des forêts de cèdres permettait d'avoir du bois qui se travaillait facilement mais qui, trop blanc, prenait en vieillissant une vilaine teinte grisâtre tandis que le bois d'arar dont on se servait à la côte, à Rabat et à Salé, ne changeait pas et n'avait besoin que d'être verni. Aussi à Meknès un grand nombre de boutiques étaient-elles peintes autrefois, boutiques de coiffeurs, de marchands d'épices, de marchands d'étoffes de la Qaiçarya. Mais presque toutes

avaient laissé disparaître ces décorations picturiales. Heureusement une artiste française, peintre orientaliste et romancière de talent, mariée à un fonctionnaire également très versé dans les questions d'art indigène, entreprit de rénover cette coutume charmante. Elle obtint d'abord des coiffeurs de redonner à leurs petites boutiques leur éclat de jadis et la plupart s'y prêtèrent de bonne grâce. Puis à son tour la *Qaiçarya* s'éclaira de tout ce chatolement de couleurs, la monotonie des grands volets grisaille fut remplacée par la grâce de ces multiples dessins si variés. Bientôt le souq Attarin reprendra lui aussi son aspect d'autrefois quand on aura fait repeindre les boutiques qui étaient auparavant décorées de cette façon.

Il ne restait plus à Meknès que deux *zaouakin*, peintres décorateurs, qui, du reste, ne travaillaient plus. Ils connaissaient les vieilles traditions, mais, ayant travaillé à Fès sous Abd El Aziz, ils avaient quelque peu subi l'influence étrangère. A force d'instances ils consentirent à reprendre leurs pinceaux, à former des apprentis en leur enseignant exclusivement les anciens motifs décoratifs et en leur apprenant à n'employer pour leurs couleurs que les vieux procédés, c'est-à-dire à ne se servir que de poudres de couleur délayées à la colle ou à l'œuf. Les peintres marocains commencent par faire un fond uni, rouge le plus souvent, mais aussi jaune, bleu ou vert, puis tracent à main levée des motifs formés uniquement de lignes ou bien de lignes combinées avec des motifs floraux. Les taches de couleur posées à plat donnent un peu l'aspect d'une décoration au po-

choir. Cette manière appelée *zouak* prend le nom de *ta-ziür* lorsque les principaux motifs sont accusés par des traits rouges, blancs ou noirs. Les tons sont généralement très durs mais ils s'atténuent à l'application de la *grassa*, vernis fait avec de la résine d'arar dissoute dans de l'huile de lin, qui, séchant très lentement, conserve les couleurs et leur donne au bout d'un certain temps une belle teinte dorée d'une chaude tonalité.

En janvier 1918, presque toutes les boutiques de la Qaiçarya étaient déjà peintes et on commençait à arranger le sol pour le paver de carreaux de faïence. Cette industrie des céramiques décorées était autrefois très florissante à Meknès dont la terre convient admirablement, surtout pour les carreaux peints, puis s'était complètement éteinte depuis une centaine d'années. Il n'y avait plus aucun décorateur à Meknès et pour en former on choisit le plus intelligent des peintres sur bois qu'on envoya à Fès apprendre ce que les décorateurs Fasis pratiquent encore. Il retrouva les procédés anciens oubliés et tous les émaux, sauf le bleu, proviennent de minerais indigènes qu'il broie et prépare lui-même. Au maître il fallait des apprentis. Ils furent choisis parmi les jeunes *chorfa* très nombreux à Meknès. Etant tous lettrés, ils connaissaient l'écriture arabe qui facilite beaucoup la décoration. D'autre part, cet art de la peinture étant noble, ils pouvaient s'y livrer sans déchoir de leur dignité de *chorfa* qui les empêche de pratiquer la plupart des métiers. Nous les avons vus à l'œuvre, une vingtaine environ, déjà très habiles et très intéressés par leur travail, dans ce charmant coin des potiers installés sur les

pententes verdoyantes de l'oued Bou Fekrane où nous avait mené la délicate et enthousiaste artiste qui s'est vouée à la rénovation des industries d'arts indigènes de Meknès. Elle nous expliquait les difficultés du début, son souci de constituer une collection de carreaux anciens faits à Meknès pour remplacer les plats carreaux vernissés qui viennent aujourd'hui d'Espagne et qui sont loin de rappeler les beaux *azulejos* d'autrefois dont les maîtres potiers arabes avaient appris la technique là-bas aux siècles glorieux de Grenade. Comme elle l'a joliment narré, c'est sous Moulay Ismaël qu'il y eut au Maghreb un renouveau de cet art. « Il avait fait tapisser les parois de son futur mausolée, — où il aimait à se retirer loin de ses mille fils et de ses cent mille esclaves, — de beaux carreaux multicolores, fabriqués sans doute, dans sa capitale de Meknès, par des captifs chrétiens. Et l'origine de ces derniers est clairement dénoncée : à côté de carreaux ornés de rosaces arabes, d'autres carreaux, de matière et d'émail identiques, ont de gros vases de fleurs tout semblables à ceux du parc de Versailles, posés sur un tapis de verdure que rehaussent deux marguerites... Par la suite; de très nombreuses demeures et mosquées furent ornées de carreaux, mais d'un style purement indigène. »

Un certain nombre de carreaux anciens ont été retrouvés, la plupart à décor rayonnant et s'assemblant par quatre, quelques-uns avec un motif complet. Une série de vieux haïtis en vieux bleu a pu être réunie, dont chacun se compose d'une cinquantaine de carreaux différents. En outre de ces modèles, un décorateur va dans

les mosquées relever les carreaux anciens qui s'y trouvent, en particulier à Moulay Idriss du Zerhoun dont le sultan Moulay Mohammed fit restaurer la koubba au milieu du XIX^e siècle. « Un habile potier de Fès, Ben Makhlouf, entoura toute la salle d'une grande décoration murale représentant une série de portes à l'arc outrepassé, au milieu desquelles s'épanouissaient des bouquets bleus. Le travail fut merveilleux et enthousiasma tellement le sultan qu'il fit grâce de la vie à l'artisan, alors qu'une tradition constante, en cas analogue, exigeait que le trop habile artiste fut immédiatement mis à mort, pour l'empêcher d'avilir son œuvre en la répétant... Mais il interdit à tous les potiers de son Empire Chérifien de peindre désormais un seul carreau, sous peine d'avoir la main cousue dans une peau de bœuf, avec les ongles repliés en la chair vive. » Heureusement les modèles sont restés et grâce aux artistes de l'Office des Industries d'Art indigènes, les anciennes traditions abandonnées sont maintenant reprises.

Parmi ces industries d'art indigènes plus spéciales à Meknès, on doit citer les tissus à rayures multicolores qu'un vieux maâlle^m fabrique avec un ancien point sergé en losange qui leur donne une plus grande souplesse, les lustres en fer forgé, les coffrets niellés d'or et d'argent où s'épanouissent étoiles et bouquets, les bijoux d'or faits autrefois par les vieux israélites, patiemment ciselés à la lime puis soudés au feu, *tagerat*, colliers en grosses perles de filigrane d'où pendent trois rosaces d'or chargées de pierreries, colliers à longues pendeloques, bagues ciselées enchâssant un rubis ou une



MEKNÈS. — Une rue



MEKNÈS. — Boutiques peintes de la Qaiçarya



émeraude, boucles d'oreilles à pendeloques, plaques de front avec un cabochon et plaques de poitrine finement découpées, enfin les tapis et les broderies.

Pour les tapis, on en a réuni une collection dans les tribus berbères, Beni M'Tir, Beni M'Guild, Zaïan, très purs de décors, et on les a fait copier par des femmes chleuhs qu'on a retrouvées dans la ville, mariées à des Meknasis. De leur côté les sœurs franciscaines, installées depuis peu d'années à Meknès, ont groupé de petites apprenties arabes qui fabriquent des tapis en laine naturelle, blanche, noire ou brune. Tous ces tapis berbères sont à haute laine, avec de la laine filée comme des câbles, et sont très lourds. Ils ne comportent pas de centre ni de bandes. Les femmes berbères ne connaissent que la décoration géométrique, ne dessinent que des figures, carrés, rectangles, le plus généralement des losanges qui se répètent sans cesse tout en variant constamment. Mais elles savent admirablement disposer ces motifs, leur donner des proportions harmonieuses que rehaussent un sens particulier des couleurs, un goût très vif pour les oppositions de tons. Une couleur spéciale aux tapis chleuhs est le rouge garance qui est extrêmement foncé, couleur lie de vin.

Quant aux broderies, le point de Meknès était abandonné, remplacé par celui de Fès, pourtant moins original. Une vieille brodeuse cependant se rappelait l'ancien point et elle l'enseigne à une trentaine de petites filles de la bourgeoisie. Celles-ci reproduisent des copies faites d'après d'anciens modèles par d'autres maâlle-mat choisies parmi les plus habiles. Le point est plus en

relief que celui de Fès et les motifs très réguliers tiennent de la ligne et de la fleur. Le tissu qui supporte la broderie est un tissu de soie grège fabriqué à la main par des tisserands de Meknès. Très solide et ne se déformant pas, il rappelle un peu le tussor et donne une harmonie plus chaude aux broderies. Quelques pièces ont été teintes en violet et en chaudron avec les procédés indigènes. Ces broderies presque toujours polychromes ornent les toiles qui servent à recouvrir les plateaux à thé ou à envelopper les cadeaux qu'on envoie à l'occasion de fêtes de famille, les coussins allongés, les nappes qu'on pose sur les petites tables basses et rondes entourées d'une large bande à fond rouge, marquées d'un grand carré au milieu et d'une multitude de carrés minuscules, les écharpes que mettent les femmes pour aller aux bains avec deux bandes aux extrémités et des petits points au milieu, et la *meharmat*, le grand voile garni d'un semis de petites marguerites dont se coiffe la jeune mariée au sortir du hammam, après le mariage.

CHAPITRE VIII

Meknès (suite)

Agriculture et Colonisation. — L'Aguedal. — Jardin d'essais. — Autrucherie. — Poulailier d'essais. — Climat. — Cultures et Elevage. — Colonisation. — Ville nouvelle.

Pour parvenir à l'Aguedal on passe par une série de longs couloirs enserrés entre de hautes murailles au pied desquelles gisent de distance en distance des fûts et colonnes abandonnés par les esclaves employés à leur transport qui, dès qu'ils apprirent la mort du sultan Moulay Ismaël, laissèrent, dit-on, tomber l'objet qu'ils tenaient à la main pour s'enfuir plus rapidement. Une porte se détache plaquée dans le mur avec des colonnes et des ornements de faïence, une cour vide et morte s'élargit avec des arcs, des portiques et une autre porte servant d'entrée aux palais impériaux dont les toitures vertes apparaissent au-dessus des monotones remparts. Enfin on débouche sur l'Aguedal avec son vaste bassin près des écuries gigantesques et ses prairies immenses, solitaires et majestueuses, où plane un silence plein de tristesse au-dessus de ces palais en ruines, de

tous ces vestiges d'une grande œuvre qui ne fut jamais achevée.

A l'entrée, le jardin Ben Halima, autrefois réservé au sultan Moulay Hassan et à son harem, a été transformé en jardin d'essais tout en lui laissant son ordonnance de jadis avec ses allées se croisant à angle droit dont les principales aboutissent à de jolis kiosques à colonnettes précédés d'une double rangée de noirs cyprès. Il a la forme d'un quadrilatère et couvre une trentaine d'hectares environ. En mai 1915, on commençait le défrichage et au début de 1916 dix mille arbres fruitiers envoyés de France y étaient mis en pépinière : cerisiers, pommiers, pruniers, poiriers, pêchers, amandiers. En 1917 de nombreux essais ont été entrepris : blé tendre barbu, avoines, orges du pays, orges de brasserie, betteraves demi-sucrières à collet vert et à collet rose, fèves, rolles de Lorraine, lentilles, fenugrec, vesce d'hiver, trèfle d'Alexandrie. Le blé tendre barbu a donné des rendements très intéressants. Il a fourni vingt-quatre quintaux à l'hectare alors que le rendement moyen des blés durs indigènes de la région n'est que de dix quintaux. Les betteraves demi-sucrières sont très utiles à cultiver afin d'assurer une alimentation abondante aux animaux durant l'été alors que tout est desséché. Semées de décembre à février elles sont consommables de juin à octobre, l'arrachement ayant lieu au fur et à mesure des besoins. D'autres expériences ont été tentées sur des choux fourragers, navette, moutarde blanche consommable trois mois après le semis, sorgho sucré, sorgho à balais, maïs, caragua, millet, moha de Hongrie, soja, co-

tons d'Égypte, topinambours, ricin. Le soja vient bien et peut être très intéressant soit comme fourrage vert au mois d'août, soit pour les graines qui sont très riches en huile. Les ricins par contre n'ont pas donné de bons résultats. Ils craignent les gelées matinales du mois de février et poussent moins bien dans les terres argilo-calcaires de Meknès que dans les terres sablonneuses des régions de Casablanca et de Rabat. La luzerne donne dix coupes par an. Au mois de mai on fait une coupe au bout de 22 jours.

Quelques Français se sont mis à la culture des primeurs dans des terrains loués pour quatre ans dans l'Aguedal ou sous le camp près de l'oued Bou Fekrane. Ils font tous les légumes français courants et l'un d'eux s'adonne plus particulièrement à la culture des asperges et des fraises. Les haricots viennent spécialement bien, ils donnent trois récoltes par an ; les pommes de terre au contraire trouvent le terrain trop fort. Le marché local, très restreint, ne permet pas d'intensifier cette culture des primeurs et le tarif actuel des chemins de fer militaires rend impossible l'exportation vers la côte de légumes frais. Il faut attendre l'installation du chemin de fer commercial qui mettra Meknès en communication rapide avec Tanger d'une part, Rabat et Casablanca de l'autre.

Derrière le jardin d'essais, une partie de l'immense prairie a été affectée à l'autrucherie à laquelle s'est adonné tout particulièrement le vétérinaire inspecteur du Service de l'Élevage de la région de Meknès et qui obtient des résultats tout à fait intéressants. Un trou-

peau d'adultes, une trentaine, vit à l'état sauvage parqué dans un vaste enclos et il est difficile de les approcher. A côté, dans un autre parc, se trouvent une vingtaine de sujets domestiqués obtenus par l'incubation artificielle. Le premier couple d'autruches fut amené au Maroc dans la première moitié du XVIII^e siècle offert en cadeau par un Arabe du Sud au sultan Moulay Abdallah (1727-1757). Lâchés dans cette prairie bien irriguée, trouvant ce terrain propice et le climat favorable, ces animaux se multiplièrent rapidement et un siècle plus tard sous Moulay Abderrahman (1829-1859) on comptait jusqu'à cent dix sujets dont dix-sept furent envoyés à Fès pour garnir les jardins du sultan. Mais ce troupeau fut presque entièrement décimé par une épizootie sous le règne de Moulay Hassan (1875-1894). A Fès une seule femelle survécut et à Meknès il ne resta plus que cinq animaux. Le troupeau se reforma peu à peu jusqu'à compter une trentaine de têtes.

Ce troupeau était un luxe pour les sultans et les Marocains ne consommaient pas de viande d'autruche. Par contre ils se montraient très friands des œufs dont ils conservaient ensuite les coquilles pour en orner leurs intérieurs. La reproduction, du reste, n'était nullement surveillée et les autruchons devenaient aussi sauvages que leurs parents qui causaient souvent de graves accidents quand, à grand renfort de personnes, mille à quinze cents, dit-on, on s'efforçait de recueillir quelques plumes en traquant et forçant les malheureuses bêtes affolées par les cris et les hurlements. Les jeunes domestiqués sont maintenant traités avec douceur, mis à l'abri

de toute poursuite, de l'approche des chiens dont ils ont une frayeur folle et de tout bruit insolite qui pourrait les effaroucher. Ils se laissent assez docilement plumer grâce à un appareil de contention, système Oudot, maintenant l'animal debout et permettant par deux ouvertures latérales de faire passer les ailes dont l'opérateur coupe les plumes à l'aide d'un sécateur à deux centimètres de la peau pour les grandes rémiges, à un centimètre pour les petites. Les plumes de la queue sont recueillies de la même façon. Il est recommandé, deux mois après la cueillette, « de retirer les tubes desséchés à l'aide d'une pince solide pour permettre aux nouvelles plumes de pousser normalement ».

La ponte a lieu tous les deux ans. Le mâle couve comme la femelle, la nuit généralement. Mais le plus souvent la femelle couve seule et alors elle doit quitter son nid, deux heures par jour environ, pour aller prendre sa nourriture. C'est à ce moment que les oiseaux de proie viennent casser les œufs pour en vider le contenu. Ici, c'est le vautour blanc, néophron percnoptère, qui ne mesure pas moins de 1 m. 80 d'envergure et habite dans les rochers près d'El Hadjeb et Ifran, au sud de Meknès. Il use d'un procédé original qu'on a pu observer à maintes reprises ; il apporte dans son bec des pierres pour s'en servir comme d'un marteau. Ce n'est qu'en 1912-1913, qu'on surveilla les couvées, en l'espèce deux couvées d'une vingtaine d'œufs chacune. Elles donnèrent six produits dont deux seulement survécurent. Pendant la saison 1914-1915 douze cents œufs furent pondus par dix-sept femelles et dix-sept autruchons ont pu

être élevés. La saison suivante donnait 92 éclosions et trente animaux vivants dont douze ont été envoyés à Marrakech pour constituer la base d'une autrucherie confiée également au Service de l'Élevage. On eut recours, comme dans la plupart des fermes du Cap ou de Madagascar, à l'incubation artificielle, mais au début l'autrucherie de Meknès n'avait à sa disposition qu'un instrument bien imparfait, une couveuse de modèle fort simple, sans régulateur, chauffée à l'aide d'une lampe à pétrole et pouvant contenir trente œufs. L'incubation dure de quarante à quarante-cinq jours. L'opération très délicate du mirage fut menée ici avec un appareil imaginé sur place composé d'un simple bidon à pétrole divisé en deux compartiments, l'un pour la source lumineuse, l'autre pour l'œuf à examiner, séparés par une cloison en bois percée d'un trou de la grosseur d'un œuf moyen. Le mirage se fait le soir, en chambre obscure. C'est vers le quinzième jour qu'on peut reconnaître les œufs clairs ou putréfiés. Quant à l'éleveuse conçue par un soldat territorial devenu gardien de l'autrucherie, elle comprenait une caisse de bois divisée en deux parties communiquant par une ouverture ; l'une contenait du gravier, des morceaux de coquilles, de la terre, l'autre renfermait des plumes piquées le tube en haut dans un sac formant plafond. De cette façon, explique le vétérinaire qui s'occupe de cette autrucherie avec tant d'intelligent dévouement, « les petits, dans les jours qui suivent leur naissance, retrouvent un peu de ce que la nature leur aurait donné et peuvent passer leurs nuits dans un milieu marquant 34° à 35°. C'est

en effet la chaleur que demande le jeune autruchon pour sécher sa première livrée rappelant celle du hérisson, comme pour protéger sa délicate personne. Il ne veut rien, il a eu soin d'emmagasiner des réserves de vitellus avant de voir le jour, il peut attendre ainsi quatre ou cinq jours, voire même huit jours, sans prendre aucune nourriture. Le poussin au geste maladroit, à la démarche hésitante et titubante, prend vite assez de forces en puisant ses éléments dans une luzerne verte et tendre et finit par donner à son abdomen un volume respectable et indispensable à son développement. Du reste sa précocité à ingérer seul sa nourriture est le meilleur baromètre de sa vigueur, le signe ne trompe pas ». Les déchets sont parfois de 50 à 60 p. 100 avant l'âge de deux mois et on doit considérer comme un beau succès de conserver la moitié des éclosions.

L'ancien troupeau resté à l'état sauvage et parqué à part se nourrit exclusivement de l'herbe de la prairie et des escargots qui y abondent. Pour améliorer la nourriture des autruchons domestiqués, on a créé une luzernière qui fournit un aliment très apprécié par ceux-ci. On leur donne également du grain, orge ou maïs, que leur gardien leur présente dans un bidon dont le son leur devient familier et permet ainsi de conserver l'apprivoisement. Enfin, pour obtenir des produits bien charpentés, il est bon d'ajouter à cette alimentation herbacée et graminée des os broyés ou des phosphates calciques.

La récolte commence à devenir intéressante à partir de deux ans. Le maximum est atteint à quatre ans. L'autruche produit ensuite pendant quarante ans et même

plus puisqu'elle peut vivre jusqu'à cent ans. Les plumées se font tous les huit mois. En 1917, l'autrucherie de Meknès a obtenu jusqu'à 350 francs pour les plumes de l'aile et de la queue d'un mâle de deux ans. On estime, vu la bonne qualité de la plume du Maroc, qu'on peut compter sur une moyenne annuelle de 150 à 200 francs par oiseau. Il semble donc que l'organisation de l'élevage de l'autruche au Maroc puisse devenir d'un rapport intéressant pour le Protectorat et on ne saurait trop remercier et encourager ceux qui se sont dévoués avec tant d'énergie et de patience au développement de cette source de richesse qui, placée si près du marché parisien, peut rendre à la France des services considérables puisque celle-ci achète, à elle seule, les trois quarts de la production mondiale. En 1913, elle achetait plus de 55 millions de plumes provenant de l'Afrique du Sud, qui comptait en 1913 douze cents autruches domestiquées, des États-Unis où l'autruche fut introduite en 1882 et où le troupeau comptait en 1914 dix mille produits, de Madagascar, de l'Australie, de la Nouvelle Galles du Sud et de la Tunisie qui possède une seule autrucherie près de Sfax.

C'est dans une partie de l'emplacement réservé à cette autrucherie de l'Aguedal qu'a été installé, au début de 1918, le poulailler d'essais dont le directeur de l'Agriculture avait déjà projeté la création en 1915 et qui n'avait pu être organisé faute d'entente au sujet de l'emplacement choisi, qui se trouvait être un jardin maghzen. C'est le Service de l'Élevage qui prit à sa charge ce poulailler, l'installa à l'autrucherie, fournit

les matériaux nécessaires, treillage et fils de fer pour constituer des cases en vue de la sélection, et pourvut aux dépenses d'entretien, c'est-à-dire aux frais de nourriture. Le noyau qui a servi de base était un lot d'une vingtaine de poules marocaines soigneusement sélectionnées depuis trois ans et donnant des œufs de 50 grammes alors que la moyenne des produits vendus sur le marché est de 45 gr. 50. A ces poules s'ajoutaient trois canards communs rappelant celui de Rouen, trois dindons nés à Meknès et quelques lapins noir et blanc, petite race commune dans la région chez les Marocains. L'organisation de ce poulailler d'essais avait plusieurs buts : 1° Eviter aux amateurs plus ou moins avisés des expériences coûteuses et infructueuses. L'arrivée des premiers éléments européens avait eu pour résultat de créer à Meknès quelques poulaillers mais aucun n'était organisé de façon très méthodique. Un seul éleveur s'était livré à des essais intéressants en important de France des poules Faverolles et Orpington blanc, des canards de Rouen, des lapins Angora et Géants des Flandres. Il eut beaucoup de déboires avec ses lapins et ses poules Orpington. Par contre, il obtint avec les croisements Faverolles-Marocaines des résultats très encourageants, les œufs croisés atteignant jusqu'à 80 grammes.

2° Chercher par les croisements avec les races d'Europe les produits les plus aptes à augmenter surtout le poids des œufs, secondairement la viande.

3° Si possible, créer une race fixe, aux caractères invariables, bien acclimatée, digne d'être répandue d'abord chez les Européens, ensuite chez les indigènes.

4^o Vulgariser les produits obtenus et remplacer la race indigène par une race croisée aussi bonne couveuse et pondeuse mais donnant des œufs de 60 à 70 grammes au lieu de 50 au maximum.

C'est le vétérinaire chargé de l'autrucherie qui s'occupe de ce poulailler en attendant la venue envisagée d'un jeune aviculteur diplômé de l'École Avicole de Gambais (Seine-et-Oise). On a monté un certain nombre de cases entourées de treillages sur toutes leurs faces pour protéger les poussins contre les oiseaux de proie, le milan noir et surtout l'épervier. Chaque case renferme un abri, assez réduit, pourvu d'un perchoir et pouvant contenir une dizaine de sujets. Dans un coin sont déposés du sable ou de la cendre pour permettre aux volailles de s'y rouler. Des arbustes, myoporum, tamarix et osiers, ont été plantés par boutures tout autour afin de donner de l'ombre aux volatiles. Au 1^{er} août 1918, le poulailler avait déjà donné des résultats intéressants. Avec le lot du début de poules marocaines confié à un coq Faverolles prêté par un éleveur français de la région on a obtenu de beaux produits croisés chez la plupart desquels se retrouvent les favoris et la cravate des Faverolles ainsi que les cinq doigts. D'autres produits vinrent s'ajouter à ceux-ci grâce à des dons aimablement offerts par des amateurs de Meknès et à quelques envois de la Ferme d'Élevage de Mazagan. C'est ainsi qu'on a obtenu deux produits nantais avec des œufs de Mazagan, un produit Houdan, seul vivant sur une vingtaine d'œufs, un Orpington fauve et un Orpington blanc et un Orpington croisé avec la race marocaine. Pour les dindons, l'effectif se compo-

sait d'un mâle, de deux femelles et d'une quarantaine de poussins. Le Poulailier possède encore trois superbes canards d'Aylesbury, trois canards de Rouen, un mâle et deux femelles qui ont donné depuis le début une centaine de petits. On doit procéder à des essais de croisement entre le Rouen et l'Aylesbury, puis entre le Barbarie et le Rouen. Enfin six oies de Toulouse ont été obtenues sur place par incubation naturelle (poule couveuse) et artificielle avec des œufs gracieusement offerts par une demoiselle française résidant à Meknès.

Installé au début de 1918, le poulailier livrait pour l'élevage aux amateurs dans l'espace de six mois : huit œufs de dinde, trente dindonneaux, un coq Faverolles, neuf poulets croisés Faverolles-Marocaines, vingt-quatre canards, huit lapins. Le croisement Faverolles-Marocaines s'est montré d'une précocité remarquable. Deux poulettes en particulier pondaient à quatre mois et demi et couvaient à cinq mois. C'est avec ces croisés Faverolles-Marocains que le vétérinaire inspecteur a l'intention de tenter des essais dans le but de créer « une variété assez fixée et acclimatée pour que les caractères et la qualité restent constants, sans qu'il soit besoin de renouveler le sang trop souvent ». D'après lui, « la diversité des caractères du poulet font penser que cette race a périclité, que la taille du corps et le poids des œufs sont le résultat d'un élevage négligent ; dans un troupeau aussi hétérogène on rencontre des sujets intéressants qui rappellent parfois la Houdan ou la Faverolles, ou les races espagnoles. On ne peut objecter à Meknès l'influence de l'élevage

européen, il n'y a pas de fermes organisées pour l'élevage et celles qui possèdent une petite basse-cour s'empressent en général d'acheter leurs produits chez leurs voisins Marocains. »

La volaille locale aurait, semble-t-il, subi des croisements plus ou moins anciens avec des produits venant soit d'Espagne, soit d'Algérie et aurait périclité peu à peu par suite de la complète indifférence des Indigènes. On cherche donc à fixer une variété et pour cela on compte opérer de la façon suivante : Un lot de croisés Faverolles-Marocaines ayant cinq doigts sera mis à part et donnera une descendance dont on ne gardera que les produits de qualité, c'est-à-dire ceux qui sont précoces et qui auront les caractères distinctifs de la Faverolles, plus les cinq doigts qui seront exigés. Ce lot ne sera pas rafraîchi par l'apport de mâles Faverolles ou Houdan pour suivre la rusticité et la constance des caractères malgré les générations successives. L'observation permettra ainsi de savoir si le retour à la race marocaine est rapide. Puis un autre lot de croisés sera confié à un coq Favetolles pur race, ayant cinq doigts, et à un coq Houdan pour conserver sûrement les caractères cherchés avec le premier lot. Il serait certes très important de créer ainsi une race fixe, ce qui éviterait les frais et les risques que comporte toujours l'importation de produits européens, d'autant qu'il est nécessaire de les renouveler chaque année. La vulgarisation de ces croisés remplacera progressivement la race indigène en augmentant la production d'un tiers tout en conservant la rusticité qui est le principal avantage de la poule maro-

caine. Ce résultat est appréciable, à Meknès en particulier, où l'aviculture pourra procurer à l'élément européen une nourriture variée et saine et restreindre aussi la consommation de viande de bœuf ou de mouton qui pendant les mois d'hiver est souvent peu alibile. Le chaponnage se pratique assez couramment chez les indigènes, surtout par les femmes berbères des Beni M'Tir, mais les chapons viennent peu nombreux sur les marchés. Cette pratique est à encourager et on n'y manque pas en réservant à cette catégorie de produits des prix suffisants dans les concours de primes à l'élevage.

La région de Meknès est particulièrement favorisée au point de vue agricole grâce à son climat, à la variété de ses terrains et à l'abondance de ses rivières et de ses sources. Meknès jouit, en effet, d'un climat très tempéré qu'elle doit d'une part à son altitude, 514 mètres, d'autre part à sa protection contre les vents du Nord par le massif du Zerhoun et par les plateaux du Sud contre les vents glacés qui viennent du Moyen Atlas. La température moyenne annuelle est de 16°9. Il est très rare que le thermomètre descende au-dessous de zéro. C'est au mois de février généralement et pendant quelques heures seulement le matin qu'on enregistre cette basse température. En été la température maxima ne dépasse guère 40° à l'ombre pendant les mois les plus chauds, juillet et août. Le climat plus sec que sur la côte est très sain et les maladies épidémiques sont extrêmement rares. L'hiver on n'a pas à craindre l'humidité pénétrante des villes du littoral et l'été les chaleurs se supportent facilement sans fatigue. Quant au régime pluvial, il est comme sur

tout le versant occidental de l'Atlas fonction des vents dominants qui divisent l'année en deux saisons, une saison de pluies et une saison de sécheresse presque absolue pendant trois mois, juin, juillet, août. Les grandes pluies commencent en février et durent jusqu'en mai, tandis que des pluies très brèves et plus ou moins abondantes ont lieu à l'automne et permettent les labours et l'ensemencement des céréales, blé et orge. La moyenne annuelle est de 600 millimètres environ.

Située par 7°8 de longitude et 33°8 de latitude, Meknès commande la zone dénommée par le professeur Gentil « Détroit Sud Riffain » qui s'allonge entre deux grands plissements, le Riff au nord, l'Atlas au sud, voie naturelle entre l'Algérie et l'Atlantique, suivie par les Romains et les premiers conquérants arabes, puis par toutes les invasions successives et de nos jours par la voie ferrée qui unira bientôt Casablanca, Rabat et Tunis. Placée entre les plateaux jurassiques du Zerhoun et d'El Hadjeb, la plaine de Meknès a reçu des sédiments de la mer Miocène et ce sont ces dépôts recouverts d'alluvions fertiles qui constituent le fond de ses terres arables. D'après le professeur Gentil, la plaine des Beni M'Tir et la région des Guerouan autour de Meknès à 25 kilomètres à la ronde sont néogènes, composées de grès miocènes et d'argiles qui s'étendent jusqu'aux pieds du Zerhoun et du Djebel Kefs. « Les calcaires lacustres blancs sont superposés aux grès néogènes. Ils sont entremêlés de marnes blanches et forment avec elles une assise épaisse de dix à trente mètres qui s'étend horizontalement depuis le pied occidental du Zerhoun jusqu'aux abords de Kas-



MEKNÈS. — Pavillon dans le jardin d'essai



MEKNÈS. — Autruches



bah El Hadjeb. C'est à ces dépôts lacustres que la plaine des Beni M'Tir doit sa grande régularité, seulement troublée par des vallées peu profondes séchant ou laissant plus rarement affleurer les sédiments miocènes avec leurs émergences habituelles (Aïn Kharrouba, Aïn Fekrane...). »

Cette fertilité de la région de Meknès due à un climat tempéré et suffisamment humide peut être accrue encore par l'utilisation de l'eau qui sourd de tous les côtés. La plupart de ces sources qui se trouvent sur les flancs des pentes du plateau d'El Hadjeb donnent naissance à des ruisseaux ou à des rivières dont beaucoup conservent de l'eau toute l'année. En effet, il existe à portée de Meknès des émergences pouvant donner quotidiennement plus de 40 000 mètres cubes d'eau alors qu'une ville de cette importance serait largement dotée avec une provision journalière de cinq à six mille mètres cubes.

Aussi, avec des terres aussi riches et de si nombreux moyens d'irrigation, toutes les cultures sont-elles possibles. A côté des grands bois d'oliviers, des vignes du Zerhoun, les arbres fruitiers forment des jardins magnifiques où poussent orangers et citronniers, pruniers, poiriers, pommiers, figuiers, amandiers, pêchers et grenadiers. En outre du blé et de l'orge, qui sont les cultures principales, on cultive le maïs, les pois chiches, les lentilles, les haricots, le chanvre et le lin. La culture du riz est assez étendue chez les Arab du Saïs et les Beni M'Tir de la plaine. On le sème dans des terrains mouillés tout l'hiver puis piétinés par les troupeaux et dès que le grain lève on reprend l'irrigation qu'on con-

tinue jusqu'au moment de la récolte vers le milieu de l'automne. On évalue la production à sept *saffa* pour douze *mouds*. Or le *saffa* vaut soixante mouds, ce qui représente un rendement de 35 pour 1.

Le tertib de 1916 donnait pour le blé 114 984 quintaux et pour l'orge 119 483 quintaux. Quant aux oliviers ou comptait un total de 265 885 pieds dont 46 012 appartenant à des Européens. Pour la vigne, le nombre de pieds était de 948 984 dont 16 286 à des Européens.

La région est également très riche en pâturages naturels, principalement dans la partie sud où les terrains de cultures sont assez réduits et elle doit devenir un centre important d'élevage. Actuellement on compte environ : 200 000 ovins, 60 000 caprins, 64 000 bovins, 15 000 chevaux, juments et mulets, 15 000 ânes et 2 000 porcs. La taille moyenne des bovins est de 1 m. 25 et le poids varie entre 200 et 500 kilos. La moyenne est de 350 pour les mâles et de 250 pour les femelles pendant la bonne saison. Toutefois quelques beaux taureaux, produits d'une sélection faite par les indigènes eux-mêmes, dépassent 500 kilos. Pour la viande, les bons animaux donnent à la bonne saison, mai, juin, juillet, un rendement de 47 à 52 p. 100 qui va exceptionnellement jusqu'à 61 p. 100 pour des animaux engraisés au Mellah avec des fèves et redescend à 45 et 46 p. 100 en hiver.

Rendements en février 1918 aux abattoirs de Meknès

	N° 1 (engraissé au Mellah)	N° 2
Poids vif.	400 kgs	270 kgs
Poids de la viande : devant. . .	131 —	68 —
— derrière.	113 —	60 —
Peau et cornes.	37 kgs	28.500
Tête.	14 —	18.000
Graisse.	65 —	8.000
Intestin vide.	18 —	19.500
Pieds.	9 —	5.500
Fressure.	14 kgs 500	8.000
	<hr/>	
	127 kgs 500	87.500
Rendements.	61 0/0	47 0/0

La vache marocaine en général n'est pas bonne laitière, mais son lait est riche en matières grasses (40 à 45 grammes par litre). Il existe à Meknès un troupeau important de vaches laitières appartenant à une corporation indigène fonctionnant sous l'autorité d'un *amin* et le contrôle du mohtasseb qui fixe le prix de vente du lait et du beurre. Le lait en nature qui se payait 0 fr. 27 à 0 fr. 34 le litre en 1912 a augmenté progressivement jusqu'à valoir 0 fr. 70 en janvier 1918. Le beurre frais européen se vend 12 francs le kilo, indigène (moins bien malaxé) 7 francs, salé 6 francs et fondu 8 francs. Au Concours laitier et beurrier organisé en juin 1916, le premier prix de rendement laitier fut attribué à une vache de 290 kilos vélée depuis un mois et demi. Dans les deux jours elle avait donné 17 r. 600 de lait dont 8 l. 900 le second jour. Dans le classement beurrier le premier prix alla à

une vache de 310 kilos ayant deux mois de vélage qui donna le kilo de beurre avec dix-huit litres et demi de lait. En 1917 la meilleure laitière donna 11 l. 100 dans les vingt-quatre heures et la meilleure beurrière fournit le kilo de beurre avec 16 l. 900.

Quant aux ovins, ils ont ici une bonne aptitude à la viande. En bonne saison, au poids vif variant entre 35 et 50 kilos, un mouton donne un rendement de 44 à 47 p. 100 et, en mauvaise saison, avec un poids vif variant de 25 à 45 kilos, le rendement est de 41 à 46 p. 100.

Ce qu'il faut au Maroc, c'est obtenir du cheptel un meilleur rendement tout en lui conservant ses qualités de rusticité et son adaptation. Or ici comme dans les autres régions les principales causes de déperdition du cheptel sont le défaut de sélection, l'absence d'abris et le manque de réserves de fourrages. Certains caïds, chez les Guerouan du Nord en particulier, ont à notre instigation fait construire un certain nombre d'abris pour moutons. Mais la meilleure propagande est l'exemple donné par le colon. L'indigène est nonchalant et sceptique, mais il est aussi curieux et il observe. Son hostilité à l'emploi de nos méthodes tombe facilement si on les lui explique clairement et avec simplicité, et il les adopte même assez volontiers s'il y voit une augmentation de son gain. Aussi est-il en général assez disposé à suivre le conseil que le général Lyautey donnait aux notables indigènes et caïds des tribus assemblés sous sa tente au Concours général agricole du Maroc tenu à Casablanca au mois d'octobre 1918 : « Dans vos bleds, lorsque vous avez pour voisin un colon européen, regardez-le comme un

éducateur, un ami, approchez-vous de lui, il sait beaucoup de choses. La culture européenne ne doit pas être pour vous une concurrence, mais un stimulant. »

Or il n'y a encore dans la région de Meknès que trois fermes de quelque importance et 1 350 hectares seulement de propriétés possédées par des Français. Une cinquantaine de petits colons s'occupent de cultures sur des terrains qu'ils ont en location, biens maghzen ou biens habous. Il semble qu'il n'y ait pas lieu de pousser les colons vers les cultures de céréales où ils sont concurrencés par l'indigène qui peut produire à bien meilleur compte, à moins de pouvoir se livrer à la culture en grand sur de vastes étendues. La nature argilo-calcaire des terres rend celles-ci difficiles à travailler et il est nécessaire de posséder un important cheptel mort et vif pour mettre rapidement en culture. De même pour les récoltes il faut se presser de les faire à cause du sirocco qui fait tomber le grain de l'épi et le dessèche, et pour cela il faut un matériel assez complet, des moissonneuses-lieuses et une batteuse. On devrait plutôt cultiver du blé tendre ou des plantes industrielles, ou encore des betteraves pour les porcs. Mais ce qui paraîtrait préférable, surtout dans cette région, ce serait de s'adonner à l'élevage et aux cultures servant à l'élevage qui sont très facilitées par l'abondance des cours d'eau. Les débouchés sont toujours assurés par la consommation locale et, plus tard, pour l'exportation par le port de Kenitra.

Les terres à acheter dans la banlieue de Meknès sont rares. L'hectare défriché vaut environ 250 francs, l'hec-

tare en friche avec doum 70 et avec jujubier 30. En juillet 1918, les travaux de défrichage étaient évalués à 180 francs par hectare avec doum, 185 avec jujubier. Aussi un certain nombre de petits colons, gens déjà établies à Meknès exerçant un autre métier, entrepreneurs n'ayant plus que peu de travaux, transporteurs ayant des animaux qui restent souvent inoccupés, ont-ils demandé des lots de colonisation d'une cinquantaine et d'une centaine d'hectares pris sur les terrains maghzen. On a cherché à leur donner satisfaction autant que possible, mais les parcelles de terre pouvant être livrées actuellement sont insuffisantes pour la quantité de demandes, et on s'occupe activement de rendre disponibles d'autres terrains de la région.

Devant l'intérêt croissant de ces questions agricoles il s'est formé récemment un « Syndicat Agricole de la Région de Meknès. » Il a pour but : de défendre les intérêts généraux de l'agriculture et de l'élevage de la région, d'étudier toutes les questions importantes concernant l'agriculture et la colonisation, d'organiser et d'intensifier la production agricole et la vente des produits récoltés, enfin de développer les bonnes relations et l'esprit d'association parmi les membres de la société. Ne pourront faire partie du syndicat que les Français jouissant de leurs droits civils et politiques, se livrant à l'agriculture ou à l'élevage dans la région de Meknès et qui auront été agréés par les deux tiers des membres fondateurs dont le nombre ne doit pas être inférieur à six ni supérieur à seize. On devait constituer une caisse de cré-

dit mutuel agricole dont seuls les membres du Syndicat Agricole de Meknès pourraient profiter.

Le crédit agricole mutuel était constitué de la façon suivante :

1° Tous les adhérents du Syndicat agricole peuvent souscrire au nombre d'actions qu'ils désirent et qui sont de 200 francs chacune ;

2° Il n'est versé provisoirement que le quart de l'action pour sa constitution ;

3° Les fonds ainsi recueillis sont versés dans une caisse centrale, appelée caisse régionale, qui est la véritable banque distributrice des prêts ;

4° Les capitaux versés par les locales, tel Meknès, sont quadruplés par des avances de l'État et le montant total est déposé dans un établissement de crédit qui escompte les effets présentés par la régionale jusqu'à concurrence de quatre fois le capital déposé dans ces caisses, soit en argent, soit en titres. Par exemple : supposant que la caisse locale de Meknès ait versé 50 000 francs à la caisse régionale de Rabat, cette dernière obtiendra 200 000 francs de l'État et pourra par conséquent déposer 250 000 francs à la Banque d'État qui lui ouvrira un crédit d'un million de francs pour ses membres ; cette somme sera répartie en tant que crédit aux membres de la locale.

Dans chaque locale les prêts sont consentis par le conseil d'administration qui prend les garanties nécessaires pour en sauvegarder le remboursement. En principe,

les prêts ne seront consentis que pour une campagne agricole, des prêts à long terme ne devront pas être envisagés avant un an ou deux de fonctionnement de la caisse et soumis à l'agrément de la caisse régionale. Les prêts de campagne à un actionnaire ne pourront pas en tout cas dépasser le décuple du capital souscrit par lui en actions ; cette quantité sera fixée au moment de chaque campagne par la caisse régionale. Le prêt ne pourra non plus dépasser cinquante mille francs pour un seul actionnaire et la moitié de cette somme seulement les premières années de fonctionnement de la locale. La demande de prêts sera faite au secrétaire-trésorier, qui la soumettra à la prochaine réunion du conseil d'administration qui statuera. Les prêts dépassant mille francs ne seront consentis que sur warrants, cette condition devra être strictement exigée par la caisse locale. Il ne peut y être apporté de dérogation que lorsque l'effet souscrit à la caisse pour le montant du prêt portera la signature conjointe de deux actionnaires de la caisse, dont l'un ayant une valeur de crédit du décuple de la somme demandée et le second une valeur au moins égale à ce même crédit. Dans tous les autres cas, le warrant est obligatoirement exigible, il sera consenti sur bétail de vente ou cheptel, matériel agricole, récoltes. La somme prêtée ne pourra être supérieure aux deux tiers de la valeur expertisée pour les animaux et les récoltes et à la moitié de celle-ci pour le matériel. Le prêt consenti sera couvert par la souscription d'un effet négociable à trois mois dont il ne pourra être fait plus de deux renouvellements trimestriels. Pour le taux d'escompte si la Banque d'État

prélève par exemple 7 p. 100, la régionale prélèvera 8 p. 100 et la locale 9 p. 100.

La population européenne se répartissait au 1^{er} janvier 1918 entre 900 Français, 120 Grecs, 100 Espagnols, 41 Italiens, 20 Suisses, 7 Américains et 2 Anglais. Au point de vue commercial, ils ne s'occupent guère que du commerce local, en particulier d'alimentation et de bonneterie pour les Européens. Pour le commerce en gros Meknès était jusque dans ces dernières années tributaire de Fès, mais les commerçants Meknasis cherchent de plus en plus à s'affranchir de la tutelle des gros négociants Fasis et maintenant ils s'adressent davantage directement aux pays producteurs d'où ils font acheminer leurs marchandises par le port le plus proche de Kenitra. Le mouvement commercial est assez important pour attirer l'attention de nos fabricants français. Les trois cinquièmes sont absorbés par la ville elle-même, les deux autres cinquièmes sont répartis entre les diverses tribus de la région. Pour l'année 1918, les droits des portes ont fourni plus de 260 000 francs et les droits des marchés, une partie en régie, l'autre en adjudication, près de 400 000 francs. Il est inutile d'insister sur les coutumes commerciales qui sont ici les mêmes que dans les grandes cités marocaines. On ne saurait toutefois trop rappeler à nos industriels et à nos négociants que pour réussir ici il est indispensable de se plier aux habitudes des Marocains et à leurs préférences, voire au conditionnement de la marchandise, papier d'emballage, étiquettes détails auxquels les indigènes attachent beaucoup d'importance.

Les articles d'importation sont toujours les mêmes. Pour l'alimentation, le sucre dont il arrive par mois environ 2 000 sacs de 70 kilos provenant de Marseille, les thés dont la vente annuelle est de 600 caisses importés exclusivement d'Angleterre par l'intermédiaire des représentants des maisons anglaises dont chacun a le monopole pour sa maison, les poivres et épices venant de Marseille, d'une vente annuelle de 60 000 à 80 000 fr. Pour le bâtiment, la plupart des matériaux de construction sont pris dans le pays : pierres, briques, bois, chaux, plâtre, sable, etc. La bonne quincaillerie trouve facilement preneur malgré son prix plus élevé que la médiocre quincaillerie allemande qui avant la guerre accaparait les quatre cinquièmes du marché. Quant aux fers, ils viennent de Londres pour les fers de Suède et il s'en vend environ 60 tonnes par an. Pour l'ameublement, on connaît le goût des Marocains pour les pendules qu'ils disposent volontiers plusieurs à la fois dans la même pièce. Celles qui ont leurs préférences sont les pendules comtoises à grand balancier, à beaucoup de dorures sur la boîte, le cadran et le balancier, et les cartels de forme longue. Comme elles servent plutôt d'ornements que de chronomètres, il faut qu'elles soient très ornées et dorées. Quant aux instruments pour le thé, plateaux, brûle-parfums, samovars, boîtes à thé et à sucre, en métal argenté, décorés dans le genre des objets indigènes, ils viennent tous de Manchester, expédiés par les maisons marocaines installées dans cette place. Pour les tasses et les verres à thé, l'importation française pourrait être facilement développée si l'on consentait à fournir aux indigènes

nes les modèles dont ils ont l'habitude. Les tasses en porcelaine venaient en majeure partie d'Autriche et d'Allemagne. Quant aux verres, on en distingue trois catégories d'après le prix : la première vient d'Angleterre, les deuxième et troisième venaient d'Allemagne. Il s'en vend annuellement 60 000 environ de la troisième qualité et 12 000 environ de la première et de la seconde qualité. Pour les ustensiles de ménage en métal émaillé que les indigènes emploient volontiers à cause de leur légèreté et de leur solidité, c'était l'Allemagne qui les fournissait et elle a été remplacée par l'Angleterre. En ce qui concerne les vêtements, toutes les cotonnades, tulles à décors de coton pour les vêtements de dessus des femmes, cotonnades avec dessins de toutes couleurs, serge blanche, cotonnades brochées, étamines décors de fleurs, viennent d'Angleterre, les draps unis de couleurs crues, rouge, bleu, vert, jaune, cachou, etc., sont achetés en Angleterre, un certain nombre en France. Quant aux soieries, elles viennent toutes de France. Les bougies préférées à Meknès sont les bougies anglaises de la maison Price. Il s'en fait cependant quelques expéditions de Marseille. La quantité importée est d'environ 8 000 caisses par an.

Quant à l'exportation, elle a encore très peu d'importance et consiste seulement en peaux de bœufs, en laines, chanvre et quelques salaisons produites par une société formée récemment pour la salaison des porcs et qui s'est installée dans les caves placées sous le palais de Dar Beida. Il est probable qu'elle ne s'accroîtra pas beaucoup avant quelques années parce qu'on doit prévoir que pendant quelque temps encore Meknès et sa région absorbe-

ront la presque totalité de la production. Sa situation toutefois permet à Meknès d'envisager pour plus tard un développement plus considérable lorsque la pacification définitive des tribus du Moyen Atlas lui apportera le contingent des ressources de cette riche région de son sud dont elle est le débouché naturel en même temps qu'elle en assurera le ravitaillement. Avec le réseau des futurs chemins de fer un bel avenir s'ouvrira devant elle puisque, située sur la grande ligne Casablanca-Rabat-Fès-Taza-Tlemcem-Oran, elle deviendra un nœud important avec le Tanger-Fès et, après sans doute, avec le Meknès-Marrakech par Kénifra.

L'industrie européenne est extrêmement peu développée. Il n'existe que deux minoteries à cylindres, une fabrique d'eau gazeuse et de limonades, une huilerie, une scierie mécanique, trois petites fromageries. Cependant l'installation de manufactures locales paraît devoir être favorisée par l'éloignement même de Meknès du littoral et l'élévation du coût des marchandises qui est la conséquence de longs et coûteux transports. Il semble qu'une fabrique de pâtes alimentaires et biscuits serait intéressante et utile pour la population qui est obligée de s'approvisionner à la côte ou de les importer de France ou d'Italie. Une usine de conserves de fruits, oranges, figes, abricots, pêches, pourrait aussi présenter quelque intérêt. De même y aurait-il avantage à exploiter la pierre à chaux et la pierre à plâtre en abondance dans la région ainsi que les schistes ardoisiers qui se trouvent près d'Agourai. D'autant que l'abondance des cours d'eau

permettrait d'obtenir une force hydraulique à assez bon compte.

Tout un quartier d'ailleurs a été réservé dans la ville nouvelle à une de ses extrémités près de la gare du Tanger-Fès pour les petites industries et plus loin pour les établissements insalubres et dangereux qui seraient placés au sud de la voie ferrée. Cette ville nouvelle s'étend sur un long plateau planté d'oliviers qu'enserment le Bou Fekrane et l'Ouïslam, d'un côté face à la vieille capitale berbère, avec vue de l'autre sur les molles ondulations de la chaîne du Zerhoun. On se trouvait là sur des terrains habous, ce qui a permis d'établir pour l'achat des lots des prix extrêmement bas variant entre 1 fr. 35 et 1 fr. 75 le mètre carré. Pour une location de cinq ans le prix est de quinze centimes le mètre carré avec faculté d'achat à quelque moment que ce soit et dans ce cas le montant des loyers payés est défalqué du prix d'achat. Pour rendre possible la vente de ces biens habous inaliénables par principe on s'est servi d'un euphémisme qui rendait la transaction régulière. Ce n'est pas une vente, a-t-on stipulé, mais une *mouawada*, un échange, échange de terrains contre de l'argent. On avait donc les coudées franches pour répartir les espaces nécessaires aux parcs publics et aux jardins privés et aussi, vu la modicité des prix, pour imposer des servitudes afin de laisser à la ville toute sa beauté. C'est ainsi que dans le quartier de plaisance, le long d'une belle avenue de vingt mètres de large, les villas sont construites en retrait avec un espace de dix mètres de jardins. Et comme on a su conserver les oliviers séculaires qui se trouvaient

sur ce plateau tous les lots ont dans leur jardin des arbres tout poussés.

Les demandes de lots sont examinées par une commission régionale qui statue et attribue les lots provisoirement. Quand il y a plusieurs concurrents pour le même lot on décide d'après l'importance des constructions qui doivent être édifiées. Des délais suffisamment longs tempèrent l'obligation de construire et laissent toutes facilités aux acquéreurs qui s'engagent en plus à planter et à entretenir sur leurs lots deux arbres par cent mètres carrés de la surface totale des terrains non bâtis. En janvier 1919, il y avait déjà cinquante immeubles bâtis et cent cinquante demandes étaient enregistrées. La rareté des logements dans la ville indigène a de suite assuré une clientèle à la ville nouvelle. D'autre part il n'y avait pas la même difficulté qu'à Fès où la ville indigène très importante par son négoce est un attrait permanent. Ici le commerce fait surtout par les musulmans et les israélites n'attire pas nécessairement les Européens qui la plupart sont entrepreneurs ou agriculteurs. Le camp militaire en bordure de la ville nouvelle assure au commerce de détail un débouché immédiat pour ses marchandises et aux propriétaires de villas ou d'immeubles à appartements des locations certaines avec les officiers. La route de Meknès à Fès qui passe devant la gare relie les deux villes, distantes l'une de l'autre de quelques centaines de mètres seulement.

Une large voie ombragée fait communiquer entre eux les différents quartiers, le quartier de plaisance, le quartier du commerce et le quartier industriel. Dans la partie

commerçante les immeubles avec boutiques ouvriront sur une avenue et elles seront desservies en arrière par deux rues de service où se fera la manutention des marchandises. La ville tout entière sera pourvue d'un système complet d'égouts. Quant aux besoins en eau potable, ils sont largement assurés par une source excellente qu'on a captée à quelques kilomètres de la ville. On se préoccupe d'amener les eaux d'une autre source pour permettre d'arroser les cultures. Tous les travaux de voirie sont exécutés aux frais du Protectorat sans que les habitants de Meknès aient à participer en quoi que ce soit aux dépenses. Différents services doivent être transférés sur le plateau de Ras Aghil, la Recette des Finances, le Service des Travaux Publics, des Domaines, et tous les services publics sont prévus ou en voie d'exécution : Services municipaux, Commissariat de police, Écoles, Église, Bureau de poste, Marché, Etablissement de bains modèle. Une demande de terrains a été faite par une entreprise hôtelière. Il est à souhaiter que celle-ci donne suite à son projet, car il existe bien un petit hôtel près de la gare récemment construit et d'un confort acceptable, mais il est insuffisant pour le mouvement touristique qui ne manquera pas de se développer au Maroc et il faut à Meknès un bon hôtel assez spacieux pour recevoir les voyageurs et les retenir en leur évitant le pénible séjour des hôtels de la rue Rouamezine.

Le Zerhoun

Ruines romaines de Volubilis. — Cité sainte de Moulay Idriss. — Vignes et oliviers. — Petits villages.

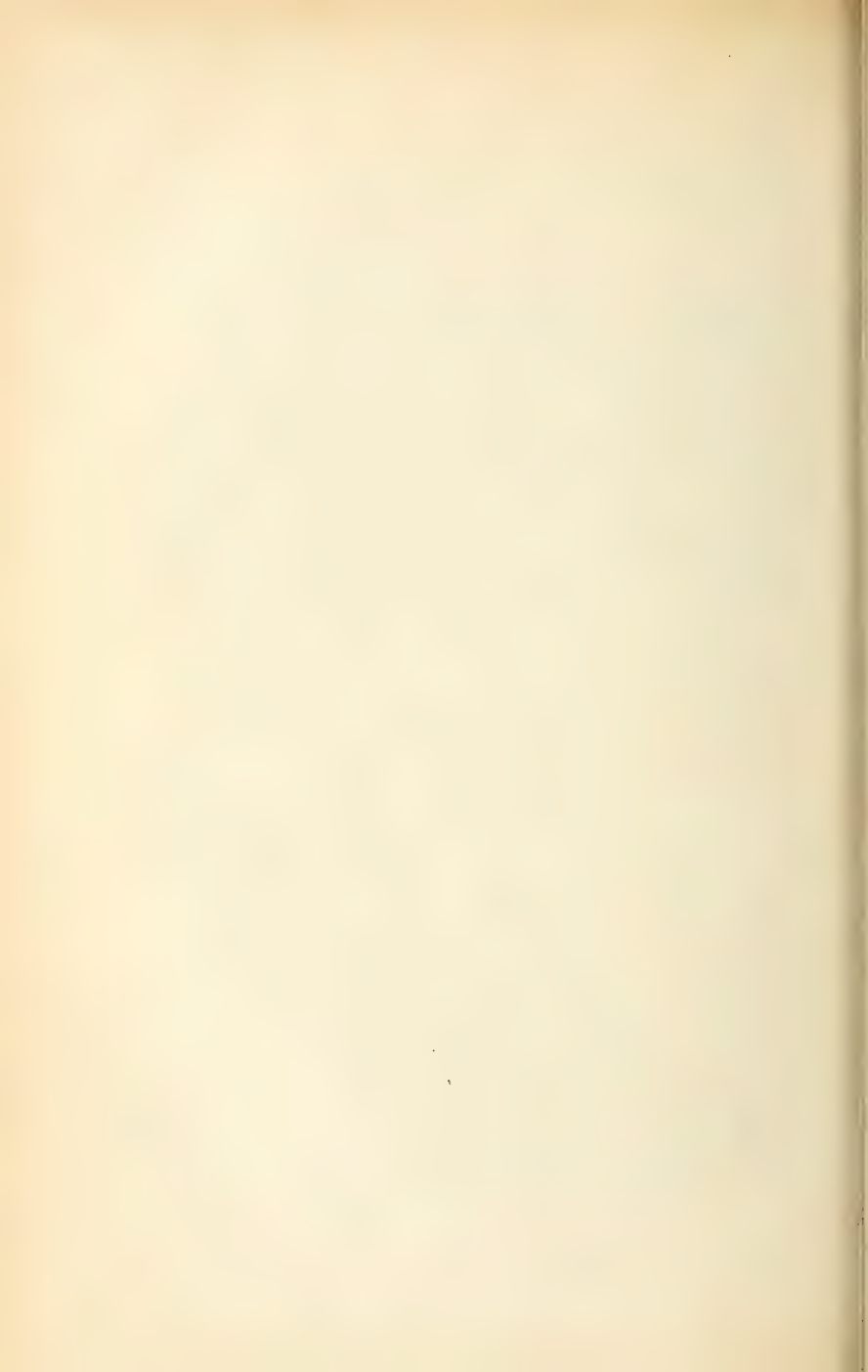
Au nord de Meknès se dresse l'îlot montagneux du Zerhoun avec ses petits villages blancs perchés à mi-pente, ses bois d'oliviers, ses vergers et ses vignes, et, cachée dans une gorge sauvage, la cité sainte de Moulay Idriss. On s'y rend par la piste carrossable qui mène à l'ancienne ville romaine de Volubilis, le Ksar Pharaoun des indigènes, à 27 kilomètres de Meknès. Située sur un long plateau de forme elliptique défendu à l'Est et à l'Ouest par deux profonds ravins et baigné au Sud et au Sud-Est par l'oued Pharaoun, l'antique cité romaine commandait les deux grandes voies du Zegotta et du Saïs. Elle était entourée d'une enceinte flanquée de tours rondes d'un développement de 4 500 pas et quatre portes y donnaient accès. On y contemple des places et des rues, des maisons, dont une admirable avec un bassin circulaire et de nombreuses colonnes, des bases de statues, de ravissants chapiteaux, des fontaines, l'*area* du Forum,



ZERHOUN. — Volubilis. — Ruines du temple



ZERHOUN. — Moulay Idriss



et, dominant tout l'ensemble, deux monuments importants, l'Arc de Triomphe de Caracalla et la Basilique.

Décrites déjà en 1721, par le voyageur anglais John Windus, plus tard en 1874 par Charles Tissot, ministre de France à Tanger, ces ruines furent l'objet de minutieuses recherches de la part de M. de la Martinière de 1888 à 1890. La grande campagne de fouilles fut inaugurée en mai 1915. Le général Lyautey tint à ce que ces fouilles fussent poursuivies en pleine guerre et, un an plus tard, il décidait d'y affecter une partie des prisonniers allemands mis à sa disposition. Ce fut là de sa part non seulement un beau geste de chef protecteur des beaux-arts, mais encore un acte de profonde politique de montrer aux indigènes que la France, malgré la lutte meurtrière à laquelle on l'avait contrainte, était assez forte, assez prospère, pour se livrer aux travaux les moins belliqueux, et d'y faire participer précisément nos ennemis, dont la présence au Maroc comme prisonniers venait détruire toutes les légendes concernant la supériorité de l'Allemagne semées parmi les indigènes par des espions à la solde de celle-ci. Lorsque les prisonniers allemands eurent quitté le Maroc où ils étaient grassement nourris et traités avec la plus généreuse bienveillance, les travaux de Volubilis ne furent pas interrompus. Ils se continuèrent avec une équipe d'ouvriers indigènes sous la direction éclairée d'un archéologue éprouvé, ancien membre de l'École française de Rome, blessé sur le front de France, et qu'on eut l'intelligence de placer là où il pouvait rendre le plus de services. C'est ainsi que, grâce à la science et à la persévérance de M. Louis Cha-

telain, l'antique cité romaine était peu à peu reconstituée et que surgissaient de ses décombres des monnaies, des stèles votives, de menus instruments de la vie privée, d'admirables fragments de statues et d'exquis objets en bronze, comme le fameux chien retrouvé dans une des boutiques aux abords de la place de l'Arc-de-Triomphe.

C'est vraiment un beau spectacle que les vestiges de ces édifices solides et grandioses, témoins glorieux de la puissance romaine venue s'affirmer jusque dans cette lointaine partie de la terre d'Afrique. Quel plaisir, quelle émotion profonde on éprouve à se promener par les deux grandes voies principales traversant toute la ville du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, le *Cardo maximus* et le *Décumanus maximus* bordé de chaque côté par un portique, à revivre parmi toutes ces pierres éboulées l'existence de cette florissante cité en errant sur la grande place dallée du Forum, en passant devant des seuils de boutiques ou de maisons d'habitation dont on retrouve la belle ordonnance et le luxueux confort : « vestibules, cour, atrium, avec l'une des colonnes qui supportaient le *compluvium* et le bassin (*impluvium*) où l'on recueillait l'eau de pluie ; au fond, la grande pièce de réception (*tablinum*) qui est pavée en mosaïque et décorée de fresques ; de part et d'autre de la cour, des pièces ».

D'après les inscriptions relevées et déchiffrées par M. Chatelain, « il faut faire remonter au premier siècle de l'ère chrétienne les origines de la splendeur de Volubilis ». L'Arc de Triomphe, dont il ne reste plus que les piliers et la naissance de la voûte, ne fut construit que plus tard au III^e siècle, sous Caracalla, par le gouverneur

de la province Marc-Aurèle Sebastene. L'autre monument est la basilique, « c'est-à-dire un vaste édifice où les magistrats rendaient la justice, mais, surtout dans une ville de moyenne importance, — et il n'y a jamais eu, en Tingitane, de très grande ville, — la basilique était plus qu'un simple palais de justice. Elle devait abriter les réunions des duumvirs ou principaux magistrats de la cité, mais aussi les assemblées des décurions ou conseillers municipaux. » D'après une inscription découverte par M. de la Martinière, cette basilique serait le « temple orné de portiques » construit sous Antonin le Pieux. Sur la partie occidentale de la Basilique un large escalier de quatre marches mène au Forum, où se concentrait la vie de toute la cité, où l'on venait entendre des discours ou les proclamations impériales, où l'on se réunissait pour traiter des affaires ou simplement rencontrer ses amis et échanger avec eux de graves nouvelles ou de menus faits divers. Les jours de pluie ou d'extrême chaleur on se réfugiait sous les portiques de la Basilique.

« Le Forum, précise M. Chatelain, s'étend à l'Ouest de la Basilique sur une longueur d'environ quarante mètres et sur une largeur de soixante ; encore faut-il observer qu'il se compose de deux petites places, celle qui est située au bas des marches de la Basilique, et d'une autre à l'Ouest de l'impasse et des salles non déterminées, sans doute des bureaux qu'on aperçoit en contrebas. Au Nord, le Forum est bordé par une large voie décumane ; au Sud, par la voie d'accès et par un escalier ; à l'Ouest, par de grandes pièces qui paraissent bien avoir

été des *horrea*, c'est-à-dire des greniers ou des magasins destinés à contenir des vivres en réserve. »

Tout en dégagant les rues pour découvrir l'exacte topographie de la ville, en mettant au jour les édifices, on a retrouvé de nombreux objets d'art dont certains d'une réelle beauté : deux mosaïques d'une facture agréable et amusante représentant l'une un tableau de pêche, l'autre une scène de cirque ; des fragments de marbre blanc, deux poignets et deux mains d'un modèle parfait, l'une tenant un oiseau, l'autre le fruit qu'elle lui tend à becqueter, une petite Vénus en ivoire. Les plus beaux objets sont en bronze : un bras de statue plus grand que nature provenant sans doute « de l'image d'un dieu ou d'un empereur », un jarret de cheval « appartenant, selon toute vraisemblance, au groupe qui surmontait l'Arc de Caracalla », un pied de jeune femme ou de jeune fille « d'une pureté classique et d'une grâce achevée ». D'autres sont admirables pour leur vigueur : un bras de fauteuil terminé « par une gueule de lion entr'ouverte, hargneuse, hostile, d'une remarquable énergie », une statue d'Hercule venant de terrasser le lion de Némée. « Il est debout, fièrement campé, le corps appuyé sur la jambe gauche, la jambe droite légèrement infléchie en arrière. Le bras droit est écarté, la main grande ouverte. Le bras gauche, replié, tient la massue et porte la dépouille du lion. » Enfin le chien, pur chef-d'œuvre, d'une intensité de vie prodigieuse, la tête basse, ramassé sur ses pattes, prêt à bondir. « Nous sommes, dit M. Chatelain, en présence d'une des œuvres les plus typiques de

la sculpture antique, et, ce qui en augmente la valeur au delà de toute comparaison, l'on ne possède, l'on ne connaît nulle part dans toutes les collections d'œuvres grecques ou romaines, d'animal de cette taille et de ce mouvement. »

Des fouilles récentes, particulièrement fructueuses, ont amené la découverte de nouveaux objets d'art. Nous avons eu la joie de les voir, entre autres une gracieuse statue de marbre, brisée en morceaux mais complète, un délicieux petit Cupidon en bronze et une ravissante tête de cheval également en bronze, délicate figurine merveilleuse de finesse et d'expression, mais nous tenons à laisser à l'heureux archéologue le soin de décrire le premier ses trouvailles avec toute sa science et son art à préciser les détails curieux ou intéressants.

Dans le creux du vallon que surplombe Volubilis, entre cette ville et le Zerhoun, une huilerie moderne vient d'être installée par un colon français. Placée près d'un bouquet d'arbres et de roseaux elle est d'une allure discrète et ne dépare pas le paysage ni du côté des ruines ni du côté de la montagne. La cité sainte de Moulay Idriss se dresse là toute proche à quelques kilomètres de Volubilis, perchée sur un piton rocheux dans un cirque pittoresque de montagnes recouvertes d'oliviers. Les maisons se pressent sur un grand cône, montent par étages successifs jusqu'au sommet, le couvrent tout entier, puis grimpent sur les versants du ravin, s'accrochent par grappes au flanc d'une immense falaise. Du faite de celle-ci le panorama est grandiose. La ville grise s'étale en un double mouvement de vague prodigieuse, bordée

d'un côté par une gorge profonde où coule un torrent d'eau claire. En haut du piton se détache étincelante la masse blanche à toiture verte du mausolée où repose le saint chérif, fondateur de la dynastie Idrissite, la première qui régna sur l'empire du Maghreb. Venu de l'Yémen à la suite de dissentiments avec le prince des musulmans de l'Hedjaz, Moulay Idriss ben Abdallah ben Hassan ben Ali, descendant d'Ali et de Fathma, la fille du Prophète, arriva dans ces régions vers 788 de notre ère. Accueilli par le chef de la tribu des Aouraha, il resta quelque temps avec celui-ci à Oualili (Volubilis) puis, après avoir groupé autour de lui un certain nombre de tribus, il transporta sa capitale à Moulay Idriss où il mourut en 793 et où il fut enterré. Aujourd'hui encore la vénération des indigènes pour le pieux sultan fondateur de l'empire maghrébin est telle que pour eux sept visites au tombeau de Moulay Idriss équivalent à un pèlerinage au tombeau du Prophète. Des murailles font le tour de la ville dans laquelle on pénètre par cinq portes : Bab el Hadjar, Bab Beni Yazra, Bab Fekra, Bab Aïn Redjal, Bab Khiler. Plusieurs sources abondantes jaillissent dans le massif montagneux de Toumrat qui fait partie de l'immense amphithéâtre, et à côté de la cité sourd l'Aïn Hamma, source d'eau chaude, auprès de laquelle on retrouve les traces d'une piscine romaine.

La population se monte à près de neuf mille habitants, composée en grande partie de chorfas appartenant aux différentes branches descendant du fondateur de la ville, Drissiyine, Haalaouine, Haalamine, et à d'autres familles venues se réfugier auprès du saint

mausolée : Oukiline, Zaimiyine, Boukiline, Khettadine, Hadjamine. La plupart s'adonnent à l'agriculture. Centre commercial assez important, Moulay Idriss dessert la majorité des petits villages, une trentaine, disséminés dans le Zerhoun. Plusieurs négociants Fasis y possèdent des boutiques bien achalandées. Le sucre, dont l'importation annuelle varie entre 1 500 et 2 000 sacs contenant chacun 32 pains de deux kilos, le thé, environ 500 caisses par an, les bougies, de 600 à 800 caisses par an, viennent de Rabat ou de Casablanca. Les cotonnades, les soieries et les tissus viennent de Fès ainsi que les épices dont l'importation annuelle varie entre 350 et 400 caisses. Pour les exportations, qui souvent dépassent la valeur des importations, Moulay Idriss et la région environnante envoient sur Fès des peaux, des laines et des quantités assez importantes d'huile d'olive, tandis que sur Meknès sont expédiés du charbon, des céréales, des fruits de différentes sortes et surtout des raisins. Aucun israélite n'est admis dans la cité sainte, même pas au grand marché du samedi qui se tient en dehors de la ville sur un petit plateau près duquel aboutit un bel aqueduc que d'aucuns attribuent aux Romains, mais qui réellement fut construit sous Moulay Abd el Aziz.

On ne compte pas moins de deux cent mille oliviers dans le Zerhoun. Beaucoup malheureusement sont atteints de la fumagine et de la pyrale. D'autre part ils n'avaient jamais été soumis à aucune taille. Aussi, dès 1913, la Direction de l'Agriculture avait organisé des équipes de sulfatage et envoyé des moniteurs de taille. Et pendant ces dernières années on a continué chaque

année à montrer aux indigènes comment devait se pratiquer la taille des arbres, en même temps qu'on les invitait à donner à ceux-ci les soins qui étaient à leur portée tels que le badigeonnage des troncs au lait de chaux. Les indigènes du Zerhoun sont d'ailleurs intelligents et travailleurs et très aptes à comprendre l'intérêt de ces méthodes de taille. Les oliveraies sont soigneusement aménagées en terrasses et, pour arroser, les indigènes creusent au pied de l'arbre, mais d'un seul côté, une cuvette d'où le trop plein s'écoule par une rigole. Ils ont le soin de fumer, mais ils négligent la précaution de mélanger le fumier à la terre. L'olive la plus répandue est la grosse olive de Tlemcen. On rencontre aussi l'olive de Séville et quelques olives verdales. On choisit les plus beaux fruits pour les mettre en conserve, préparés au sel et au citron. Pour la fabrication de l'huile toutes les qualités sont mélangées. Il existe plus d'une soixantaine de moulins à huile tant à Moulay Idriss que dans les différents petits villages, d'un outillage très rudimentaire, se réduisant à une meule tournée par un cheval ou un mulet. Ils appartiennent presque toujours à plusieurs propriétaires. La coutume considère ces pressoirs comme des établissements d'utilité publique et les propriétaires indivis d'un moulin n'ont pas le droit de s'opposer à son utilisation par gestion directe ou par location. D'autre part nul ne peut les contraindre à sortir de l'indivision.

Avec des procédés aussi primitifs le rendement est forcément assez médiocre. D'après les indigènes, un *kedib* d'olives donne un rendement moyen à la première presse de huit *goullas* d'huile. Le *kedib* contient trente-

six mouds. Or on calcule que trois mouds Zerhouni d'olives pèsent soixante-quinze kilos, et que la goulla Zerhouna contient environ vingt-huit litres. Donc neuf cents kilos d'olives donneront en moyenne au pressoir indigène deux cent vingt-quatre litres d'huile. Le propriétaire qui envoie ses olives au moulin paie la fabrication de son huile en nature. Il verse par kedib d'olives trois quarts de goulla d'huile répartis de la façon suivante : un quart va au propriétaire du pressoir, un autre au propriétaire de l'animal qui fait tourner le manège, lequel est le plus souvent le même que le précédent, et le troisième quart est distribué aux aides. Généralement les propriétaires d'olives reprennent les grignons pour les employer comme combustible soit pour les usages ménagers, soit pour chauffer les fours à chaux. Mais auparavant ces grignons sont repassés au pressoir et cette seconde opération fournit une huile médiocre à raison de huit à neuf goullas d'huile pour une dizaine de kedibs de grignons. Un pressoir à huile à un manège permet de traiter un kedib d'olives en trois jours, ce qui donne environ dix hectolitres d'huile en douze jours. Dans les années moyennes, les pressoirs fonctionnent presque sans interruption depuis le mois de mars jusqu'à celui de juillet.

Massif montagneux compact et homogène dont les points les plus élevés atteignent 1 100 mètres, mais dont l'altitude moyenne reste au-dessous de 700 mètres, le Zerhoun, placé entre les routes du Nord par le col de Zegotta et le Sebou et la route du Saïs au Sud, a échappé à l'œuvre destructrice des invasions vandales et arabes.

A l'origine et à l'exception de l'îlot de Moulay Idriss, la population de tout le Zerhoun était berbère. Les Zerhana actuellement sont musulmans et forment un groupement d'environ trente-cinq mille habitants, actifs, industriels, très attachés à leur sol. Ils sont la plupart autochtones avec un apport assez considérable de Riffains adaptés aux coutumes arabes. Une partie est encore berbérophone, mais la majorité est arabophone, principalement dans les villages adossés au versant Sud du massif. Cette bordure méridionale du Zerhoun est, d'après le professeur Gentil, « formée par une épaisse assise de grès siliceux grossiers et de dolomies en bancs réguliers, plissés en un large pli anticlinal dont les deux flancs sont déversés, l'un vers Meknès, l'autre vers la zaouia de Moulay Idriss ». Une trentaine d'agglomérations plus ou moins importantes sont éparpillées tout le long sur le rebord du massif, quelques-unes à l'intérieur. Au Nord : Kermet, Skhirat, Beni Amar ; au Nord-Est : Oulad Youcef, Talaghza, Kelaa, Lamaa, Sidi Mejaide, Drisit ; au Sud, les hameaux de Sidi Abdallah ben Taa-riz, Larouche, Labiline, et, groupés à peu de distance l'un de l'autre, presque sur la même ligne, les villages florissants de Moussaoua, Mrassine, Hamraoua, Beni Ourad, Kelaa, Beni Jenad, Sidi Ali Hamdouch où repose le fondateur de la fameuse confrérie des Hamadcha, Beni Rached.

Le Service des Renseignements a fait aménager et recouvrir pour les préserver de toute souillure un certain nombre de sources, Aïn Aghebal, Aïn Jajaouine, Aïn Moussa. Il fait aussi construire par les indigènes eux-

mêmes une belle route, dont une partie est déjà terminée, tournant tout autour du massif et desservant tous ces villages et hameaux. Carrossable pendant la bonne saison, même pour les voitures automobiles, elle sera une agréable et intéressante promenade pour les touristes venus de Meknès visiter les ruines de Volubilis et la cité sainte de Moulay Idriss. Entre Moulay Idriss et la grosse bourgade des Beni Amar, sur une distance de près de dix kilomètres, elle suit de fraîches vallées verdoyantes, puis elle longe la montagne à flanc de coteau avec des aperçus superbes sur la grande plaine des Cherrarda que traverse la route de Fès à Petitjean et Kenitra par le col de Zegotta avec dans le lointain les hautes montagnes du Riff et sur la plaine du Saïs s'étendant jusqu'aux portes de Fès. Elle tourne ensuite pour aller traverser les coquets petits villages qui brillent à mi-pente face à la vaste étendue au milieu de laquelle s'allonge la capitale de Moulay Ismaël et rejoindre la route de Meknès vers Petitjean.

A cheval on peut quitter la route à Aïn Aghebal pour se diriger tout droit à travers la montagne vers le bourg haut perché de Talaghza. Le paysage est magnifique. A un instant on suit des gorges étroites et très escarpées, creusées dans la roche, où coule un oued rapide bondissant de cuvette en cuvette. A un tournant, brusquement, resplendit la traînée blanche d'une double cascade se précipitant de deux tables superposées à dix mètres l'une de l'autre. Talaghza est construit sur un promontoire rocheux au pied du tombeau du marabout Sidi Abdallah El Khayat. Ce cheikh, alors qu'il vivait là, isolé

dans sa zaouia, dit un jour à son entourage : « Les Mérinides conserveront le pouvoir tant que je resterai sur terre. » Lorsqu'il mourut en 1527 de notre ère, le prince mérinide qui régnait à Fès et à Meknès eut grand'peur de voir le pouvoir lui échapper et, interprétant les paroles de Sidi Abdallah, il donna l'ordre de ne pas creuser de tombe au marabout mais de simplement recouvrir son corps après l'avoir déposé sur le sol.

De ce point culminant la vue s'étend très loin, jusqu'aux murs de Dar Debibagh, au delà desquels miroitent les cimes neigeuses des montagnes des Beni Ouarain. Toute cette région du Zerhoun est très riche, plantée d'oliviers et de vignes alternant avec des champs de céréales, abondamment pourvue d'eau par des sources et les nombreux oueds qui sur tous les versants descendent du sommet vers la plaine par des vallées inclinées en pente assez douce. De Talaghza on continue à traverser la montagne vers la bordure méridionale du massif. C'est d'abord un vaste plateau couvert d'excellents pâturages, puis une large vallée où paissent de nombreux troupeaux qui vient s'arrêter au pied d'une haute falaise. On monte légèrement pour redescendre sur le versant Sud vers Moussaoua et ce ne sont plus que figuiers et d'innombrables pieds de vigne qui font la richesse du Zerhoun.

On en compte, en effet, près d'un million. La nature du sol, l'exposition des versants des différents coteaux constituant le massif ont favorisé ici l'extension de cette culture qui est particulièrement en honneur chez les indigènes. Il existe jusqu'à huit variétés de vignes cultivées

au Zerhoun. La variété la plus répandue et la plus résistante, d'une production très régulière, est l'*El Bakir*, raisin blanc rappelant beaucoup le chasselas. Une autre variété résistante assez répandue est le *tafourialt*, raisin noir, de grosseur moyenne, donnant de belles grappes d'une saveur très agréable. Il ressemble, en mieux, à l'aramon. Le *sebaa benat* est un raisin blanc à grains allongés et assez clairsemés sur la grappe. Son goût est légèrement aigrelet. Le *bent el khaïat* est un raisin noir à petits grains ronds très serrés sur la grappe. Le *tini* au contraire a des grains énormes allongés. C'est un raisin de luxe, noir, très juteux, mais à peau assez épaisse. Il donne des grappes splendides pesant jusqu'à une livre et davantage. L'*ahmeur bou ahmeur*, à grains rosés allongés, a les mêmes caractéristiques que le *tini* pour la saveur, l'épaisseur de la peau et la dimension des grappes. L'*el muski* est un raisin muscat de belle qualité présentant le même aspect que les deux précédents. Ces trois variétés ne sont pas très répandues et il n'y en a que quelques centaines de plants cultivés près de Moulay Idriss et dans les villages de Moussaoua et de Mrassine. Ce sont des raisins de table excellents. Enfin l'*el hariri* ou *Aïn Maza* est un raisin noir, à grains ronds serrés, ne donnant que de petites grappes et qui sert surtout pour faire du vinaigre.

Les plants produisent uniformément dès la troisième année. Dans presque toutes les localités du Zerhoun, les indigènes ont la coutume d'araser complètement le plant la quatrième année et ils recouvrent alors les ceps de mottes de terre. Ils prétendent que cela donne de la vi-

gueur à la racine. La cinquième année, ils coupent les sarments et n'en laissent que quatre ou cinq par cep, puis taillent à deux ou trois yeux. On a remarqué que les plants ne subissant pas l'arasement la quatrième année ont une production très abondante les trois années qui suivent mais ils déclinent ensuite très rapidement tandis que les autres continuent à produire de manière constante beaucoup plus longtemps. D'après les indigènes, il n'y aurait au Zerhoun aucune maladie de vigne et un officier des Renseignements qui a étudié cette question déclare en effet n'avoir personnellement constaté aucune trace de maladie cryptogamique.

Les indigènes ne vendent pas seulement leurs raisins frais, ils pratiquent aussi la préparation des raisins secs (*sbib*). Ils se servent de bassines percées de trous dans lesquelles ils disposent un lit de cendres de paille de pois chiches mélangées avec de la chaux. Ils font passer de l'eau sur ce lit et trempent ensuite les grappes dans cette eau à laquelle ils ajoutent quelques gouttes d'huile afin de conserver aux raisins de l'onctuosité. Puis ils les font sécher.

Pour les trois premières variétés qui sont les plus répandues, la production moyenne annuelle est de dix kilos au minimum pour des ceps âgés de cinq à dix ans. Il faut donc quatre à cinq pieds de vigne pour constituer une charge de raisins que les indigènes appellent *hamel*. Ces raisins sont transportés à dos de mulet dans des *silla*, paniers en osier, et amenés sans être nullement abîmés à Meknès où ils trouvent toujours un prix avantageux. On voit quel essor est réservé à ce vignoble du

Zerhoun, auquel il faut absolument conserver sa caractéristique de raisin de table, lorsque le Tanger-Fès qui aura une station à proximité de Moulay Idriss permettra de diriger sur Tanger l'excédent de la production et qu'avec des lignes commerciales rapides ces raisins pourront arriver en parfait état de fraîcheur sur les marchés de Rabat et de Casablanca.

Azrou et la Forêt de Cèdres

La plaine des Beni M'Tir. — El Hadjeb. — Beurrerie coopérative indigène. — Poste d'Ito. — Azrou. — Scieries. — La forêt de cèdres.— La route de la Moulaya.

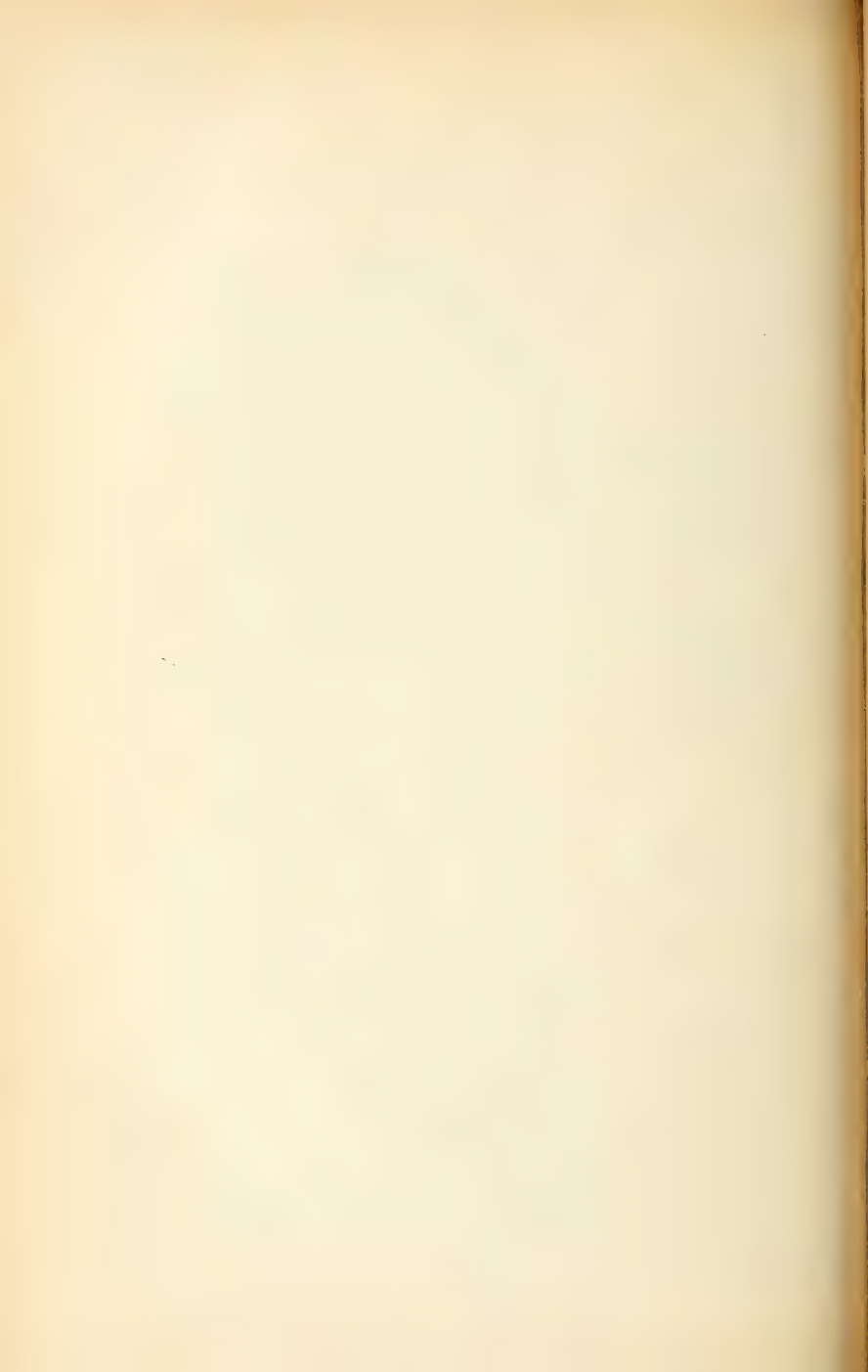
La grande plaine des Beni M'Tir s'étend au sud de Meknès jusqu'à la falaise d'Agouraï et d'El Hadjeb qui se dresse à vingt-cinq kilomètres de la ville. Très vaste, elle contient l'hiver tout le cheptel de la tribu et encore celui des Beni M'Guild qui à cette époque transhument chez leurs voisins pour fuir le froid des hauts plateaux et la brume de leurs vallées. Composée d'argiles et de grès miocènes, elle est des plus fertiles et son irrigation est facilitée par les sources abondantes et les oueds nombreux naissant sur les pentes du plateau jurassique qui la borde. La tribu des Beni M'Tir est de pure race berbère descendant de la grande tribu des Masmouda d'où sortit la dynastie Almohade tandis que leurs voisins vivant dans la montagne, les Beni M'Guild et les Zaïan, ont pour origine les fractions Sanhadja qui assurèrent le pouvoir à la dynastie Almoravide. Leur



AZROU. — Un grand cèdre



AZROU. — La route à travers la forêt de cèdres



position quatre bataillons, deux escadrons, deux batteries et un demi-goum, celui-ci se trouve avoir en face de lui plus de cinq mille fusils échelonnés sur une ligne à peu près continue à une distance moyenne de quinze kilomètres de nos postes d'El Hadjeb et d'Agourai. Les Beni M'Tir, dont huit cents tentes sont parties en dissidence sur dix-sept cents que compte la tribu, forment deux groupes, l'un de 450 fusils dans le quadrilatère Immouzer-Ribaa-Ifrane-Outiki, l'autre de 200 fusils avec les Beni M'Guild à Goulib. Les Guerouan, avec six cents tentes en dissidence sur quinze cents, se tiennent avec six cents fusils au Sud de Koudeit en liaison avec les Beni M'Guild et s'appuyant au Nord-Ouest sur les Zemmour. Enfin les Beni M'Guild, avec 4 000 fusils environ dont la moitié réunis en harka, occupent tout un arc de cercle autour d'El Hadjeb avec leur centre à Goulib. Le but du colonel est de prendre pied sur le plateau, d'attirer à lui le gros de l'ennemi, lui livrer combat et désagréger ainsi le bloc des dissidents pour les frapper ensuite séparément. Cette première phase d'opérations est exécutée avec succès du 24 mars au 25 avril malgré un mauvais temps très défavorable, malgré le brouillard et de violentes tempêtes de neige. Quatre offensives successives menées avec beaucoup de vigueur amènent le résultat recherché après une série de très vifs combats contre un ennemi extrêmement mordant, en particulier le 24 mars à l'attaque du poste d'Ito et le 18 avril au cours d'une pointe hardie jusqu'à Tiouzinine sur la route de Kenifra contre les Beni M'Guild et les Zaïan. Le 21, la colonne traverse Azrou vide de

monde et campe au poste d'Ito. Le 23, elle marche sur Ifrane, d'où elle refoule vers le Moyen Atlas une fraction des Beni M'Guild et la majorité des Beni M'Tir dissidents de l'Est. Enfin, le 24, elle opère sa liaison sur la route d'Immouzer avec les troupes venues de Fès. La harka berbère était dispersée, « le bloc des dissidents dissocié, le respect de notre force rendu à tous. » Les Guerouan rentrent de dissidence, le Saïs retrouve sa sécurité et les Beni M'Guild entament avec nous des négociations. « Nous avons fait tomber sous notre influence deux puissantes confédérations qui par leur transhumance annuelle nous créent pour l'avenir des relations, des partisans et des intérêts très au delà de la zone de nos postes jusqu'aux sources mêmes de la Moulouya. »

Pendant la deuxième phase, du 25 avril au 15 juillet, on s'occupe à conserver le terrain conquis. Des pistes sont aménagées, des dépôts de vivres sont créés aux postes d'Ito, d'Ifrane et d'Agouraï constitués chacun par un réduit fortement établi, d'où le groupe mobile pourra se porter rapidement contre tout groupement hostile. Des pointes sont poussées de différents côtés suivant le programme du commandement de faire « éclater » sa colonne en divers détachements de force variable avec des missions précises. Surpris par cette activité constante qui s'exerce avec rapidité dans tous les sens, convaincus par les constructions édifiées à Ito et à Ifrane de la durée de notre installation dans le pays, bon nombre d'insoumis et de dissidents font acte de soumission.

Mais il restait encore, entre Ifrane et Sefrou, un groupement important de Beni M'Tir qui constituait un grave péril. C'est à sa réduction que s'emploie la colonne pendant la troisième et dernière phase d'opérations du 15 juillet au 1^{er} août. Il s'agit de créer un poste qui permette « de tenir la trouée d'Immouzer et de percer la poche entre les deux régions ». Le 17, la colonne Henrys fait sa jonction à Immouzer avec la colonne Pieron venue de Fès, puis les deux colonnes font ensemble une série d'opérations sous les ordres du général Henrys. La création du poste d'Immouzer puis l'établissement d'un poste permanent à Anocour ferment aux Beni M'Tir dissidents de l'Est leurs dernières retraites. La majorité opte pour la soumission que choisissent bientôt à leur tour les Beni M'Guild dont un certain nombre de fractions vivant dans la riche vallée du Tigrigra commandée par le poste d'Ito avaient déjà accepté les conditions d'aman.

Actuellement une bonne piste empierrée et cylindrée permet en toute saison de filer à bonne allure jusqu'à Azrou, à la lisière de la forêt de cèdres du Moyen Atlas. Bientôt une ligne de chemin de fer, dont les travaux sont déjà commencés, facilitera le ravitaillement de nos postes de l'avant portés à près de trois cents kilomètres de Meknès depuis que la jonction avec la Moulouya est assurée par les postes de Bekrit et d'Itzer, et qui, en complétant la pacification de ces riches régions, en assurera le plein développement. Pour éviter la falaise d'El Hadjeb, elle passe à l'Ouest dans la plaine de Timelouka pour suivre ensuite celle d'Ifrouzert. Après avoir

reils. Une partie du petit lait est utilisée pour la nourriture des veaux ; une autre est transformée en fromages. Pour la répartition des bénéfices, il est pris note chaque jour des quantités données par chaque vache et les participants touchent à la fin du mois au prorata des quantités fournies par leurs animaux. Les trois quarts des bénéfices sont ainsi distribués aux propriétaires des vaches après déduction des dépenses : salaires des gardiens, pâtres et femmes employées à la traite, traitement de l'indigène chargé de la beurrerie. L'autre quart est conservé comme fonds de réserve pour l'amortissement du matériel et l'exécution d'améliorations ou de réparations. Le caïd Driss ou Raho déjà rallié au moment de la grande dissidence des Beni M'Tir s'est occupé activement de la constitution du troupeau. Elu président de la coopérative, il s'y intéresse vivement et son exemple n'a pas tardé à amener les autres caïds avec quelques-uns de leurs principaux notables à offrir leur participation à cette industrie qui ne peut manquer de devenir florissante, à mesure que les vaches mieux soignées et mieux nourries fourniront une plus grande quantité de lait.

D'El Hadjeb on monte graduellement à travers un paysage assez monotone jusqu'à Ito à 1 450 mètres d'altitude. Les pâturages y abondent en toute saison, servant de pacages pendant la transhumance d'été. On pense que jadis la forêt s'étendait jusqu'à El Hadjeb, mais toute cette partie fut incendiée, dit-on, par ordre de Moulay Ismaël pour détruire ce repaire commode des

dissidents qui descendaient dans la plaine du Saïs et jusque sous Meknès razzier les récoltes.

Du rebord du poste situé au sommet d'une falaise, du balcon d'Ito, comme on a pris l'habitude de l'appeler, la vue est magnifique. On découvre au loin un horizon de hautes montagnes et tout près une série de soulèvements basaltiques, une multitude de cônes réguliers surgissant dans le fond de la vallée. Certains matins, alors que le soleil brille sur les plateaux d'où le vent a chassé les nuées, une épaisse couche de brume s'attarde au-dessus de la plaine, véritable mer de nuages d'où émergent, à peine saillantes, les têtes pointues des multiples pitons. A l'Est se profile une ligne de hauteurs, premiers contreforts du Moyen Atlas, que couvrent les sombres ramures de forêts de chênes verts zébrées par les teintes les plus douces des cèdres.

On aperçoit les tentes du poste d'Aïn Leuh, créé en avril 1916, à 1 650 mètres d'altitude, à une distance de trente kilomètres d'Ito par la route. Une route transversale le relie également à Azrou distant de 25 kilomètres, et par une piste carrossable, praticable seulement pendant la bonne saison, il est en communication avec Timhadit, autre poste qui se trouve à quarante kilomètres d'Aïn Leuh en pleine montagne. Ce poste d'Aïn Leuh est construit au-dessus du village groupé autour d'une kasbah datant de plusieurs siècles, blotti au creux d'une gorge pittoresque, au milieu de jardins de figuiers et de cascates. Placé à la jonction de plusieurs pistes de transhumance venant des régions de Bekrit et de Timhadit, Aïn Leuh a toujours été un

de la pêche et, aux alentours, des promenades charmantes peuvent se faire sans fatigue dans un cadre admirable tout en respirant un air pur et vivifiant.

C'est un véritable enchantement de se promener des heures à cheval par une belle journée ensoleillée d'hiver dans ce décor nouveau, si différent du reste du Maroc. Ce sont de grasses et verdoyantes prairies parsemées de bouquets d'arbres où serpentent de clairs ruisseaux aux eaux fraîches et abondantes, puis c'est la forêt, la forêt immense. D'abord une forêt de chênes verts, touffue, ravissante, avec un sous-bois très fourré de cytises et de ronces où de grands houx étalent le brillant rideau vert de leurs feuilles aiguës délicatement découpées. Certains de ces derniers atteignent vingt centimètres de diamètre et peuvent fournir du bon bois de tour ou de tableterie. A mesure que l'on s'élève, quelques cèdres se mélangent aux chênes et bientôt, à 1 700 mètres d'altitude, ils règnent seuls dans toute leur magnificence.

L'air circule librement, la lumière éclatante et joyeuse passe à travers les grands arbres, se pose le long des troncs énormes, glisse sur les ramures étagées tandis qu'étincelle sur le sol une épaisse couche de neige. Les troncs largement espacés se dressent tout droits, gigantesques, mesurant jusqu'à sept à huit mètres de tour et s'élevant jusqu'à quarante mètres de hauteur. La plupart, les vieux arbres centenaires écrêtés par le vent et la foudre, portent leurs branches étalées en nappes horizontales, semblables à une vasque immense d'où l'eau retomberait par cascades successives s'élargissant vers le sol. Certains, dont la tête a été épargnée, se terminent en pyra-

mide. D'autres, incendiés, se tiennent encore debout, tout blancs et complètement desséchés, et à côté de jeunes pousses profilent leurs formes élancées d'une fraîche teinte de vert très doux près des troncs abattus, superficiellement carbonisés, qui gisent pêle-mêle de toutes parts. Des clairières immenses coupent parfois la forêt, prairies magnifiques au printemps qui se transforment en vastes champs de neige pendant l'hiver. Cette première zone d'Azrou se prolonge jusqu'à dix kilomètres environ au Nord du Guigou, puis une deuxième zone lui succède, celle du Fazaz qui se trouve au Sud de la dépression.

Avant le Protectorat, quelques centaines de bûcherons Beni M'Guild exploitaient la forêt, établis à Ain Leuh, à Azrou et à Ifrane. Pour les arbres importants, au lieu de les abattre ils les incendiaient au pied. Ils commençaient par saper la base et l'entamer à coups de hachette, puis dans l'excavation ainsi pratiquée ils apportaient des branchages et des herbes auxquels ils mettaient le feu. Beaucoup d'arbres incendiés ainsi ne s'écroulaient pas et certains sont encore verts et en bon état de végétation. D'autre part, ils ne savaient pas débiter le bois et, le plus souvent, ils ne tiraient d'un arbre vieux de 125 à 150 ans qu'un seul madrier, parfois deux, de 4 à 5 mètres de longueur et de 7 à 8 centimètres d'épaisseur. Ils abandonnaient le surplus alors qu'ils auraient pu en tirer encore quatre ou cinq autres madriers et ils laissaient les troncs inutilisés sur place.

Pour préserver ces belles forêts le Service des Eaux et Forêts s'installa à Azrou dès le mois de septembre

1916, puis à Aïn Leuh. Il commença d'abord à acheter les madriers aux bûcherons de la région, puis il prit bientôt ceux-ci à sa solde et dirigea lui-même les exploitations en enseignant aux indigènes l'emploi de méthodes rationnelles. C'est ainsi que, d'octobre 1916 à fin avril 1917, vingt mille madriers purent être livrés au commerce représentant une valeur de 215 000 francs environ. Ils mesuraient 4 m. 50 de longueur, 25 centimètres de largeur et 8 centimètres d'épaisseur, et étaient fabriqués à la hache ou à la scie de long. De mai à fin décembre 1917, il a été vendu 35 000 madriers pour une valeur d'environ 450 000 francs. Une première adjudication de bois de cèdre eut lieu le 10 novembre 1917 à Meknès, portant sur 7 550 mètres cubes de cèdre et de chêne vert, comprenant 5 750 mètres cubes de bois sur pied et 1 800 mètres cubes de bois abattu et façonné.

Jusqu'à présent, en effet, les scieries installées l'une à Azrou et l'autre à Ougmès n'ont débité que des arbres secs ou gisant par terre. Bien organisées avec le matériel mécanique nécessaire, elles arrivent à débiter des troncs de 1 m. 20 et même de 1 m. 40 de diamètre. On s'occupe dès maintenant d'aménager la forêt en parcelles qui seront parcourues tous les dix ans. Le Service des Eaux et Forêts estime qu'« à l'avenir l'exploitation des forêts du Moyen Atlas qui, à raison d'une production évaluée de 0 m. 75 jusqu'à un mètre cube à l'hectare, sera en mesure de produire annuellement un minimum de 250 000 mètres cubes, ce qui permettra de satisfaire aux exigences de la consommation locale (60 000 à 80 000 mètres cubes) et d'exporter des quantités impor-

tantes à la Métropole. » Il semble bien qu'on puisse espérer bientôt un envoi assez considérable de bois de cèdre et de chêne en France lorsque le perfectionnement de l'outillage et surtout l'amélioration des moyens de transport diminueront de manière assez sensible le prix de revient des madriers amenés à la côte.

En avant d'Azrou la route impériale qui vient de Meknès est poussée déjà assez loin, et pendant toute la bonne saison les travaux d'empierrement sont menés très activement. Elle traverse une partie de la forêt pour aller rejoindre le poste de Timhadit. Elle doit ensuite franchir le Guigou sur un pont pour s'engager après dans la grande plaine de Selkrat, puis elle suit le col de Taghzeft à 2 400 mètres d'altitude, descend dans la plaine aride d'El Feicht, passe un nouveau col et entre dans la plaine de la Moulouya qu'elle traverse dans toute sa largeur de Tafagourt à Midelt, en passant la rivière sur un pont de 100 mètres de large construit par le Génie au gué de Trik-el-Bab. Après Midelt, la route franchit le Grand Atlas par le col de Tizi N'Telremt et se dirige sur Bou Denib en passant par Rich, Gourrama et les gorges de Tazouguert. C'est cette route que suivirent les deux groupes mobiles, partis l'un de Meknès, l'autre de Bou Denib, pour opérer leur jonction sur les bords de la Moulouya, une première fois le 7 juin 1917 en amont de Kasbat el Maghzen, la seconde le 10 octobre de la même année lorsque le général Lyautey vint consacrer par sa présence la nouvelle jonction par le Sud des deux Marocs Occidental et Oriental et féliciter les troupes et leurs chefs de leur brillante action si vail-

lamment menée qui ouvrait une large trouée entre les deux blocs irréductibles des Beni Ouarain et des Zaïan. Nos troupes avaient rapidement aménagé cette piste pour la rendre carrossable et maintenant on s'occupe de l'arranger d'une façon définitive pour assurer une communication continue, en n'importe quelle saison, entre Meknès et le Tafilet.

Par cette route s'affirmera notre établissement dans ce pays, et cette voie nouvelle, apportant la paix et la tranquillité dans cette région que les plus puissants du Maroc n'avaient jamais réussi à occuper, en permettra la féconde organisation. Et c'est là le beau côté de la guerre aux colonies, comme l'a si bien dit le chef énergique et l'administrateur habile auquel, on ne saurait trop le rappeler, la France doit d'avoir conservé le Maroc et d'assister à son développement vraiment prodigieux par sa rapidité. « La beauté de la guerre coloniale, c'est qu'au lendemain même du combat, elle est créatrice de vie et qu'au lieu de laisser la terre morte là où elle passe, elle la féconde, y suscite les cités et les récoltes, ouvre à toutes les possibilités d'avenir des régions jusque là frappées d'inertie. »

Rabat, janvier 1919-Paris, août 1919.

Table des Matières

I. — Casablanca

L'ancienne *Anfa*. — Débarquement des troupes françaises. — Développement rapide. — Ère de spéculation. — Travaux d'aménagement. — Plan Prost. — Centre commercial et industriel. — Débouché des riches plaines de la Chaouïa. — Le grand port du Maroc. 5

II. — Fedhala

Entreprise privée. — Port de pêche et port industriel. — Centre balnéaire. 48

III. — Rabat

Capitale administrative. — Son histoire. — Ses monuments. — Tour Hassan. — Ses remparts. — Le Chellah. — Capitale du Protectorat. — Divers quartiers. — Administration. — Budget. 55

IV. — Rabat (suite)

Son industrie et son commerce. — Industries indigènes. — Broderies et tapis. — Office des Industries d'Art indigènes. — Kasbah des Oudaïa. — Musée de la Medersa. — Pont du Bou Regreg. — Industries européennes. — Commerce. — Le port. 76

V. — Salé

- Colonie romaine. — Ville actuelle. — La Medersa. — Ecole de médecine. — Cité de corsaires. — République autonome. — Fanatisme religieux. — Aspect de la ville. — Cultures maraîchères. — Industries: nattes et broderies. — Ecole professionnelle et école-ouvroir. 97

VI. — Kenitra et la vallée du Sebou

- Colonisation. — Forêt de la Mamora. — Méhédyà. — Kenitra. — Débouché du Gharb et de la vallée du Sebou. — Fermes européennes. — Mechra bel Ksiri. — Dar bel Hamri — Petitjean. — Lotissement domanial agricole. 133

VII. — Meknès

- Versailles Marocain.* — Petite ville berbère. — Période Almohade. — Djemaâ Nedjarin. — Période Mérinide. — Medersa Bou Anania. — Capitale sous Moulay Ismaël. — Ses portes monumentales. — Les souqs. — Sa qaiçarya et ses boutiques aux dessins multicolores. — Industries indigènes. 165

VIII. — Meknès (*suite*)

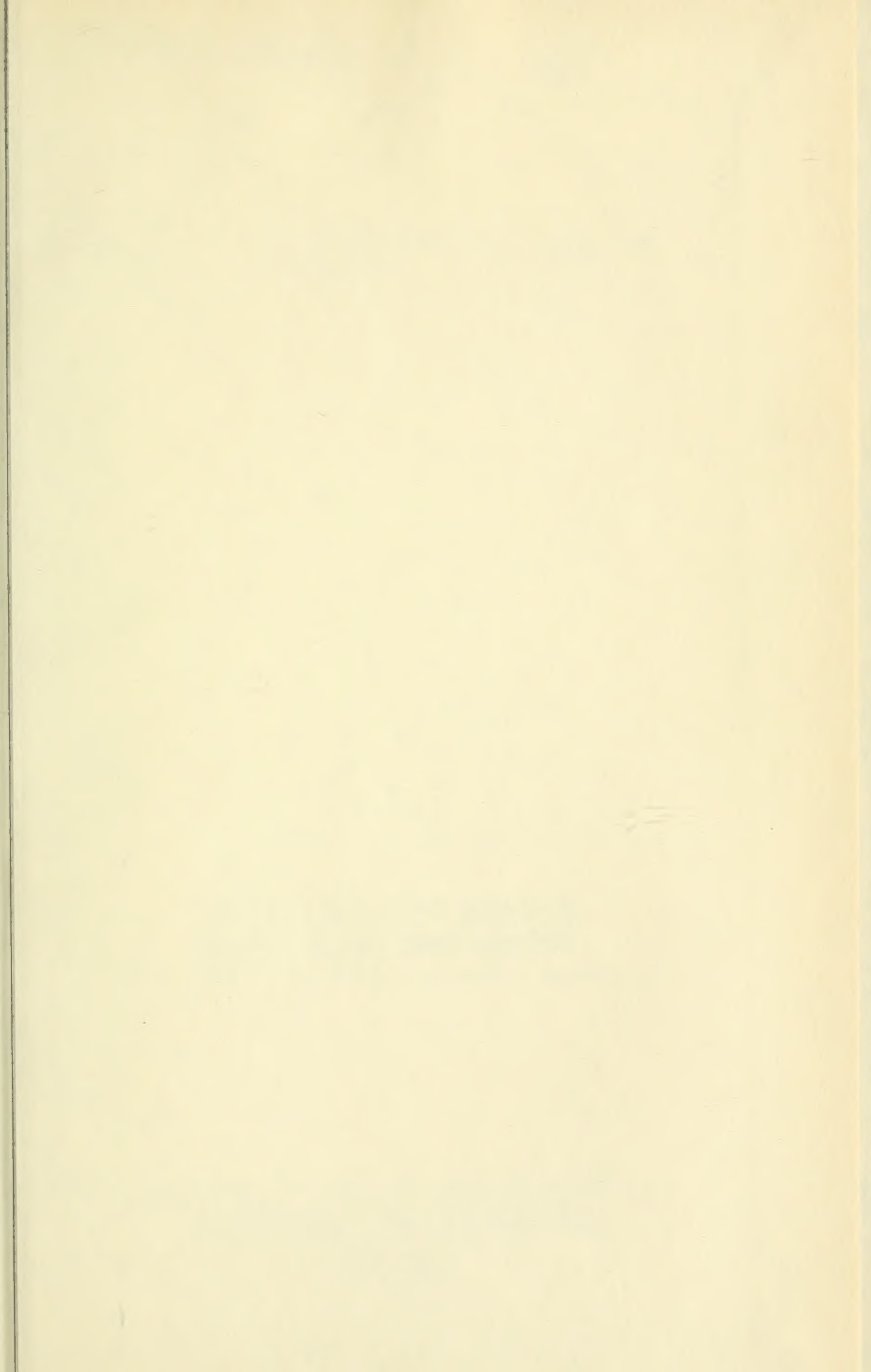
- Agriculture et colonisation.* — L'Aguedal. — Jardin d'essais. — Autrucherie. — Poulailier d'essais. — Climat. — Cultures et élevage. — Colonisation. — Ville nouvelle. 195

IX. — Le Zerhoun

- Ruines romaines de Volubilis. — Cité sainte de Moulay Idriss. — Vignes et oliviers. — Petits villages. 224

X. — Azrou et la forêt de Cèdres

- La plaine des Beni M'Tir. — El Hadjeb. — Beurrerie coopérative. — Poste d'Ito. — Azrou. — Scieries. — La forêt de cèdres. — La route de la Moulouya. . . 240





BINDING SECT. FEB 11 1963

DT
310
P38

Périgny, Maurice, comte de
Au Maroc.

**PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET**

**UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY**

